P. 52/1 B Vitune 5





xvi - 1965-1966

BULLETIN

DE LA

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

BULLETIN

VAN DE

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN



Verkoop van publicaties

Ministerie van Nationale Opvoeding
en Cultuur

Etterbeekse steenweg 62. Brussel 4

Secretariaat :
Bulletin Koninklijke Commissie voor
Monumenten en Landschappen
Jozef II straat 30. Brussel 4

Vente des publications Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture

Chaussée d'Etterbeek 62, Bruxelles 4

Secrétariat :

BULLETIN COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES Rue Joseph II 30, Bruxelles 4 Raymond M. LEMAIRE

Professeur à l'Université

Luc Fr. GENICOT

Chargé de cours à l'Université

Robert VAN THIELEN

Assistant à l'Université

André MATTHYS

L'INFIRMERIE DU GRAND BÉGUINAGE DE LOUVAIN

NOTICE
HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE PREPARATOIRE A LA RESTAURATION

AVANT-PROPOS

La restauration du Grand Béguinage de Louvain se poursuit avec régularité depuis 1965. Elle vise son aménagement en « campus » universitaire. Elle s'appuie évidemment sur une étude archéologique en profondeur qui détermine et conditionne dans une large mesure le détail des travaux et les options. L'examen préliminaire de l'ancienne infirmerie s'inscrit dans cette perspective.

Examen long et parfois déroutant, minutieux et enrichissant, car il a porté sur le complexe architectural le plus vaste de l'enclos béguinal et sans doute le plus difficile. Il a nécessité la confrontation de sources multiples et diverses : textes d'archives et d'histoire, fouilles et analyse des tessons, enquête monumentale et relevés graphiques.

L'importance du dossier a rendu indispensable dès l'abord, et fructueux dans la suite, la mise sur pied d'une équipe qui puisse se répartir les tâches. Une méthode s'est définie naturellement dans les discussions et dans les échanges.

Expérience nouvelle chez nous et dont les acteurs ont goûté tous les bienfaits et ressenti l'impérieuse nécessité devant l'ampleur du sujet. Puissent ses résultats autoriser les espoirs mis en elle (*).

^(*) Sigles : A.G.R.B. = Archives générales du Royaume : A.C.H. = Archives du Château d'Heverlee : A.P.L. = Assistance publique de Louvain : A.V.L. = Archives de la Ville de Louvain.



Fig 1. - Inscriptions lapidaires du porche nord de l'église.



CHAPITRE I

HISTOIRE

1. INTRODUCTION

Le Grand Béguinage de Louvain remonte à la première moitié du XIIIe siècle.

Une inscription gravée dans deux pierres posées dans les contreforts de chaque côté du portail nord de l'église (fig. 1) mentionne l'année 1234 pour le béguinage et 1305 pour son église (¹). D'après J. Molanus et J. Lipse suivis en cela par d'autres auteurs, le Grand Béguinage daterait de 1205 et son église de 1234 (²).

Quoi qu'il en soit, le document le plus ancien relatant l'existence du béguinage est un acte de 1252 par lequel Renier, pléban de Louvain, permit avec l'autorisation de Henri le duc de Brabant et le consentement de Godefroid, prévôt, des sept chanoines de Louvain ainsi que de Jean chapelain de l'église St-Quentin « de Hovis », l'érection d'une chapelle à l'usage des religieuses habitant cet endroit à proximité de cette église. Le droit de présentation revenait à l'abbé de Villers et la collation était entre les mains des chanoines de St-Pierre (3).

(1) W. Boonen, Geschiedenis van Leuven, écrit en 1593 et 1594, éd. E. Van Even, Louvain, 1880, pp. 467-468: E. Van Even, Louvain monumentale, Louvain, 1860 p. 272: Ib., Louvain dans le passé et dans le présent, Louvain, 1805, p. 536.

(5) A.V.I.., Béguinages, nº 4625, original sur parchemin: « ...ad opus religiosarum de Hovis commoranțium capella de novo construeretur... ». Les dates relatées par les auteurs précités sont donc

probablement fautives.

passé et dans le présent. Louvain, 1895, p. 556.

(2) Historiae Lovaniensium Libri XIV, éd. P.E.X., De Ram, t. I. Bruxelles, 1861, pp. 161-182, 548-555; Loranium sire oppide et academiae ejus descriptio libri tres, Anvers, 1605, p. 86; J.G. De Ryckel, Vita sanctae Beggae, Louvain, 1651, p. 257; N. Parival, Lourain, Très ancienne et capitale ville du Brabant, Louvain, 1667, pp. 186-187; C. Van Gestel, Historia sacra et profuna archiepiscopatus Mechliniensis..., t. I. La Haye, 1725, p. 150; Le guide fidèle contenant la description de la ville de Louvain..., Bruxelles, (ca. 1750), p. 42.

D'après W. Boonen, auteur vivant en 1593, J.G. de Ryckel et J. Molanus (*) suivis en cela par G.J. Servranckx, R. de Buck (*) et E. van Even ("), le Grand Béguinage aurait pris naissance à Meldert près de Tirlemont.

A notre connaissance il n'existe aucune preuve à ce sujet. Il faut cependant noter que le Grand Béguinage avait de nombreuses possessions terriennes dans ce village, notamment l'infirmerie et la table du St-Esprit (7) qui y possédaient e.a. chacune une grande ferme dénommée respectivement « Hoff ter Meiren » ou « Firmeriehof », « et « Pachthof te Bebeven » ou « Babalon », lieux-dits à Meldert (8). Il existe d'ailleurs un atlas des cartes et plans des terres de l'infirmerie sous Meldert, etc. (°), et une carte de 1755 indiquant les autres possessions dans le même village (10).

L'infirmerie y figure, en outre, autour de la chapelle de St-Ermelinde patronne de l'endroit, avec le comte de Duras et un certain Herman Zeilaers. Cette carte est d'une grande importance car les propriétés des béguinages de Tirlemont et d'Aarschot y sont également indiquées.

Un noyau de béguines s'est peut-être formé à Meldert (11), d'où certaines aurait essaimé après coup à Louvain, Tirlemont et Aarschot.

D'un autre côté. J. Molanus fait mention de recluses ou « clusae » dont certaines habitaient encore en 1556 le cimetière de l'église St-Quentin (12) située à proximité du lieu dit Hovis (13), et dont le Grand Béguinage dépendait au surplus, pour le spirituel (14). Elles pourraient en être également les [ondatrices (15).

⁽⁴⁾ W. BOONEN, op. cit., pp. 467-468; voir p. 11, note 2.

⁽⁵⁾ G.J. Servranckx, Mémoire historique et statistique sur les hospices religieux et autres établissements de bienfaisance de la ville de Louvain, Louvain, 1845-1844, p. 100 ; R. De Buck, Acta Sanctae Ermelindis Virginis, Bruxelles, 1867, pp. 25-24.

⁽⁶⁾ E. Van Even, Louvain monumental, Louvain, 1860, p. 272: Louvain dans le présent et dans le passé, Louvain, 1885, p. 556.

passe, Louvain, 1885, p. 530.

(7) A.G.R.B., A.P.L., n° 2938-2947; 5170-5172; n° 3679-5698; n° 4096-4108.

(8) Hidem, n° 3802, f° 1655°, 185°°, 105, 252; n° 3874, f° 95°°; n° 3882; f° 84; n° 5892, f° 55°°, 55°°; n° 3808, f° 59°°, 60, f° 157°°, 158°°; n° 3809, f° 50, 50°°, 118, 118°°; n° 5900, f° 45, 56°°, 141, 141°°; n° 5905, f° 51°°; n° 5907; n° 3900, f° 92°°; n° 5910, f° 48; n° 4157, f° 58; n° 4102, f° 5; n° 4105; n° 4100; n° 4157, f° 54, 115°°; n° 4101.

⁽⁹⁾ A.G.R.B., A.P.L., nº 3517.

⁽¹⁰⁾ Ibidem, nº 4691.

⁽¹¹⁾ En ce qui concerne le mouvement béguinal en soi, nous nous référons à l'excellent ouvrage du Père A. Mens, qui donne en même temps une bibliographie très complète concernant le sujet : A. Mens, Oorsprong en betekenis van de Nederlandse begijn en begarden beweging, Vergelijkende studie, Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor wetenschappen, letteren en schone kunsten van België, Anvers, 1947.

⁽¹²⁾ J. Molanus, op. cit., t. l. p. 547. Voir p. 11, note 2.

⁽¹³⁾ A.G.R.B., A.P.L., nº 2650-2635.

⁽¹⁴⁾ Clr. infra, p. 14, n. 26. A l'origine, le Grand Béguinage était situé hors de la première enceinte de la ville tout près de la porte des remparts, dénommée « Porte aux loups ». Ce ne fut qu'en 1363, lorsque la seconde enceinte était terminée, qu'il fut incorporé à la ville. Voir E. Van Éven, Louvain Monumental, pp. 24, 28; lb., Louvain dans le présent et le passé, pp. 105-106; R. VAN HASSELT, De stadsverdedigingswerken van Leuven. De oudste stadsmuur (Mededelingen van de geschied en Oudheidskundige Kring van Leuven en omgeving II), s.l., 1962, pp. 25-27.

⁽¹⁵⁾ A. Mens, op. cit., pp. 332, 350.

Une autre question est de savoir si les béguines, peu importe d'où elles venaient, se soient établies dans un lieu où un hospice ou « xenodochium » existait déjà, si du moins le béguinage s'est formé autour d'une institution hospitalière comme c'était, du reste, souvent le cas (16) ou si elles aient créé une institution « ex nihilo ». Il se pourrait que la première hypothèse puisse prévaloir, tenant compte que des tessons datant d'environ 1200 furent retrouvés à l'endroit où l'infirmerie s'est fixée (17). Ce qui prouve en tout cas que ce lieu était déjà habité à cette époque

Revenant à la chapelle, dont il était question plus haut. G.J. Servranckx a prétendu qu'elle fut celle de l'infirmerie (15). Si certaines prérogatives et charges attachées à cette dernière pourraient laire croire à cette assertion, par ex. que les premières cérémonies pour l'inauguration d'un nouveau curé y avait lieu (19) en présence des quatre supérieures du béguinage, qu'un d'entre eux y était même enterré, Servais Hunsberge mort en 1548 (=0) et que l'infirmerie pourvoyait à l'entretien ménager des curés (21) et intervint même en 1652-1656 pour le renouvellement d'un sceau du béguinage datant de 1240 (22), d'autres arguments la contestent. En effet, un document concernant les messes à célébrer dans la chapelle de l'infirmerie mentionne que son autel dédié à Ste-Catherine fut consacré seulement en 1204 (25).

En plus, les fouilles permirent de mettre au jour un fragment d'ancien cimetière en-dessous des fondations de la chapelle de l'infirmerie datant approximativement de 1300 (24). Plusieurs squelettes lurent retrouvés dont l'analyse au laboratoire a déterminé que la plus grande partie était des squelettes féminins (25). Ce qui porte à croire à l'existence d'un cimetière béguinal situé peut-être autour du premier sanctuaire érigé en 1232.

On a, du reste, peine à croire qu'une chapelle de si petite dimension ait pu servir à toute une communauté religieuse. Cela est d'autant plus vrai qu'en 1601 et 1656, à la demande du curé, les messes solennelles à trois prêtres lurent supprimées pour cette raison (2 ibis).

⁽¹⁶⁾ Ibidem, p. 44.

⁽¹⁷⁾ Cfr. infra, p. 97.

⁽¹⁸⁾ G.J. SERVRANCKX, op. cit., pp. 109, 115.

⁽¹⁹⁾ A.G.R.B., A.P.L., nº 2665, fo 28: « ... de eerste sermonien van die inleidinghe is geschiet in de capel van de Infirmerie in de presentie van de overste...»

 ⁽²⁰⁾ Ibidem, n° 2725; cfr infra p. 154.
 (21) Ibidem, n° 2660, n° 15, f° 5; «...pastor, secundarius tertiarius ab antiquo subsistentiam suam percipiebant ab infirmaria... »

⁽²²⁾ Ibidem, n° 5889, 1° 150. (23) Ibidem, n° 5491.

⁽²⁴⁾ Clr supra, pp. 72, 155.

⁽²⁵⁾ Rapport du Prof. Dr. G. Van der Schueren en date du 26 mai 1967.

⁽²⁵bis) A.G.R.B., A.P.L., nº 3491 : « ...alsoo de selve missen niet en komen geschieden dan oneerbiedelijck en met scandael ter oorzake van de engte der selve capelle... »



Fig. 2. — Vue aérienne du Grand Béguinage (le nord en bas). L'infirmerie s'étend devant l'église.

(Autorisation MND)

Il a été dit que le Grand Béguinage relevait pour le spirituel de l'église St-Quentin. Il en fut séparé seulement en 1250 par un acte de Henri III de Gueldre, prince-évêque de Liège, ou *charta curiae* (²⁶). On sait que Louvain avant la création des nouveaux évêchés sous Philippe II en 1559 faisait partie du diocèse de Liège.

⁽²⁶⁾ A.V.L., nº .4623bis; A.G.R.B., A.P.L., nº 2654 (trois copies dont deux du XVIe siècle et une du XVIIIe s.).

La chapelle fut alors desservie par un chapelain dit primarius capellanus (26hs). Ce qui fait supposer que de prime abord il y en avait plus d'un. En effet, en 1207 il est question de deux chapelains dont les noms sont d'ailleurs connus notamment Guillaume Hugon et Jean d'Arschot (27).

La grande église date de 1505. L'érection d'un bénéficie pastoral en cure indépendante n'eut cependant lieu que le 21 mars 1515 par un acte émanant de Adolphe II de la Marck, prince-évêque de Liège, avec une confirmation datée du 28 mars 1517 (48). Il y avait alors trois curés : primarius, secundarius et tertiarius. Par une centence du 21 février 1515. le curé primaire avait déjà été investi d'une prééminence sur ses collègues. (24).

Le Grand Béguinage administré par quatres supérieures ou « maitresses » était composé essentiellement de trois grands organismes, notamment l'église, la table du St-Esprit et l'infirmerie. Cette dernière avec sa salle des malades, sa chapelle et ses dépendances y jouait un rôle prépondérant. L'infirmerie et la table du St-Esprit sont déjà mentionnées respectivement en 1265 (50) et 1291 (31).

Signalons, en outre, une maison située près de la grande porte d'entrée dénommée Kerckecamer (32), portant actuellement les n° 94 et 95, où les quatre supérieures et le curé primaire se réunissaient pour l'administration générale et où les archives étaient conservées. La cure était située sur une petite place entre les deux bras de la Dyle. Elle fut reconstruite en 1658-1659 et porte ce millésime sur la façade (33).

En 1480 le Grand Béguinage comptait 121 béguines (34), 200 vers 1650, 500 vers 1700 et 180 vers 1750 (34).

Sous le régime espagnol (1559-1715), des troupes de passage étaient cantonnées dans des maisons situées dans un quartier du béguinage dénommé le « Vieux Bourg ». Ce quartier lut appelé depuis : Quartier espagnol ou Quartier militaire.

Le XVII^e siècle fut assurément la période la plus prospère. C'est alors que le Grand Béguinage posséda beaucoup de maisons dans son enceinte.

⁽²⁶bis) A.G.R.B., A.P.L., nº 2725. Ce dossier contient une liste des chapelains et curés depuis 1250 jusqu'en 1685.

⁽²⁷⁾ Ibidem, nº 2667.

⁽²⁸⁾ Ibidem. nº 2668.

⁽²⁰⁾ Ibidem, nº 2710.

⁽³⁰⁾ Ibidem, n° 3584. (31) Ibidem, n° 4041.

⁽³²⁾ Cfr infra, p. 18.

⁽⁵⁵⁾ A.G.R.B., A.P.L., n== 2719, 5250.

⁽⁵⁴⁾ J. Cuveller, Les dénombrements de Joyers en Brabant (XIVe-XVIe siècle), Bruxelles, 1912, pp. 86

et 517. 35) A.G.R.B., A.P.L., nº 2759-2762.

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES



Frg. 3. - Vue du sud-ouest avant l'abandon.

(Copyr. ACL).

soit sous l'autorité directe des quatre supérieures susmentionnées, soit sous celles de la Table du St-Esprit ou de l'Infirmerie.

Ces maisons portaient toutes le nom d'un épisode de la vie du Christ, de la Vierge ou le nom d'un saint ou d'une sainte.

C'était aussi l'époque où beaucoup de nouvelles constructions en pierres lurent exécutées, remplaçant parfois celles en bois des siècles antérieurs.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, on voit apparaître également les grands couvents ou fondations groupant plusieurs béguines, notamment les couvents de la Présentation ou fondation Asseldonck en 1638 (36), de Ste-Begge en 1638 (37), de Béthanie en 1578 (38), de Bethléem en 1628 (39).

⁽³⁶⁾ Ibidem, nº 4260-4304.

⁽³⁷⁾ Ibidem, n° 4305-4328. (38) Ibidem, n° 4332-4305. (39) Ibidem, n° 4366-4415

de Ste-Catherine en 1616 (40), de Chièvres en 1501 (41), de St-Joseph en 1662 (42), de Lommel en 1529 (43), de Nazareth en 1650 (44), de St-Paul en 1655 (47) et pour linir le couvent de N.D. des Sept Douleurs en 1662 (46).

Le Grand Béguinage subsista jusqu'à la lin de l'Ancien Régime, lut mis depuis sous l'autorité de l'administration des hospices civils de Louvain (4) et en 1925, sous celle de la Commission d'assistance publique de Louvain (48). Acheté en 1963 par l'Université de Louvain, il est en voie de restauration sous la direction du Professeur R.M. Lemaire et sera aménagé en city pour les étudiants et les membres du personnel scientifique de l'Université. Plusieurs maisons restaurées, entre autres celles du Quartier espagnol, sont déjà habitées.

2. SOURCES ECRITES

A. HISTOIRE DES ARCHIVES

Sous l'Ancien Régime les béguinages, tout comme les hôpitaux, hospices, tables des pauvres et autres institutions de bienfaisance, avaient une existence indépendante et, dès lors, sans lien réel entre-eux. Soumis à l'autorité ecclésiastique et jusqu'à un certain degré à celle du magistrat, ils gardèrent néanmoins leur esprit et leur caractère propres. Ils avaient d'ailleurs chacun une administration autonome qui donna lieu à la formation de leurs archives respectives qu'ils conservèrent eux-mêmes, ordinairement, jusqu'à la lin du XVIII^e siècle.

L'application des lois révolutionnaires aux Pays-Bas méridionaux réunis à la France et divisés en neuf départements (4), notamment la loi du 15 fructidor an IV ou 1er septembre 1796 publiée en vertu de l'arrêté du Directoire exécutif du 7 fructidor an V ou 24 août 1797, supprima toutes les maisons conventuelles et. par conséquent, les béguinages $(^{50}).$

⁽⁴⁰⁾ Ibidem, n° 4416-4507. (41) Ibidem, n° 4509-4546. (42) Ibidem, n° 4547-4599. (43) Ibidem, n° 4600-4618. (44) Ibidem, n° 4610-4650. (45) Ibidem, n° 4658-4680.

⁽⁴⁶⁾ Ibidem, nº 4681-4704.

⁽⁴⁷⁾ Cfr infra, p. 18, note 53.

⁽⁴⁸⁾ Cfr infra, p. 19, note 65.

⁽⁴⁹⁾ Le pays fut annexé à la France par la loi du 9 vendimaire an IV ou 1er octobre 1795.
(50) M. Bourguignon, Inventaire des archives de l'Assistance publique de Louvain (Cours pratique d'archivéconomie par J. Cuvelier), Tongres 1935, p. LXX.: G.J. Servranckx, op. cit., p. 111.

En ce qui concerne le Grand Béguinage de Louvain, il fut mis en vente le 11 thermidor an VI ou 29 juillet 1798 et évacué le 50 fructidor an VI ou 16 septembre de la même année par ordre de la Municipalité (°¹). Considéré comme dépendance de l'infirmerie devenue depuis l'Hospice de l'Infirmerie pour Vieilles Femmes (°²), il fut placé sous l'administration de la Commission des Hospices Civils déjà érigée à Louvain le 50 frimaire an V ou 26 décembre 1796 (°³). Par suite de l'autorisation de la municipalité en date du 28 nivôse an VII ou 17 janvier 1799, les six fondations existantes à Louvain pour secourir les vieilles femmes pauvres, furent réunies à l'hospice de l'infirmerie dans un local séparé de celui des béguines infirmes (°³4).

Il est à retenir, comme nous l'avons dit dans l'introduction, que le Grand Béguinage était essentiellement composé de trois organismes principaux, notamment l'église, la table du St-Esprit et l'infirmerie (°°), ainsi que de plusieurs fondations et couvents possédant leurs archives propres. Ces documents accumulés au cours des temps constituent un londs très important qui doit avoir été classé dès le début par institution respective. Ce qui appert par ex. des inscriptions ou initiales telles que K (Kercke) HG (Heilige Geest), INF (Infirmerie), etc., retrouvées au dos de la plupart des registres et des dossiers. Ces archives étaient conservées probablement dans un local dit Kerckecamer (°°) où le curé et les quatres supérieures ou hosmeesterssen avaient toujours les documents sous la main pour la défense ou le maintien des privilèges et des propriétés de la communauté. Pour ne citer qu'un exemple, considérons l'acte de vente d'une maison appartenant au St-Esprit dans lequel il est dit explicitement : aldus gedaen op de kerckecamer desen 19 juni 1711 (°1).

Un certain nombre de documents concernant l'infirmerie restèrent cependant conservés jusqu'à la fin du XVIII° siècle dans un colfre à la chambre à semences de cette institution (58). En 1798 elles furent remises avec celle du Grand Béguinage à l'administration des hospices civils (59), saul une partie importante déposée à la cure et à l'église jusqu'en 1927 (69).

⁽⁵¹⁾ M. Bourguignon, op. cit., p. LXX.

⁽⁵²⁾ Ibidem. pp. LXX, CX, 609-610.

⁽⁵⁵⁾ Ibidem, p. LXX; G.I. SERVRANCKX, op. cit., p. 112.

⁽⁵⁴⁾ M. BOURGUIGNON, op. cit., p. CX : G.J. SERVRANCKX, op. cit., pp. 116-120.

⁽⁵⁵⁾ Cfr supra, p. 15.

⁽⁵⁶⁾ A.G.R.B., A.P.L., nºs 5042, 5250. Une liste de 1816 à 1906, retrouvée dans les bureaux de la Commission d'Assistance Publique à Louvain, mentionnant les anciens noms des maisons et couvents, signale le Kerckecamer sous le n° 95, correspondant actuellement aux n°s 94 et 95.

⁽⁵⁷⁾ A.G.R.B., A.P.L., nº 4047.

⁽⁵⁸⁾ M. Bourguignon, op. cit., pp. LV-LVL

⁽⁵⁰⁾ Ibidem, p. CXXIX, A.G.R.B., A.P.L., nº 6050.

⁽⁶⁰⁾ Cfr infra, p. 22, note 68.

Par un arrêté du 25 décembre 1806, le Conseil Général d'Administration des Hospices civils et des Secours du deuxième Arrondissement du Département de la Dyle, créé en 1805 (*1), fut transformé. Subdivisé en quatre sections, il entra en fonction à Louvain le 1 janvier 1807 (*2). Depuis lors l'Hospice de l'Infirmerie et le Grand Béguinage lirent partie de la quatrième section, notamment celle des Hospices Civils de Louvain (63).

Sous le régime hollandais, le conseil général fut limité dans ses pouvoirs par un arrêté de la Députation des États de la province méridionale du Brabant en date du 5 octobre 1820, ordonnant que les conseils généraux des hospices et secours de Bruxelles, Louvain et Nivelles ne formeraient désormais plus que des commissions d'hospices et bureaux de bienfaisance pour les villes où ils étaient établis sous l'autorité immédiate des régences de Bruxelles, Louvain et Nivelles. La loi communale du 50 mars 1836 maintint les Commissions des hospices et des Bureaux de bienfaisance sous l'autorité des Conseils Communaux (64).

La loi du 27 novembre 1891 avait déjà promulgé que les autorités communales étaient tenues de donner les soins médicaux aux indigents de la commune. Celle du 10 mars 1925 réunissait définitivement les commissions des hospices civils et des secours établis sous le nom général de Commissions d'Assistance Publique relevant des collèges des bourguemestres et échevins (60).

En ce qui concerne les archives, on sait que lors de l'érection du Conseil Général du deuxième Arrondissement du Département de la Dyle en 1805 la plupart des anciens établissements charitables, e.a. l'hospice de l'infirmerie et le Grand Béguinage, avaient déjà remis leurs papiers à la Commission des Hospices civils ou au bureau particulier de bienfaisance ("). Le conseil général en confia la garde à son secrétaire-archiviste et des inventaires sommaires en furent dressés ("). Ces documents, en possession de l'Assistance publique de Louvain depuis 1925, furent déposés par la suite aux Archives Générales du Royaume, grâce aux démarches réitérées de J. Cuvelier, Archiviste Général. Le londs se rapportant à l'Hospice de l'Infirmerie et du Grand Béguinage comporte des documents jusqu'en 1855 environ. En 1927, la même personnalité obtint

(62) Ibidem, p. CXVI.; G.J. SERVRANCKX, op. cit., p. 15.

(64) Ibidem, op. cit., p. CXVII.: G.J. SERVRANCKX, op. cit., pp. 15-18.

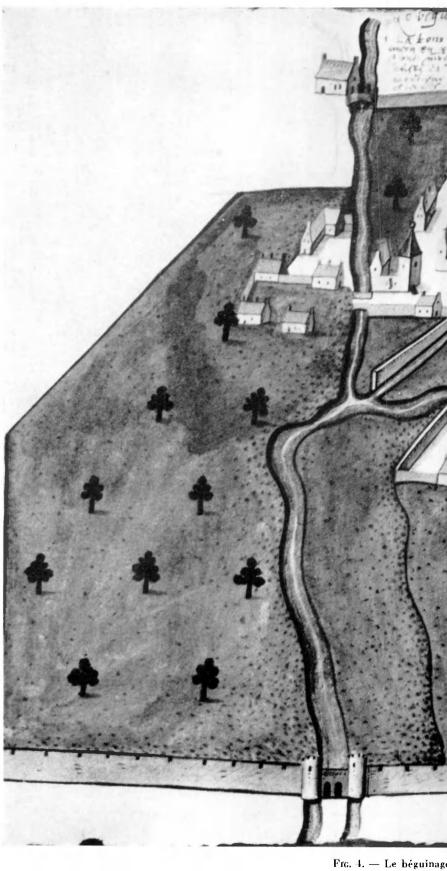
(66) Cfr supra, p. 18, note 59.

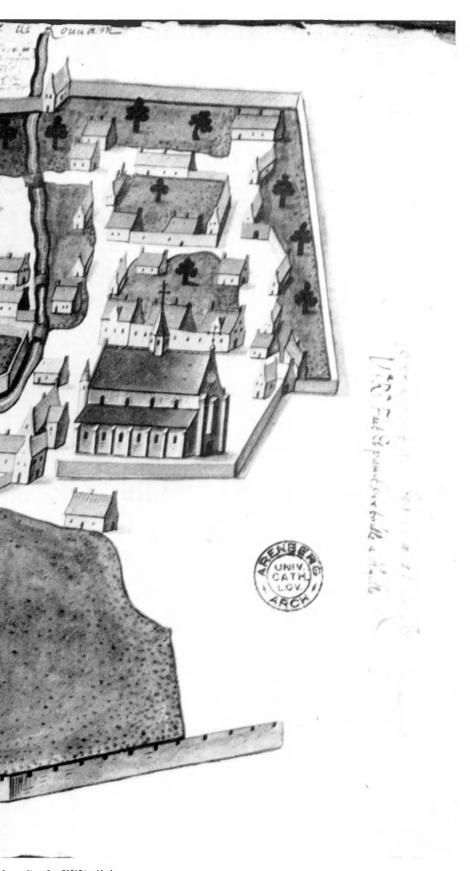
⁽⁶¹⁾ M. BOURGUIGNON, op. cit., pp. CXIV-CXVII: G.J. SERVRANCKX, op. cit., pp. 11-15.

⁽⁶³⁾ Ibidem, pp. CXVI-CXVII.: A.G.R.B., A.P.L., nos 6458-6462, 6460-6470, 6704-6712 (ces derniers dossiers se rapportent uniquement à l'hospice de l'infirmerie).

⁽⁶⁵⁾ J.M. Wilson, Wet tot regeling van de openbare onderstand van 10 maart 1925, (Provinciaal Bestuur van Antwerpen), Anvers, 1048, pp. 50, 4, art. 2.

⁽⁶⁷⁾ M. Bourguignon, op. cit., p. CXXIV.





ême fin du XVI° siècle.

de M. l'abbé van Nérum, curé du Grand Béguinage de Louvain, que les archives conservées jusqu'alors à la cure et à l'église (68) lussent réunies à celles remises aux Archives Générales du Royaume. Il confia le travail d'inventaire à M. Bourguignon, Cet inventaire est composé d'une importante introduction et de listes analytiques des divers registres et dossiers classés par institutions et sous rubriques (6). Pour être complet, signalons que quelques documents sont conservés aux Archives de la ville de Louvain (10), aux Archives Générales du Royaume dans le fonds « Archives Ecclésiastiques » (11) et à l'Archevêché de Malines-Bruxelles.

B. FONDS D'ARCHIVES DE L'INFIRMERIE

Avant retracé en grandes lignes les origines des archives du Grand Béguinage dans leur ensemble, retenons surtout celles qui furent essentielles pour la présente étude, notamment celles de l'infirmerie avec sa salle des malades, sa chapelle et ses dépendances. Ce fonds comporte deux grandes subdivisions : 1") La généralité, composée d'états de revenus. testaments, fondations, administrations des biens-fonds, titres de propriétés à Louvain et dans différentes localités avoisinantes, baux et procédures, cens et rentes dont le plus ancien document date de 1265 (72), contructions, réparations et loyers des maisons appartenant à l'infirmerie dans l'enceinte du Grand Béguinage (3). 20) Les comptes des recettes et dépenses conservés depuis 1580 jusqu'en 1707 (74), ainsi que les manuels ou staeten de 1465 à 1801 (1111). Ces derniers n'étaient en somme que des relevés succincts des comptes et servaient d'aide-mémoire. Il est cependant à noter qu'à certaines occasions ils mentionnent des postes parlois omis dans les comptes. Malheureusement les manuels des dépenses ne sont conservés qu'à partir de 1648.

Puisqu'il s'agit ici de constructions, restaurations ou réparations des bâtiments de l'inlirmerie proprement dite, il est un fait évident que les comptes étaient assurément les documents les plus intéressants. Examinons-les, dès lors, de près. L'infirmerie était administrée par deux supérieures ou Infirmerijmeestersen qui étaient tenues de soumettre régulièrement leur comptabilité aux quatre maîtresses ou hoffmeestersen du Grand

⁽⁶⁸⁾ Ibidem, p. CXXI. ; A.G.R.B., A.P.L., nºs 7120-7171. (69) M. Bourguiggor, op. cit., L'introduction de cet inventaire permit de recueillir des renseignements précieux sur l'histoire et la constitution des archives du Grand Béguinage; voir pp. XLI-LVI,

⁽⁷⁰⁾ J. Cuveller, Inventaire des archives de la ville de Louvain, T. II, Louvain, 1920, pp.162-167. (71) A. d'Hoop, Inventaire général des archives écclésiastiques du Brabant, Bruxelles, 1905-1929.
 (72) A.G.R.B., A.P.L., n°s 3476-3535, 3544-3856.

⁽⁷³⁾ Ibidem, n°s 3536-3543. (74) Ibidem, n°s 3857-3920.

⁽⁷⁵⁾ Ibidem., non 3921-1002.

Béguinage, réunies à cet effet sous la présidence du curé primaire (⁷⁶). Au surplus quatre auditeurs nommés par les échevins de la ville assistaient à l'audition et à la clôture des comptes (⁷⁷) conformément à l'ordonnace de Jean II, duc de Brabant, en date du 17 septembre 1506 et confirmée encore par Wenseslas et son épouse Jeanne le 24 décembre 1508 (⁷⁸).

Si l'année chronologique suivait le style de Pâques, l'année comptable commençait à la fête de St Jean-Baptiste, c'est-à-dire le 24 juin, et était clôturée l'année suivante à la même date. A partir de 1580 jusqu'en 1598, les comptes étaient rendus par année, de 1598 jusqu'en 1632, tous les deux ans, depuis cette année jusqu'en 1656 tous les quatre ans. A partir de 1656 ils variaient d'année en année. Jusqu'en 1550 ils étaient rendus par les deux supérieurs secondés dans leur tâche par un receveur ou « Rentmeester » particulier ("). A cette époque cette dernière fonction disparut mais les comptes étaient alors tenus par un clerc ("), remplacé aux XVII" siècle par le receveur général du Grand Béguinage (").

Dès le XV° siècle, les dépenses pour les réparations étaient plus ou moins notées sous rubriques. On peut les retrouver, dès lors, tout aussi bien sous celles des Dépenses extraordinaires que sous celles des Dépenses aux ouvriers ou autres encore (*2). Les restaurations et les constructions portaient parfois un en-tête bien déterminé, par ex. la restauration de la chapelle en 1424-1425 (Doc. 78) et la construction d'une nouvelle salle des malades en 1545-1546 (Doc. 68).

Comme quelques postes relatés par les comptes faisaient état de quittunces ou de spécifications, signalons en outre seize liasses rassemblant ces pièces justificatives depuis 1562 jusqu'en 1798 (83). Par acquit de conscience elles furent également étudiées, mais n'ont pu fournir aucune précision intéressante sur les travaux exécutés.

⁽⁷⁶⁾ Ibidem, n°° 5884, 1652-1656, f° 106 ; « ...bet, aen mijn Heer den pastoir van dezen hove voor het hooren vanden leste rekeninghe ».

⁽⁷⁷⁾ Ibidem, n°s 3876, 1614-1616, f° 117. Ce texte relate: « Aldus gehoort ende gesloeten den XXst octobris 1616 inde tegenwoordicheyt van vier auditeuren int sluyten van dese rekeninge»,

⁽⁷⁸⁾ G.J. SERVRANCKX, op. cit. p. 116; A.V.L. nº 1514 (orig. sur parchemin).

⁽⁷⁹⁾ G.J. Servranckx, op. cit., p. 116. Cet auteur fait mention d'une béguine économe et d'une sous économe mais les comptes ne renseignent cependant rien à ce sujet; A.G.R.B., A.P.L., nº 5857, 5506-5507, 5887 et suivants.

⁽⁸⁰⁾ A.G.R.B., A.P.L., n° 5868: on peut lire, par ex. dans le compte n° 5871, de 1587-1588, l° 22 v°: « ...Cornelis Cleet clerck van deze hove voer syn loen...van de manuale te scryvene... den selve voor de rekeninghe... ».

⁽⁸¹⁾ Ibidem, n° 2659, 5487, 3506, 5507, 3872. Ce dernier n°, compte de 1606-1608, I° 81 v°, fait mention de : « ... Charles van der Noot Rentmeester voir synen loon... voer de manualen te schryven voer het schrijven van dese rekeninge van twee jaren... ».

⁽⁸²⁾ Les anciens textes flamands relatent, c.a.: «Vuytgheef extraordinaris» et «Vuytgheef aen handtwerckers».

⁽⁸⁵⁾ Ibidem, nº 4005-4018.

Tenant compte que la chapelle de l'infirmerie faisant partie intégrante de la salle des malades, fut démolie en 1852-1853 (84) et que, par conséquent, la façade de cette même salle dut être nécessairement transformée, les archives contemporaines furent également étudiées, notamment celles de 1807 à 1854, se rapportant spécialement à l'infirmerie (85); malheureusement sans résultat.

Pour combler certaines lacunes, une partie des archives du Petit Béguinage de Louvain lurent également compulsées, notamment celles concernant la construction d'une nouvelle infirmerie en 1672 (*6) et les inventaires des meubles et ustensiles en 1676, 1725 et 1759 (*7), ce qui permit un regard d'ensemble par analogie.

En ce qui concerne l'organisation intérieure, nous eûmes aussi recours à des documents d'archives se rapportant à l'ensemble du Grand Béguinage, e.a. un projet de règlement général (88), le mémorial des événements survenus au Grand Béguinage de 1661 à 1751 (89), celui de 1692 à 1761 (90), et les statuts au XVI° siècle où ceux de l'infirmerie sont établis à part (91). En ce qui concerne plus spécialement la chapelle dans cette ordre d'idées, nous eûmes recours e.a. à certains dossiers contenant des listes et fondations des messes à célébrer, etc. (32).

C. ANNEXE

Extraits des textes d'archives

Suivent les extraits les plus significatifs des registres de comptabilité du londs de l'infirmerie, tels qu'annoncés précédemment (voir p. 22-25).

Parmi les nombreux postes notés, nous avons voulu retenir surtout ceux qui, se rapportant à la construction, aux changements ou aux réparations de l'infirmerie, étaient à même de dater, d'identifier ou de localiser les dillérents bâtiments ou locaux dont celle-ci était composée. Mis en rapport avec les nombreux travaux de louilles, ces textes permirent de tirer cer-

⁽⁸⁴⁾ G.J. SERVRANCKX, op. cit., p. 109.

⁽⁸⁵⁾ A.G.R.B., A.P.L., nº 6704.

⁽⁸⁶⁾ Ibidem, n° 4996.

⁽⁸⁷⁾ Ibidem, n° 4995.

⁽⁸⁸⁾ Ibidem, nº 2000.

⁽⁸⁹⁾ Ibidem, nº 2664.

⁽⁹⁰⁾ Ibidem, nº 2665.

⁽⁹¹⁾ Ibidem, nº 2658 (incomplet).

⁽⁹²⁾ Ibidem, nos 2723, 3045, 3491, 3492.

L'INFIRMERIE DU GRAND BEGUINAGE DE LOUVAIN

taines conclusions valables. Considérons primordialement la reconstruction de la chapelle et de la salle des malades en 1545-1546 (35) comme une véritable date-clé tant au point de vue du terminus « ad quem » qu'au point de vue du terminus « a quo ».

Nous faisons suivre des extraits de ces textes sous rubriques, chronologiquement établis et numérotés, avec un lexique se rapportant aux mots désignés par un astérisque.

a. Dépendances et services.

Doc.			A.G.R.B.	A.P.L.
N° 1.	1,415-1416	«van de herde (*) te makene in de cokene»	Nº 3859	f° 163
a .	1425-1424	«van ijseren rollene met II oighen (*) te maken daermede men putte souden uter Dylen met enen emmere inde cockene»	Nº 5860	f° 144 ⁷ °
3.		<pre>« van den ziekecockene (*) ende ons jouffr. camere ende te maken ende te stuetene (*) » «van plancken te saghene toter zieken- cocke » «van timmerene aende voorser, cocke- ne » «van berders ende brugghen te saghene tot ons joffr. camere » «van pleckene (*) aende voorser, ca-</pre>		fo 145 ^{xo}
4.	1.425-1.426	mere» «f nuwer doeren te maken tusschen die eetcamere ende die cockene»		f° 145 ^v °
5.	1437-1438	*dic gracht to rumono (*) onder der ziekecoken van uten Dyle tot aen die porte > *gemaectgront gote ende vout (*) om inde beemt to leggene voer de porte > *vanden gote te leggene >	N° 5861	f° 199
6.	1440-1441	«gewrocht (*) ende getymmert die twee nuwe baleken ende stylen (*) te leggen ende in te doene boven die suyvelca- mere (*) ende die spynders (*) ende van- den solder te gereyden (*) ende te leg- gen »		f° 298
7.	1445-1444	inder cokenen gepaveyt ende inder caescamere (*) »		f° 5.49*°
8.	1458-1459	«enc ijser voer een watergat gesla- gen»	Nº 5862	f° 165
9.	1.461-1.462	 gemetst inden firmerien aende waterschap (*) ende aenden heert inden cokene ende aenden muer van den eetcamer» gemetst aen de camere in die Dyle» inde firmerye II nyewe solders (*) ge- 	N° 5862	f° 226 f° 227

⁽⁹³⁾ Cfr infra, p. 29.

		leet ende nyewe graten (*) ghemaect» «gnecocht X bruggen (*)»		f° 251 ^{vo} f° 251 ^{vo}
		«geplect aende nyewen soldere inder infirmeryen» «gemetst ande bruggen vanden jouffr.		f° 251 vo
10.	1,163-1.464	camere» «gemetst aenden muer tusschen die		f° 271 vo
		camere en die wagepoerte»		f° 271 vo
11.	1472-1473	van II solders te leggene deenen boven de gasteamere (*) ende den andren boven den corensolder »	N" 5865	f° 42
12.	1476-1477	 gemetstaende zusteren heyme- licheyt (*) aende hoek voir de kockene opte Dyle ende joultr. camere totter Dyle » 		f° 129 ^v °
12his	1.180-1.481	«getimmert tusschen st jansmisse ende kermesse aende nuwe zustercamer »		f° 196
15.	1.484-1.485	« Reparacien van enen nuwen bornneputte (*) » (cuisine)		f° 508*°
		« to Wingellen gchaelt steene van en		f° 308 $^{\circ}$
		ne» «III vocten steens intronde (*) van den		f° 308°°
		cupe (*) »		6 308 vo
		gedeckt opten putte » voir den eemers te makene te binden met ijseren banden ende vanden ketenen metten rollenen te makene »		1° 308°°
14.	1495-1494	«vanden overslagne (*) opt Infirmery- meesterssencamere vanden vleeschspinden (*)te makene»	Nº 5864	f° 40°°
15.		calckacnt waterscap buyten den porte vanden zusterkokene den voorzien opte Dyle aan hare waterscape, ende oick aende groote kokene ende vanden waterscape te metsen»		f° 62
16.	1498-1499 	gemetst ende alle mueren versien tus- schen twe porte ende alomme ande kokene aende de Dyl»		l° 150*°
17,		«gewrocht ande groote gootsteen (*) die liecht inde kokene tot opte Dyle »		f° 150°°
18.	1501-1502	« van den zusterenkokene te schorene (*) daermede onder gemetst »		f° 217
19.	1518-1519	«Vuytgeven aen reparacien als aen- gaende den nieuwe nuise dat getimmert es dair de oude camer (*) vande infirmerie	Na	fo vo
		stont» « dat out huys af te breken ende een nieuwe huys van nieuwe eyckenhoute ge-	Nº 5805	o 140 vo
		tymmert gesaegt ende gerecht te levere» «van den soldere te leggen dueren vin-		f° 140 vo
		steren graten (*) te maken» «vanden selven huise te sullent scouren ende de onderslagen te metsene met oic		o 140 vo
		der nieuwenvouten te metsene» (Probablement la voute des caves).		f° 140°°
		aen witwerk (*) vanden vensteren van den ouden huise te ontdecken end		f° 140°°
		tnicuwe to docken» «aen ijseren geerde (*) in de venste-		f° 141
		ren»		f° 141

L'INFIRMERIE DU GRAND BEGUINAGE DE LOUVAIN

lo 60 co
f° 60°° f° 60°°
f° 60°° f° 60°°
f° 60°°
f° 61
f° 110°0
1° 588
l° 119 ^{vo}
ł° 50
to vo
l° 129 ^{vo}
9 265 ^{vo}
° 265 ^{ve} ° 265 ^{ve}
1° 30.1°°
Į₀ 201 ₀ ο
[° 25 ^{vo}
f" 51 vo
lo to _{co}
f° 75 vo
lº 74
f° 7.4 f° 7.4
fo 7.4
l" 74 74

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

37-	160.4-1606	«aen eyeke plancken ende pylen om de trappen te maecken ant waterschap»		l° 83*°
38.		«voer timmerhout om het waterschap te maecken int brouhuys (*) »		f° 83*°
59.	1606-1608	voir verscheyde werck in de spine (*) te maecken en de aen de wagenpoort (*) met sommige hout daertoe gelevert »		i" 8-"
40.	1608-1610	Caen de nieuw gevel te maecken aende Rekencumer (*) met timmerhout daertoe gelevert»	N° 5875	ł° 01
41.	1616-1618		N° 3877	f° 99-100
42.		 aen sestich hondert plavaye tichelen tot de voirser, camer blau ende royt» 	3-7.	f° 100
45-		« van drye deuren te schilderen met de ganck ende de trap»		10 101
44-	1620-162.4	maccken cene nieuwe bottelrie, hauthooge (*)cen nieuwe muer vanden camere tot in de kuecke, als oyek aen Dylcant langs hene de hooge als aen susterkuecke het decken van den huis het maccken van de kelder *	N° 5870 N° 5557	{° 125 ^{°0}
45.	1626-1628	«voer een raem met nieuwe blaede- ren (*) ende leden (*) tot die vensters inde scrijf∫camer (*)»	N° 3881	f° 91°°
46.	1640-1644	←muren te maecken aende Deylcant by de susterspleyne (*) » ←Xciiii voeten grauwensteennoch voor een hondert xiii 5 voetennoch aen xx3 voeten grauwerken al geomployeert synde totten voorser, muren »	Nº 5886	∫″ 159 ^v)
47-		 achtduysent vyllhondert ende vyltich careelsteen tot de voorser, muren tot die nieuwe put » 		
48.	1644-1648	aen xve kareelsteen totter muere van der beke onder meesterssencamer» Af'l voeten grauwensteen totter muere van het brouwhuys op de Dyle» aen drye duysent kareele steenen totte voorser, muere»		f° 137*°
49.		den plecker van d'witten de gasterye (*) kelder ende ganek *		l" 158**
50.	16.48-1652	voor cenen witten steen te snijden de datum gestelt inde nieuwe gevel van de scrijffcamer »	N° 3888	1° 123°°
51.		ccene ysere plate totter schauwe (*) der meesteressencamerende een schut- selken»		f° 126*°
52.		«voor het portael mette voordeure van de schrijfcamere »		f° 126*°
		«acn twee koperen schildekens op t selve portael »		f° 126*°
53-		1 schilderen de kenckene, schrijffcamer, meesteressencamer, gasterye »		
54.	1652-1656	«eenen steenen raem onde eenen dorpel aonde keucken »	N° 3889	f° 121
55-		twee duysent twee hondert clompen (*) voor de schouw inde keucken >		10 121

L'INFIRMERIE DU GRAND BEGUINAGE DE LOUVAIN

	-	« noch aen een duysent plavey steenen »		f° 121
56.		«aen xxxvi busselen eyeken latten om die gasterye te decken »		f° 121
57-	1661-1724	«item ande (ou « oude ») boeken van de keldercamer (*) » (Cette pièce était probablement la biblio- thèque de l'infirmerie ou du moins un dépôt de livres).	N° 5477 (dossier)	f° 4
58.	3/10/1668	«g gelasen te verlooten (*) zoo op ons camer inde bischop camere ende aende solderdeur »	N° 3971	f° 67
59.	1669	 opbouw van een nieuwe brouwerij en kelder, een kelderkamer en bakhuis (*) alsmede een keuken voor de zusters > Overgegeven den 15 maart 1672 > 	N° 3542 (dossier) N° 3893	f° 122
		Dans ce dernier poste il est question de « Keucken oft refter (*) van den Infir- merie »		
60.	21/8/ 1667	«den oppersten solder boven de schrijf- camer nief gebert (*) »	N° 3971	1° 62
61.	10/4/1668	«diversche wercken als om de camerkens van zusters »		f° 62
62.	1/5/1690	«voor het welve (*) van de gastery en den ganck» (Cette date se retrouve sur la dernière poutre du couloir, près de la salle des malades).	N° 5973	l° 76
65.	1716	int opbouwen van de nieuwe keucken, spin, twee klijn plaetskens daer neven begonst in april »	N° 5545 (dossier)	

b. Salle des malades.

64. 65.	1476-1477 1486-1487	gemetst acn tziekenhuis»vermetst aende Ziekezusterencame-ren»	Nº 3863	f° 129 ^v ° f° 354 ^v °
66.	1558-1539	<pre> </pre> <pre> <pre> </pre> <pre> <pre> </pre> <pre></pre></pre></pre>	Nº 5866	f° 157*° f° 157*° f° 157*°
67.	1539-1540	(Ce qui prouve que c'était une barrière en bois), «susteren beyaert ende al omme te versien »		f* 177**
		RECONSTRUCTION		
68.	15.45-15.46	«aenden nieuwe beyaert dewelck der zusterenhuys es»		l° 314
		Careelen (*)een hondertduysent ende xi ^m careelen » «van oude steenen oft fondeerzel » « Witsteen 15 roye ende II roye voeten		[° 514 [° 314
		orduuns» «van rabat, dorpelen, calumnen ende		ľ° 514
		waterlijsten (*), voetlijsten» « metsers albreken vande oude huise»		f° 314 f° 314

				_
		«Timmerlieden boven thout dat de Infir- merie gehouwen heeft op haer erve x		
		groote balcken»		
		(et plusieurs pièces de charpente)		f° 514
		herberden (*) ende aen doren ende		. ,
		aende vensters ende een groeten poor-		
		ten»		fo 314
		«scrijnboutenverbesicht es aen ven-		
		steren, doren ende aen xiii nieuwe coetsen		
		(*) »		f° 315
		«te leggenen II groote zolders »		f° 315
60.	1547-1548	« yserwerck…van xiiii vensters te sluytene		
09.	134,-1340	aen halsen (*), leden (*), gringels (*), clin-		
		cken (*) »		f° 315
				. ,.,
70.	1596-1597	«voor het maecken van die nieuwe rae-		f" 39
		men inde sieckencamer»		1 39
71.	1010-1012	voor een haute schutsel (*) tot het		
		sieckhuys»	Nº 3874	f° 103
72.	1616-1618	<van de<="" drie="" dueren="" met="" schilderen="" td="" te=""><td></td><td></td></van>		
		ganck ende trap»	N° 3877	f° 104
73.	1632-1636	«voor eenen balckinde sieckeca-		-
7 3.	1,	mer»	Nº 3884	l° 118
		voor twee nieuwe vensters inde sie-		
		ckencamer»		l° 118
		«aen het schutsel voorde sieckenca-		
		mer		f° 118
74.	1644-1648	voor het schilderen van het portael		
2-4-	144	vanden selven siececamer aen den		
	1	schoumantel (*) inde selve sieccamer »	Nº 3887	f° 143
75-	17/9/1667	«om de schouw op de keldercamer ende		4)
73.	1,7 9/ 1007	siecklus to decken»	Nº 3971	1º 61
76.	8/7/1672	«te witten het sieckenhuys »	N° 3971	[° 63 ^v
	1		N 397 I	1" 65
77.	21/3/1675	opbouwen van een nieuwe sieckhuys		
		boven het hout, calck en een deele careel		
		dwelck d'Infirmerie tevoren hadden alnoch	110 0	Co
		gedebourseert»	N° 3899	f° 135
	1675	«d'maecken van een bornput met een		
	1	screef (*) tot commoditeyt van tsieck- huvs»		10 _
	1	1 mays »		ł° 135

c. Chapelle.

78.	1424-1425	uuytghevene in gelde om de fermerie- capelle te makene»	Nº 5860	fo 197 vo
		<grauwe ghe-<br="" steene="" to="" wezemaele="">naelt»</grauwe>		fo 197**
		«van den schoren daermede de capelle men schoren souden»		f* 197**
		«van metsene aende voirser, capelle xiiii dagen»		
		«aende knapen xiiii dagen»		f° 198
		van yseren gheerden inde ghelazen vensteren»		f° 198
		«vanden ghelazen vensteren te herma-		
		ken» (suppose une restauration) «van steyne posten (*) inde ghelazen		f° 198
		vensteren»		l° 198
		«loeden plucke (*) vanden vloere inde		1 190
		capelle te makene ende te hoeghene (*)		
		>		f° 198

79.	1.426-1.427	«van deckene opte firmeriescapelle»		l° 292
80.	1.437-1.458	«een gat maecte inde muer vanden cap- pelle om Lvinsteren aldaer te hebben»	Nº 5861	f° 200
81.	1.430-1.440	«vanden wintweysere (*) te bermaken boven de capelle vander lirmerie »		f° 2.47
82.	1.481-1.482	«gedeckt met tieghele (*) aenden autaer te hoegenen (*) »		f° 298
		RECONSTRUCTION		
83.	15.45-15.46	(Voir postes de la construction d'une nou- velle salle des malades, exécutée en même temps que celle de la chapelle ; n° 68)		
		Mechelschen steen totter capellen witsteen vanden capellenvenstere met-	N° 5866	f° 31.1
		ten boghen (*) » «den steenhouwer vanden witsteen te		fo 31.4
		verhouwene» «van harnas (*) metten den posten ver-		f° 51.1
		besicht totten V vensteren, Inde nieuwe capelle Gobbertijnsche steen» (*) «iiii5 ^m scaelgien» (*) «voor xii nieuwe metalen pileeren (*) die staen sullen inde dore ende vore aende		fo 312 vo
		capellen wegende in alles tsamen iiii ^c lvi lib» «cen nicuwe seelle (*) dienen hangen sal in de nieuwe capelle vander Infirme-		iº 515vo
84.	1652-1656	ric> «xl voeten blauwen trapsteen voor de		to 212 to
04.	1032-1030	capelle» «dry honderdt xxv playacysteen inde	N° 3889	f° 121
		voirser, capelle» «voor lxxxix voeten plaveysteenen totte		f° 121
		voirscr. capelle»		f° 121
		« Item voor de capelle te schilderen »		f° 121

D. LEXIQUE

Backhuis, bachuys : boulangerie

bert, solderbert : couverture en bois sur laquelle on posait les ardoises ou les tui-

les.

beyaert : hospice (voir note 205). blacderen, blacren : volets de fenêtre.

bogen: arcs, archivoltes.

bornneputte, bornput : puit à eau potable.

bottelrie : cave a vin.

brouhuys, brouwhuis : brasscrie, bruggen : poutres transversales.

Caescamere : fromagerie.

calumnen: meneaux ou fenestrages.

camer, camere, kamer : peut signifier une chambre ou l'ensemble d'un bâti-

nent.

careelen, coreelen : briques.

cassyden : pavés. clincken : clinches.

clompen : grandes briques.

coctsen : couchettes, lits à plafond et ordinairement à rideaux,

cupe, cuype : cuve, partie supérieure d'un puits.

Fondeersel: fondation d'une bâtisse.

Ganck: couloir, corridor.

gasteamer, gastkamer : chambre des hôtes, gasterve : quartier d'hôtes, « hostellerie ».

gebert : charpente munie de bois avant d'y poser des ardoises ou des tuiles.

galsteen : pierres fermant un puits ou un égout, geerde : renforcement ou armature en fer des vitraux ou vitres dans les fenestrages ou mencaux et gousset fréquemment employé dans les charpentes pour relier deux pièces assemblées perpendiculaire-

gelasen verlooten : plomber les vitraux ou vitres, gerevden, bereiden : préparer.

gewrocht, wrochten : travailler.

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

gobertynsche steen : pierre de Gobertange.

gootsteen : couvercle d'un égoût.

graten : arêtes des voûtes romaines et romanes (voûte d'arête), charpentes.

grielle, gerielle ; grille, de ter ou de bois, fermant

un espace.

gringels : verrous

Halsen : charnières sur pivot. harnas, harnaschen : fenestrage. hauthooge, houthove : lour à bois.

herberden : lambris herde : cheminée. hoeghene : surélever.

heymelicheyt : privé ou latrines.

Intronde : en courbe

Keldercamer, kelderkamer : pièce surmontant une cave (entresol).

Leden : charnières et pentures. loeden, loden plucke : pavement lié avec du plomb.

Metalen pileeren : barres de fer verticales servant parfois à un grillage.

Oighen, ooghen : anneau. overslaghe : amorces.

Pavayen : carreler.

pleckene : crépir ou platonner.

puetsele : prise d'eau, puits à eau potable.

putageput : puits à cau potable.

pryvate : privé, latrines,

Refter : réfectoire.

rekencamer : chambre des comptes où la comptabilité était tenue.

rumene : nettover.

Schauwe, schouwe : cheminée. scalgien, schalien : ardoises,

schorene, schoren, scouren : renforcer, soutenir, schoumantel, schouwmantel : manteau de cheminéc

scryfcamer, scryffcamer : secrétariat.

schutsel claison

screef : espèce de grille dans les égouts ou puits d'eau potable.

scelle, seel, zeel : corde, solders, zolders : greniers.

spine, spin : chambre de provision ou local où l'on distribuait le manger aux pauvres,

stevneporten : montants en pierre dans les fenes trades

stueten : consolider, soutenir.

stylen : montants.

susterspleyne : jardin intérieur des sœurs.

suvvelcamere : laiterie. spynders : chevrons

Tieghele, tichele: carrelages ou tuiles pour les toits

Vleeschspinden : chambre à provision pour la viande.

voetlysten: soubassements, plinthes

vout. vouten : voûtes.

Wagenpoort : porte cochère.

waterlijsten : larmiers.

waterputtinge : prise d'eau, puits à eau potable. waterschap : tout ce qui comporte les prises d'eau ou les écoulements. Installation

hydraulique en général.

welve : voûte

witsteen: pierre blanche non taillée, abstraction

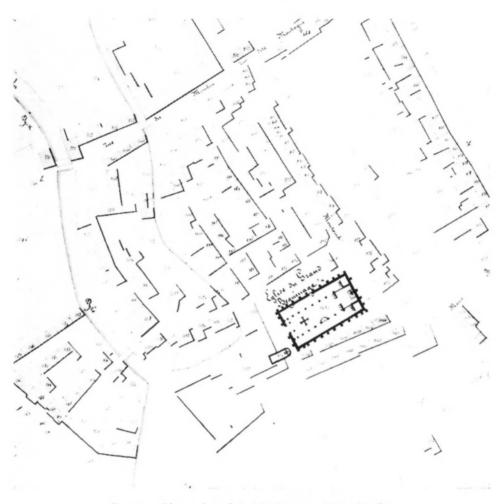
d'espèces.

witwerk : pierre blanche taillée, abstraction d'es-

pèces.

wintweyser, wintwyser; girouette,

Ziekeroekene, sierkeroekene : ruisine des malades.



Fro. 5. — Plan cadastral du béguinage en 1813 (détail).

(Louvain, Archives communales).

5. SOURCES ICONOGRAPHIQUES

En ce qui concerne l'infirmerie, les documents iconographiques sont d'une extrême rareté. Cela est peut-être dû au fait que cette institution forma jusqu'en 1797 une entité entièrement close et n'était, par conséquent, accessible qu'à un petit nombre de personnes de l'extérieur (""). Au XIX siècle, où cette clôture sévère était cependant supprimée, la rareté de documents iconographiques résulte vraisemblablement d'un simple manque d'intérêt de la part des artistes de l'époque.

⁽⁹³⁾ Cfr. infra, pp. 136-138.

Quoi qu'il en soit, des recherches réitérées à la Bibliothèque Royale à Bruxelles (Cabinet des Estampes et Section des Manuscrits) restèrent sans le moindre résultat. Des recherches effectuées aux archives du Château d'Arenberg à Héverlée ne permirent de trouver qu'une seule pièce valable, notamment un dessin à la plume, rehaussé de peinture à l'eau, datant de vers 1598 et représentant une vue d'ensemble du Grand Béguinage ou l'infirmerie et sa chapelle sont plutôt esquissées (34) (lig. 4). Le chevet de la chapelle y figure tout plat, tandis que grâce aux fouilles sa forme réelle et probablement originale put être retrouvée, avec un chevet à trois pans (35).

Des investigations aux Archives de la ville de Louvain ne purent lournir qu'un plan cadastral de 1815 où l'infirmerie et la chapelle sont bien indiquées (sect. 1054; voir fig. 5). Des recherches dans le fonds iconographique du Musée Communal de la même ville restèrent également sans résultat. Monsieur J. Crab, Conservateur du Musée, signala cependant l'existence de deux dessins à la plume de la main de E. Van Even laisant, du reste, partie du fonds susmentionné. L'une représente le lavoir ou buanderie de l'infirmerie, et l'autre la façade principale de la salle des malades avec la chapelle y attenante avant sa démolition en 1852-1855.

Ces deux documents iconographiques importants sont malheureusement égarés pour l'instant. Ils auraient cependant été d'un intérêt appréciable pour la présente étude et seraient par la suite d'une utilité capitale pour les travaux de restauration de l'infirmerie.

R.V.T.

(Voor de samenvatting, zie verder blz. 155).

(95) Voir fig. 28.

⁽⁹⁴⁾ A.C.H., Inv. F. 282, rº 17 (10).

CHAPITRE II

ARCHEOLOGIE

Corsqu'elle s'ouvrit devant nous. l'infirmerie déserte offrait un cadre d'une complexité rare et à l'abandon. Elle groupait plusieurs bâtiments imbriqués les uns dans les autres, divisés et redivisés au cours des temps en dépit de leur distribution primitive. Elle formait un véritable « puzzle » dont l'image cût été brouillée comme à plaisir et d'autant plus incommode à saisir qu'elle superposait divers contours.

Au fil des semaines, les pièces du puzzle s'emboîtèrent peu à peu. L'image réapparut et se dessina petit à petit, tantôt ci tantôt là, un jour en haut et le suivant sous terre. Elle se livrait difficilement, révélant tout à coup un élément-clé, lachant parlois un détail typique, découvrant subitement une ligne fondamentale.

Sans doute des pièces manquent-elles encore. Certaines sont perdues à jamais, d'autres fort altérées. Les unes et les autres laissent des lacunes qu'il serait vain de vouloir combler jusqu'à la dernière. Au vrai, de futures découvertes ne risquent pourtant guère de modifier sensiblement les résultats touchant les parties qui ont fait l'objet des fouilles (fig. 6).

La problématique consistait à retrouver un état déterminé, le plus instructif pour le restaurateur, en l'occurence celui que les archives fixaient au milieu du XVI^e siècle (⁹⁶). Et à partir de là, à classer les travaux antécédents et postérieurs.

Le dépouillement des textes avait déjà permis d'en préciser une bonne part. Les fouilles et l'analyse monumentale conjuguées ont fourni le reste.

Les pages suivantes ne transcrivent pas le détail volumineux de tout ce matériel archéologique (**). Elles donnent une synthèse où le particulier ne trouve place que s'il est caractéristique, important ou décisif sur le plan architectural, historique ou humain, et où les illustrations résultent d'un

⁽⁹⁶⁾ Ci-devant, p. 25.

⁽⁹⁷⁾ Les notes manuscrites, le journal des fouilles, les relevés et les photos, le tout remplissant deux grosses chemises, sont déposées au bureau d'études du Grand Béguinage, à la disposition de chacun. Le lecteur n'en trouvera ici que le résumé.

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

Fig. 6. - Situation actuelle et plan d'assemblage des tranchées,

choix exigeant et remplacent les descriptions indigestes (³⁸). Elles ont cherché à visualiser l'infirmerie au tournant du moyen âge, dans ses composantes essentielles. Elles voudraient aussi, à travers la restitution archéologique, aider à y faire revivre des gens, concrètement, sans prétendre évidemment à une histoire générale de l'hospitalisation ni à celle de l'intégralité du béguinage.

1. COMPTE-RENDU DES FOUILLES.

L'infirmerie est assise sur un sol composé en majeure partie de terres limoneuses d'alluvion et de sable, avec de nombreuses pierres volantes dans la partie occidentale (enquête géologique de 1964). Elle est limitée au sud par un terrain spongieux et de culture, et au nord par le petit bras courbe de la Dyle : source notoire d'humidité et d'innondations chroniques, danger constant pour les murailles qui baignent dans l'eau, lacteur d'altération des couches du sous-sol où des tassements, des déversements et d'éventuels mélanges par osmose ont pu se produire à des degrés divers.

Les fouilles se sont échelonnées sur plusieurs mois, intensives surtout de décembre 1965 à mai 1966, selon les disponibilités et avec une main d'œuvre réduite (lig. 6).

Leur but était double : sonder le sol alin d'en exhumer les fondations oubliées et d'en déceler les laiblesses organiques ; compléter et accroître les renseignements obtenus par la documentation archivistique et monumentale. Elles intéressaient de la sorte l'archéologue et le restaurateur (99).

A ces objectifs pourtant, des obstacles matériels et des inconvénients méthodologiques se sont présentés. Parmi les premiers, relevons que le terrain était gorgé d'eau en hiver et que la nappe fréatique peu profonde oscillait régulièrement avec le flot de la rivière et envahissait les tranchées les plus basses. Ajoutons que la stabilité des parois devait être garantie et certains murs étançonnés ; d'où les « repentirs » et quelques lacunes.

Parmi les seconds, l'absence a priori de fil conducteur et de schématype de référence rendaient une marche logique impossible. Que de surprises! L'usage multiséculaire d'un complexe humain dont les besoins et les services s'étaient renouvelés, accentuait la difficulté.

⁽⁹⁸⁾ Presque toutes les photographies ont été réalisées par P. Stuyven, attaché à l'Institut supérieur d'Archéologie et d'histoire de l'art de l'Université de Louvain, Les plans et coupes de l'état actuel sont dùs à W. Vandeput et W. Kellens, dessinateurs du bureau de restauration du Grand Béguinage.

⁽⁹⁹⁾ P. ex.: caves à réutiliser (T. IV et T. VI); rupture des hondations (T. V, 3 et T. VI, crevasses multiples); infiltration des eaux (spécialement en T. VII où devrait passer la canalisation du calorifère): solidité des chaînages enfouis; économie antérieure des bâtiments; etc.

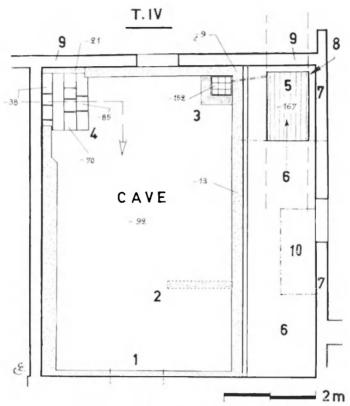


Fig. 7. — Fouilles, Plan de la tranchée IV.



Fig 8. — Tranchée IV. Escaliers et pavements de la cave.

L'INFIRMERIE DU GRAND BEGUINAGE DE LOUVAIN

En outre et contre toute attente, les fouilles n'ont sorti que peu d'objets révélateurs, à part des tessons de poteries fort instructifs (100).

DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRANCHEES

L'ensemble des données stratigraphiques sûres est repris à la lig. 47. Le niveau o, celui du couloir ou « ganck » (T.I.), est partout le même à 1-2 cm près en raison de l'étendue et du fractionnement de l'édifice.

TRANCHEE I.

Simple sondage en vue d'une première coupe de terrain N.-S. dans le grand couloir (« ganck »). Des niveaux d'occupation sont apparus : le premier (A) à —16/—17 avec quelques charbons de bois, sur sable et argile, au niveau de la dernière marche de l'escalier 8 de T.II-VI ; le second (B) à —53/—35, marqué par une couche de bois brûlé, sur argile mêlée de sable verdâtre ; le troisième (C), sous une tranche de déblais. à —65/—70 et de même nature. Depuis —80, le sol était de sable humide parsemé de gravillons et de poches de glaise pure.

TRANCHEE II.

Voir la T.VI qui l'a englobée.

TRANCHEE III.

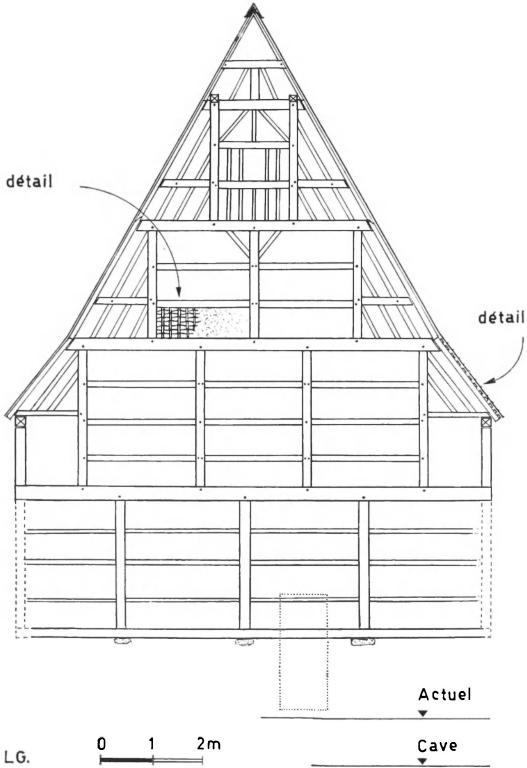
Trouvaille d'un muret est-ouest de trois assises de briques (25 x 12 x 5,5 cm) posant sur la terre remuée vers — 50, et plus ou moins lié vers le nord à un refent similaire d'une seule assise. Soit une marche ou son soubassement, tardif en tout cas.

Découverte de la marche supérieure de l'escalier 4 de T.IV.

TRANCHEE IV (lig. 7).

Mise au jour d'une cave de 25 m². Ses parois étaient couvertes d'un enduit gris foncé. Son dallage à -92, en larges dalles de pierre blanche, cachait un pavement de briques (17.5 x 7.5 x 3) posées en épi à -100/-106. Dans le coin N.-O., cinq marches en pierre bleue 4 donnaient accès à une porte (lig. 8). Dans l'angle opposé un puisard 3, lermé par neuf carreaux rouges (13 x 13 cm), communiquait avec la canalisation 5 et montait initialement contre les murs jusqu'en -21 au N. et -27 à l'E. Dans la paroi sud un soupirail 1 a été condamné jadis ; son linteau de bois était à + 90. Perpendiculairement au mur oriental s'appuyait un muret 2, léger et court, disparu.

⁽¹⁰⁰⁾ Un chapitre spécial leur lut consacré par un spécialiste, p. 78 sv.



Fic 9. — Elévation du pignon en colombage au-dessus du mur 7 de la tranchée IV. Face occidentale. Avant 1545.

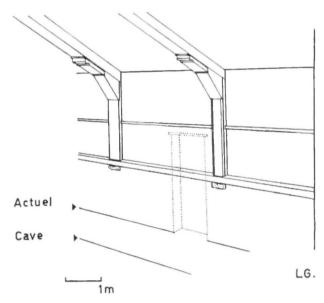


Fig 10. — Tranchée IV. Elévation de la paroi septentrionale de la cave. Etat actuel.

La cave était voûtée d'un berceau en briques nord-sud dont les arrachements subsistent à ± 99 au-dessus du soupirail. Plus haut, un bâtiment en colombage clôturait la grande salle des malades : sa lace orientale 7 est presque intégralement conservée (lig. 9). Cette face fut percée tardivement d'une porte et doublée assez tôt d'un mur d'une demi-brique masquant le revers du colombage. Une cheminée 9, la seconde chronologiquement, y fut adossée après 1690 (161) ; le conduit de fumée est donné par les découpes épargnées après coup dans les planchers des étages.

A noter que le mur 7 avec sa doublure n'est pas lié au long du mur sud de la salle des malades (T. VII), mais qu'il se prolongeait à l'extérieur derrière lui (voir T. IX).

La cave était bordée à l'est par l'embranchement principal du système d'égout (5), le « waterschap » des textes, qui fut récemment protégé à cet endroit par une dalle de ciment 6, armée de grilles en fer de remploi.

TRANCHEE V (fig. 11).

Elle se caractérise par un enchevêtrement de murs qui se croisent et se superposent en fonction de niveaux rapprochés et dès lors malaisés à authentifier, et en fonction de liaisons parfois fort lâches (102).

⁽¹⁰¹⁾ Voir plus loin, p. 120.

⁽¹⁰²⁾ Le plan de cette tranchée (fig. 11) a été dessiné d'après les niveaux d'allleurement des substructions, seuls repères à peu près clairs.

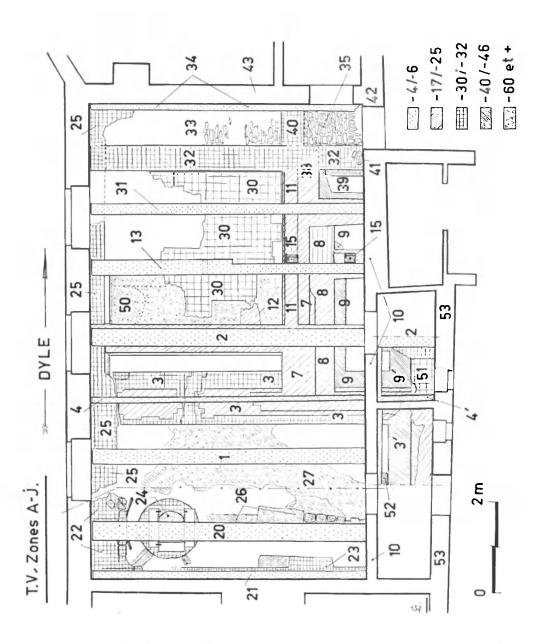


Fig 11. — Fouilles, Plan par niveaux de la tranchée V.



Fro. 12. — Tranchée V. Vue partielle vers le sud. Au fond, le mur 10 ; au centre, le mur 3 sectionné pour une vérification.

Sous le niveau actuel (+ 10) se plaçait d'abord un plancher dont les solives étaient portées par les murets 21, 20, 1, 4, 2 (section surélevée). 13, 31 et 34 ; leur arête supérieure grossièrement égalisée par des ardoises et des carreaux de remploi noyés dans le ciment, se situait à -4/-6. Les

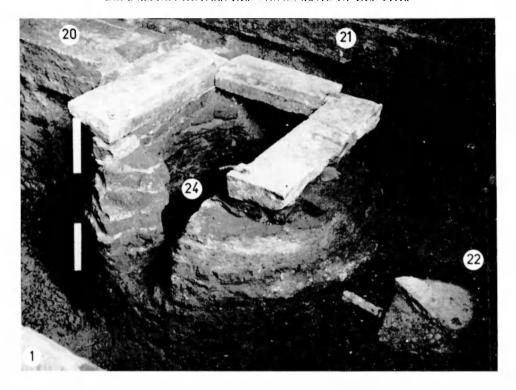


Fig. 13. - Tranchée V. Le puits vu du nord-est

murets avaient été montés sur du remblayage ou sur d'anciennes substructions (lig. 14). Ils devaient atteindre 53 contre le couloir, en passant sous le mur 10 intercalé après l'aménagement moderne de la zone J en sanitaires.

Plus bas, le sous-sol peut se diviser de part et d'autre du mur 3. Celuici, tout en briques (25 x 12,5 x 5.5 cm) tenues par un mortier grisâtre fort dur, est épais de 1,20 m et s'enfonçait au-delà de — 140. Il faisait partie avec les murs 3', 9', 53 et 25 (base de 1,05 m de larg.) d'un solide radier sousjacent qui s'élevait en moyenne jusque —30. Le radier était selon toute apparence destiné à la création d'une armature souterraine capable de résister aux pressions de la Dyle. A telle enseigne d'ailleurs que le mur 3, malgré sa robustesse, s'est rompu à son point de jonction avec le ressaut 25 sous l'effet des eaux (fig. 16). Sans doute le radier se prolongeait-il initialement jusqu'au mur 38 et, mais c'est fort douteux, jusqu'au moignon 23 à l'ouest bien qu'aucune trace d'arrachement du mur 3 ne l'indique.

La portion occidentale de T.V. (zones D et F) a été relativement peu bouleversée en profondeur. Sous le mur 1, assis vers -28 sur une assise

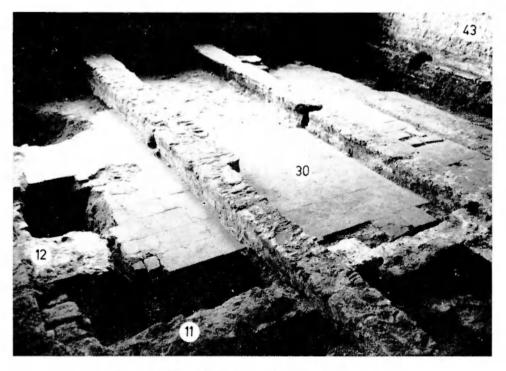


Fig. 11. — Tranchée V. Le carrelage 30 vu du sud-ouest.

de briques calcinées (105), passait un blocage informe, compact et défoncé (27), de pierres brutes et de déchets de briques mélangés de terres et d'un mortier clair et friable. Il rejoignait la fondation 26 en — 110/ — 120. On ne peut exclure qu'il se soit agi de l'assiette du bâtiment dressé sur un sol instable et mou, à côté de la rivière.

La fondation 26. sous le muret 20. ne comprenait plus que quelques assises de briques (25 x 12.5 x 6 cm) ou de pierres ferrugineuses entre —78 et — 120 environ. Elle se poursuivait au N. en —150 vers le puits. Peut-être devait-elle à l'origine se joindre au mur 3, mais c'est des moins probable, et se lier au massif en briques 23. Ce massif est coupé vers l'est pour un motif inconnu ; il se prolonge au nord vers 22 dont il est séparé par le puits 24.

Le puits (fig. 15), en briques, était assez parfaitement circulaire (diamintér, du fond : 0,86 m). Ses parois internes (prof. minimum : —190) se

⁽¹⁰⁵⁾ Sur 165-170 cm depuis le mur 10 : idem, sur 190 cm, contre la tranche supérieure du mur 5 : idem sous le mur 10 et à côté jusqu'au muret 31, voire 39. Des restes d'un pavement 52 de briques léchées par le feu subsistent aussi à -25 dans la zone f, au sud.

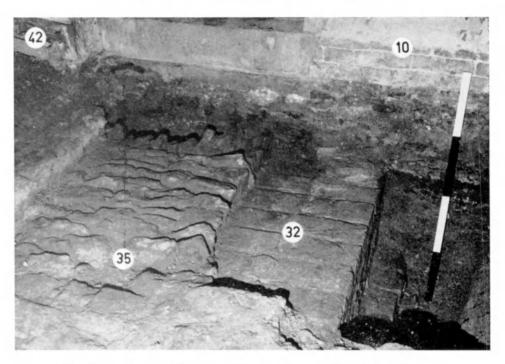


Fig. 15. - Tranchée V. Le trottoir partiellement exhumé. Vue du nord.

terminaient par quatre assises en ruche qui retrécissaient l'orifice supérieur à 0.55 m de diamètre. Trois des quatres pierres de Gobertange, avec leurs tenons en plomb, lormaient encore la margelle sise à — 19. C'était une source d'eau potable : le puits laisait vase communiquant avec la Dyle dont les eaux impures étaient clariliées par l'infiltration à travers les couches de sable (104). Un trop plein à 0.64 m sous la margelle évacuait l'excédent.

Le puits actuel en a peut-être remplacé un plus ancien. Il parait en tout cas avoir entraîné la suppression d'une sorte d'égoût dans le ressaut 22. Ce dernier est aujourd'hui un massif de pierres brunes et blanches sans parement ni régularité d'appareil, attaché au mur nord. Au revers de celui-ci, sur la Dyle, s'inscrivent à son endroit deux linteaux qui encadraient un orifice ancien. Après sa désaffectation, le massif 22 a probablement été sectionné, puis maintenu par un lourd ancrage croisé dont le nœud

⁽¹⁰⁴⁾ Les eaux de la Dyle n'étaient pas autrefois polluées par les déchets chimiques et autres qu'y déversent présentement les usines établies plus ou moins récemment sur son cours depuis Wayre en amont. Précisons qu'à l'époque qui nous occupe, l'égoût principal (T. V. n° 50) et les latrines (sur T. V. à l'endroit de l'angle N.-E. actuel de la maison) se plaçaient en aval par rapport au puits 24.



Fra. 16. -- Tranchée V. Détail de la rupture du mur 3. Vue de l'ouest.

se place à —80 et qui a ployé sous des effets mécaniques semblables à ceux qui ont brisé le mur 3.

A l'est de ce dernier, certains éléments retiennent surtout l'attention. Le mur 2, continu seulement en surface, était plus ou moins lié au retour oriental du radier qui juxtaposait les n° 7, 8 et 9, vestiges remaniés et surhaussés du grand damier de base. Le retour se prolongeait à l'est, en particulier par les murs 8, 11 et 38 avec leurs ressauts, les deux derniers murs rejoignant au bout de T.V une solide fondation perpendiculaire 32.

La superficie de 17 m² comprise entre les murs 2, 11 et 32, devait occuper jadis celle d'une salle dont le pavement 30 en carreaux rouges (19 x 19 cm) est conservé en majeure partie à - 52 (fig. 14).

La fondation 32 arasée et accrochée sous terre au ressaut 25, marquait autrefois un mur de façade, — on y reviendra, — que longeait une ruelle

ou un trottoir 35. Composé de pavés irréguliers damés sur la terre à —51/—32, il s'apparentait directement aux rues anciennes du restant du béguinage. Il courait sur les zones 33 et 35, enjambait 40, s'arrêtait devant l'angle 42 de la salle des malades (où se trouvait peut-être une porte : seuil ?) et, après un coude, se dirigeait au-delà du mur 43 vers la petite cour actuelle (lig. 15). Le mur 43 n était d'ailleurs pas lié au mur 10 ni à l'angle 42; le ressaut 25, dans le coin N.-E. de T.V, avait été repris, pour le rejoindre sous 34.

Une pièce contiguë, rectangulaire, s'inscrivait probablement au sud du carrelage 30, en passant sous le mur 10. Ce qui expliquerait les charpentes « in situ » à hauteur du mur 53, le retour 9' du radier et le dallage rouge 51 (16 x 16 cm) exhumé à —31.

Deux détails encore pour cette tranchée. Le mur 2 était construit sur les reins de la voûte (à —87) du grand collecteur d'égoût 50 qui venait en ligne droite du sud (voir T.IV, 5) et se jetait ici dans la rivière. A noter que l'extrados fut creusé ou abaissé volontairement contre le ressaut 25 et que l'égoût parait bien avoir été après coup percé, ou agrandi, dans le ressaut auquel sa voûte n'est du reste pas liée.

Au mur 13, récent, s'adossaient deux pierres blanches de remploi 15, distantes de 102 cm, en provenance d'un meneau ou d'un piédroit, troué d'un gond dans celle du nord. Elles gardaient les traces d'un enduit blanc rosé sur les faces cachées. Elles furent placées là intentionnellement, avec mortier, éventuellement comme bases des montants d'une porte ou d'une cheminée tardive, contemporaine au moins par son niveau du plancher le plus récent sous le dallage moderne.

TRANCHEE VI (fig. 17).

Cette tranchée englobant la T. Il couvre l'extrémité d'une demeure en colombage divisée plus tard par le mur 3. Au dehors en effet, côté nord, les vestiges d'un vieux colombage restent pris sous l'actuelle corniche, dans la maçonnerie postérieure, jusqu'à l'angle N.O. de T. VI; au dedans, la poutraison du plafond et les éléments du colombage du couloir subsistent jusqu'à hauteur du mur 3 de T.V; aux étages, la charpente a été posée d'une venue, mais n'est point uniforme. La bâtisse en colombage surmontait la cave de T.VI et se prolongeait initialement dans la T.V, vraisemblablement jusqu'au mur 3, comme on le verra à divers indices.

La cave était voûtée d'un berceau en briques nord-sud. L'extrados reste marqué à \pm 91 sur la paroi méridionale (lig. 19). Plus haut, un sol est inscrit à \pm 106/107 à l'est et au sud. Une baie encadrée de pierres de Gobertange, est venue trouer le mur oriental vers T.V à \pm 205, à gauche de 15.

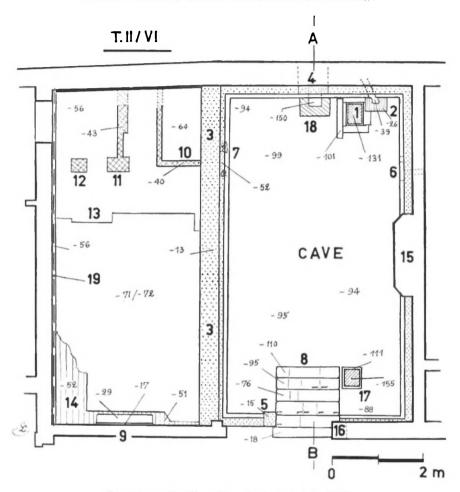
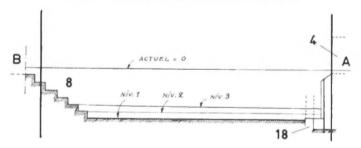
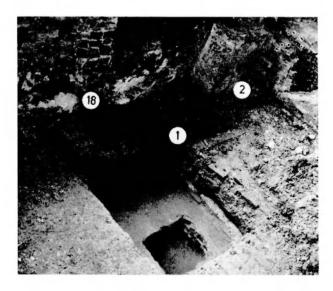


Fig. 17. - Fouilles, Plan de la tranchée II-VI.



Le premier niveau intérieur (état 1) de la cave se situait à -125/-126, en carreaux rouges (14 x 14 cm), sur une espèce de « hourdis » très dur en briques, épais d'une vingtaine de cm et sous lequel l'eau stagne.

Un escalier 8 descendait au sud du « ganck » : les deux dernières marches étaient en Gobertange, les quatre suivantes en pierre bleue ;



Frg. 18. — Tranchée VI. Angle nord-est, après le sondage des murs.

toutes reposaient sur un lit de briques minces. Une porte dont le chambranle et le linteau s'imbriquaient dans une poutre verticale 16 du colombage, fermait l'entrée (autre piédroit : 5).

En face, une colonne maçonnée 18, haut de 70 cm, en pierres blanches soigneusement appareillées était liée au mur nord (fig. 18); elle s'enfonçait en — 150 environ et servait sans doute de vase d'expansion à la nappe aquifère qui, hier comme aujourd'hui, montait et descendait avec le flot de la rivière. Elle était surplombée par un soupirail 14 en glacis.

La colonne 18 fut arasée et colmatée lors du surhaussement du dallage (état 2). Un pavement de briques (25 x 11.5 x 5.5 cm) sur sable et terre fut posé à — 111, recouvrant du même coup la dernière marche de 8. Un puisard 17 fut ménagé à côté d'elle : il était entouré de briquettes rouges et noires (15 x 7 x 5.5 cm) et atteignait la cote de —155.

Il disparut à son tour, avec la cinquième marche, quand le sol lut relevé vers — 90 (état 5) (lig. 19). Le bas du soupirail 4 lut obturé et les murs doublés intérieurement d'un ressaut (notamment 6 et 7), peint d'un enduit gris bleuté, qui supportait la voûte et confortait les parois que les innondations attaquaient dangereusement.

Le dernier niveau était constitué de briques avec mortier gris généreux et résistant, pareil à du béton. Il était incliné vers le nord, mais bombé car deux rigoles parallèles, à 1.10 m l'une de l'autre, menaient l'eau vers un collecteur 1 peu profond (— 151) et sans vidange. L'eau pouvait y être

L'INFIRMERIE DU GRAND BEGUINAGE DE LOUVAIN



Fra. 19. — Tranchée VI, L'escalier, les trois dallages et le cintre de la voûte à gauche.

puisée et déversée dans une colonne 2 jointive au ressaut et, de là, par un méchant orifice du mur dans la Dyle (105).

La cave fut supprimée au XVIIIe siècle comme l'indique la cheminée 15 dont l'empiettement s'appuie sur un blocage compact qui n'entame pas le niveau 3. Elle fut comblée avec les déblais de la voûte. Le souspavement de la nouvelle salle fut établi au niveau 0, par dessus la dernière marche de l'escalier.

La moitié occidentale de T.VI n'était pas cavée, au moins de la même laçon. Nulle trace de voûte ici, mais celle d'une haute marche d'entrée 9 correspondant à peu près au niveau supérieur de T.I. La salle a dû servir d'entrepôt ou de remise : des casiers à bouteilles ou à fûts, marqués par les murets ou leur traces négatives 10. 11 et 12, s'y trouvaient au-dessus du pavement de pierre blanche 13.

Dans une gaine de béton plaquée au bas du mur ouest, un ancrage métallique dépareillé 19, tendu entre les parois nord et sud, témoigne à

⁽¹⁰⁵⁾ Un même procédé de vidange a été rencontré au n° 3 de T. IV, avant sa modification en simple avaloir.



Fig. 21. — Tranchée VII. Vue générale de l'ouest, en cours de travaux.

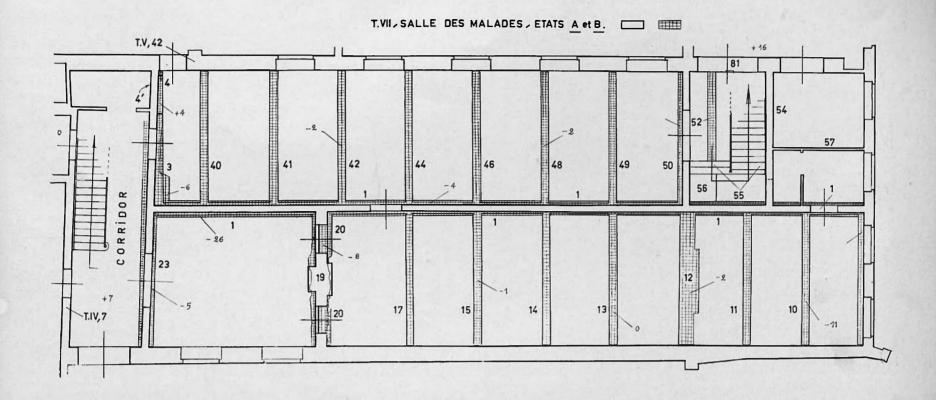
nouveau des efforts déployés de tout temps pour éviter le déversement des murailles rongées par la Dyle.

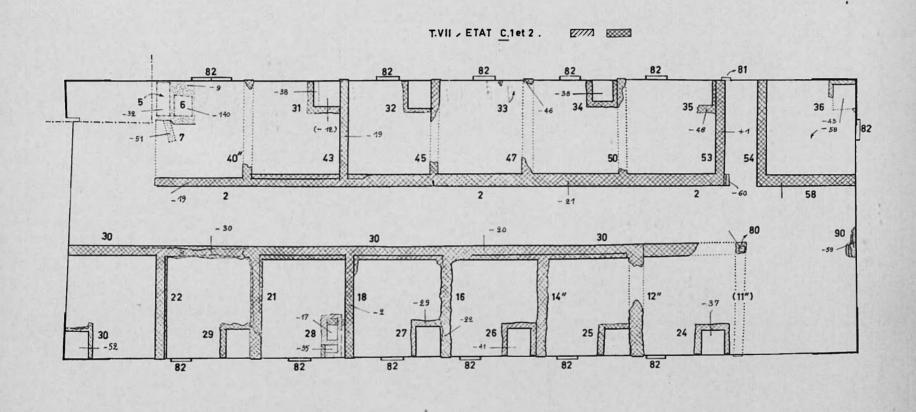
TRANCHEE VII (fig. 20 H.t.)

Vaste excavation menée sur toute la superficie de l'ancienne salle des malades (lig. 21), dans l'ordre de numérotation des zones et poussée en profondeur suivant des cotes variables (coups de sonde). Sa description est résumée par états chronologiques successifs. Elle ne s'attarde pas aux détails de l'état actuel (XIXe s.) dont la lig. 20/A donne le plan terrier, ni aux caractères de la bâtisse « in situ » qui est traitée plus bas. Sauf indication contraire, tous les murs sont en briques. Le format de celle-ci n'est pas constant ; leur coloration non plus. Il s'est avéré que le format n'avait pas subi l'évolution chronologique qu'on lui prête parfois : il change, s'allonge et se raccourcit sans typologie rigoureuse. Au surplus, il faut tabler avec les remplois.

La salle actuelle décrit un rectangle à peu près équilatéral de 26.50 sur 9,50 m dans œuvre. Elle est fermée par un plancher reposant sur dix lourds sommiers de chêne (0,52 x 0,27 m d'équarissage) (100) par l'entre-

⁽¹⁰⁶⁾ Mesure correspondant à celle fournie par les comptes (Doc. 68).





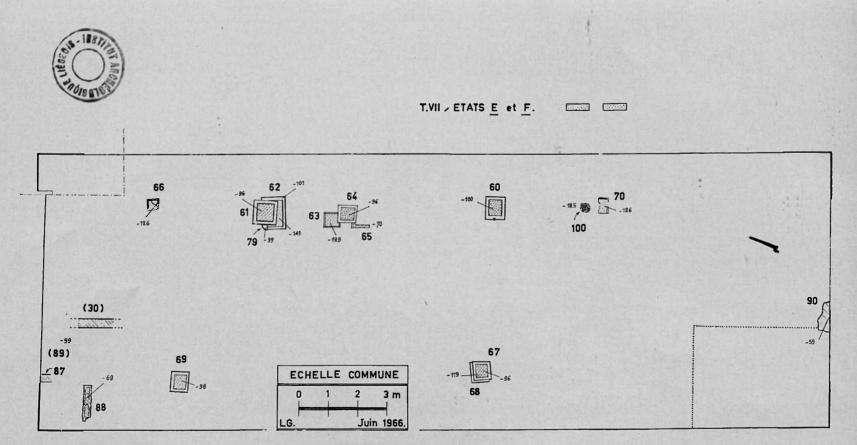


Fig. 20. — Fouilles. Plans des états successifs de la salle des malades (tranchée VII).

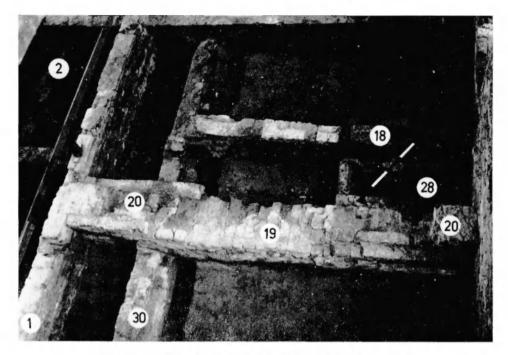


Fig. 22, - Tranchée VII, Détail des damiers superposés,

mise de solives multiples. Elle est limitée au sud et au nord par deux longs murs épais de 0,56 m au-dessus du sol ; à l'ouest par un mur légèrement eblique, plus ancien et plus profond qui se poursuit dehors (LIV, n° 7) ; à l'est par un retour de mur septentrional sur une moitié (nord) et par une paroi récente sur l'autre moitié (vers 1855).

ETATS A et B (fig. 20/A).

La salle des malades était divisée en deux parties égales par un mur longitudinal 1, démoli en 1965 (fig. 58) assez profond et garni d'un double ressaut sur chaque face (larg. base : 0,56 m). Il n'était pas lié au mur oriental mais l'était aux murs transversaux 23 et 4' qui délimitaient le corridor occidental : ces deux murs ne faisaient pas corps avec les murs goutterots N. et S. de la salle primitive ; ils n'étaient épaissis d'un ressaut que vers l'est.

De chaque côté du mur 1 se soudaient divers murets perpendiculaires, intacts, entre ±1 et −5. Ils étaient peu enfoncés, jointifs seulement aux murailles N. et S., assis en moyenne vers −18 sur la terre ou sur un damier plus ancien. Ils devaient porter un plancher (107), dont certaines traces

⁽¹⁰⁷⁾ Ainsi qu'en T. V en qu'en T. VIII, suivant la même méthode.

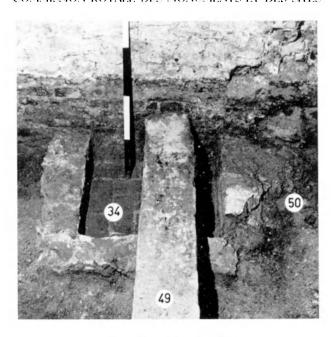


Fig. 23. — Tranchée VII. Exemple du chevauchement de l'état B sur une cuvette de l'état C.

subsistent en négatif dans le mortier du plat supérieur, avant qu'on ne posât le carrelage actuel gris et vert (±16).

Le mur 19, creusé de passages 20, servait de soubassement à une cheminée double. Peut-être le mur 12, élargi d'un ressaut à l'est, avait-il la même destination ? Dans la zone N.E., le radier n'existait point car l'escalier montant à l'étage de l'aile septentrionale de l'infirmerie s'y trouvait placé avec son socle 55-56.

Les murs de relent enjambaient les longs murs 2 et 30 arasés (lig. 22). Les murets 11, 13, 14 et 42 surmontaient des fondations antérieures réutilisées après nivellement. Les relents 13, 42, 49 et 52 obstruaient respectivement des « bassins » 25, 31, 34 et 35 (fig. 25). En outre, la mise en place du mur 19 avait causé le rétrécissement et l'allongement du « bassin » 28 au découpage anormal et qui superposait irrégulièrement deux fonds : le premier en carreaux rosés à —17, le second en briques vers —40.

Nul doute par conséquent que le radier supérieur, dont le mur 1 formait l'épine dorsale, ne fût postérieur au damier sousjacent.

Il reflétait déjà l'organisation compartimentée d'aujourd'hui. D'ailleurs les seuils des portes, notamment celle au sud du corridor et celle du mur ouest, ont été relevés en même temps que le dernier carrelage (lig. 41).

ETATS C1 et C2 (fig. 20/B).

A ce stade, l'économie du bâtiment s'est radicalement modifiée. La salle était traversée dans l'axe principal par un couloir de 2 m de largeur, indiqué au nord par le mur 2 et au sud par le mur 30. Le mur 2 s'arrêtait à l'ouest à hauteur de sa jonction avec le retour 3. Vers l'est, il s'interrompait sur une anglée régulière en pierre brune formant ressaut de fondation (0,30 x 0,32 x 0,09 m), à l'endroit de sa liaison avec le mur transversal 53 qui ne s'emboîtait pas dans l'encoche originale 81 (fig. 50). Toutefois, après un intervalle de 1,15 m, il se poursuivait jusqu'au mur terminal de 1546 par le mur 58 auquel le retour nord 54 était nettement soudé (108).

Parallèlement à lui, le mur 30 cessait avec la fondation 80 où était enrobée une pierre blanche taillée et de remploi, provenant peut-être de l'ancienne chapelle. A l'autre bout, il était plus ou moins accroché au mur occidental. Il s'enfonçait ici plus bas ; sa fraction supérieure avait été montée sur une base plus ancienne de même orientation et de même ampleur.

Une série de raccords, larges de 0,26 m et posant sur un moellonage plus épais mais peu enterré, reliaient les murs 2 et 30 aux parois N. et S. Ces refents perpendiculaires pénétraient dans les encoches qui rythmaient les murs goutterots (fig. 40) mais qui leur étaient antérieures ; du reste, ils n'y étaient pas totalement insérés jusqu'au fond, mais jusqu'au niveau adéquat pour l'époque. De la sorte, ils copiaient une division plus ancienne, en cloisonnant la grande salle en quatorze zones plus petites et fermées, sensiblement égales entre elles (en moy. 5,50 x 5 m au sud et 3.30 x 2.80 m au nord).

Les zones ne se répondaient pas exactement sur chaque face : les sept zones du sud étaient un peu décalées vers l'est. La septième zone N.E. était plus vaste, tandis que la dernière à l'ouest était plus étroite.

Dans celle-ci précisément, où s'ouvrait d'ailleurs une fenêtre double, une cavité trapézoïdale 6 s'enfonçait dans le coin N.O. Elle était bordée de murets profonds et solides. Elle donnait sur un égoût (base vers — 140) proprement parmenté et voûté d'un berceau surbaissé en briques, se terminant sur un mur droit à l'est et s'embranchant obliquement vers le S.O. La canalisation souterraine passait sous 4'; l'extrados de la voûte apparaissait au-delà en — 81 (119). Elle débouchait dans le sol, à peu près sous la jonction des T. IV et T. VII, dans le grand collecteur (T. IV, n° 5) qui rejoignait la Dyle par dessous les cuisines.

⁽¹⁰⁸⁾ Le soubassement 55-56 avait été intercalé pour le petit escalier nord. (109) Voir ci-devant, p. 41 (T. IV, 5) et p. 48 (T. V, 50)

Au-dessus de l'égoût, une espèce de bac rectangulaire 5 (0,45 x 1,14 m) peu enloncé, était assis sur les reins de la voûte. Sa face occidentale était constituée d'un long seuil de remploi en pierre blanche, troué d'une encoche à droite, et qui a pu jouer le rôle d'une poutrelle de décharge. Le bac avait peut-être été enduit au dedans. Il rappelait dans une faible mesure ceux qui jalonnaient les murs goutterots avec régularité.

Des « bassins » (groupe A) étaient, en effet, adossés aux murs goutterots et liés en londation aux refents du damier, mais pas aux murs mêmes de la bâtisse initiale. Ils occupaient un angle oriental des chambrettes, sauf 30° au sud. Ils avaient une dimension intérieure relativement homogène (en moy, 0.80/ 85 x 0,85/05 m). Ils étaient ceinturés de parapets en briques maçonnées horizontalement, en général sur deux et quelquefois sur trois côtés, le troisième étant moins épais. Ils étaient construits sans recherche, directement sur la terre remblayée, vers -52/ -55 pour la plupart. Ils furent arasés brutalement à l'état B. Ils étaient assez soigneusement enduits intérieurement d'une mince couche de plafonnage blanchâtre, très dure et dans laquelle on distinguait deux registres: celui du bas correspondait au lond en briques (en moy vers -40) (sous-groupe A/2), celui du haut atteignant environ -12/17, avec un lond de carreaux rouges vers -17 (sous-groupe A/1). Les « bassins », qui pourraient s'intituler cuyettes ou cavités, avaient donc été utilisés à deux reprises : leur fond avait été remonté à cet effet. La superposition « in situ » du n° 28 était typique à cet égard, sans être unique (fig. 57).

Les fonds des « bassins » étaient très faiblement inclinés vers un des coins. De plus, ils étaient clos, sans écoulement.

Au total, l'état C a connu deux phases. La première C/2 est marquée par un aménagement de la grande salle en matériaux durables; sept chambrettes étaient alignées au sud et sept au nord avec un passage, de part et d'autre d'un couloir axial qui reliait une aire de circulation au N.O. et la chapelle au S.E. Au fond du couloir, à l'est, une porte était ouverte dans l'axe, sur la rue devant l'église. Son seuil fut rehaussé comme des bourrages grossiers le prouvent clairement dehors (fig. 33) et dedans. Sur le même couloir, un passage se greffait entre les cloisons 53 et 54 pour conduire à une aile nord ou probablement déjà pour y loger une volée d'escaliers montant à l'étage de cette aile qui formait entresol et dépendait de la table du St-Esprit sans doute (110).

La seconde phase C/1 a été transitoire ou de remploi, après la surélévation du niveau des « bassins ». Elle n'a plus modifié le dispositif architectural. Son pavement n'est plus apparu dans les profils du terrain ; il

⁽¹¹⁰⁾ Justification à la p. 152.

est vrai qu'il était haut placé et que l'état B a provoqué de larges bouleversements en surface.

ETAT D.

Une première couche d'incendie (1) s'établissait vers -55 partout. Sous elle régnait le niveau D en -67/-68 (fig. 47, col. 5). De prime abord, ce niveau paraît contemporain de la construction de 1545-1546. Il surmontait faiblement l'arête supérieure des ressauts intérieurs de la bâtisse nouvelle (entre -67 et -72) et s'étendait sous la base des encoches (notamment 81) épargnées sciemment dans les murs (entre -56 et -60) (111) jusqu'à 50 cm environ plus bas que les sommiers.

Elément positif à verser au dossier de ce niveau D: en P.5, sous l'encoche occupée après coup par le mur 47, des restes de carreaux de terre cuite rouge (10,5 x 10.5 x 1.8) étaient posés à -67, juste au-dessus du chaînage en pierre ferrugineuse du ressaut de fondation septentrional de 1546.

Rien d'autre pratiquement n'a été conservé du point de vue du fouilleur ; selon toute probabilité, on s'en expliquera plus loin, parce qu'il s'agissait d'un aménagement interne en matériau périssable. Sinon quelques tessons révélateurs qui amèneront à nuancer fortement la stratigraphie (112).

ETAT E et F (fig. 20/C).

Cette lois, la salle médiévale est atteinte avec certitude. Elle n'est pas bien connue dans le détail, mais suffisamment toutefois dans ses grandes lignes pour qu'on s'y arrête.

Elle utilisait déjà le système des « bassins » lixes. Deux ensembles distincts par leur enfoncement, portant les lettres B et C, en ont été repérés. Leur fond se situait respectivement à -96/-98 et à -125/-128 (115). Leurs parois intérieures étaient enduites, peu soigneusement pour le groupe C, et leur fond sans écoulement.

Les « bassins » ou cuvettes du groupe B (n° 60, 61, 64, 67 et 69) étaient franchement apparentés par leur hauteur dans le sol et par leur technique. Sans avoir la belle régularité des bassins A, ils mesuraient tous entre

⁽¹¹¹⁾ En voici trois mensurations: encoche 81 de T. VII. à -50: encoche sous le muret 18, à -50: encoche de la fig. 41 nº 14, à -60.

⁽¹¹²⁾ Voir plus bas, p. 89 et conséquemment p. 118.

⁽¹¹³⁾ Hormis le bassin 62 à -149, nettement plus ample du reste (0.54 m x 0.94 m intér.). Pourtant, ses parois s'élevaient comme dans le groupe C, jusque -100/-101, soit sous le niveau du fondement des cuvettes du groupe B. Mais ses parois présentaient la facture de celles de ce dernier groupe B. Il ne faisait néanmoins pas partie de celui-ci puisqu'il était carrément chevauché par le bassin 61.

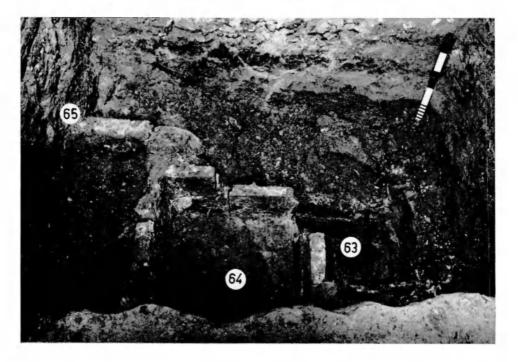


Fig. 24. — Tranchée VII. Cuvettes des groupes B et C partiellement superposées, Vue du nord.

0.41 m et 0.61 m de côté intérieur. Leur base était en briques (25/26 x 12 x 5.5 cm), sur remblai. Les parois étaient constituées de briques similaires dressées sur champ et tenues par un mortier jaunâtre (fig. 24). Ils étaient par conséquent assez fragiles.

La remarque vaut également pour le groupe C moins homogène dans ses niveaux et sa facture, peut-être parce qu'il s'agissait d'adjonctions ou de réfections, trop mal documentées cependant pour qu'on puisse les confirmer. Les « bassins » 62 et 68 se rapprochaient de ceux du groupe précédent. Les « bassins » 63, 66 et 70 (?) au contraire étaient simplement formés d'un fond de briques ou de carreaux, où était coulée une grosse couche de mortier de couleur crême (114), et de parois en tuileaux dressés verticalement, légèrement badigeonnés d'un enduit blanchâtre et affleurant en moyenne vers —105 (y compris le n° 62). Ils ne pouvaient assurément sortir beaucoup du dallage qui les enrobaient autrefois.

⁽¹¹⁴⁾ L'assise du bassin 66 se décomposait ainsi : fond en carrelage rouge : 5 cm de mortier gris-jaune, assez dur, abondant et à loues de chaux blanche et poussière de brique : un moellon mal équarri de pierre ferrugineuse ; le tout atteignant —151. Idem à peu près pour 70.

L'INFIRMERIE DU GRAND BEGUINAGE DE LOUVAIN

A savoir : plus que probablement le niveau F, sur argile pure (en gros à -110/-115), séparé du sous-pavement E sur sable vert par un autre niveau dont la couche drue d'incendie (3) fixait la hauteur vers -105. Une deuxième strate d'incendie (2) courant à -75/-78 surmontait le sous-dallage E, témoignant à son tour d'une autre zone d'occupation. Des traces précises en subsistaient au fond même des « bassins » 61, 64 et 67, preuve de l'appartenance du groupe B à ce même état E, et preuve aussi de leur enterrement par rapport au pavement contemporain.

Un reste du dallage original du niveau E était d'ailleurs préservé contre le bassin 61 : un carreau de terre cuite rouge 79, ébréché, était encore maçonné horizontalement juste au-dessus du bord de la cuvette sousjacente 62 (groupe C). Ce qui tendrait naturellement à lier le niveau E au seul « bassin » 62, dilférent et plus profond que les autres (d'où la lettre D qui lui fut réservée) ; sans qu'on sache pourquoi, à moins que les « bassins » C n'aient point résisté tous à une reconstruction à cause de leur trop grande lragilité. Son niveau s'accordait avec celui du négatif d'un dallage 89 retrouvé sur un bon demi-mètre dans l'angle S.O. et qui coïncidait avec la limite inférieure du plafonnage qui couvrait jadis la paroi occidentale (fig. 41, n° 6).

De vagues vestiges de murets en briques ont été localisés à des niveaux inconciliables avec ceux qui sont de ou après 1546; notamment le muret 88 parementé, enduit sur sa face nord et qui posait sur la terre à hauteur du sous-dallage 89 (fig. 48), ainsi que l'assise unique 65, sans consistance, contiguë au « bassin » 64 et dont le rôle échappe.

Dans la même perspective, soulignons la profondeur considérable du mur 50, au moins sous le corridor : il présentait là deux appareils légèrement différents et séparés par la couche d'incendie 2 qui apparut nettement sous les murs 22-23 et qui traversait le mur 30 vers —75/—80 : la portion basse du mur serait donc seule antérieure à 1545-1546. Vers le nord, une substruction de pierre blanche, très enfoncée dans le sol à —120, détruite par la canalisation d'égoût, y correspondait éventuellement autrelois (fig. 41, n° 18). Ajoutons les marques d'accrochage d'un refent 87, celles sans doute d'une cloison de bois (ibid.).

En résumé, les principales données de la stratigraphie de T.VII sont par conséquent celles-ci (fig. 47) :

- 1. L'état A et le niveau A sont modernes ;
- 2. L'état B et le niveau B, récents eux aussi, ont peut-être éliminé un niveau d'occupation C/ι contemporain des « bassins » $A\iota$;
- 3. l'état C/2 et le niveau C sont contemporains des « bassins » A_2 (remontés ensuite pour A_1);

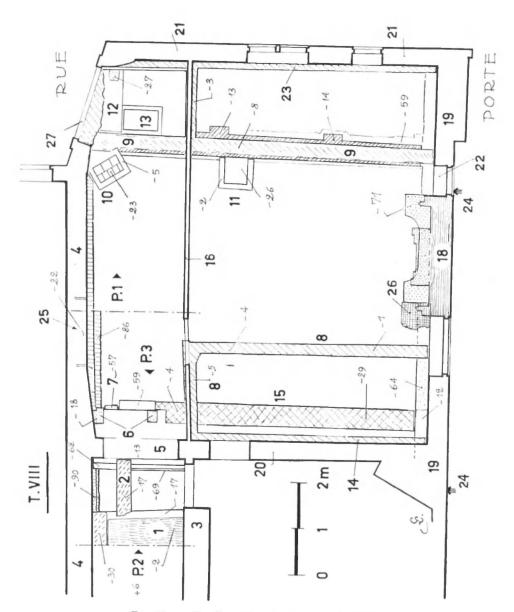


Fig. 25. — Fouilles. Plan de la tranchée VIII.

- 4. la couche d'incendie 1 et le niveau D de l'état D datent du XVIe siècle (1546 et ss.) ;
- 5. L'état E comprend la couche d'incendie 2, contemporaine des « bassins » B, et le niveau E :
- 6. l'état F comprend la couche d'incendie 3 et le niveau F, contemporain des « bassins » C.

Dans cette numérotation, 5, et 6, sont indubitablement antérieurs à 15.45-15.46 ; le niveau D est de cette date.

Les indications relatives à l'ancienne chapelle (T. VII, zone 7) ont été regroupées avec les données plus circonstanciées de la tranchée XI (voir plus loin).

TRANCHEE VIII (lig. 25).

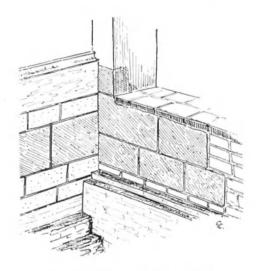
Cette tranchée lut conduite dans un bâtiment voisin de la salle des malades au sud, qui était peut-être appelé en 1667 la « bischopkamer » (Doc. 58).

Le mur occidental 20, percé encore aujourd'hui d'une porte 5 remontée tardivement, est consolidé de deux ou trois ressauts qui étaient simplement jointifs aux ressauts du mur 4 de la salle de 1546. Ce mur 4 était primitif : son double ressaut se poursuivait jusqu'à l'angle N.E. de la grande salle, soit jusqu'en 10 de T.VIII : mais au-delà du massif 6-7, il n'était plus qu'en briques, sans parement de pierre (fig. 26). C'est que, parallèlement à lui, à l'intérieur de T.VIII, se dressait encore initialement le mur méridional de la chapelle (voir T. XI) : amorcé en 12 dans le prolongement de la fondation 95 de T.XI, il apparut encore dans le profil P.1 par une poche de remblais et s'achevait sans doute près de la substruction 7 constituée d'un reste de mur (?) est-ouest, en pierre, plus bas que — 59.

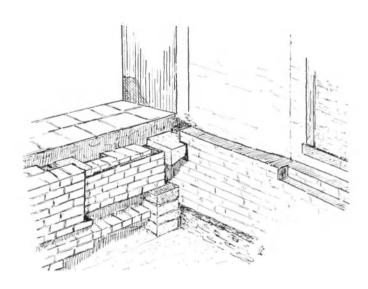
Un demi-mètre plus loin que 20 courait une muraille 15, bâtie légèrement en biais, presque à sec. Elle était épaisse de 0,42 à 0.45 m et en briques, fort enterrée en-dessous de —90. Elle paraissait se coller uniquement au ressaut interne en pierre du mur 19 au sud. Mais après être passée sous le muret tardif 8, elle continuait au nord jusqu'en 7 où elle était probablement surmontée d'une ancienne porte indiquée par deux pierres blanches 6 qui auraient été les bases des piédroits.

Du côté sud, le mur 19, relativement solide et doublé d'un ressaut intérieur important, était notamment marqué au dehors par un chaînage en pierres brunes qui s'étendait entre les deux points marqués 24. A ce mur s'adossait une cheminée 18 qui a développé trois stades.

Au premier stade, un loyer concave était accosté de forts piédroits en pierre blanche s'enfonçant à —71 ; ensuite, un foyer plus rectangulaire s'y est superposé, en remployant le socle de droite et en créant un nouveau



F16. 26 a et b. — Tranchée VIII. Jonction des murs 4 et 5. Vue de l'ouest et de l'est,



à gauche (n° 26) : les montants étaient en Gobertange d'inspiration toujours gothique (comme la majorité des âtres du béguinage jusqu'à la fin du XVIIe siècle) ; plus tard encore, un petit foyer carré en briques s'est inséré à l'intérieur de la seconde cheminée à la manière du XVIIIe siècle.

Juste à côté de la cheminée, une fenêtre 22, étroite, encadrée de pierre blanche, a pris la place d'une ouverture antérieure dont l'embrasure orientale, enduite, demeure partiellement visible à + 110 sous le seuil de 22.

Dans la partie est de T.VIII, une londation transversale 9, consolidée de deux contreforts liés, recoupait l'amorce 12 de l'ancienne chapelle. Elle était intimement solidaire de deux cuvettes maçonnées, identiques à celles qu'on a rencontrées dans T.VII. La cuvette 10 (55 x 62 cm) reposait vers —29 sur un blocage rudimentaire, au-dessus du ressaut de 9 ; elle a recoupé le ressaut du mur 4. La cuvette 11, assise vers —35, également enduite intérieurement, s'appuyait sur une face au mur 9. De l'autre côté de ce dernier mur, la « cavité » 13, en briques aussi, n'a pas de fonction connue.

En façade orientale, le mur 21 était assez léger de fondation et plutôt mal lié au mur 19. Sa typologie traditionnelle pose d'épineux problèmes.

Précisons que les murets 8 (sur la terre), 14 et 23 décrivaient avec la surcharge apportée au mur 9 après son arasement, le soubassement d'un plancher comme il s'en trouvait communément dans les autres salles de l'infirmerie à une époque peu reculée.

En dehors de la bâtisse proprement dite, dans la zone C de T.VIII (lig. 26), l'extrémité d'un bras du système d'égoût 1 se plaque au mur 4. Elle est assez haut dans le sol, sous une voûte surbaissée en briques. Elle s'engage un peu sous le mur 3, récent. Elle termine un embranchement qui s'écoule vers l'ouest et dont T.IX a localisé le passage.

Concernant les niveaux intérieurs (lig. 47, col. 8), une première couche d'occupation d s'étendait vers -60 entre les murs 9 et 19; elle coïncidait avec les ressauts de londation de la cheminée au premier stade, du mur 9 et du mur 19 sis respectivement en -71, -59/-60 et -64. Elle était marquée par une tranche de sable vert surmontant des terres et quelques débris ; elle était surmontée elle-même d'une couche d'incendie compacte vers -56/-58. Remarque fondamentale : ces deux strates paraissaient épouser l'implantation de l'ancienne chapelle (lig. 28) en s'interrompant contre le profil P.1.

Un deuxième stade d'occupation c, consécutif à la démolition du mur sud de la chapelle dans T.VIII, est peut-être lourni par une zone de mortier rosé découverte en T.IX à -34/-35 (115) et par l'ancien seuil en pierre bleue (126 cm de long) à -22 d'une porte 25 communiquant jadis avec la grande salle des malades. Ce seuil fut ensuite remonté à -6, à hauteur du seuil de l'éventuelle porte 6 en -15, parce qu'un troisième niveau b, de brique pilée sur sable blond, s'est établi vers -12, sous le dernier carrelage actuel a (+ 6).

L'interprétation chronologique de cette tranchée est loin d'être facile. D'autant qu'elle est lort mal éclairée par les textes. Il semble, à défaut

⁽¹¹⁵⁾ Les ressauts extérieurs du mur sous la porte 5 débutent à -48.

d'indices catégoriques, que le bâtiment couvert par la T.VII ait connu l'évolution suivante.

Le bâtiment existait assez tôt, au XVI siècle déjà selon toute probabilité, puisque le niveau d et la couche d'incendie y étaient quasiment voisins des couches comparables de la T.VII pour la période de 1545-1546. A l'époque, il s inscrivait sans doute entre les murs 19 au sud (avec la cheminée à son premier stade) et les abords du mur 9 à l'est, dans l'alignement de la façade orientale de la salle des malades (T.XI, 99); dans son état exhumé pourtant, le mur 9 ne paraissait point dater des origines du bâtiment car il était mal soudé à ses extrémités.

La limite occidentale du bâtiment n'est pas claire. On pourrait la situer dans le mur 15 dont l'about rencontrait la substruction profonde de 7. Par ailleurs, le mur 20 est postérieur au mur 4 (de 1546) auquel il est simplement jointif.

En revanche, le mur 15 semble avoir été plaqué, ou coupé (?), contre le ressaut du mur méridional 19. De plus, les bases des parois 19 et 20 sont véritablement liées au S.O. Enfin, la continuation jusqu'en 24 du parement extérieur de pierres ferrugineuses paraît bien militer contre une terminaison de la bâtisse du XVIe siècle à l'emplacement du mur 15.

Ce dernier toutefois serait peut-être, vu son enfoncement, son désaxement et son orientation comme les fondations 96 de T.VII et 5 de T.XII, un vestige d'une époque plus reculée. N'aurait-il pas quelque rapport avec le dispositif général de l'infirmerie au bas moyen âge?

Quoi qu'il en soit, la bâtisse fut sinistrée par le feu comme fout le complexe : à preuve, les traces retrouvées au même niveau en T.I. T. VII et T.XI. Sans doute la restauration nécessitée par cet incendie, et attestée en l'occurence par le sous-pavement c, a-t-elle entraîné la suppression du pan de mur de la chapelle. En effet, le seuil inférieur de la porte 25 correspondrait à ce remaniement.

Plus tard, le mur 9 lût bâti, ou rebâti, avec les cuvettes 10 et 11, en même temps qu'on remodelait une seconde cheminée et qu'on perçait les fenêtres du sud. Ces travaux s'appliquent au niveau b, vers —12, contemporain de l'état C de T. VII dans la salle des malades du XVII° siècle (1652-1656?); les « bassins » de T.VIII, avec leur lond à —24/—26, remontent à ce moment. Les archives qui évoquent une « maison de l'évêque » en 1668 préciseraient éventuellement la date des travaux (Doc. 58).

Dans la suite et bien avant 1852-1855 (Doc. 85), la maison lut allongée vers l'est jusqu'à la laçade présente 21. La permanence des lormes architecturales au sein du béguinage et la possibilité de remplois 11 interdisent pas lormellement de retarder ainsi la construction de cette

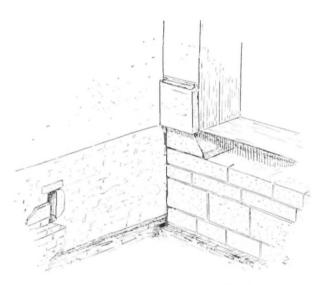


Fig. 27. - Tranchée IX. Croquis de l'angle nord-ouest.

façade jusqu'aux alentours de 1700. Vers la même époque, la cheminée fut réduite à la façon du XVIII° siècle.

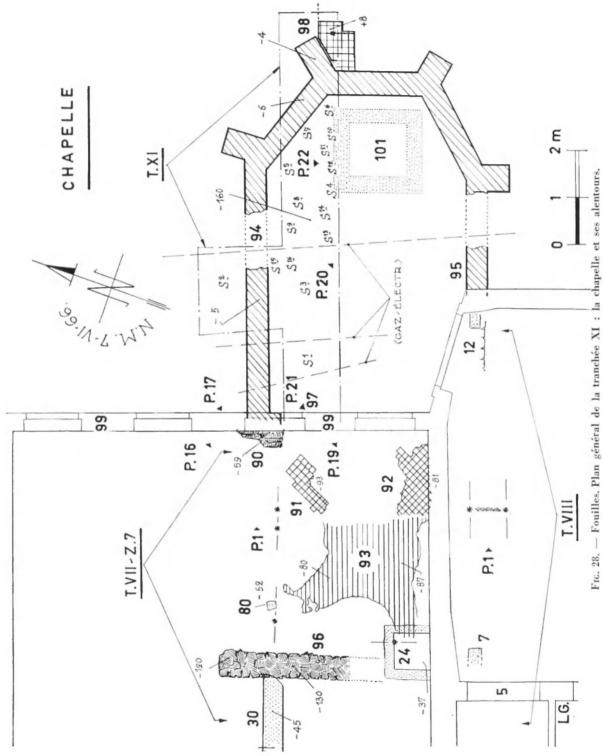
Durant le siècle passé, après la démolition de la chapelle, la maison fut finalement divisée : un couloir bordé par 16 la traversait entre les portes 5 et 27 (la porte 25 ayant été condamnée entretemps). Un plancher fut posé dans la grande pièce nouvelle.

TRANCHEE IX.

Fouille limitée, hors du périmètre de la salle des malades, au S.O.

Elle a confirmé des déductions opérées auparavant, notamment :

- 1. La hauteur du ressaut de fondation de la grande salle de 1546 et la composition du socle du mur en pierres brunes et blanches (fig. 27);
- 2. L'antériorité du mur oriental 7 de T.IV, autrefois enduit et chaulé, sur celui du sud de la salle des malades qui en est seulement jointif ;
 - 5. la présence du conduit de l'égoût s'achevant en T.VIII, 1 ;
- 4. l'existence, sous le sol actuel relevé de quelques $0.80\,$ m, d'un regard $(0\,x\,55\,$ cm) sur l'embranchement majeur nord-sud du « water-schap » (T.IV. 5) ;
- 5. la reconnaissance des couches du terrain complétant les renseignements obtenus par ailleurs (fig. 47, col. 9).



TRANCHEE X

Sondage destiné à matérialiser l'orientation du « waterschap » et son niveau (fond vers —90/—95), à côté des cuisines nouvelles de 1716 (Doc. 63), Il a également permis de recueillir des tessons jetés à cet endroit comme en un dépotoir (voir p. 92).

TRANCHEE XI (fig. 28).

La description rapide de T.XI regroupe, avec les éléments apportés par la T.VII et subsidiairement par la T.VIII, toutes les données que les fouilles ont permis de recueillir sur l'ancienne chapelle.

Une reconnaissance élémentaire et en surface de la chapelle avait eu lieu en février 1965 (fig. 30). Des examens en profondeur, dans les zones non atteintes, ont repris le problème en juin 1966. Un inconvénient à signaler : trois conduites transversales de gaz et d'électricité ont un peu bouleversé les profils environnants.

Dans la T.XI proprement dite, divers niveaux sont cependant apparus grâce aux P.20 et 21 surtout : à -30/-31, un sous-pavement de brique pilée sur sable blond ; vers -60, une couche de charbons de bois ; à -71/-73, un niveau d'occupation de mortier et briquaillon ; entre -95 et -98, des traces d'un dallage en petits carreaux rouges vernissés (11 x 11 x 2,5 cm), notamment en place (n° 97) contre et sous le mur 99. Les glaises verdâtres et compactes d'alluvion montaient jusqu'en -115/-120 dedans et dehors. Au surplus, le profil 22 a situé, entre +7 et -17, le socle en briques maçonnées d'un autel (116) entouré du sous-pavement de brique pilée, ici à -17/-18 (n° 101).

Auparavant déjà, le zone 7 de T.VII avait fourni l'occasion d'en repérer deux : celui vers 94/—98 qui apparut aussi en T.XI et celui, nouveau, en —110/—118 qui étaient inconciliables avec les sous-dallages de la grande salle de 1546 sv., mais parfaitement valables pour les niveaux E et F de la salle avant cette époque. Les vestiges du dallage rouge, soit en place dans les surfaces 91 et 92 qui passaient sous les murailles sud et est (cfr 97) de la salle, soit remarquablement conservé en négatif dans la zone 93 (fig. 29), se plaçaient sous les ressauts de 1546 et sous l'alcôve de la cuve 24 qui par son encoche et sa fenêtre datait aussi du XVIe siècle (117). Ils délimitaient clairement la surface interne d'une chapelle, pointée par des astérisques sur le relevé des fouilles ; ses murs ont été partiellement situés par ailleurs avec des garanties suffisantes.

(117) Ci-après p. 122.

⁽¹¹⁶⁾ Bloc de maçonnetie presque carré, évidé en son centre (où sable jaune) et précédé à l'ouest d'une contre-marche maçonnée de 14·15 cm de haut, qui revenait au niveau du sous-pavement de brique pilée en -31/-32.

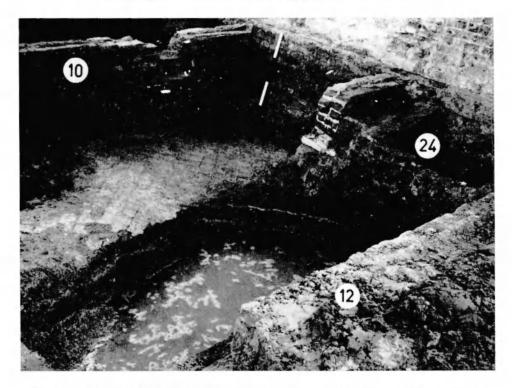


Fig. 29. -- Tranchée VII. Négatif du carrelage 93 et strates sous-jacentes. Vue de l'ouest.

Toujours dans la T.VII, le prolongement du mur septentrional 94 est indiqué dans le prolil P.1 (118) où une poche de remblai prolongeait visuellement le moignon dépareillé 90, en pierres brunes et blanches sous la cote —59. Vers l'ouest, une substruction 96, mal parementée, en moellons de pierre noyés dans un mortier jaunâtre, recoupait en biais léger la moitié sud de la salle des malades, vers —150 et plus bas. Elle avait 0,58 m d'épaisseur et quelque 0,40 de hauteur en place ; elle baignait dans l'eau, quand elle n'y était immergée. Elle s'engageait nettement sous la cuve 24 au sud, mais s'arrêtait assez régulièrement sous le long mur 1 par une anglée qui avait peut-être été sectionnée vers l'est et qui s'alignait à peu près sur 90 et, au-delà, sur le mur 94 de T.XI. Elle constituait sans doute la fondation terminale de l'ancienne chapelle qui aurait pu s'avancer dans la grande salle, ou déjà celle du mur mitoyen chapelle-salle des malades au moyen âge.

⁽¹¹⁸⁾ La fig. 29 montre bien l'arrét contre la poche des niveaux d'occupation en mortier (dans le coin inférieur gauche)



Fig. 30. -- Tranchée XI. Le chevet de la chapelle vu de l'ouest (février 1965).

Dans les tranchées voisines T.VIII et T.XI, le mur sud 95 n était conservé en plan que sur une fraction minime, sous la rue. Son about pointait toutefois dans l'angle N.E. de T.VIII (n° 12) par un reste de chaînage en pierre blanche surmontée de trois assises de briques (25.5 x 12 x 6 cm) qui furent coupées par le mur perpendiculaire 9. Le prolongement en demeurait inscrit dans une coupe caractéristique de remblayage s élevant jusque —28 environ dans le profil 1 de T.VIII : contre cette poche, du côté sud, buttaient le sous-pavement d et la couche d'incendie identifiés en T.VIII (fig. 44, col. 8).

Sans doute le mur 95 devait-il rencontrer un relent, à hauteur de 96. Peut-être le soubassement d'un mur (?) en pierres brunes et blanches s'enfonçant à plus de —90 vers l'ouest en gardait-il le souvenir (T.VIII, 5) (lig. 26)? Notoires sont en tout cas dans cette même perspective, et la disparition du socle parementé de pierres du mur goutterot sud de la salle (T.VIII, 4), et le rétrécissement de ce mur à partir de l'endroit où la chapelle avait probablement sa terminaison (T.VIII, 7 justement).



Fig. 31. - Tranchée XI, Contrefort nord-est.

A l'est, rien ne permet d'alfirmer que le chevet à trois pans n'ait été bâti sur d'anciennes fondations, malgré leur belle profondeur (—140 environ pour le mur 94). Le chevet est en briques de grand format tenues par un mortier abondant de teinte jaune-vert, peu résistant, avec pas mal de sable ; il se distingue du mortier du blocage inférieur par sa coloration grisâtre et ses loues de chaux blanche. Les murs, épais de 0,55 m en moyenne, comprenaient des chaînages de pierre blanche (le dernier est conservé). Ils étaient raidis aux angles, lort peu régulier du reste, par des contrelorts tout aussi assymétriques et de même largeur, parfaitement liés aux pans de murs, assez mal assis sur leur blocage de fondation. Contre le contrefort 98 était collée une large pierre platte (0,55 x 0,57 m) de 6 cm d'épaisseur, à + 8 ; elle était creusée sur la gauche d'une encoche carrée manifestement destinée à maintenir le pilier d'une grille verticale coulée au plomb (fig. 51).

Pour l'élévation, il convient de relever déjà brièvement deux indications capitales : d'une part, le mur 99 a clairement été refait sur une surface correspondant à l'emplacement de la chapelle ancienne ; d'autre part, le mur 95 est comme modelé en négatif jusqu'à son sommet dans la façade actuelle de T.VIII.

Dernière précision importante pour les fouilles : la glaise de base recelait un nombre élevé de squelettes dont l'annexe traite plus en détail.



Fig. 32. — Tranchée XI, Sépulture nº 8 en place à côté du mur 94. Vue du sud.

ANNEXE DE T.XI.

Des sépultures marquées de la lettre S (à l'endroit du crâne) sur la fig. 27, étaient rassemblées en ordre serré dans une couche de 40 cm d'épaisseur et sur une surface d'une vingtaine de m^2 . Elles ont été repérées au nombre de quinze ou seize, dans des conditions pénibles, en particulier sous la moitié orientale de la chapelle où nulle trace de carrelage « in situ » n'est apparue. Il est probable que d'autres sépultures subsistent dans les alentours, hors des limites propres à la T.XI.

Celles qui furent retrouvées étaient pour la plupart noircies et détériorées, parfois incomplètes et dérangées plus ou moins fort. Toutes étaient entremêlées de quelques pierrailles volantes et même de certains éclats de brique ou de tuileau. Elles ne contenaient aucun mobilier ni objet de parure. Quand la constatation en fut possible, elles présentaient des personnages aux mains croisées sur le bassin.

Elles se répartissaient peut-être en deux groupes. l'un et l'autre enfouis dans la même glaise verte d'alluvion, lourde, très peu perméable et collante. Un premier groupe (S¹ à S⁵, et S³) se plaçait vers —120 ; un deuxième mieux conservé, entre —150 et —160. Toutefois, l'orientation des squelettes, tantôt parallèle à l'axe E.N.E. de la chapelle, tantôt

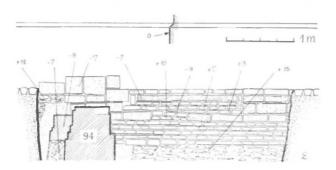


Fig. 33. — Soubassement de la façade de la grande salle et coupe du mur 94 de la tranchée XI (février 1965).

inclinée vers l'est, mélangeait les deux groupes. Des affaissements et des superpositions factices ont dû se produire dans le sous-sol humide, après le pourrissement des cercueils en bois qui sont attestés pour S^s (lig. 52) et S^s (11.7), et le creusement des fondations de la chapelle.

Une pareille concentration de tombes indique un lieu sacré, un cimetière sans doute. Car les sépultures (spécialement S^2) ne respectaient pas la disposition de la chapelle, — celle de 1546 et vraisemblablement d'avant, — et certaines s'engageaient largement sous les murs profonds de celle-ci. Leur enfoncement suppose de l'ancienneté (lig. 47) : elles sont situées au minimum un demi-mètre sous le niveau des ressauts de la grande salle du XVI° siècle et entament à peine le sous-pavement le plus bas F qui remonte au tournant des XIII° et XIV° siècles, sinon plus tôt déjà (120).

Il s'agissait selon toute apparence d'un cimetière, médiéval en tout cas, antérieur éventuellement à la création même de l'infirmerie et dont rien n'interdit de croire qu'il fût au minimum contemporain de l'installation du béguinage vers 1225-1250.

L'analyse des ossements prélevés sur place a été faite avec la plus grande amabilité par M. le Prol. G. Van der Schueren à l'Institut Vésale de l'Université de Louvain (rapport du 26 mai 1967). Nous l'en remercions vivement.

Son analyse insiste sur la détérioration profonde des spécimens qui n'a point permis de retrouver dans les os un processus néoplasique expliquant la cause éventuelle du décès. Par ailleurs, elle indique que tous les restes

⁽¹¹⁹⁾ On a recueilli pour l'une et l'autre sépulture quatre clous de fer. En outre, la coloration du sol autour de S' traçait clairement le cercueil en bois, trapézoïdal (env. 190 x 50 x 50 cm) (fig. 52). (120) Voir plus loin, p. 117.

osseux appartenaient à des personnes ayant terminé leur croissance (vingt ans et plus) : certaines sont mortes en âge adulte « actif » (S⁹ et S¹⁵ assurément) ; d'autres, en fonction de l'effacement prononcé des sutures et de l'usure de la dentition, durant une vieillesse plus ou moins avancée (S², S⁶ et S⁷ notamment). En raison de l'absence quasi générale de l'os coxal, qui lournit les meilleures précisions mais qui se détériore rapidement, l'analyse donne « l'impression nette » qu'il s'agissait de squelettes féminins, à l'exception toutefois de S¹¹ en provenance d'une personne masculine ; le sexe féminin de S³ est certain, celui des S¹, S⁹, S¹⁷ et S¹⁸ est probable.

Dans l'ensemble, l'examen montre qu'on se trouve en présence d'une population sans doute essentiellement composée de femmes et qui ne comprenait plus d'enfant.

TRANCHEE XII (fig. 34).

Tranchée creusée après coup, en mars 1967, lors de l'aménagement progressif de l'aile nord du complexe hospitalier (ou « maison du St-Esprit »), à côté de l'extrémité orientale de la salle des malades (T.VII).

Elle était divisée par le muret 12 qui déterminait un couloir transversal terminé par deux portes datant du XIX^e s. (dallage moderne à + 16) et agrémentée à un bout d'une petite cheminée 2 de goût XVIIIe s. qui avait éliminé la haute cheminée de facture traditionnelle dans le béguinage, contre le mur 19 (travelure et arrachements visibles).

Comme les autres pièces de l'infirmerie, celle-ci avait reçu un plancher supporté par des refents légers 1, 6, 8, 9, 11 et 12, intercalés entre les parois anciennes 17 et 18, entre +3/+5 et seulement -20 en moyenne, en briques tenues par un mortier pâle mais ferme. Le soubassement de la petite cheminée correspondait à cette « grille » assez tardive.

A ce stade, la base des murs étaient enduite de noir (cfr base du mur 16 ou 19 p. ex.). Une porte 21, refermée depuis et mal perceptible au de-hors, avait son seuil à +8 entre des piédroits enduits.

Plus bas, un niveau d'occupation, marqué par une couche de déchets, de briquaillon et de chaux, sur sable gris-vert, s'établissait vers —20 et datait sans doute de l'époque des fondations 7, 10 et 13, assez dépareillées et qui s'enlonçaient irrégulièrement en terre, peut-être liées au début au ressaut 3, mais dont les tenants et aboutissants se lisaient lort mal. La fondation 13 opérait un retour perpendiculaire sous 12 et se retrouvait vaguement, dans la coupe du terrain, contre le ressaut 3.

Ce dernier, à -36/-38, courait de biais par rapport au mur 17 qui n'était pas plus que lui soudé au mur 16 (lig. 55). Dans l'angle S.O., en effet, le ressaut lort aminci surmontait celui (n° 14) qui se poursuivait

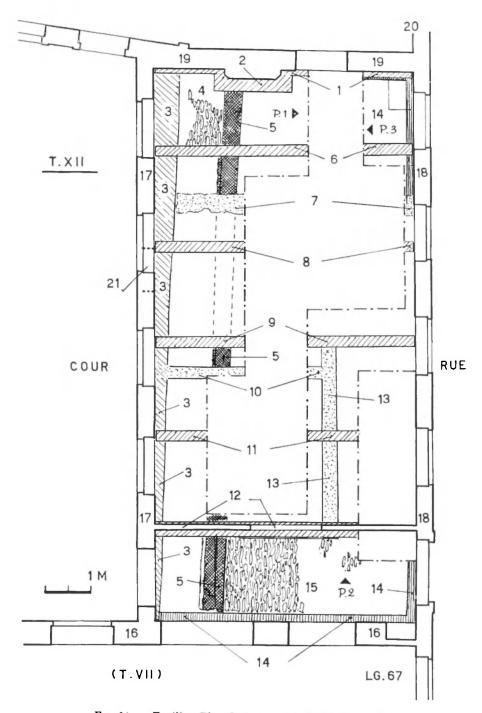
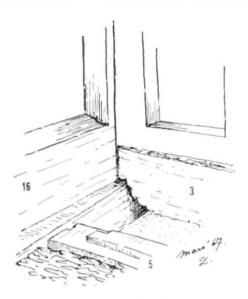


Fig. 34. — Fouilles, Plan de la tranchée XII (aile nord),



Fra. 35. — Tranchée XII. Croquis de l'angle intérieur sud-ouest.

dans la cour extérieure, vers l'ouest ; le mur 17 pour sa part buttait simplement contre le mur 16 de la grande salle des malades. L'un et l'autre étaient incontestablement postérieurs. Ils s'accordaient probablement avec un second sous-pavement indiqué vers —50 par un lit plus ou moins homogène de mortier rosé.

D'autre part, ils devaient être contemporains d'une sorte de trottoir 4, au même niveau que le sous-pavement, formé de méchantes pierres pointues et posées de biais avec un mauvais mortier gris dans le sable verdâtre, et qui paraissait bien stopper sans raison sous le muret 6.

Le mur 17 existait toutefois depuis longtemps. Sa façade sur cour conserve des traces non équivoques de baies encadrées de pierre blanche, du type habituel dans le béguinage au XVI°-XVII° siècle, et dont les fenêtres actuelles ont partiellement bouleversé l'ordonnance au siècle passé (lig. 71).

Plus profondément encore, la T.XII a révélé la présence d'un mur solide 5, épais de 40 cm, en briques friables (26 x 12 x 6 cm) maçonnées à joints minces avec un mortier dur, de teinte claire et à loues de chaux pure. Il est apparu en moyenne à —60, consolidé d'un ressaut sur sa face occidentale. Il traversait toute la salle en une oblique parallèle au ressaut 3. Il s'arrêtait à son extrémité sud, plus large d'ailleurs, contre le ressaut 14 auquel il n'était point lié ni même collé proprement ; il avait toute l'apparence d'une londation sectionnée. De plus, son ressaut se plaçait une vingtaine de cm sous le ressaut 14.

Juste à côté, un trottoir ou un sol 15, semblable à 4, est conservé au même niveau (-55/-59) sur deux m²; il jouxtait le ressaut 14 situé un rien plus haut et le mur 5; dans les prolils, il semblait continuer en Iragments épars vers le nord et vers l'est.

Tout porte à voir dans le mur 5 une substruction antérieure au mur 16 qui est daté sans erreur de 1545-1546. La découverte à cet endroit de tessons en céramique d'Andenne, les plus vieux retrouvés dans le site, ne l'infirme pas (121). Chose notable en outre : en dépit d'une faible brisure d'axe, le mur 5 prolongeait la fondation 96 de T.VII-T.XI (fig. 46).

Sous le mur 16 qui passait derrière le mur 17 et qui était dépourvu sur la largeur de T.XII de parements en pierre, le ressaut 14 vers —60 marquait dans le coin S.E. un retour bien soudé sous le mur 18 de la façade sur rue, puis dans l'angle N.E. un autre coude sous le mur 19. Il délimitait ainsi un bâtiment rectangulaire de 12 m de long, en face de l'église, strictement contemporain par les niveaux, l'appareil, le mortier et les liaisons, de la grande salle des malades érigée au milieu du XVI' siècle. L'analyse archéologique en donne du reste confirmation plus loin.

L.F.G.

Samenvatting.

In 1966 heeft een serie opgravingen de substructies van een groot deel van de oude inlirmerie (afb. 6) aan het licht gebracht. Het werk werd ruimschoots bemoeilijkt door de vochtige natuur van de ondergrond en door gebrek aan een nauwkeurige typologie. De opgravingen hebben nochtans een schikking, welke trouwens verschillende veranderingen onderging, naar voren gebracht, in het bijzonder in de grote ziekenzaal, kern en centrum van deze aloude inrichting (afb. 20). Zij hebben tevens toegelaten een stratigrafie te betonen die zeer veel nut opleverde (afb. 47). Bij gebrek aan vondsten van voorwerpen is het, langs een andere kant, niet mogelijk geweest de kleine aspekten van het dagelijks leven te belichten.

Gelijkstandig heelt de monumentale ontleding van het geheel, trouwens zeer dikwijls omgewerkt in de loop der tijden, de gegevens van de opgravingen met vrucht aangevuld. Zij heeft, meer in het bijzonder, de veranderingen van het oorspronkelijk gebouw in opstand ter kennis gebracht; in dat opzicht, heeft zij enkele gedeelten van muren en enkele gevelpunten in hout en strooklei doen terugvinden (bv. afb. 9, 41, 44). De vergelijking van de archeologische bevindingen met deze door de oude teksten opgeleverd en het aardewerk lieten toe de architecturale evolutie van de infirmerie omstandig te beschrijven vóór en vanaf 1545-1546, jaartallen die tevens dienen konden als chronologisch vertrekpunt, te meer daar het onderwerp goed bekend is.

⁽¹²¹⁾ Ci-dessous, p. 93.

Vanaf de Middeleeuwen was de infirmerie een bijna zelfstandige inrichting. Zij heeft zich gevestigd voor de grote kerk rond een binnenhof (op dit ogenblik binnenkoer) aan de boorden van de rivier (alb. 46 : 'nypothetisch schema nopens enkele punten).

Ten noorden langs heen de Dyle strekte zich de gebouwen uit van verschillende diensten, namelijk de keukens, de relter, de bergplaatsen en de woning van de infirmeriezusters. Deze vleugel was voorzien van een bornput, een rioolsysteem en van kelders teruggevonden op verschillende peilen. Hij bestaat uit drie of vier huizen in vakwerk, waarvan zekere overblijfselen nog bestaan, bijzondere in het westelijk gedeelte achter de ziekenzaal.

Deze laatste moet in de latere Middeleeuwen gelegen geweest zijn op de plaats waar men ze nu aantreft. Zij was misschien ten oosten iets korter maar was reeds voorzien van de « kuipen » in een twaalftal (?) alkoven. Zij bezat ook haar eigen kapel waarvan de plaats steeds schijnt geerbiedigd te zijn geweest. Een slotmuur scheide de infirmerie van de straat die nog bestaat.

De grote zaal, herbouwd in steen in 1545-1546 en opmerkelijk belicht door de archiefbronnen is in hoofdzaak tot op onze dagen bewaard gebleven. Daarbij werd haar kapel op dit tijdstip ook herbouwd, tevens de noordelijke vleugel die oorspronkelijk slechts een gelijkvloers had en om te eindigen het in orde brengen van de dienstgebouwen en het toevoegen van een huis ten zuid-oosten. In het midden der 16de eeuw had de inlirmerie nog een schilderachtig uitzicht waarvan men de daken boven de verschillende gebouwen met recht kon bewonderen (afb. 60).

Vanaf het einde van deze eeuw en gedurende de 17de eeuw werden allerlei zaken veranderd. De grote ziekenzaal werd onderverdeeld door een in de lengte lopende gang en veertien alkoven, elk door een muurtje gescheiden en terug voorzien van een « kuip » (hoog waarschijnlijk voor de verwarming). De gebouwen van de diensten werden ook min of meer gewijzigd, de oostelijke vleugel werd van een verdiep voorzien en de « ganck » werd in 1690 met zekere erop uitgevoerde lokalen opmerkelijk verbeterd.

De 18de eeuw blijkt het algemeen uitwendig uitzicht van het geheel maar weinig gewijzigd te hebben (behalve de opbouw van een nieuwe keuken in 1716 op het zuiden). In tegendeel moet er gezegd worden dat gedurende de 19de eeuw de ruimten en de gevels diep veranderd werden, bijzonder door het innerlijke verdelen van de vroegere huizen door verscheidene afsluitingen, en door het albreken in 1852-1833 van de oude kapel die een zeer voorname rol in het urbanistische uitzicht van het Groot Begijnhof speelde.

2. LES APPORTS DE LA CERAMIQUE

L'étude de la céramique médiévale a lait en Belgique des progrès notables depuis J. Breuer qui fut un des premiers à attirer l'attention sur l'intérêt de l'étude de la céramique ordinaire (122). Mais les archéologues ont encore de grandes lacunes à combler dans ces études, où les éléments de chronologie peuvent souvent être fournis par les découvertes dans des complexes architecturaux. Il est possible de trouver dans un même site, des constructions qui se succèdent assez rapidement et dont les dates ont pu être lournies par une étude purement architecturale. Dans un tel cas, beaucoup de renseignements peuvent être rassemblés ; mais souvent ces sites transformés ont eu à subir des remaniements profonds qui n'ont laissé de traces que dans les archives et dans le sol. C'est à la fois dans l'étude des archives et de l'architecture que doit s'inscrire l'étude de la céramique qui au même titre que les autres documents, nous a été laissée par le passé. Saisi dans son milieu ce document fort humble de la vie quotidienne du moyen âge, peut apporter une solution souvent insoupconnée à bon nombre de problèmes. La céramique apporte bien sûr des repères chronologiques, mais elle permet de glaner des renseignements sur les courants commerciaux et les influences artistiques, les techniques de fabrication, les usages et les coutumes. Les louilles du Grand Béguinage de Louvain lurent significatives à cet égard. La céramique s'ayérait être ici, selon le mot d'H.P. Eydoux : « la canne blanche des archéologues quand ils avancent en aveugles dans un monde obscur » (123). Le bâtiment actuel date, dans son gros-œuvre, de l'année 1546, mais ce n'est là qu'un des états de construction. Le bâtiment a eu, en ellet, une vie mouvementée et pas moins de neuf niveaux dilférents lurent mis au jour par les fouilles et trois incendies y laissèrent leurs traces. Nous possédons pour un de ces niveaux une date ; le pavement Da pu, en effet, être attribué à la construction de 1546. Pour dater les autres niveaux, nous nous attacherons à étudier le matériel par couches, méthode qui semble la plus rationnelle et la plus pratique. Pour chaque vase ou tesson, nous donnerons une description et des éléments de comparaison ; d'où nous déduirons une date pour l'ensemble de la couche, celle-ci servant de « terminus a quo » pour le niveau directement supérieur.

A. SALLE DES MALADES (tranchée VII)

1. Sous-pavement F (-113)

Aucune découverte n'eut lieu dans cette couche. Ce qui ne doit pas être à priori considéré comme anormal. Il s'agit ici, sans doute, du premier

⁽¹²²⁾ J. Breuer, Notes sur la céramique ordinaire du Moyen âge et des temps modernes, dans Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, t. 5, 1929, p. 96-100. (123) H.P. Eydoux, L'histoire arrachée à la terre, Paris, 1962, p. 37.

nivellement du site à un moment où aucune occupation intensive n'a encore eu lieu ; d'où l'absence plausible de débris.

2. Couche d'incendie 3 (- 105)

Cette couche n'a pu être datée laute de matériel.

3. Sous-pavement E (- 95)

1-F 19 Anse de cruche, terre cuite grise. Trois dépressions sur chaque côté, déterminent une double ondulation légèrement en reliel par rapport au corps de l'anse. La partie inférieure est manquante.

Ep. max. : 2,1 cm.

Cette anse appartient à une grande cruche. La décoration particulière et la dimension de ce tesson peuvent donner d'utiles indications quant à la datation. Ces grandes cruches, en effet, avec départ très horizontal de l'anse sont abondantes au XIVe siècle. Le décor ondulé est aussi fréquent à cette époque et les découvertes en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas en témoignent. A Döbeln fut trouvée une anse de ce type et elle fut datée du XIII^e ou du XIV^e siècle (124). A Bruxelles, les travaux de londation de la maison Philips amenèrent la découverte de tessons semblables : deux anses ondulées y furent datées du XIVe siècle (124). Dans la petite église de Hamme (Brabant), les récents travaux de restauration ont fait découvrir une anse ondulée du même type (126). Le matériel de comparaison le plus intéressant provient de louilles récentes menées par le « Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek » dans la petite localité d'Aardenburg. Un exemplaire complet de ces cruches à anse ondulée, fut découvert dans une losse de terre plastique, avec une monnaie de Louis de Nevers (1321-1348), du grès et de la céramique locale du milieu ou de la seconde moitié du XIV^e siècle (127). Cette fosse de terre plastique, tout comme les fours de potiers d'Aardenburg, aurait cessé d'être exploitée vers 1383. Cette année là, en effet, Frans Ackermans, dans la lutte qui opposait les Gantois à Louis de Maele, détruisit Aardenburg de fond en comble, comme en témoignent autant les archives que les ruines découvertes.

Ces précisions tenderaient donc à assigner à ce fragment de Louvain, une datation dans le troisième quart du XIV^e siècle.

(125) R. Borremans, Oude Brabantse Gebruiksvoorwerpen, dans De Brabantse Folklore, n° 100, 1963, p. 4, fig. 1: 5,4.

(126) A. MATTIYS, Aardewerkvondsten in de kerk te Hamme, dans Eigen Schoon en de Brabander, t. XLIX, 1966, 1-2, p. 48.

⁽¹²⁴⁾ R. HERMANN, Slawische und Frühdeutsche Keramik vom Schlossberg zu Dobeln, dans Arbeits und Forschungberichte zur Süchischer Bodendenkmalpflege, t. 5, 1956, p. 568, fig. 2a.

⁽¹²⁷⁾ J.A. TRIMPE BURGER, Ceramiek uit de bloeitijd van Aardenburg (13de en 14de eeuw), dans Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek (ROB), t. 12-13, 1062-1063, p. 530. fig. 45a.

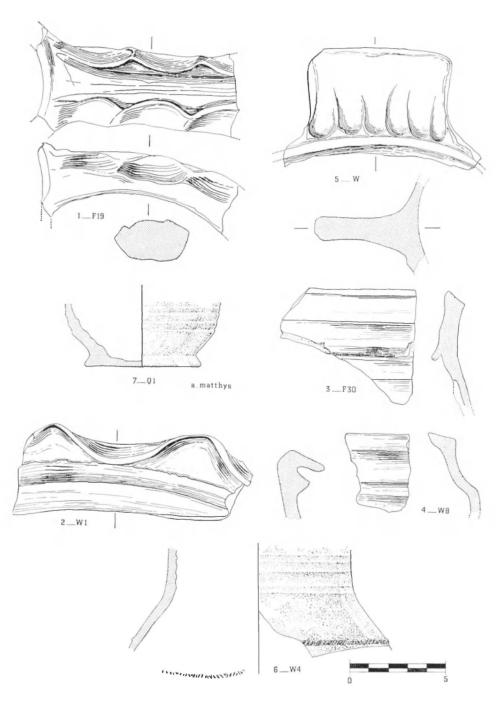


Fig. 36. — Tessons recueillis lors des fouilles.

Bord de tèle, terre cuite grise. La lèvre est tournée fortement vers l'extérieur et ornée d'ondulations : un cordon, en relief. est appliqué sous le bord. Ep. max.: 0,7 cm; diam. bord.: \pm 25 cm.

Ce fragment semble appartenir à une grande tèle de terre grise, en forme de demi-sphère, de diamètre assez peu important. Le sol d'Aardenburg a livré des tèles semblables mais en terre rouge, couvertes intérieurement d'une glaçure plombifère, et dont le fond est pourvu de petits pieds pinces. Certains tessons ont, tout comme notre exemplaire, une bande appliquée, en relief à l'extérieur, sous le rebord ondulé (128). La datation proposée pour ces tèles est la moitié ou la seconde moitié du XIV° siècle. Il semble, par ailleurs, que les ondulations soient une caractéristique, voire une mode, dans la céramique du quatorzième et du début du quinzième siècle.

On retrouve ce décor sur de nombreux objets : bords de vases, de tèles, anses (cfr. I-F19), couvre-feu (127), etc... On connaît aussi des poëlons de terre cuite rouge, à bords ondulés ; un exemplaire de ce type est daté au XIVe siècle, avant 1373 (130). Ces motifs et ces types continueront à apparaître au XVe siècle (131), mais les poëlons seront alors glaçurés, les tèles possèderont un anneau de base au lieu de pincées (132).

Bord de tèle, terre cuite grise. La lèvre est peu épaisse. Ep. max. : 0.6 cm; diam. bord : \pm 20 cm.

Le prolil de ce tesson se retrouve au troisième quart du XIV siècle dans des vases de terre cuite grise à fond bombé (153). Mais le diamètre du bord du récipient auguel appartient notre tesson est trop grand pour ce type de vase. Nous y verrions plutôt un bord de tèle, d'autant plus que la courbure interne du vase ne se dirige pas vers l'extérieur.

- $_{4}$ -W8 Bord de tèle, terre cuite grise. Ep. max. : 0.5 cm; diam. bord : \pm 51 cm.
- Anse de plat à poisson (?), de terre cuite grise. La forme est carrée et plate. L'une des laces présente six dépressions à l'attache de l'anse.

L. max.: 5,4 cm.; ép. max.: 0.6 cm.

⁽¹²⁸⁾ J.A. TRIMPE-BURGER, ibid., p. 557, fig. 54-

⁽¹²⁹⁾ J.G.N. RENAUD, Ter Does, ein Rundling des 15 Jahrhunderts, Prov. Zuid Holland, dans Berichten R.O.B., t. 5, 1954, p. 142, pl. 6 : 5.

J.G.N. Renaud, Een middeleeuwse vuurstolp, dans Berichten R.O.B., t. 7, 1956, p. 109.

J.A. TRIMPE-BURGER, op. cit., p. 526, fig. 40.

⁽¹³⁰⁾ J.G.N. RENAUD, Een middeleeuwse hoeve in de Polder Boudewijn Hartsland, Zuid-Holland, dans

Berichten R.O.B., t. 7, 1955, p. 147, fig. 7 : 1.
(151) J.G.N. Renaud, Middeleeuwse gebruiksvoorwerpen, Spangen (Zuid-Holland), dans Berichten R.O.B. t. 5, 1952, p. 58, lig. 5 : 4. (152) J.G.N. Resaud, Ond Gebruiksaardewerk, Amsterdam, 1948, pl. 56.

⁽¹³⁵⁾ J.A. TRIMPE-BURGER, op. cit., p. 532, fig. 47.

Ce fragment pourrait appartenir à un plat à poisson, mais l'on n'en connait cependant pas de parallèle exact. Les plats à poisson affectent généralement la forme d'un plat allongé, peu profond, muni à l'une de ses extrémités d'un déversoir, à l'autre d'une poignée carrée, souvent décorée de dépressions. Une autre poignée est attachée à l'un des rebords latéraux. Souvent aussi ces plats ont la forme d'un poisson : les anses forment alors les nageoires, le déversoir imite une queue. Ce type particulier de plat se rencontre à Schinveld durant le premier quart du XIII^e siècle (121) à Andenne à partir des environs de 1285 jusqu'à la lin du siècle (121). A Aardenburg aussi ces plats étaient en usage durant la seconde moitié du XIV^e (136). Les fouilles de Klooster Mariendael ont livré un plat à poisson du XV^e siècle (157). Pierre Bruegel-le-Vieux a reproduit sur son tableau des Proverbes, un de ces plats ; il sert là à recueillir l'huile d'un morceau de poisson embroché (138).

6-W4 Col et fragment d'épaule d'une cruche, grès de couleur grise. Engobe ferrugineux, à l'extérieur, de couleur brun-violet, couleur brun-clair à l'intérieur. Un décor à la roulette est appliqué sur le haut de l'épaule, Ep. max, : 0,5 cm ; diam, col. : 0,5 cm.

Ce tesson a toutes les caractéristiques des grès de Schinveld (1.51). Les relations avec ce centre potier important du Limbourg hollandais et la région brabançonne sont prouvées, et ce dès le second quart du XIV^e siècle (140); la découverte du Grand-Béguinage est donc un apport supplémentaire dans la dispersion de ces produits. Cette cruche est datée à Schinveld des environs de 1350 (141).

7-Q1 Fond de gobelet, grès de couleur grise, engobe ferrugineux de couleur brun-violet à l'extérieur, couleur brun-clair à l'intérieur. Nombreux sillons de tournassage sur la panse. Ep. max. : 0,4 cm. ; diam. fond : 6,1 cm.

⁽¹⁵⁴⁾ A. BRUDN, Die Mittelalterliche keramische Industrie in Südlimburg, dans Berichten R.O.B., 1, 12-15, 1962-65, p. 406, fig. 9.

⁽¹³⁵⁾ R. BORREMANS et R. WARGINAIRE, La céramique d'Andenne, Rotterdam, 1966, fig. 16 : 40.

⁽¹⁵⁶⁾ J.A. TRIMPE-BURGER, op. cit., p. 529, fig. 43.

⁽¹⁵⁷⁾ J.G.N. RENAUD, Aardewerkvondsten van het Klooster Mariendael, dans Berichten R.O.B., t. 9, 1959, fig. 10: 2.

⁽¹³⁸⁾ R. Borremans et R. Warginaire, op. cit., p. 76.

⁽¹³⁹⁾ Nous remercions Monsieur A. Bruijn du «Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek» à Amersfoort, pour les renseignements qu'il a bien voulu nous donner au sujet des tessons 6-W4 et 7-Q1 (lettre du 24-1-1967).

⁽¹⁴⁰⁾ Un tesson décoré à la roulette, trouvé lors des fouilles du « Comté de Jette » en 1966 dans l'abbaye de Dielegem (Brabant) offre un décor en tous points identique à une roulette de Schinveld III (lettre de M. Bruijn du 9-11-1966).

^(1.41) A. Brunn, op. cit., p. 429, fig. 71, 72 : nº 2.

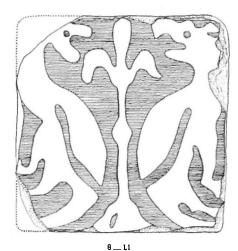


Fig. 37. — Carreau historié de l'ancienne chapelle (1 : 0.5).

Ce fragment provient de la chapelle et plus précisément, de sous le pavement 97. Ces petits gobelets sont abondants à Schinveld IV, entre la période IV et V, soit vers 1550 (142).

8-L1 Carreau de terre cuite rouge, de forme carrée (lig. 57). La lace antérieure est vernissée et ornée d'un motif décoratif de terre blanche incrustée : deux animaux fantastiques, ailés, reposant sur la queue, se font face, la gueule ouverte, de part et d'autre d'une lleur de lys sur haute tige nouée (11,2 x 11,2 x 2,5 cm).

Ce carreau laisait partie d'un dallage découvert dans la chapelle de la salle des malades. Ce dallage était composé de carreaux de mêmes dimensions, de terre cuite rouge, aux côtés souvent biseautés ; ils étaient tous unis sauf un seul exemplaire qui était décoré.

La technique de confection de ces carreaux est bien connue (145). Le motif était imprimé en creux au moyen d'une matrice, il était alors rempli de terre blanche, une couche de glaçure plombifère achevait de lui donner une coloration jaunâtre et le carreau était enfin mis au lour.

Les représentations d'animaux fantastiques sur des carreaux sont courantes dans des lieux de culte, alors que les motifs religieux sont rares, voire inexistants. On ne connaît qu'une figuration de saint, parmi les carreaux découverts en Belgique et encore s'agit-il d'un saint Georges combattant

^(1.42) A. BRUUN, op. cit., p. 455. fig. 77: no 5, 6, 9, 10, 12,

⁽¹⁴³⁾ L. HABERLY, Medieval English paving tiles, Oxford, 1937, p. 21.

le dragon, ligure faisant la part belle au fantastique (144). Déjà en 1125, saint Bernard dans son Apologia ad Guillelmum vitupérait contre la présence de ces motifs païens dans des lieux de prière et il nous donne par là même un répertoire iconographique pour les carreaux de son époque (116). Mais ces invectives restent lettre morte pour la plupart, tant était forte la fascination de ces images pour l'esprit des gens du moyen âge, les défenses renouvelées fréquemment par le Chapitre général le prouvent (116). Les animaux affrontés sont parmi les thèmes iconographiques les plus répandus et les plus anciens. D'où nous viennent-ils? Il n'est pas dans notre intention d'en retracer le long cheminement, par ailleurs fort complexe; nous nous bornerons à poser quelques jalons susceptibles de refléter la survivance de ce thème dans nos régions. L'on s'accorde généralement à voir dans les tissus orientaux une source de modèles pour nos artisans et nos artistes qui devajent être fort frappés par ce bestjaire fantastique issu tout droit du vieux fonds mésopotamien. Ces tissus viennent chez nous, durant la période mérovingienne déjà, car le commerce entre le Nord et l'Orient n'est pas, quoi qu'en disent certains, interrompu. La période carolingienne voit la stabilisation et l'intensification de ces rapports, les empereurs de Byzance enverront des cadeaux de tissus précieux aux souverains carolingiens (147). Au Xº siècle, l'apport oriental lut la conséquence du mariage de l'empereur Otton II, en 972, avec la princesse byzantine Théophano. Des œuvres autochtones, de la période pré-romane, subissent des influences; et la clef dite de saint Hubert, conservée à l'église Ste-Croix de Liège, en est un témoignage significatif (148). La période romane, va porter le thème à sa perfection et des œuvres comme les fonts de Rotselaar nous montrent à quel point notre art est pénétré de ces influences orientales (149). Au XII siècle encore. on rencontre chez nous le suaire dit de St-Lambert orné d'animaux en

(141) E. Soil, Potiers et Faïenciers Tournaisiens, Tournai, 1886, pl. X: 10.

(146) M. Aubert, L'architecture cistercienne en France, t. I. Paris, 1945, p. 513.

(148) J. de Borchgraye d'Altena, De l'influence des arts orientaux dans nos régions au Moyen-Age, dans Bulletin de la Société d'Archéologie de Bruxelles, 1948, p. 2, fig. 5.

⁽¹⁴⁵⁾ N.M. Davy, Soint Bernard, t. I Paris, 1945, p. 64. «Apologia ad Guillelmum», XII, 28, 9150-916a.:

«Pourquoi du moins, ne pas respecter les images mêmes des saints et les prodiguer jusque dans le pavé que nous foulons aux pieds? Souvent on crache à la ligure d'un ange et le pied des passants tombe sur la tête d'un saint. — Pourquoi ces peintures là où l'on va poser les pieds? A quoi bon tous ces beaux dessins là où les attend une poussière continuelle. Que signifie dans nos cloîtres, là où les religieux font leurs lectures, ces monstres ridicules, ces horribles beautés et ces viles horreurs? A quoi bon, dans ces endroits, ces singes immondes, ces lions féroces, ces centaures chimériques, ces monstres demi-hommes, ces tigres bariolés, ces soldats qui combattent et ces chasseurs qui sonnent du cor. Ici, l'on voit une seule tête pour plusieurs corps ou un seul corps pour plusieurs têtes ; là c'est un quadrupède ayant une queue de serpent et plus loin c'est un poisson avec une tête de quadrupède ».

^(1.17) E. Sabbe, L'importation des tissus orientaux en Europe occidentale au haut moyen-âge (IX et X siècles), dans Revue Belge de Philologie et d'Histoire, 1, 14, 1955, n° 5, 4.

⁽¹⁴⁹⁾ J. de Borchgrave d'Altena, Les fonts de Berbroeck et de Rosselaer, la pierre de Munsterbilzen, dans Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, t. 4, 1942, p. 76-77, lig. 5, 6, 7, 8.

groupe antithétique inscrits dans des cercles juxtaposés (150). Vers la fin du XIII° siècle et surtout durant le XIV° siècle, on semble assister à un regain d'influences orientales et Cologne sera, à cet égard, un centre pour nos régions (151).

Dans notre carreau, le vieux thème stéréotypé a été revivifié et adapté par l'art gothique : l'arbre de vie a été remplacé par un lys, mais le vieux

fonds oriental est là tout entier sous-jacent.

Ouel sens faut-il donner à ce motif de dragons allrontés? Cet animal étant l'incarnation du démon. l'on peut comprendre aisément pourquoi le motif ornemental faisait partie d'un payement : les fidèles écrasaient le diable, en un geste typique de la mentalité du moyen âge. Un carreau semblable au nôtre provient de la chapelle de la Leugemeete à Gand, il est daté du XIVe siècle (122). Il est intéressant de noter que les deux carreaux proviennent d'un lieu de culte. Le modèle qui a servi à nos deux exemplaires est manifestement le même : attitudes et emplacements sont identiques. Des différences de détails sont néanmoins présentes : queues nouées sur l'exemplaire de Gand, alors qu'elles sont apparemment tronquées sur notre carreau : le bulbe au milieu de la tige du lys ne se rencontre pas sur le carreau de la Leugemeete. Mais ce ne sont là que des détails infimes dus sans doute au mode de confection industrielle de ces carreaux. Comme le fait remarquer avec beaucoup d'à propos J. Helbig : « les mêmes sujets se retrouvent dans diverses localités... les historiages de ces carreaux présentent de légères différences... ceci prouve qu'un modèle initial commun avait servi à la confection de différents moules ou matrices pour les productions en séries » (153).

Le carreau de Louvain offre donc un intérêt iconographique autant

que chronologique.

Le matériel de l'infirmerie et de la chapelle est contemporain, les niveaux des pavements immédiatement supérieurs au sous-pavement E sont identiques (— 99). La céramique locale date du troisième quart du XIV siècle (1-F19, 5-F30), de la moitié ou de la seconde moitié du même siècle (2-W1, 4-W8). Les grès sont un matériel de datation capital car ils ont une chronologie bien établie, les fragments 5-W4 et 7-Q1 permettent de fixer la date de cette couche aux alentours de 1350 et de toute laçon au troisième quart du XIV. Le dallage 97 de la chapelle (8-L1) peut avoir été placé peu après le milieu du XIV siècle ; il date de toute façon de ce même siècle.

(151) J. Baltrusaitis, Le Moyen-Age fantastique, antiquités et exotismes dans l'art gothique, Paris, 1955,

(153) J. HELBIG, ibid., p. 224.

⁽¹⁵⁰⁾ M. CALBERG, Documents textiles de l'antiquité tardive et du haut moyen âge conservés en Belgique, dans Bulletin de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, 1948, p. 19, fig. 1.

 ⁽¹⁵²⁾ E. REUSENS, Eléments d'archéologie chrétienne, t. 2, Louvain, 1886, p. 188, fig. 272.
 J. HELMG, Ancienne céramique de carrelage et de revêtement en Belgique, dans Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, t. 22, 1955, p. 225, fig. 3, n° 17.

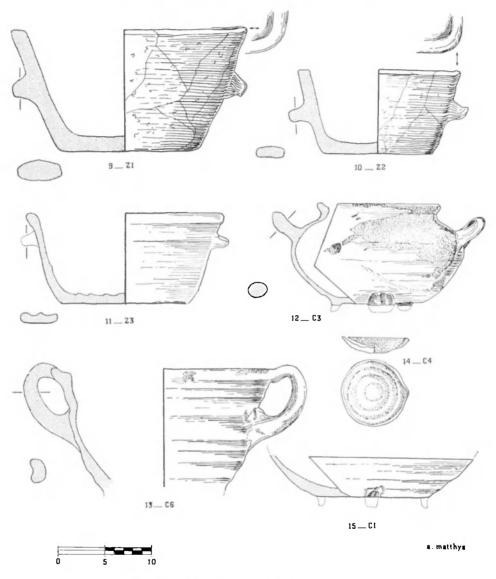


Fig. 38. — Vases provenant de la « cuve » 69.

4. Cuve 69 de la tranchée VII (-75).

Dans cette « cuve » exiguë (58 x 41 cm) dépassant de peu le niveau d'incendie 2 (vers —75) furent trouvés, en fragments, quatre vases complets, une lampe, ainsi que des fragments de deux autres récipients (lig. 58). L'intérêt de cette découverte est grand puisque, du lait de leur position, ces vases font partie d'une trouvaille close et ils peuvent donc être considérés comme étant contemporains les uns des autres. De plus,

l'incendie a figé un moment de l'emploi de tous ces vases et cette découverte rellète donc l'état du mobilier de l'une des alcôves de l'infirmerie où se trouvait cette « cuye ».

9-Z1 Vase de terre cuite à fond plat de forme carrée dans sa partie supérieure, pourvu de deux appendices de préhension. La pâte rouge est grossière et contient de nombreux fragments de terre cuite en guise de dégraissant.

Haut.: 12,5 cm; diam. base: 15,5 cm; diam. bord: 25,5 cm.

Plusieurs détails l'rappent dans ce vase, sa massivité d'abord, sa grossièreté de façonnage et de pâte ensuite, sa porosité très grande enlin. Tous ces caractères le rendent impropre à contenir un liquide. On pourrait songer à un mortier à cause de la massivité du récipient, mais la pâte s'avère trop tendre à cet usage et de plus, l'on n'y voit pas de bec verseur comme il est courant de le rencontrer sur d'autres mortiers de céramique. Des indications intéressantes font opter pour un autre type d'usage. On remarque en effet des traces de feu sur les parois internes du vase. Ces traces ne sont pas dues à l'incendie car on ne les rencontre ni à l'extérieur, ni sur les récipients d'un type différent.

S'agirait-il donc ici d'une espèce de brasero? Les caractères généraux d'épaisseur, de grossièreté, de porosité ne s'opposent sans doute pas à ce type de destination.

Vase de terre cuite à lond plat de lorme carrée dans sa partie supérieure, pourvu de deux appendices de préhension. La pâte rouge est grossière et contient de nombreux fragments de terre cuite en guise de dégraissant.

Haut. : 9 cm ; diam. base : 12 cm ; diam. bord : 17,5 cm.

Ce vase est semblable au précédent, quoique de dimensions plus réduites. Traces de leu à l'intérieur.

11-Z3 Ecuelle de terre cuite, à fond plat, pourvue de deux appendices de préhension. La lèvre est ronde et épaisse. La pâte rouge est assez fine.

Haut : 9,6 cm ; diam. base : 15,4 cm ; diam. bord : 21.4 cm.

Vase de terre cuite, à fond plat supporté par trois pieds formés chacun de trois pincées. Le corps du vase est globuleux et l'épaule est haute, le col est court et tourné vers l'extérieur. Deux anses de section circulaire sont placées horizontalement sur l'épaule. La pâte rouge est assez line ; une couche de glaçure plombifère est appliquée sur une partie du bord extérieur ainsi que sur une partie de l'épaule. Haut.: 11.5 cm; diam. base: 9 cm; diam. bord: 13.5 cm.

Tèle de terre cuite, dont la partie inférieure est manquante. Le col est haut et la lèvre est épaisse et tournée vers l'extérieur. Deux anses légèrement évidées à l'extérieur sont placées verticalement sur la lèvre et le haut de l'épaule. La pâte rouge est assez line ; une couche de glaçure plombifère brune couvre l'intérieur, quelques taches de glaçure à l'extérieur.

Diam. bord. : 24,5 cm.

Des tèles similaires sont connues depuis le XIV^e siècle, elles sont en terre grise et sans anse. Une tèle de terre rouge glaçurée fut trouvée à Klooster Mariendael ; elle est datée du XV^e siècle (¹⁵⁴).

Lampe de terre cuite, en forme de petite coupe apode, le fond est grossièrement caréné à l'ébouchoir, la lèvre est munie d'un petit bec verseur, nombreux sillons de tournassage à l'intérieur. La pâte est rouge et fine, une couche de glaçure plombifère transparente est appliquée sur toute la surface.

Haut.: 1,8 cm; diam. bord.: 7,2 cm.

La forme élémentaire de cette lampe ne permet pas de datation. On la rencontre, en effet, durant tout le moyen âge (150) et même pendant la période moderne (156). A ces deux époques elle voisine avec des formes typologiquement plus évoluées (157). Le bord supérieur de cette petite lampe était en partie abîmé et ne permettait pas de constater la présence de trous de suspension comme on en rencontre parlois (158).

I5-C1 Fond de tèle supporté par trois pieds pincés formés de deux pincées chacun. La pâte est grise et line.

Diam. base : 12 cm.

Ces tèles sont abondantes durant le XIV siècle, mais le seul fragment de base ne permet pas de datation. Le matériau, par contre, apporte une indication précieuse, car on n'emploie plus guère la terre cuite grise après le milieu du XV siècle.

Faute de céramique d'importation, tout ce groupe de céramique locale offre quelques difficultés pour l'établissement d'une chronologie quelque

⁽¹⁵⁴⁾ J.G.N. Renaud, Aardewerkvondsten van het Klooster Mariendael, dans Berichten R.O.B., t. 9, 1959. pl. 9, fig. 5.

⁽¹⁵⁵⁾ R. Borremans et R. Warginaire, op. cit., fig. 22: 21.

⁽¹⁵⁶⁾ O.E. Mayer, Topfereibetriebe des 12.bis 18 Jh. dans Zeitschrift des Eupener Geschichtvereins, t. 2, 1952, pl. 3 : 7.

⁽¹⁵⁷⁾ H. Hellebrandt et O.E. Mayer, Raerener Steinzeug, Aachen, 1967, p. 178, fig. 14.

A. Bruin, op cit. pl. 30 : 3, 4 et pl. 41 : 3, 4, 5.

(158) J.G.N. Renaud, Kleine Luyden, dans Mededelingen van de Vrienden van de Nederlandse Ceramiek, n° 23, 1961, fig. 6, 5.

peu précise. Le fragment 13-C1 donne le XV° siècle comme chronologie large, mais plusieurs indices plaident pour une datation qui doit se situer assez tôt dans ce siècle. L'économie de glaçure (12-C3), l'emploi de céramique grise (15-C1), les pincées peu nombreuses supportant les bases (12-C3, 15-C1), sont autant d'éléments d'un certain archaïsme, qui indiqueraient la première moitié du siècle.

La « cuve » 69 avait été assise dans une couche comprise entre l'incendie 2 (-75) et le pavement E; les fragments qui y furent trouvés permettent de la situer elle aussi au XV^e siècle.

16-F4 Couvercle de terre cuite, pourvu d'une anse dont seules les attaches sont encore visibles, bord biseauté. La pâte est grise et couverte d'un engobe rouge, traces de glaçures plombifère jaunâtre sur la partie supérieure.

Diam.: 10.2 cm.

Un couvercle similaire provient des fouilles de Klooster Mariendael et est daté du XV^e siècle (159).

17-F12 Fragment de vase non identifié, la lèvre est placée perpendiculairement à la paroi du vase. Un décor formé d'une bande plastique à impression de doigts est appliqué sur la lèvre. La pâte est rouge et line, glaçure plombifère transparente sur toute la surface.

Diam. bord.: 38 cm.

5. Sous-pavement D (- 65)

18-H2 Cruchon de grès dont la partie inférieure est manquante. Le col est haut, une amorce d'anse y est attachée. La pâte est grise, une glaçure salifère grise avec quelques taches brunes recouvre le tout.

Diam. bord. : 4,5 cm.

Ces cruchons sont destinés à contenir de l'huile, ils sont nombreux à Raeren pendant la première moitié du XVI° siècle (160).

Col de cruche de grès. Le col est séparé du corps par un mince sillon, la partie supérieure de la lèvre est légèrement en retrait par rapport au col, nombreux sillons de tournassage sur toute la surface. Pâte grise foncée, l'extérieur est d'un brun clair moucheté, l'intérieur est brun foncé, glaçure

⁽¹⁵⁹⁾ J.G.N. RENAUD, Aardewerkvondsten van het Klooster Mariendael dans Berichten R.O.B., t. 9, 1959,

p. 209, fig. 10, 5.

(160) Nos plus vifs remerciements vont au Dr. O.E. Mayer, Conservateur du «Toplerei Museum» de Racren, qui a bien voulu dater les tessons 18-H2, 19-F8 et 21-K1 (lettre du 15-12-1966).

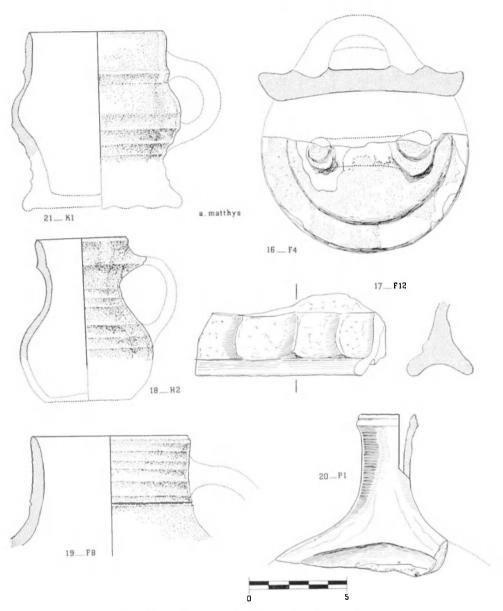


Fig. 39. - Tessons exhumés pendant les fouilles,

salifère sur toute la surface. Diam. bord : 7,7 cm.

Cette cruche provient vraisemblablement de Raeren, où sa production est abondante pendant la première moitié du XVI° siècle.

Il est dommage que ce niveau ne contienne pas de céramique locale, puisqu'il était daté par les grès de Raeren (18-H2, 19-F8). Ce niveau

peut encore être daté avec plus de précision grâce aux archives ; le pavement D datant de 1546 et les travaux de démolition étant terminés en 1545 (voor t afbreken vande oude huise [Doc. 68]). L'exhaussement du sol a dû nécessairement avoir lieu entre ces deux dates.

6. Sous-pavement C (- 40).

La couche d'incendie 1 ne peut être datée, car l'unique tesson qui en provient n'est pas assez caractéristique et de plus l'endroit de sa découverte est remanié.

20-P1 Poignée de poêlon de terre cuite, la poignée est creuse. La pâte est rouge et seules quelques taches de glaçure plombifère sont présentes sur la partie interne du poêlon.

La poignée creuse destinée à recevoir un manche de bois, permet de dater assez tôt cet ustensile très répandu dans les cuisines du moyen âge et de la période moderne. Ce fragment date peut-être du XV° siècle.

Le sous-pavement C ne contient lui aussi qu'un tesson :

21-K1 Cruchon de grès, la partie inférieure et la anse sont manquantes. Le col est haut et séparé du corps par un cordon de section triangulaire. La pâte est grise, l'extérieur est brun loncé, l'intérieur est brun clair, une glaçure salifère recouvre le tout.

Diam. bord: 6,7 cm.

Ce cruchon provient de la région de Raeren et date de la première moitié du XVI" siècle. Cette datation est tout à fait en accord avec la datation du pavement D de 1546. Il se peut que ce cruchon date de la fin de la première moitié du siècle, mais il est tout aussi possible qu'il soit quelque peu antérieur. Il est normal, en effet, que des tessons plus anciens soient trouvés dans des couches plus jeunes, puisque les terres étaient rapportées pour les exhaussements successifs des sols.

7. Sous-pavement B (niveau o)

22-A18 Bord d'assiette de terre cuite, lèvre ronde et épaisse, décor formé par des cercles de barbotine jaune sur un fond brun. La pâte est brune, seul l'intérieur est couvert d'une glaçure plombifère.

Diam. bord : \pm 35 cm.

Cette variété de céramique est abondante dans le Brabant au XVIII° siècle (161). Ces assiettes offrent un décor intéressant par la technique employée (162). Le potier remplit une corne de vache, dont le bout a été scié, d'une argile blanche fort diluée. Au moyen d'une baguette, il règle le

débit de l'argile sur l'assiette placée sur le tour. De cette manière se forment des cercles concentriques, des sinuosités, des points, etc. Si le décor est varié du fait de la simplicité de la technique, les couleurs sont limitées au rouge, au jaune et au vert. Un tesson similaire à celui de Louvain fut trouvé à Dielegem en un niveau daté de 1709.

B. « WATERSCHAP » (tranchée X)

Toutes les découvertes de cet égoût proviennent d'un dépôt mouvant ; elles ne peuvent donc avoir de valeur stratigraphique particulière, seul l'intérêt documentaire doit nous retenir.

25-Y1 Bord d'assiette de majolique, le décor est formé de traits bleus. La pâte est jaune, couverte stannifère à l'intérieur, glaçure plombifère verte à l'extérieur.

Diam. bord : ± 19,5 cm.

Cette assiette provient des ateliers des Pays-Bas et date du second quart du XVII° siècle (163).

24-Y2 Col de cruche de grès, la lèvre est droite et séparée du corps du col par une série de cordons en relief. Le corps du col est décoré d'une bande de « cuirs » séparée de l'épaule du vase par une série de cordons en relief. La pâte est grise, l'intérieur est brun moucheté, l'extérieur est gris avec des traces de bleu de cobalt. Une glaçure salifère recouvre toute la surface. Diam. bord : 7.5 cm.

Les « cuirs », motifs renaissants par excellence, apparaissent à Raeren vers 1580 ; la céramique étant un artisanat traditionnel, les motifs nouveaux sont toujours acceptés avec une certaine réticence. Notre tesson peut appartenir à une grande cruche dont la panse est ornée de blasons, des sept électeurs ou encore d'une danse de paysans. Ce genre de cruche est daté à Raeren des environs de 1600.

C. DIVERS (fig. 40).

1. Tranchée IX

25-S1 Bord d'assiette de terre cuite, lèvre peu épaisse, décor formé de cercles de barbotine jaune et verte sur un lond rouge. La pâte est rouge, seul l'intérieur est couvert d'une glaçure plombifère.

Diam. bord : \pm 25 cm.

⁽¹⁶¹⁾ A. Maythys, La céramique paysanne dans le Brabant (XVIIIe S.), dans Brabant, n° 5, 1966, p. 41-45.

⁽¹⁶²⁾ R. Borremans, Oude Brabantse gebruiksvoorwerpen, dans De Brabantse Folklore, n° 160, 1963, p. 9. (163) D. Kore, Nederlandse Majolica, Bussum, s.d., p. 36, fig. 26.

Ce fragment date du XVIII° siècle et appelle les mêmes remarques que le fragment 22-A18.

2. Tranchée XII

De vers —60, provient un fragment de col de cruche fabriquée à Raeren au début du XVI° siècle (164).

26-C1 Col de cruche de grès. La partie supérieure de la lèvre est légèrement en retrait par rapport au corps du col, un cordon de section triangulaire sépare les deux parties. La partie supérieure de l'anse part de cet endroit. La pâte est grise, l'extérieur est gris avec quelques traces brunes, l'intérieur est brun-clair, glaçure salifère sur toute la surlace. Diam, bord : 6 cm.

De vers —54 et —64, proviennent une série de tessons fort intéressants qui étaient mélangés avec des tessons visiblement plus récents. Bien qu'ils proviennent d'un endroit remanié, ces tessons seront repris car ils sont les plus anciens découverts jusqu'à présent dans le sol du Grand-Béguinage de Louvain. La plus ancienne mention connue de cet endroit concerne une chapelle et date de 1252. Les tessons reculent encore de quelques décennies l'état actuel de nos connaissances sur l'occupation du site.

- 27-B1 Bord de vase sphérique de terre cuite. La pâte est jauneblanchâtre. Diam. bord : 14.5 cm.
- 28-B2 Bord de vase sphérique de terre cuite. La pâte est jauneblanchâtre, traces de glaçure plombifère jaune. Diam. bord : 12 cm.
- 29-B3 Bord de vase sphérique de terre cuite. La pâte est jaune-blanchâtre, traces de glaçure plombifère jaune. Diam. bord : 13,4 cm.

Le sol de Louvain avait déjà livré de la céramique du type d'Andenne lors des travaux de londation des bâtiments universitaires situés en face du collège Juste-Lipse, dans la rue des Récollets. Un vase et un fragment de col y furent datés de la fin du XIII" ou du début du XIV" siècle (165). Le musée Vanderkelen à Louvain possède dans ses collections une gourde provenant elle aussi de la vallée mosane et datée entre le deuxième quart et la fin du XIII" siècle (166). Les tessons du Grand-Béguinage sont donc

(166) Cfr. pièce analogue dans : R. Borremans et R. Warginaire, op cit., p. 34, fig. 13, 1.

⁽¹⁶⁴⁾ H. HELLEBRANDT et O.E. MAYER, op. cit., p. 45, pl. 32.

⁽¹⁶⁵⁾ R. Borremans, Oude Brabantse Gebruiksvoorwerpen, dans De Brabantse Folklore, n° 160, 1965, p. 25-26, fig. 18, n° 104, 107.

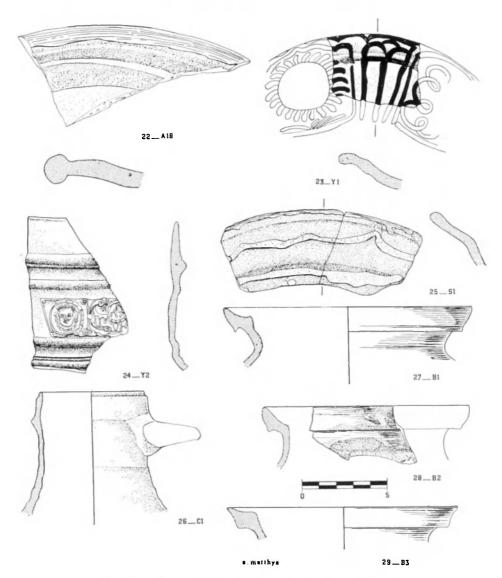


Fig. 40 — Fragments de céramique (waterschap et divers).

les plus anciens produits du type d'Andenne trouvés dans cette ville, puisqu'ils datent de la fin du XII° ou du début du XIII° siècle (167). Il est difficile de déterminer dans l'état actuel de nos connaissances si ces produits viennent d'Andenne même ou des autres ateliers mosans. Il est certain qu'aucun matériel antérieur à la fin du XIII° siècle et au début du

⁽¹⁶⁷⁾ R. Borrimans et W. Lassance, Recherches archéologiques sur la céramique d'Andenne au moyenâge, Andenne, 1956, pl. VI, 9 j. pl. III, 2 c.; pl. VI, 9 j.

XIVe siècle, n'a encore été trouvé à Namur (168), à Amay (167), ou encore à Liège (170). L'essaimage des ateliers qui selon Borremans et Warginaire s'est produit dès le XII° siècle semble devoir être situé bien plus tard (171).

Il se peut donc lort bien que les tessons du Grand Béguinage proviennent effectivement d'Andenne, où l'ancienneté des vestiges ne peut laisser planer aucun doute sur la primauté industrielle.

D. CONCLUSIONS

- A. Salle des malades (tranchée VII)
- 1) Le payement F ne peut être daté faute de matériel ; il en va de même pour l'exhaussement entre F et la couche d'incendie 3. Tous ces niveaux doivent cependant être antérieurs au milieu du XIVe siècle.
- 2) L'exhaussement du sol entre la couche d'incendie 3 et le payement E peut se lixer vers 1350 environ et de toute façon au troisième quart du XIV s. Le payement E est contemporain du payement de la chapelle qui date d'après 1350, mais appartient encore au XIVe siècle.
- 3) La strate comprise entre le pavement E et la couche d'incendie 2 doit dater du XV^e siècle, sans autres précisions possibles. L'incendie est contemporain du matériel de la « cuve » 69, soit le XV^e siècle et sans doute la première partie de ce siècle. On pourrait mettre cette catastrophe en rapport avec des travaux importants de charpenterie effectués probablement au bâtiment en 1461-62 (Doc. 9).
- 4) Le matériel entre la couche d'incendie 2 et le pavement D confirme la date de ce dernier. La date de l'apport des terres de cette couche peut se lixer entre 1545, moment où l'ancienne infirmerie est abattue et 1546, date de la pose du pavement D.
- 5) Aucun des niveaux compris entre le payement D et le payement C ne peut être daté.
- 6) Le sous-pavement B daterait du XVIII°, voire du début de ce siècle.

B. « Waterschap » (tranchée X)

Rien d'antérieur à 1600 n'y a été découvert.

(168) Matériel inédit que nous étudions actuellement.

(171) R. Borremans et R. Warginaire, op. cit., p. 77.

⁽¹⁶⁹⁾ J. Willems, J. Docquier et E. Lauwerus, Un alelier de potier au Moyen âge à Amay, dans Chronique Archéologique du Pays de Liège, 1960, p. 36.

⁽¹⁷⁰⁾ L'existence de ce centre est encore problématique : aucun atelier n'y a encore été découvert ; sculs quelques vases, dont l'origine est difficile à déterminer, sont conservés au Musée Curtius (Liège).

		Salle des Malades		Chapelle	
Strates	Prof.	Nº Tessons	Date	Nº Tessons	Date
ı) Pavement B	О				
2) Sous-pavement		22-A18	XVIIIe (début ?)		
5) Pavement C	-40				
4) Sous-pavement		20-P1, 21-K1	remanié		
5) Incendie 1	-55				
6) Sous-incendie					
7) Pavement D	-65		1546		
8) Sous-pavement		18-H2, 19-F8	XVIe ab (ap. 1545)		
9) Incendie 2	-75	9-Z1, 10-Z2 11-Z3, 12 C5 13-C0, 14-C4 15-C1	XVe (av. 1461-2?)		
10) Sous-incendie		16-F4, 17-F12	XVe		
11) Pavement E	-95		XIVe cd	8-L.1	XIVe cd
12) Sous-pavement		1-F19, 2-W1 5-F30, 4-W8 5-W1, 6-W4	XIVe c	7-Q1	± 1350
13) Incendie 3	-105				
1.4) Sous-incendie					
15) Pavement F	-113				
16) Sous-pavement					

C. Divers

Le matériel sorti de la tranchée XII indique une occupation du site déjà vers 1200 (*).

A.M.

Besluit

De hulp die de ceramiek kan bieden in een opgraving is niet nieer te bewijzen. Maar wanneer het gaat om een opgraving van middeleeuwse resten zijn de zaken nog lang niet opgelost. De kennis van de middeleeuwse ceramiek bedraagt in ons land nog veel punten die naar een oplossing wachten en opgravingen zoals die van het ziekenhuis van het Groot-Begijnhof te Leuven helpen er toe enkele van deze punten op te helderen. Die opgravingen hebben op grond van de stratigrafische gegevens de gelegenheid geschonken een relatieve chronologie op te bouwen voor de ceramiek en van daar ook enkele data te geven voor de verschillende bouwperioden van het ziekenhuis. Het gebouw, dat nu nog te zien is, is in 1546 opgericht, maar het is daar maar een lase van de constructie want niet minder dan negen verschillende bewoningsvlakken alsmede drie brandlagen kunnen een gedacht geven van het lang en veelbewogen leven van het ziekenhuis. De periode van de eerste ophoging van het terrein is niet te bepalen aangezien er geen vondsten in die laag gedaan werden. Hetzellde geldt voor de vloer F alsook voor de brandlaag 3. Voor wat betrelt de ophoging onder de vloer E zijn we beter ingelicht : de lokale ceramiek dagtekent daar van het derde kwart van de 14de eeuw (1-F19. 5-F50), van het midden of de tweede helft van dezellde eeuw (2-WI, 4-W8). Het importwaar was voor deze laag van groot belang aangezien er scherven uit de Nederlandse pottenbakkerijen van Schinveld bleken te komen, die rond 1350 moesten gedateerd worden. In de kapel van het ziekenhuis werd er een tegelvloer gevonden waarvan een tegel versierd was met twee draken tegenover een lelie. Eenzelfde tegel gevonden in de kapel van de Leugemeete te Gent en dagtekende van de 14de eeuw gaf aanleiding de vloer in deze eeuw te dateren maar na 1350. De vloer E van de ziekenzaal lag op hetzellde niveau en moest dan ook waarschijnlijk in de tweede helft van de veertiende eeuw een plaats vinden. In een laag van de 15de eeuw (16-F.4, 17-F2) tussen de vloer E van de ziekenzaal en de brandlaag 2, in een van de kamers is een gemetselde « bak » gevonden waarin vier vazen, een lamp, en fragmenten van twee andere vazen lagen.

^(*) Nous tenons à remercier ici tous ceux en qui à chaque stade de l'étude, nous avons pu trouver appui : Monsieur le Professeur R.M. Lemaire, Monsieur L.F. Genicot pour ses bienveillantes directives, Messieurs R, Van Thielen, Dr. O.E. Mayer, F. Van Bellingen, R. Borremans, A. Bruijn, ainsi que le chanoine J. Van Herck.

Dit was van belang want men kon zich op grond van deze gegevens een gedacht geven van wat er zo in een ziekenkamer moet gestaan hebben. Aangezien het om lokale ceramiek ging was het moeilijk een nadere datumsbepaling te geven dan de 15de eeuw, enige gegevens wezen toch aan dat men lielst in de eerste helft van de eeuw een plaats moest zoeken voor dit materiaal. De brandlaag 2 moet gelijktijdig gedateerd worden met het materiaal van de «bak» 69, men weet dat in 1461-62 er grote werken geschiedden vermoedelijk voor het vernieuwen van het dak. Zou dit aantonen dat er een brand geweest is, men zou het mogen aannemen en dit zou de brandlaag en ook het materiaal van de « bak » 69 rond deze datum plaatsen. De ophogingslaag tussen de brandlaag 2 en de vloer D moet tussen 1545, datum van het « afbreken vande oude huise » en 1546 datum van de vloer D, gegeven door het bestuderen van het gebouw, plaats vinden. De scherven (18-H2, 19-F8) geven geen bezwaar tegen deze datum aangezien ze uit de eerste hellt van de 16de eeuw stammen. De enige laag die nog gedateerd kon worden is de ophogingslaag onder de vloer B, men mag die lase in de 18de eeuw plaatsen en misschien wel in het begin ervan. De waterschap kan moeilijk gedateerd worden aangezien het om een plaats gaat die regelmatig moest ledig gemaakt worden. de oudste scherf dagtekent van rond 1600 (24-Y2). De sleuf XII heeft aanleiding gegeven tot het vinden van enkele scherven van het Andenne type (27-B1, 28-B2, 20-B5), deze vondst was van groot belang aangezien het mogelijk was op grond van die gegevens al een bewoning van het toekomstige Groot-Begjinhof rond 1200 te bevestigen. Als men weet dat de oudste teksten die wij kennen uit het jaar 1252 stammen is het mogelijk te begrijpen hoe belangrijk de ceramiek kan zijn in een opgraving van een architecturaal complex.

5. SYNTHESE ARCHEOLOGIQUE

Le chapitre qui s'ouvre cherche à définir l'évolution fondamentale des bâtiments de l'ancienne infirmerie. En particulier, à confronter les données de l'archéologie avec les documents écrits afin de retrouver, si possible, l'état dans lequel l'infirmerie se présentait au XVI° siècle. Il laisse à un autre paragraphe le soin de meubler et d'habiller son intérieur.

Si les fouilles n'ont pas résolu tous les problèmes, spécialement de chronologie, faute notamment d'objets, et si l'analyse monumentale, laborieuse mais productive, suscite au mieux une chronologie relative de l'amalgame progressif des constructions principales, les textes d'archives ont pour la plupart et malgré leur laconisme fourni bon nombre d'indications précieuses.

Ils ont notamment livré deux repères parfaitement sûrs qui serviront de « clé » à l'argumentation qui se charpente autour d'eux. A savoir d'une part, que la grande salle des malades actuelle remonte dans son gros œuvre à 1545-1546 (Doc. 68) et, de l'autre, que l'ancienne chapelle de l'infirmerie a été détruite en 1832-1855 (172).

A. Les dépendances et services.

Les annexes du complexe hospitalier groupaient de toute ancienneté une certaine quantité de services : habitation des maîtresses et des sœurs. cuisines, réfectoire, logis, magasins, reserves, laverie, etc. (173). Elles constituaient un ensemble clôturé, statutairement d'ailleurs (174), qui avait sa propre vie économique et matérielle. Jusqu à la suppression du béguinage, elles se sont maintenues en ordre principal à l'ouest de la salle des malades : certaines ont disparu depuis, entre autres celles qui bordaient la Dyle au-delà de l'aile où se sont opérées les tranchées II-VI et V.

En ce qui concerne les annexes conservées, les fouilles ont été contrariées par l'enchevêtrement des substructions qui ont labouré le sous-sol; pour leur part, les archives facilitent l'identification des maisons et des services, mais leurs dates sont à première vue précoces. Aussi bien l'étude des niveaux, délicate, et l'analyse archéologique surtout, en précisant la localisation des données écrites, tenteront-elles l'établissement d'une chronologie hypothétique sur plusieurs points.

(173) * Scryfkamer * aussi, signalée d'abord entre 1048 et 1052 (Doc. 50), puis en 1007 (Doc. 60)

(17.4) Ci-après, p. 136.

⁽¹⁷²⁾ Dans cette synthèse, comme précédemment, les références aux archives seront citées entre parenthèses (Doc.) avec le nº du texte en cause, selon la classification établie plus haut, p.25 sv.

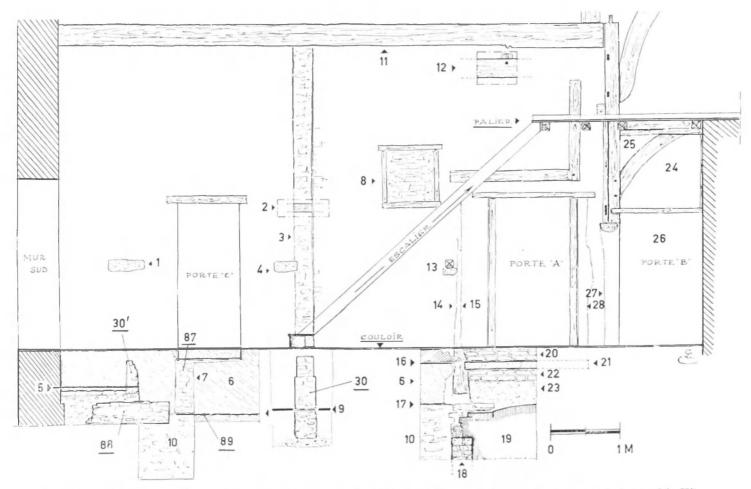


Fig. 41. — Relevé, après décapage et sondage, du mur occidental de la salle des malades (revers du mur 7 de la tranchée IV).

DINFIRMERIE DU GRAND BEGLINAGE DE LOUVAIN

- 1. Pierre supportant un montant vertical du colombage intérieur de T.IV;
- 2. Traverse du même colombage, dans le mur ;
- 3. Encoche réutilisée pour accrocher le mur 30 de T.VII;
- 4. Pierre correspondant à 1;
- 5. Niveau de brique pilée devant la cuvette 30° (niveau et état C de la salle) ;
- 6. Enduit primitif du mur, avant 1545 ;
- 7. Place d'appui d'une cloison 87, avant 1545 ;
- 8. Baie de communication entre les salles, après 1546 ;
- 9. Couche d'incendie n° 2 traversant la base du mur 30 ;
- 10. Fondation du mur occidental, avant 1545 ;
- 11. Sommier terminal, de remploi en 1545 sans doute (?);
- 12. Poutre du colombage de T.IV, à l'arrière-plan ;
- 13. Voir 1 et 4, sous l'extrémité d'une traverse horizontale ;
- 14. Conture possible en élévation d'une encoche correspondant à 3 (pour le mur 18?);
- 15. Limite d'un colombage au-dessus de la porte A (?);
- 16. Jonction d'un enduit blanchâtre sur goudron noir et de l'enduit 6;
- 17. Base de l'enduit 6 et léger ressaut de la paroi ;
- 18. Mur en pierre blanche, épais de 0,30 m, parementé, sur lequel s'est assis le nº 19;
- 19. Extrados de la voûte du conduit oblique de l'égoût joignant le n° 6 de T.VII et le n°5 de T.IV ;
- 20. Double assise de briques récentes sous le dallage actuel ;
- 21. Seuil en pierre blanche (long. : 1,77 m) fendu, ancien seuil de la porte A (déjà remonté?) ;
- 22. Bourrage en briques sous le seuil 21;
- 23. Blocage varié qui semble monté sur la voûte 19 ;
- 24. Zone récemment remaniée (ciment et briques de remploi) ;
- 25. Eléments de charpente sectionnés vers l'avant, avant 1545 (voir le colombage de T.V) ;
- 26. Porte tardive, obturée grossièrement ;
- 27. Couture verticale correspondant à 25;
- 28. Couture correspondant au seuil 21, retouchée lors du rétrécissement de la porte A qui ouvre sur le couloir ou « ganck ».

Au début, les bâtiments étaient rangés autour du jardin, le « préau » des hôpitaux écclésiastiques (175), qu'il laut identifier avec la cour triangulaire qui sépare la grande salle de la rivière (lig. 6). Le jardin était desservi dès 1333 au moins (Doc. 23) par un trottoir en pavés qui menait aux latrines reléguées au coin des cuisines, au-dessus de l'eau et en aval. Le trottoir 35 qui lut autrefois extérieur, on le verra, doit être encore celui des textes (lig. 15).

Dès le bas moyen âge et pour n'en plus changer essentiellement, les services étaient concentrés dans trois, voire quatre maisons en colombage alignées le long de la Dyle et en retrait sur le jardin, derrière la grande salle.

Les cuisines indispensables à la bonne marche de l'institution, longeaient la rivière. Les textes l'affirment pour celles des malades en 1424 et 1457 (Doc. 2 et 5) et pour celle des sœurs, plus petite (Doc. 15), dès 1415 et en 1501 (Doc. 1 et 18). Implantation du reste logique, au nord, près de la Dyle où l'on puisait l'eau (Doc. 2) et déversait les immondices.

Elles étaient évidemment garnies d'un feu. Une cheminée est signalée en 1415 (Doc. 1), déplacée en 1536 (Doc. 24), avant la reconstruction de la grande salle par conséquent. Elle n'a pas été localisée comme telle par les fouilles. Mais l'emplacement d'une cheminée ancienne est révélée par la structure des plafonds antérieurs à l'arasement du mur 32. Une zone sans voussettes, entre les substructions 3, 11, 13 et 10, soit entre deux salles primitives sans doute, a manifestement été retouchée dans le sens de l'obturation grossière d'un ample corps de cheminée (double ?). Sous toit, dans le prolongement vertical, la charpente accuse des transformations analogues : une ferme, des panes et des voliges ont été replacées ou reliées par des tirants métalliques après l'élimination d'un ample bâti (1 x 1,50 m env.) qui trouait le faîte de la toiture.

Une des cuisines était aussi pourvue d'un puits, ustensile nécessaire à ce genre d'édifice. En 1484-1485 (Doc. 15), le puits fut entièrement refait à en juger par la durée et le détail de l'exécution. En 1555 (Doc. 21), il fut remis en état, puis agrémenté d'une superstructure de bois en 1556 (Doc. 24). Un demi-siècle après, un puits est bâti dans la cuisine (Doc. 55); en 1640 un autre encore ou à nouveau (Doc. 47). On ignore s'il s'agissait toujours du même. L'une de ces phases concerne sûrement le puits 24 mis au jour près de la Dyle, dont la margelle surmontait le dallage, peut-être encore celui des XV°-XVI° siècles en raison des niveaux et

⁽¹⁷⁵⁾ Voir p. ex. les plans de Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné..., t. VI, s.v. Hôtel Dieu : l'art Ospedale de l'Encyclopedia italiana, t. XXV, col. 675 sv.; E. Poumon, Les vieux hôpitaux de Belgique, dans Ann. Inst. archéol, Luxemb., t. XCII, 1961, p. 216-217 ; etc.



Fig. 42. — Détail des conduits souterrains d'égoût (tranchée 1V).

surtout du fait qu'il fut découvert devant un ancien écoulement d'eau condamné par un ancrage puissant (T.V. 22). Or, une ancre de fer fut justement fichée en 1459 (Doc. 8) devant un déversoir hors de service. c.-à-d. pas même 25 ans avant la construction éventuelle d'un puits.

Sous une cuisine également, celle des malades, et à côté de celle des béguines, passait l'égoût principal (fig. 42) collecteur et drain à la fois, qui arrivait en ligne droite de la prairie marécageuse du sud. Il fut récuré en 1457 (Doc. 5), restauré en 1461 et 1495 (Doc. 9 et 15), creusé d'un trou cinq ans plus tard (Doc. 17). A n'en point douter, c'est la canalisation souterraine nord-sud (T.V. 50) retrouvée à divers endroits (T. VII, VIII, IX et X) et qui rejoignait la rivière sous la cuisine ; une cavité plus ou moins semi-circulaire, factice, apparut précisément dans l'extrados de sa voûte.

A lire tout ceci, on situerait la cuisine des malades vers l'est, évidemment le plus près possible de la grande salle et au-dessus de l'égoût, et celle des sœurs vers l'ouest, près du puits, avec la fondation 3 entre elles : un arrêt du vieux colombage dans le couloir ou « ganck » et la présence sous toit d'un pignon éventuel et provisoire correspondraient à cette limite (176).

⁽¹⁷⁶⁾ Au surplus, la 5e ferme depuis l'est, sise dans le prolongement vertical du mur 3 de T.Vl, comporte des encoches et des chevilles, accompagnées de traits d'assemblage, qui paraissent en avoir fait, pour une durée indéterminée, la ferme terminale d'un pignon occidental : celui-ci aurait donc été monté (mais à partir de quel aiveau ?) au bout de la cave de T. Vl.

La seconde cuisine devait être contiguë à l'habitation des béguines de l'infirmerie. Les textes paraissent situer celle-ci, la « chambre » des sœurs (177), plutôt à l'ouest, au-delà des cuisines, contre la Dyle toute-lois (Doc. 9). C'était en 1480 (Doc. 12 bis) une bâtisse en colombage (178) qui lut en tout ou partie réédiliée en 1518 (Doc. 19) suivant la même technique et au même endroit : « là où se trouvait l'ancienne chambre des sœurs », dit le poste écrit. Or, elle surmontait une cave, sans doute plus récente que le colombage (179), puisqu'une voûte fut lancée à cette époque dans la maison et qu'on voit mal où l'introduire ailleurs dans un édifice de ce genre.

Précisément, les vestiges non équivoques d'une maison en bois demeurent visibles dans la laçade nord sur la Dyle, et dans le mur parallèle au sud, le long du grand couloir est-ouest, l'un et l'autre dans le prolongement des cuisines qui étaient aussi en colombage (plus bas). Ils délimitent une construction qui s'étendait au-dessus des T.H-VI et T.V. Or, cette dernière se caractérise notamment par une cave voûtée et ancienne puisque son dallage a été remonté trois lois avant le XVIII^e siècle (180).

Certes, la tranchée IV a permis, elle aussi, la découverte d'une cave (médiévale?) voûtée sous une bâtisse en colombage, plus vieille que la salle des malades de 1546 car le mur 7 passe derrière le mur sud de la salle. Néanmoins, une série de travaux d'une certaine importance font la décision en faveur de la première hypothèse : le colombage de 1518 concernait la « kamer » qui se dressait à l'extrémité occidentale de l'aile des services, au bord de la rivière.

L'événement du XVI° siècle lut sans conteste à l'infirmerie la reconstruction de la grande salle d'hospitalisation en 1545-1546.

Réalisation de belle envergure, dont il est parlé ailleurs, qui a pourtant respecté un moment les maisons entourant la vieille salle des malades. Construction aussi qui a marqué un tournant, progressif il est vrai, par

⁽¹⁷⁷⁾ Comme la camera du latin médiéval, le mot kamer ou camer désignait fréquemment toute une maison. En 1424 (Doc. 5), la « demeure des demoiselles » (juffrouwkamer) a été consolidée, en même temps que la cuisine des malades, probablement donc proche, vraisemblablement déjà par suite des attaques de l'eau.

⁽¹⁷⁸⁾ Les colombages du XVIe s. avancé, bien qu'ils aient maintenu la structure de bois, avaient sans doute déjà remplacé en tout ou en partie le pisé ou le torchis par la brique. Une preuve en est bournie par le mur 7 de T. IV : sa base est constituée d'une armature en bois dont les vides sont comblés par des pans de briques. Au demeurant, un mur de la même facture (fin du XVIe s), est conservé perpendiculairement à lui, le long du côté sud du grand couloir : assises de briques entre les montants et traverses de chêne, avec au surplus une baie encadrée de pierre blanche au milieu d'un panneau.

⁽¹⁷⁹⁾ Faut-il à ce sujet mettre en relation la création d'une bouteillerie (Doc. 44), et les traces 10-12 de TVI?

⁽¹⁸⁰⁾ Plus haut, p. 49. Probablement, le fait d'« ordonner » une cave (dans le « kelderkamer » des sœurs) en 1669 (Doc. 59) touche-t-il un des niveaux de T, VI.

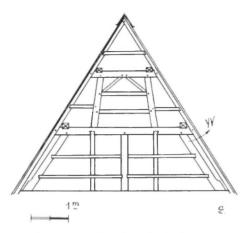


Fig. 43. — Vestiges de la face est de l'ancien pignon oriental en colombage des cuisines, au-dessus du n° 32 de la tranchée V.

l'abandon de la technique séculaire du colombage. Edifice enfin qui a peut-être causé quelques dégâts autour de lui et qui, par ailleurs, faisait la preuve des avantages du matériau durable contre les incendies et contre les intempéries du climat.

Aussi bien, six ans après (Doc. 28), un mur de briques d'une longueur certaine puisqu'il a occupé deux maçons et un manœuvre pendant dix jours entiers, fut ajouté « le long de l'eau » et près des cuisines. Sa mise en place fut suivie en 1556 (Doc. 51) de la pose d'une toiture neuve et de gouttières en plomb sur la grande et sur la nouvelle maison, le contexte signifiant qu'il s'était agi d'une seule et même couverture et que la cuisine était en fait la grande (et donc ancienne) maison. Toute cette campagne de travaux motiva du reste une réorganisation partielle des locaux.

Si on se souvient de ce que la « chambre des sœurs » relaite en 1518 était encore récente, qu'une charpente unique se développe au-dessus des T.V et T.II-VI à partir du pignon de l'est et que la muraille sur la Dyle court d'une venue d'un bout à l'autre (181), on aura de fortes présomptions contre l'identification de la maison des sœurs avec celle de la T. IV.

⁽¹⁸¹⁾ Il est malaisé sous l'angle archéologique de certifier que le long mur sur la Dyle soit déjà, pour le soubassement au moins qui lut remanié, celui qui subsiste présentement et qui est bien lié au retour oriental (T. V. 43). Car, d'un côté, ce retour est postérieur à la charpente de 1556 et semblerait dater du XVIIe s. (mais la chronologie des maisons du béguinage est flottante et peu évolutive) : de l'autre côté, les abouts du vieux colombage de 1518 (selon nous) sont encore pris dans le mur même sur la Dyle. Ajoutons en outre que ce mur-ci porte les marques de fenêtres (simples ou à croisillons) qui correspondent aux niveaux exhumés dans les tranchées : qu'il a été sûrement restauré plus d'une lois : qu'il est lié en londation au mur 3 de T. V. lui-même valable pour le colombage primitif au sud. Au reste, on s'expliquerait difficilement à quel autre mur « le long de l'eau », le poste de 1552 pourrait faire allusion.

Ce qui, au demeurant, n'empêche point que l'habitation qui la surmontait ne lût également antérieur à 1545-1546 et ne portât à ce titre un témoignage supplémentaire sur le dispositif de l'infirmerie à la fin du moyen âge. Mais sa fonction n'est pas connue pour lors ; elle ne l'est à travers les archives que plus tard, comme résidence des maîtresses au XVII° siècle (Doc. 51 et 53).

La toiture de cet édifice, ajustée au colombage primitif, était plus récente que celle de l'aile des cuisines, au vu des raccords de leurs rampants respectifs sous les combles. Cependant, plus bas, l'entrait qui servit de sommier en 1546 (fig. 41, n° 11), est décoré d'une semelle de poutre dont le prolil pourrait encore trahir le XV° siècle et qui demeure prise dans le mur 7 de T.IV (avant 1545). Un jeu de niveaux qui nous échappe, accessibles par des escaliers et des paliers, s'organisait donc entre les maisons de bois et de torchis depuis la période médiévale.

La maison occupée par T.IV semble aussi s'être originellement prolongée davantage à l'ouest, en fonction des armatures des colombages encadrant le grand couloir. Celui-ci n'existait sans doute pas comme tel à la lin de la période médiévale, car il rétrécit le rez-de-chaussée de la vieille maison de bois dont l'étage et ses solives couvraient initialement la surface qui lut attribuée au couloir (lig. 46). Dans son état actuel, le couloir date de 1690 (Doc. 29). Son insertion a dû se produire au moment du creusement de la cave sous T.IV, dont il respecte les contours : la cloison 9 de bois et briques en T.IV lut intercalée après la réalisation de la cave, à une époque mal précisée sur le plan archéologique. Au reste, la cave a elle-même épousé le passage de la canalisation 5 du grand égoût (Doc. 48) qui était fort ancien dans son principe et dans son tracé (Doc. 5 et 9).

Mais revenons à l'aile des cuisines qui couvrait la T.V spécialement. La lerme orientale d'un colombage est préservée sous le toit du bâtiment actuel (lig. 45), juste au-dessus du mur 32 dont les fouilles avaient permis de soupçonner le rôle primitif de façade sur le jardin des sœurs ; le trottoir 35 longeait d'ailleurs cette façade. La ferme en question, non jointive au mur est d'aujourd'hui (T.V, n° 43), offre tous les caractères d'un pignon que les chevilles, les encoches originales et les marques d'assemblage permettent de cloisonner d'une armature de bois (lig. 44). Elle garde même des traces nettes du lattis et du pisé qui garnissaient les interstices des panneaux extérieurs. Elle lut assez tôt reliée au mur 43 par un chevronnage clairement allongé pour la circonstance. Or, rappelons-le, le mur 43 est lié au long mur sur la Dyle ; des travaux relatant la construction d'un pareil mur, suivis rapidement de la pose d'une toiture nouvelle et



Frc. 41. — Vue partielle du même pignon, Etat actuel.

unique pour l'aile (182), sont mentionnés en 1552 et en 1556 (Doc. 28 et 51). Quelques indications sur les parois intérieures et extérieures déterminent encore partiellement l'ouverture des fenêtres à encadrement de pierre blanche qui éclairaient jadis l'aile des cuisines et des sœurs. Ce fut donc peu après la construction de la grande salle des malades et à cause d'elle, que cette aile aura été modifiée.

Mais en 1546. l'extrémité de T.V. s'inscrivait encore en angle mort dans la grande salle. De fait, à l'étage intermédiaire, des éléments du pignon en colombage pointent dans la salle des malades contre le neuvième

⁽¹⁸²⁾ Sous toit, le pisé intérieur des murs goutterots des combles s'étend maintenant uniformément sur la longueur du grenier des deux maisons.

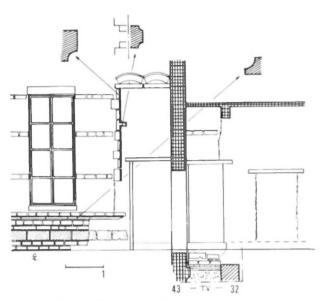


Fig. 45. — Elévation extérieure de l'angle sud-est des tranchées VII et V. Etat actuel.

sommier, au-dessus du coin 42 de T.V. Ils témoignent de l'insertion, en 1546, de la paroi orientale du colombage dans la salle, à l'endroit des murs 4 et 4' de T.VII, où elle devait rencontrer une cloison perpendiculaire du même type (lig. 41, n° 25). Aussi bien est-il hors de doute, d'abord que la fondation 32 de T.V recevait la base d'un pignon terminal en colombage, dont l'angle S.E. a vite disparu, et ensuite, que la grande salle de 1546 avait respecté momentanément la maison (cuisines) en T.V (185). Deux autres détails ne l'infirment pas.

Les chaînages en pierre blanche du mur nord de la salle de 15.46 s'arrêtent à hauteur du mur 32, qui se prolongeait au sud sous l'angle 41, après être passés derrière 43 (lig. 45); les gîtes du plancher de la même salle n'ont pas été prévus dans l'angle mort que la bâtisse de T.V occupait.

Cette constatation générale est d'importance. Elle permet la déduction que les substructions mises au jour en T.V, en dépit de leur faible enfoncement (184), dateraient encore pour l'essentiel d'avant 1546 et quelles

⁽¹⁸³⁾ Le plan terrier en garde le souvenir de nos jours (fig. 6).

⁽¹⁸⁴⁾ Mais le jeu des niveaux nous échappe largement à l'heure actuelle ; il est attesté cependant que les caves et les colombages de T. IV et de T. V-VI, et par la hauteur variable des ressauts de la salle des malades au N. et au S. Rappelons une fois encore le passage de la Dyle et ses crues dont il a lallu se garder absolument en montant constamment les niveaux (cfr. T, VII); probablement 8 sous-pavements, soit un nouveau tous les 50 ans environ!).

seraient concernées par les documents d'archives déjà utilisés. Deux indications d'ailleurs seraient là-dessus d'accord.

D'une part, un sondage confirmatoire l'a prouvé, le niveau du sol était un peu plus haut à l'époque au nord qu'au sud et le ressaut de fondation de la salle des malades (15.46) n'était guère plus bas que le trottoir 35. D'autre part, le transfert des cuisines en 1716 (Doc. 65) vers l'autre côté du complexe hospitalier, au sud et près de T.X, suppose que les substructions de T.V et de T.II-VI étaient bien antérieures à cette date.

Si les niveaux de T. V sont placés moins bas dans le sol (185), c'est vraisemblablement en raison du voisinage immédiat de la Dyle.

Les colombages étaient surélevés. D'où l'intérêt notamment par cette tranchée, d'éclairer sur les conditions mauvaises que les maîtres d'œuvre ont rencontrées dans leur lutte contre l'eau afin d'utiliser au maximum le terrain le mieux situé sur le plan fonctionnel.

Dès avant 15.45-15.46 également et par conséquent au terme du moyen âge, à l'époque où les demeures en colombage de T. IV et de T. V-VI enserraient toujours la salle des malades médiévale, un mur d'enceinte (T.XII. n° 5) clôturait probablement le complexe hospitalier vers l'est. Ce mur, sectionné selon toute apparence lors de la construction au XVI siècle de la nouvelle salle des malades, fermait le jardin des sœurs hospitalières devant l'église et s'alignait sur ce qu'on peut sans doute considérer comme le pignon médiéval de la salle des malades de l'époque (T.XI. n° 96). Il bloquait ainsi le domaine de l'infirmerie en assurant aux hospitalières une clôture lermement définie.

En 1545-1546 il disparut au profit d'une bâtisse qui jouait d'ailleurs un rôle similaire vis-à-vis des statuts, mais dont la fonction proprement dite est relativement douteuse (table du St-Esprit ?) (186).

Plus haut en effet, on a vu que l'actuelle laçade sur rue était bien liée au mur septentrional de la salle des malades bâtie au milieu du XVI siècle, et qu'elle s'interrompait alors à hauteur du mur 20 de T.XII (187); présentement encore, des queues attestent dans la façade qu'on a voulu réunir, sans doute au XVII siècle, ce bâtiment du XVI siècle à une nouvelle construction qui devait allonger l'aile vers le nord (fig. 72).

⁽¹⁸⁵⁾ Dallage actuel à + 10 : plancher du XIXe s. sans doute, à -4/-6 : couche de charbons de bois vers -20 : sous-pavement généralisé à -30/52 (incluant les n°s 30 et 35) : et à l'O. du mur 3 (seule zone moins remuée), une ligne d'incendie à -40 sous le mur 1 et une couche possible de mortier d'un niveau d'occupation vers -70 sous le muret 20.

⁽¹⁸⁶⁾ Voir à la p. 152.

⁽¹⁸⁷⁾ Ci-devant, p. 76.

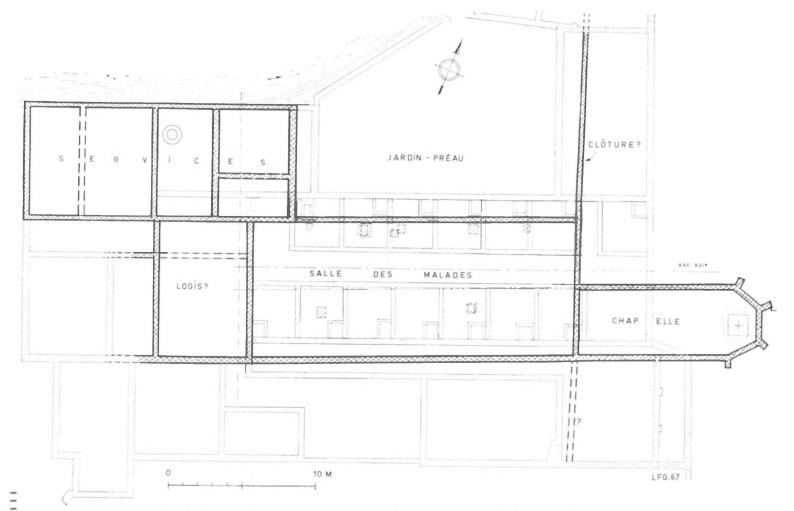
L'existence du bâtiment accolé à la salle des malades n'est pas douteuse. Les parements en pierre de la salle des malades n'existent pas à son emplacement sur le mur nord de la salle ; les chaînages non plus ; la petite baie, qui aurait normalement dû éclairer de ce côté l'alcôve terminale, a été reportée sur la façade orientale de la grande salle (188). En revanche, il semble que le bâtiment en cause n'ait à l'époque compris qu'un seul niveau, soit le rez-de-chaussée.

A l'étage, monté plus tard, une ancre et des boulins d'échafaudage sont visibles sur le mur nord de la salle des malades, alors qu'on eût vraisemblablement cherché à les dissimuler si le bâtiment contigu avait comporté à ce stade une pièce haute d'habitation. Par surcroît, les chaînages de pierre blanche de la façade orientale, sur la rue, ne poursuivent régulièrement dans le petit bâtiment de T.XII que sur la hauteur du seul rez-de-chaussée, non à l'étage (lig. 60). Au surplus, le mur septentrional de la grande salle a été manifestement surélevé, à l'endroit de ce petit bâtiment de T.XII. plus haut que les corniches en place sur le restant du même mur : assurément quand un étage lut ajouté au rez-de-chaussée de T.XII et que sa toiture vint s'imbriguer dès lors dans le large versant du toit de la grande salle. Enfin, la mouluration des semelles des poutres du rez-de-chaussée rappellent plus que celles de l'étage le profil du XVI° siècle. Tout porte donc à croire que l'aile nord ait été bâtie au milieu du XVI° siècle en même temps que la salle des malades, mais courte et basse (ce qui facilitait le problème des toitures).

Au XVI° siècle aussi, un autre édifice s'ajouta selon toute vraisemblance à l'extrémité sud de la salle des malades, vers le S.E. (T.VIII). Sa disposition primitive et son rôle restent obscurs avant qu'il ne soit, semblet-il, annexé directement à la grande salle ou, peut-être, aménagé en logement particulier comme le suggérerait éventuellement le titre de « bischopkamer » que les archives lui appliquent peut-être en 1668 (Doc. 58). Il est accosté depuis 1666 (date au trumeau) d'une porte cochère, la « waegepoorte » (Doc. 59), par où les étrangers et les négociants étaient autorisés à pénétrer dans l'infirmerie qui ne devait à l'époque communiquer avec le quartier sud que par une porte de service n'enfreignant guère la règle de la clôture.

A remarquer, pour être complet, que des prolongements éventuels de l'aile occidentale auraient existé fort tôt. Le colombage de T.IV, on l'a dit, parait s'être poursuivi à l'ouest depuis l'origine. Au surplus, à l'endroit où les annexes de la nouvelle cuisine seront comme « plaquées » en 1716

⁽¹⁸⁸⁾ Ci-dessous, p. 122 et 151.



Frc. 46. -- Plan présumé de l'infirmerie à la fin du moyen âge (en grisé, implantation des XVIe et XVIIe siècles).

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

(Doc. 63), une demi-fenêtre du type usuel, tournée vers le sud, et un bout de solide madrier de chêne (56 sur 42 cm d'équarissage), sectionné à l'ouest comme la fenêtre, témoignent dans les murs de la présence de constructions occidentales profondément remaniées au XVII" siècle pour des besoins nouveaux, entre autre ceux de la « gasterij » ou hôtellerie (Doc. 56 et 40).

Sans doute d'autres modifications furent-elles encore apportées après le XVI° siècle aux bâtiments des services. Elles sont moins instructives ici. Celles qui ont suscité les changements les plus considérables furent les transformations de la cuisine des sœurs en 1669, avec ses officines : brasserie, laverie, boulangerie et cave de rangement (Doc. 59) ; puis et surtout, le déplacement au sud en 1716 de la grande cuisine avec ses chambres à provisions et son « ouvroir » (spin) (Doc. 65). A cette date, un secrétaire des sœurs est signalé, sans doute dans la portion occidentale du complexe rénové. Le grand couloir ou « ganck » remonte aussi dans son état présent à cette période de modernisation, en 1690 (Doc. 62 et lig. 6).

Tous ces aménagements se sont opérés parallèlement à des redistributions internes de la grande salle des malades qui est toujours restée le centre vital de l'économie hospitalière par sa fonction et par sa position.

B. La salle des malades.

Chronologie et états successifs (fig. 47).

La grande salle des malades dont les archives fixent sans ambiguïté la reconstruction à 15.45-15.46 (Doc. 68), couvrait une superficie de près de 2.40 m². Elle constituait la pièce de résistance et en quelque sorte le pivot de l'organisation hospitalière.

Son évolution matérielle peut être envisagée par rapport à la date de 1546, charnière « ad quem » et « a quo ». Elle peut l'être également par rapport à ce niveau de référence que fournit la hauteur des ressauts de fondation de la nouvelle bâtisse (fig. 47).

Les ressauts n'existent évidemment pas à l'ouest où le mur était de remploi, ni à l'est où la chapelle communiquait avec la salle sur une moitié de la façade. Ailleurs, ils se présentent sous la forme d'un vague cordon de pierres blanches ou brunes, opérant entre —67 et —72 une saillie de 0.19 à 0.31 m. Le cordon surmonte un blocage épais où le mortier grisâtre lie abondamment moellons, déchets de briques, éclats de pierre, tuileaux cassés, etc., et qui s'enfonce au-delà de —150. Au dehors, les ressauts moins larges attestent la surélévation inégale du

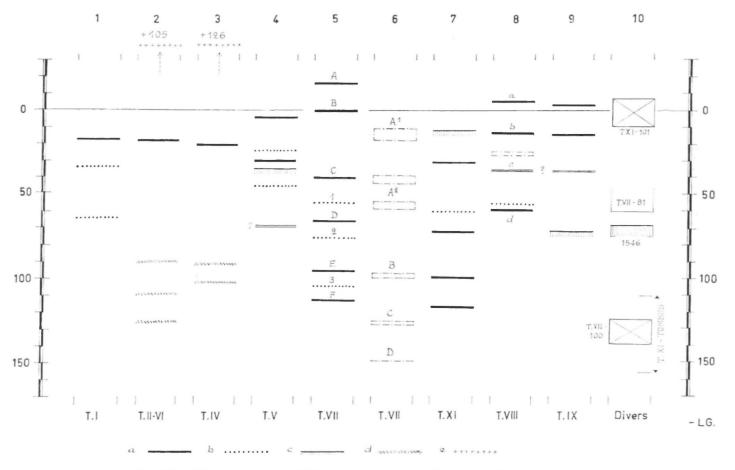


Fig. 47. — Diagramme comparatif des niveaux rencontrés lors des fouilles de l'infirmerie. (A : sous-pavement ; B : couche d'incendie ; C : niveau des caves ; D : ressaut de fondation ; E : base d'un colombage).

sol (0.65 m au sud-est) qui cache les beaux parements de pierres blanches et les longs chaînages de pierre ferrugineuse, comme à l'église (1887).

Voilà situés des repères chronologico-stratigraphiques sûrs et qui ont l'avantage de porter sur le même objet.

Avant 1545-1546.

Historiquement, l'infirmerie remontait au XIII siècle (189); elle était, ou peu s'en laut, contemporaine de l'érection définitive du béguinage. Des recensements précisent que 25 béguines l'habitaient en 1480 et que 17 femmes pauvres y vivaient en 1526 avec un personnel hospitalier comptant deux maîtresses, cinq « servantes » et neul « enfants » (190).

La salle des malades comme telle existait dès avant 1380 dans l'état qui est décrit plus bas, car l'argument du silence s'applique dans son cas aux livres comptables d'avant 1546. Elle subit d'ailleurs peut-être en 1461-1462 (Doc. 9) des réfections d'une certaine envergure : des charpentiers travaillèrent plus d'un mois aux greniers et aux faîtages pour lesquels il fut notamment livré plusieurs centaines de clous de trois modèles (1911); des aménagements suivirent (Doc. 64 et 65).

Les fouilles semblent montrer que cette salle avait approximativement les dimensions de celle de 1546, qu'elle se trouvait en tout cas au même endroit. Les profils disséminés dans T. VII ont rencontré partout les mêmes couches de terrain. Peut-être la salle du moyen âge était-elle néanmoins un peu plus courte vers l'est et décalée vers le sud (lig. 46).

La bâtisse de 1546, en ellet, n'était pas alignée sur la chapelle qui lut cependant rebâtie. Le mur sud de la chapelle se dressait initialement dans le prolongement du mur sud de la maison en colombage de T. IV qui était plus vieille. En situant le mur méridional de la salle sur ce même axe, la chapelle se grefferait correctement sur une moitié de la façade orientale. Or, on connait le traditionalisme des édifices religieux, attesté d'ailleurs ici par les niveaux de la chapelle et par la possible vénération dont elle était entourée (132). Par surcroît, le mur nord de la chapelle se plaçait avant 1546 dans l'alignement des fondations 30 de T. VII.

Sans doute les niveaux E et F en particulier apparaissent-ils mal dans les profils P. 4, P. 14 et P. 15. Mais ils peuvent avoir en partie disparu fors du creusement important des fondations de 1545.

(189) Ci-devant, p. 11.

(192) Voir plus bas, p. 129.

^{(188&#}x27;) A noter que la plinthe de grès blanc, surmontée d'une gorge, et qui orne actuellement le bas des murs extérieurs, n'est pas originale.

⁽¹⁹⁰⁾ J. Cuyelier, Les dénombrements de foyers en Brabant (XIVe XVIe siècle), Bruxelles, 1912, p. 86 et 517.

⁽¹⁹¹⁾ Entre autres 1720 du type « d », 1010 du type « b » et 400 crochets (toiture).

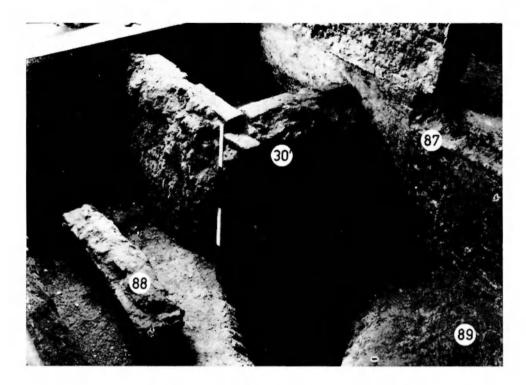


Fig. 48 — Tranchée VII. Cuyette de l'état C et substructions médiévales alentour.

L'implantation des maisons de T.V et de T.IV est plus significative, puisqu'elles furent édifiées quand la vieille salle des malades existait encore. Elles se sont collées ou juxtaposées à celle-ci, comme elles l'ont lait entre elles. Autrement dit, elles ont encadré la salle sans l'entamer ni la détruire. Elles situeraient donc deux côtés de cette salle, la chapelle en délimitant un troisième et sans doute le quatrième.

Dans la même perspective, la présence insolite en haut et dans le plat du mur 7 de T. IV d'une poutre de remploi à la semelle moulurée dans le style du XV° siècle probablement, apporte peut-être une confirmation (lig. 41, n° 11). Elle servit de sommier terminal en 1546. Elle est plus courte que les entraits nouveaux. Or. elle s'achève régulièrement contre le bâti du colombage des cuisines (XV° s.) auquel un ancrage l'a reliée (lig. 49). Elle pourrait à ce titre, comme vestige de l'ancienne charpente, indiquer une implantation de la salle à peu près similaire à celle que les indices précédents suggèrent.

Assurément, tout ceci n'explique pas les motils qui poussèrent les béguines à déplacer légèrement leur nouvelle salle en 1545. Sinon peut-

être que la vieille salle, construite très vraisemblablement en bois comme les bâtisses autour d'elle, n'invitait pas trop au remploi de ses fondations, d'ailleurs assez mal localisées de ce fait (195).

L'organisation de la salle médiévale n'est pas fort claire. On sait toutefois qu'elle possédait déjà des « bassins » ou cuvettes lixes, en briques, dont le fond opaque se plaçait en contrebas du pavement contemporain. Ces « bassins » étaient assez régulièrement espacés et alignés sur deux rangs, celui du sud se situant derrière une éventuelle substruction 30 formant couloir et qui pourrait se situer dans l'axe longitudinal de l'espace médiéval (fig. 20). Le rythme des « bassins » suppose la division en alcôves (une douzaine peut-être) qui étaient sans doute isolées par des cloisons de bois : d'où la trace d'un pieu calciné 100, découverte pratiquement sous le muret 50. Détail peut-être éclairant à cet égard : cette trace de pieu, ainsi que les bassins 60 à 66 et 70, seraient contigus au mur septentrional de l'ancienne salle du moyen âge aligné sur celui des cuisines. En ce cas, mais au nord seulement, les bassins se trouveraient déjà adossés au mur extérieur, comme leurs successeurs du XVII° siècle.

Vers l'ouest, la salle buttait contre l'infrastructure de T.IV ; vers l'est, elle s'arrêtait vraisemblablement à hauteur du mur 96 qui clôturait la chapelle réservée aux malades et aux sœurs hospitalières, et était protégé par une muraille fermant le jardin privé (T.XII, n° 5).

Chronologiquement, les vestiges mis au jour s'échelonnent sur plusieurs décennies, sur deux siècles au total. Les 45 cm qui distinguent les sous-pavements D et F et la superposition de quatre, sinon de cinq sous dallages (avec le niveau D) jusqu'en 1546, supposent à priori une certaine durée d'occupation de la zone en question.

La précision qu'aurait pu apporter à cet égard l'enduit du mur occidental (lig. 41, n° 6), qui laisait partie du bâtiment de T.IV et qui coïncidait parfaitement avec le niveau E, s'évanouit puisque le bâtiment n'est pas bien daté (XV° s. ?). Il est notoire pourtant que les niveaux E et F correspondaient aux pavements retrouvés le plus bas dans la chapelle du moyen âge.

En réalité, ce sont les tessons sûrs qui sérient et datent les couches inférieures de T. VII (194).

(194) Voir la bonne étude de A. Matthys, p. 78 sv.

⁽¹⁰³⁾ De même, la présence du pignon en colombage de T. V (mur 32) n'a été ni une gêne ni une contrainte lorsqu'on reporta vers l'est le mur 43. Une laçade en colombage (à moindre poids, moindre assise) ne créait pas de contingences aussi sévères que celles d'un mur de pierre ou de briques, malgré son socle plus solide.



F16. 49. — Détail de l'assemblage du colombage original au-dessus de l'angle nord-est de la tranchée IV. Au fond, à droite, étage de la salle des malades.

Ils permettent de reculer dans le temps plus qu'on n'eût osé le faire sans eux. Car ils datent le niveau E du 5e quart du XIV siècle et supposent donc que les couches sousjacentes sont plus anciennes encore. L'absence de date à leur propos peut sans doute être mise en relation avec celle des archives qui débutent en 1580. Au reste, le carreau historié du XIV siècle, qui provient de l'avant-dernier dallage sûr de la chapelle, confirme la chronologie du niveau E.

Plus haut, les poteries situent la couche d'incendie 2 au milieu du XV siècle. Elles expliquent ainsi que le poste comptable de 1461-1462 (Doc. 9) s'appliquât à la superstructure (?) de la salle qui aurait brûlé. Elles assurent enlin que le niveau D était bien celui de 1545-1546.

En somme, rien n'exclut que le sous-pavement F de la salle des malades ne remonte au XIII^e siècle. On sait que l'infirmerie est signalée pour la première lois dans les textes en 1265 (199).

En 1546 et après.

La nouvelle salle des malades dont le maître d'œuvre est inconnu, a coûté la somme globale de 1.907 florins du Rhin et nécessité l'achat de 111.000 briques, de 9.800 carreaux et de 10 lourds sommiers pour la charpente (196). Elle s'est superposée à l'ancienne salle et s'est insérée dans un

⁽¹⁹⁵⁾ Ci-devant, p. 15.

⁽¹⁹⁶⁾ Soit des totaux qui, déduction laite de la chapelle, s'adaptent grosso modo au bâtiment : 95 m2 de murs épais de 0.50 m (sans les pierres, les fenêtres et les portes) et 220 m2 de surface à carreler. Par contre, l'achat de 4.500 ardoises seulement et de relativement peu de bois pour la charpenterie supposent l'existence de réserves (assurées d'ailleurs pour certains matériaux, le bois surtout : voir p. ex. Doc. 68 et 77).

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

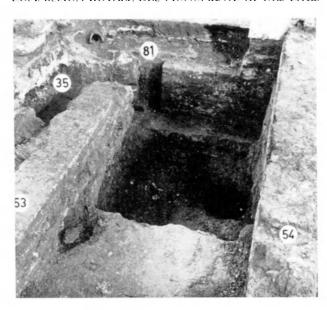


Fig. 50, — Tranchée VII. Une encoche primitive 81, vide, et le ressaut de fondation du mur nord, sous une entrée postérieure et élargie.

complexe de maisons qu'elles a ménagées (colombage de T. IV) ou quelque peu bouleversées (bâtiment des cuisines qui fut assez vite transformé). Elle a aussi respecté le site de la chapelle primitive qui fut sans doute raccourcie et curieusement décalée vers le sud.

Contrairement à une première opinion fondée sur l'examen rapide des strates du sous-sol, elle n'a point remplacé un édifice qui venait d'être incendié (197). Les archives mentionnent effectivement « la démolition de la vieille bâtisse » (Doc. 68); les tessons qui fixent la seconde couche de charbons de bois vers 1450, indiquent également que l'infirmerie serait demeurée trop longtemps vacante s'il en était ainsi pour rendre compte du document précité.

Sans doute laut-il admettre, comme pour le niveau \overline{D} , que le sous-pavement D sur sable vert, argile et remblais, sis plus haut que les ressauts et plus bas que les encoches (138), a éliminé le dallage de la salle remise en état durant le troisième quart du XV^c siècle et abattue en 15.15. Les tessons, une lois encore, le donnent à penser (199).

⁽¹⁹⁷⁾ On peut se demander si la reconstruction de 15.45-15.46 ne lut pas en partie influencée par les ordonnances du magistrat de la ville en 15.41 et en 15.46 (L. CUVELIER, Documents concernant la réforme de la bienfaisance à Louvain au XVIe siècle, dans Bull, Comm. roy, d'Hist., t, CV, 1940, p. 57 sv.).

⁽¹⁹⁸⁾ Détail plus haut, p. 57.

⁽¹⁹⁹⁾ Leur datation se situe au XVIe s. (voir p. 96).

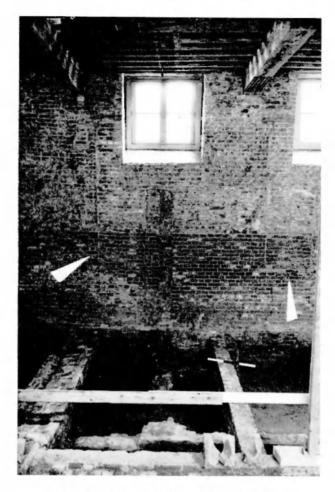


Fig. 51. — Vestiges d'une alcôve de 1546, à hauteur des murs 12 et 13 et des cuvettes 24 et 25. Au centre, une encoche de la cloison, recoupée par une fenètre tardive ; à g, et à dr. embrasures des fenètres anciennes ; à l'avant-plan, substructions I et 30 ; en haut, traces du mur 12° sur les gites (état C).

L'économie intérieure de la salle se déduit facilement de la présence, d'une part, des encoches originales (fig. 50 et 51), larges d'une brique et montant jusqu'à 50 cm sous les sommiers, et d'autre part, des fenêtres étroites encadrées de pierre de Gobertange, qui sont toutes conservées ou indiquées à l'extérieur entre des ouvertures tardives (fig. 55).

La grande salle était divisée en quatorze zones plus petites, larges en moyenne de 2,80 à 5 m, sauf justement celle placée à l'ouest du mur 40 où s'ouvrait une baie double (fig. 45). Elle était en communication avec la

chapelle qui était précédée d'un dégagement ou d'une avancée. Dans l'angle diamétralement opposé, elle ménageait une aire de circulation qui facilitait le service avec les cuisines et le logis des sœurs (lig. 46).

En ce seul endroit disponible, une cheminée s'est peut-être un jour adossée à la paroi ouest, au bout du couloir. A la vérité, les comptes de 1545-1546 n'en soufflent mot et c'est remarquable en raison de leur précision en d'autres domaines. Il est juste également de noter qu'une cheminée unique eût été fort pauvre dans un local de pareille envergure. Mais il semble qu'elle ait existé à partir du XVII^e siècle en tout cas : elle est signalée en 1644-1648 seulement (Doc. 74), puis en 1667 comme étant commune à la salle des malades et à une « kelderkamer » qui devait être la bâtisse surélevée au-dessus de la cave de T.IV (Doc. 75).

De lait, au revers du colombage de T. IV, la travelure d'époque rappelle dans le coin N.E. le passage d'un conduit de fumée qui, à partir du premier étage, traversait le mur et se prolongeait du côté de la salle des malades jusqu'aux toitures. Cette cheminée a disparu lors de l'aménagement du grand couloir ou « ganck » en 1690 (Doc. 62) : aucune trace d'un autre loyer ne se retrouve ailleurs dans la grande salle, hormis celle d'une cheminée basse et récente au milieu et dans le mur nord ; en revanche, la cheminée de la « kelderkamer » de T.IV a été déplacée vers le sud et son conduit épargné dans les gîtages en place (2001).

La salle communiquait avec l'extérieur par deux portes au moins, les comptes de 1546 en qualifiant une de « grande » (Doc. 68). Une petite porte existait sûrement en façade, près de la chapelle (lig. 55) ; une autre devait mener aux cuisines.

Il est hautement probable que l'usage des « bassins » en maçonnerie, lixes par conséquent, ait été momentanément abandonné en 1546. On ignore pour quel motil.

Les encoches des murs nord et sud n'étaient d'ailleurs pas destinées au départ à recevoir les murets (état C) exhumés à leur place. Elles sont creusées avec régularité dans l'épaisseur des murailles ; leur facture eût été différente si la liaison avec les murs en briques avait été prévue (absence de boutisses). Détail symptômatique, l'encoche 81 est demeurée vide, le muret 53 ayant été collé sur sa gauche en fonction du dispositif adopté ultérieurement dans ce secteur (voir plus bas). Il y a plus.

Les refents, dont le moellonage rudimentaire de base surmontait le niveau D, n'étaient pas soudés aux murs primitifs de la grande salle ;

⁽²⁰⁰⁾ Voir ci-dessus, p. 41 et fig. 7, 8 et 9 (= la deuxième cheminée),

L'INFIRMERIE DU GRAND BEGUNAGE DE LOUVAIN

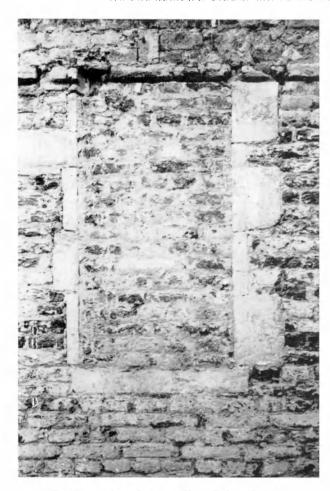
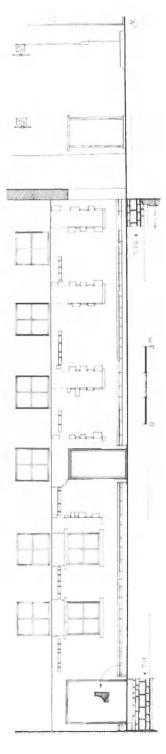


Fig. 52. — Encadrement d'une baie primitive de la façade sud. Détail de l'état actuel.



 ${\rm F}_{16},\ 53.$ — Rez-de-chaussée de la façade méridionale de la salle des malades. Etat avant restauration.

ils ne descendaient pas jusqu'aux ressauts de 1546, ni même jusqu'au fond des encoches. Ils furent introduits plus tard dans celles-ci, avec un bourrage de mortier. Or, les « bassins » A leur sont liés et dès lors contemporains ; ils ont manifestement été construits avec le niveau C qui rejoignait d'ailleurs les murets de refent. En 1546, à l'époque du niveau D, la salle des malades était ainsi dépourvue de refents et de « bassins » en briques. Les encoches devaient raidir un montant d'une cloison de bois séparant deux alcôves et qui, ne touchant manifestement pas les poutres, laissait la place à une circulation d'air.

La salle comptait treize chambrettes, chacune garnie d'un lit à baldaquin (201) et éclairée par une mince fenêtre, percée à environ 1,65 m du pavement (larg. : 0.65/70 m), saul la double baie s'entend. Et les textes en ellet relatent le payement au serrurier des verrous de quatorze (Doc. 69) fenêtres (n° 82) (202) et au menuisier celui de treize lits (Doc. 68). Les fenêtres étaient établies sans grande symétrie, à l'angle de chaque alcôve.

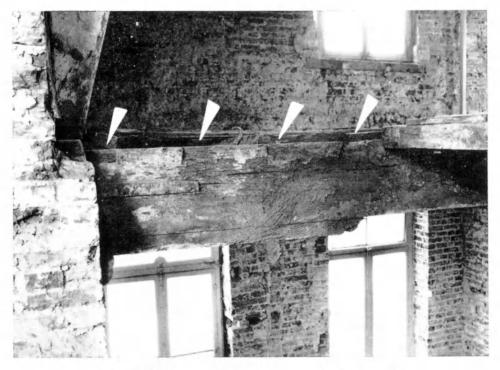
Dans celle du N.E. par contre, plus spacieuse parce que réservée peut-être à des cas spéciaux ou à des malades d'un rang plus considérable, la petite fenêtre donnait vue sur l'église, vers l'est par conséquent. Si cette alcôve ne possédait qu'une baie de ce côté, c'est qu'elle était aveugle de l'autre et que l'aile nord existait déjà. Plusieurs indices ont été relevés plus haut, qui soulignent la très haute vraisemblance, sinon la véracité, de cette déduction.

Un local, probablement une espèce d'office réservé aux personnes de service et aux gardes de surveillance, devait occuper l'alcôve N.O. qui était un peu plus étroite et qui s'ornait d'une fenêtre à croisillon (lig. 45). Dans le sol, une cavité irrégulière 6, parementée, était creusée dans un coin ; elle permettait, en tout cas au XVII° siècle (Doc. 77), d'y déverser dans l'égoût (—140) les eaux sales qui étaient ensuite évacuées par le collecteur souterrain vers la Dyle par-dessous les cuisines.

L'alcôve terminale devant la chapelle existait aussi en 1546. Si le bassin 24, les restes délabrés du muret 11' et l'about du mur 30 (avec une pierre de Gobertange 80 provenant peut-être de l'ancienne chapelle) définissaient l'alcôve du XVII' siècle (état C), on peut arguer de la division traditionnelle de la salle, attestée partout ailleurs et dans les archives, ainsi surtout que de la présence d'une encoche et d'une lenêtre 82 pour estimer que l'alcôve remontait déjà comme telle au XVI' siècle.

(201) Doc. 68 et lexique, s.y. koetsen. Sur leur aspect, plus bas p. 146.

⁽²⁰²⁾ Au rez-de-chaussée, six fenêtres sont encore identifiables à l'heure actuelle au sud, cinq au nord y compris la double baie, et une à l'est. Aux étages, en façade est, un triplet, puis une baie simple et une double, enfin une portelette cintrée dans le pignon (lig. 60).



F16. 54. — Détail du second sommier avec sa console, son ancrage, ses encoches pour les gîtes et sa semelle moulurée. A gauche, retraite du mur nord. A l'arrière-plan, traces des fenêtres anciennes au revers de la façade orientale.

L'existence d'un enduit intérieur est hypothétique. Il n'est pas relevé par les comptes de 1546, alors qu'il y eût représenté un poste important. Toutefois, un plalonnage a laissé des traces dans les embrasures condamnées des fenêtres 82, dans certaines encoches et sur la tranche du mur méridional où la paroi 19 s'est appliquée dans la suite. En outre, un plalonnage couvrait anciennement le mur occidental (fig. 41, n° 6).

L'incertitude concernant l'absence ou non d'un plancher au XVI siècle doit être levée en faveur du second terme de l'alternative. Encore certains arguments paraissent-ils négatils. D'une part, l'ouverture de la charpente entière, fort belle au demeurant, aurait assuré un cubage d'air qui était source d'hygiène. D'autre part, la longueur des sommiers qui n'étaient pas soutenus au début interdisait quasiment d'utiliser le grenier de manière courante. Mais l'énorme volume d'air était impossible à chauffer à la mauvaise saison, malgré les bassinoires et le reste... Au surplus, l'hygiène donnée par ce volume était quand même contrecarrée par les tentures fermant les lits et par le voisinage probable, comme souvent alors, de deux ou trois malades dans chacun d'eux. Enlin, les autres hôpitaux avaient normalement une charpente qui était masquée



Fig. 55. — La seule lucarne probablement originale.

par des voûtes lorsqu'une file de supports divisaient la salle en nefs, ou par un lambris en carêne. Ajoutons qu'une lucarne sans doute originale, au S.O. du premier étage, suppose un agencement qui ait motivé sa présence (fig. 55).

Par surcroît, les caractères de la charpente elle-même trahissent une situation primitive. Les sommiers étaient reliés par des gîtes chevillés sur leur face supérieure et partiellement engagés dans des encoches. Or, les encoches existaient à l'endroit du petit escalier qui montait au XVII siècle, entre les murs 53 et 54, avant que d'autres solives ne vinssent s'y intercaler à cette occasion (lig. 54). Si encoche il y avait, gîtage il y avait; et qui fut enlevé plus tard.

Constatation décisive du même ordre à l'autre bout de la salle : les encoches et les gîtes manquent entre les 9° et 10° entraits, sur une longueur égale à celle que la maison de bois et de torchis (T.V.) occupait encore en 1546 lors de la construction. En d'autres mots, les gîtes faisaient ici défaut parce qu'il n'y avait pas moyen ni motif d'en poser à cet endroit.

Au demeurant, une retraite horizontale court le long des murs nord et sud de la salle au niveau des solives, comme pour supporter les extrémités du plancher du premier étage (fig. 54). D'ailleurs, les archives consignent expressément en 1546 le payement de deux grands « zolders » sur la nou-

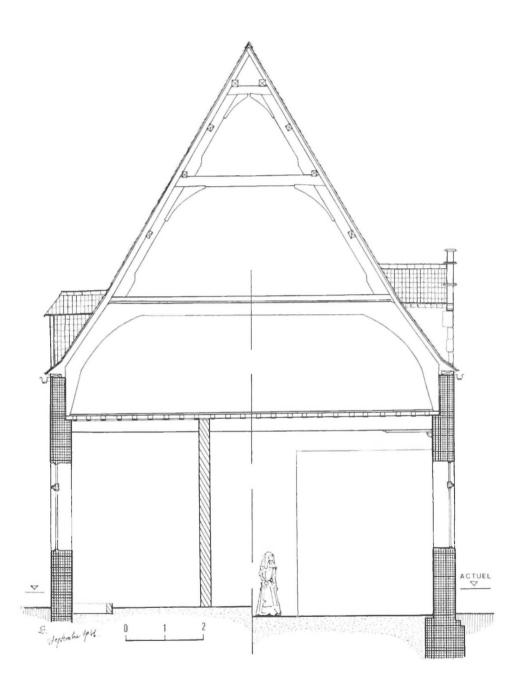


Fig. 56. — Coupe transversale de la salle des malades. A droite, aménagement de 1546 ; à gauche, disposition du XVIIe siècle.

velle salle (Doc. 68) : l'un au niveau des sommiers dont il vient d'être question, l'autre au niveau des faux entraits de la même charpente.

Un jeu de fenêtres dans la façade orientale (fig. 59), à côté de la chapelle, jetait de la lumière dans les deux greniers qui étaient inoccupés, mais qui pouvaient au besoin servir d'entrepôt, spécialement le second où une baie permettait de hisser paniers de provisions et ballots de marchandises.

Leur accès est malheureusement inconnu, au moins avant que l'adjonction du petit escalier de l'aile nord ne permit d'y monter et de les aménager ensuite en pièces d'habitation. Qui sait s'il ne s'opérait pas tout simplement à partir des constructions occidentales de l'infirmerie.

Pour le reste, l'évolution du plancher est claire. Très tôt, les semelles de poutres furent ôtées pour la plupart et les consoles de pierre ravalées (207) pour lixer un lattis et un plafonnage. Ceux-ci sont antérieurs aux murs de briques des alcôves et du couloir longitudinal élevés contre les sommiers (fig. 51), car le lattis est resté marqué même aux points de jonction des poutres et des murs (état C). Or, les murs qui étaient disposés de manière à laisser une communication avec l'aile nord au XVII" siècle, datent de cette même époque. Un autre plafonnage lut appliqué après cette même subdivision de la salle, puis à nouveau quand celle-ci lut plus largement modifiée au XIX" siècle.

L'étape suivante, l'état C, a pour l'essentiel maintenu le programme et l'organisation de la salle des malades (fig. 56). Seulement, les cloisons de bois, peut-être détruites par un sinistre dont témoignerait la couche d'incendie 2, disparurent au prolit de murets en dur qui, en montant jusqu'aux sommiers, leur prêtaient un soutien susceptible de permettre l'utilisation lonctionnelle de l'étage. De fait, une rampe d'escalier fut introduite dans la partie orientale entre deux alcôves (Doc. 72): elle livrait accès à l'aile septentrionale dont le nouvel étage formait un entresol. De là, on atteignait sans difficulté le grenier de la salle proprement dite qui lut éclairé, au XVIII° ou plutôt au XVIII° siècle, par une série de lucarnes au nord et au sud (lig. 55).

De plus, les bassins en briques refirent leur apparition (groupe A), logés à côté de la l'enêtre, non loin du lit. Il est probable que des rideaux lermaient les alcôves qui s'ouvraient sur un couloir médian de 2 m de largeur. La chapelle lut maintenue à l'est. A l'ouest par contre, sans doute

⁽²⁰⁵⁾ Sauf à deux sommiers : toute la semelle et la console de celui qui jouxtait le petit escalier (au dessus de 54) et une moitié de semelle de ceui qui surmontait le refent 11" séparant une chambrette de la chapelle. La raison n'en est pas claire.

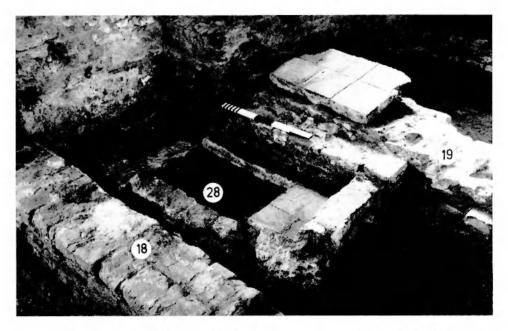


Fig. 57. — Détail de la surélévation de la cuvette 28 de la tranchée VII (groupes A1 et A2).

l'aile des cuisines fut-elle amputée définitivement du coin S.E. qui encombrait précédemment la grande salle. Une porte fut certainement percée, en 1690 au moins, vers le « ganck » qui unissait entre elles les différentes bâtisses de service et d'habitation qui s'étaient à leur tour modernisées.

Une précision chronologique relative à l'état C est fort probablement fournie par les niveaux : le sous-pavement C correspondait au sous-dallage -50/-51 de la chapelle, à supposer qu'une petite marche ait naturellement séparé l'oratoire de la salle des malades. A ce même sous-dallage appartenait sans doute le socle de l'autel 101 qui devait être un peu surélevé au fond de l'abside : une marche au minimum est indiquée à l'ouest par les zones de sable du profil P. 22. Or, les documents écrits (Doc. 84) apprennent que 40 pieds de pierre bleue furent achetées en 1652-1656 pour la chapelle de manière à y établir des marches, notamment autour de l'autel selon la plus haute probabilité.

Aussi bien, par ricochet, l'état C et le groupe A^2 des bassins dateraientils conjointement de cette même époque. Ce que confirment l'insertion entre 53 et 54 du petit escalier vers l'aile nord et, plus haut, l'historique sommaire du bâtiment couvrant la T.VIII. Au vrai, un second texte, difficile à manier à cause son extrême concision (Doc. 77), relate en 1675 la « construction d'une nouvelle salle des malades ». S'est-il agi d'une cons-



Fig. 58. — Partie de la salle des malades en 1966 à l'état A. A gauche, le mur 1 et au fond, le mur 4.

truction intégrale ; mais alors où et pour qui de plus ? Ou plutôt d'un réaménagement substantiel et en dur comme celui de l'état C au sein du monument en place depuis un bon siècle ? Quoi qu'il en soit, l'état C remontait au XVII° et plus exactement à la seconde moitié du siècle selon toute vraisemblance.

L'évolution ultérieure de la salle des malades a moins d'attrait.

A l'état C, la salle communiquait avec l'aile septentrionale d'une part et par une porte rudimentaire avec la bâtisse méridionale de l'autre, bâtisse qui s'est allongée jusqu'à la salle après la destruction du mur sud de la chapelle sur ce tronçon (lig. 46). Ce système a perduré comme tel, mais avec une surélévation des niveaux et des cuves (groupe A^1), jusqu'au terme de l'Ancien Régime. Il lut ensuite remplacé par l'état B qui, comme l'état moderne, a déjà fait l'objet d'une analyse succincte (2n4).

En surface, on a d'ailleurs retrouvé un bout d'assiette de faïence blanche portant les mots : « Hospices civils de Louvain », et un petit pot jaune à onguent en faïence moderne de Maastricht.

^(20.1) Ci-devant, p. 55. La fig. 20/A se passe de longs commentaires.

De la période A datent la suppression des alcôves et de leur baies, et la disparition de la chapelle et de son ouverture sur la salle (v. 1852).Corrélativement toutes les façades furent remaniées et percées de lenêtres nouvelles. La laçade orientale lut en outre abaissée au niveau des corniches voisines par l'introduction d'une croupe dans la toiture.

L'espace du XVI^e siècle fut partagé en deux moitiés par le long mur 1 qui prit la place de soutènement des refents abattus (fig. 58). Il fut morcellé en pièces plus réduites agrémentées de cheminées, surtout dans la zone N.E. Il lut totalement planché. A l'ouest, il réserva un corridor perpendiculaire à l'axe principal, où une large volée d'escaliers montait aux étages qu'un cloisonnement de parois légères, un plafonnage et des sources de lumière avaient rendus praticables et habitables depuis le siècle précédent.

Après bien des vicissitudes et des aléas. la grande salle des malades avait ainsi perdu sa destination et sa beauté. Elle nous est parvenue dans un état médiocre et défiguré.

C. La chapelle

Le rôle éventuel de la capella aux origines du Grand Béguinage (205) accuse probablement la vénération dont elle lut toujours l'objet pendant la vie de l'institution. Il ne prouve certes pas que toutes les découvertes opérées à son endroit remontent à cette époque reculée.

Mais on peut affirmer à priori, qu'une chapelle, dont l'emplacement ici est plausible, devait desservir l'infirmerie dès le moyen âge. Ce lut pratiquement partout la règle (2051). Du reste, des travaux d'une certaine envergure furent effectués à partir de 1424-1425 (Doc. 78) à une chapelle qui existait dès avant 1380 en raison de la même argumentation « a silentio » que pour la grande salle, et qui est citée d'ailleurs clairement en 1024.

Les comptes du XV^e siècle qui détaillent la chapelle pour la première fois, suggèrent de prime abord une reconstruction. Mais ils ne laissent pas d'être ambigus dans l'emploi des mots : étançonner, refaire, surhausser, etc., et dans la mention de 5000 briques seulement (206) au maçon et à son aide qui œuvrèrent quinze jours au total. L'année suivante des ardoisiers passèrent 5 jours et demi à couvrir le toit d'ardoises. Dix ans plus tard, (Doc. 80) une senêtre supplémentaire v sut percée. Dès 1481-1482

⁽²⁰⁵⁾ S'en reporter au cadre historique, p. 11 et 15. (205') U. Craemer, Das Hospital als Bautyp des Mittelalters, Cologne, 1965, passim. (206) Soit, en briques d'époque, à peine plus de 2 m3 de maçonnerie, ce qui est peu.

(Doc. 82), des tuiles remplacèrent les ardoises. Tout paraît donc indiquer une campagne de rajeunissement d'un édifice en place.

Celui-ci n'a pas totalement disparu en 1546, bien que la chapelle lût rebâtie avec la salle des malades (Doc. 85). Il est certain que son implantation générale et probablement une bonne part de son format ont été maintenus, par tradition.

L'avant-dernier niveau qu'on y découvrit correspond, en effet, au niveau E de la grande salle, qui remonte au 5° quart du XIV° siècle (2017) et qui a notamment livré un carreau historié appartenant sûrement au même siècle (2018).

Or, un sous-pavement plus ancien puisqu'il s'étalait 20 cm plus bas, y fut encore retrouvé à hauteur du niveau F de la grande salle contiguë. Comme pour celle-ci, les couches d'occupation du sous-sol amènent à dater la chapelle des alentours de 1500, soit donc de l'époque de sa première consécration connue. Au moyen âge, la chapelle s'accrochait ainsi déjà à la salle des malades à cet endroit et y pénétrait sans doute, selon un procédé fort courant (lig. 5). Rien toutelois n'autorise à prétendre que le chevet à trois pans tel qu'il apparut en briques rayées de chaînages en pierre branche, n'ait été bâti sur les fondations primitives. Saul que la profondeur considérable de ces fondations (vers —140/—145 pour le mur 94) s'oppose curieusement à la hauteur médiocre (—12) du double ressaut intérieur. Apparemment, ses murs étaient homogènes dans le sol. Il y a tout lieu de croire cependant qu'ils trahissent une implantation bien antérieure au XVIe siècle.

A cet égard, leur situation par rapport à la grande salle de 1546 est singulière. La chapelle réédifiée pourtant la même année, était franchement décalée vers le sud en sorte que le mur 95 avait été construit hors du périmètre de la salle des malades (2000) et que ses traces en aient seulement été perceptibles dans la tranchée VIII qui concernait une bâtisse remaniée après coup dans cette perspective (210).

Normalement, la chapelle aurait dû se grelfer dans l'axe ou sur une exacte moitié de la façade. Fût-ce pour accroître la surface utile des alcôves, par exemple. En aucun cas, elle n'aurait dû le faire avec pareil débordement dans un complexe de construction simultanée. Qui plus est, son mur méridional était aligné sur celui de la maison tardo-médiévale qui surmontait la cave de T.IV (211).

⁽²⁰⁷⁾ Voir ci-devant, p. 117.

⁽²⁰⁸⁾ Ibid., p. 85.

⁽²⁰⁹⁾ De toute évidence, la chapelle s'insérait à cet endroit puisqu'on n'a pas continué le socle extérieur de pierres blanches et brunes sur le tronçon correspondant du mur sud de la grande salle (lig. 26).
(210) Voir plus haut, p. 69.

⁽²¹¹⁾ F16. 43. Elément invoqué déjà pour la grande salle, p. 114.

C'est évidemment qu'on a voulu respecter en 1545 le site mémorable de la chapelle et qu'on a dès lors sacrifié la belle ordonnance et la symétrie au contenu symbolique de l'architecture. Ce qui ne laisse pas d'intriguer malgré tout.

Le rôle ancien de la chapelle était-il à ce point digne de ménagement ? Dans l'affirmative, il constituerait un argument sérieux et de taille en faveur de la fonction historique et religieuse de la chapelle au début du béguinage et durant le XIII° siècle. Ou bien le souvenir des sépultures sous-jacentes imposait-il cette entorse aux normes usuelles du bâtiment ? Ce qui est moins probable, car les fondations de la chapelle ont recoupé certaines tombes (212); elles ne limitaient donc absolument pas le champ réservé aux sépultures.

Si le chevet exhumé recouvrait, comme cela semble éminemment vraisemblable, celui de la chapelle originelle, celle-ci formait une églisette longue dans œuvre de 11 m et large de 4,25 m environ.

En 1546, la chapelle fut rebâtie sous la rue actuelle (Doc. 83). Son chevet dessinait trois côtés irréguliers d'un hexagone consolidé aux angles de contrelorts plus ou moins saillants et peu symétriques entre eux. Elle apparaît ainsi sur une vue cavalière du béguinage vers 1598 (lig. 3), pas tout à fait à la place qu'elle occupait réellement devant l'église.

Elle abritait sûrement un autel, ainsi que diverses pièces de mobilier et d'apparat dont il est parlé ailleurs (**13*). Le soubassement d'un autel n° 101 a du reste été localisé avec certitude au fond de l'abside : socle rudimentaire de maçonnerie en briques (2 x 1,80 m), précédé vers l'ouest d'une marche au moins. Selon toute vraisemblance s'agissait-il là des vestiges matériels de l'autel réinstallé en 1652-1656 (Doc. 84) et qui s'est peut-être accompagné d'une restauration à en juger par le faible enfoncement de certains ressauts (**14*).

La chapelle s'adossait à la salle des malades à côté de la porte qui ouvrait en laçade le couloir médian (lig. 55). Puisque son carrelage rouge pénétrait des deux côtés sous le mur 99, elle s'avançait dans la salle même ; ni trace de fenêtre, ni reste d'alcôve d'ailleurs n'ont été découverts dans cette zone. Le montant nord de la baie qui l'ouvrait sur la salle a été repéré, celui de gauche ayant probablement disparu dans les vicissitudes de la façade actuelle. La baie de communication était sans doute rectangulaire

⁽²¹²⁾ En annexe à la description de T. XI, p. 71.

⁽²¹³⁾ Plus bas, p. 152

⁽²¹⁴⁾ Mais la présence de deux à trois niveaux plus enterrés et postérieurs à 1546 interdisent d'en faire ceux du XVIe s. Sans doute, la face externe du nur 94 se liait lort mal à la façade de l'infirmerie, au contraire cependant de sa face interne: mais le chainage en pierre du nur 94 coïncidait avec le seuil primitil de la porte voisine et sou ressaut extérieur surmontait de peu celui de la salle (mur 90). Au reste, dans la même coupe on notera plusieurs ressauts intérieurs vers —45/—50 (fig. 55).



Fig. 59. — La façade sur rue, décapée en 1966. Les fléchettes indiquent les traces des chaînages, des fenêtres et des remplissages (en haut).

à cause du premier sommier qui aurait obstrué une arcade éventuelle : elle était surmontée d'un arc de décharge en partie conservé dans la façade (fig. 59) et au revers. Rien dans les murs dépourvus de pilastres ou de retombées n'autorise à la croire voûtée, mais l'adjonction de contreforts portent à le supposer réellement.

Les contreforts épaulaient des murs hauts de quelque 7 m. ainsi que l'indique encore actuellement la marque en négatif du mur sud ; ils montaient à la manière brabançonne jusqu'à la corniche, avec un glacis au sommet. Comme les murs, ils étaient bâtis en briques (25 x 12 x 6 cm) et raidis de proche en proche par des chaînages horizontaux en pierre de Gobertange.

Cinq fenêtres encore gothiques d'après le contexte (210) et moulurées dans le même matériau, ornaient chaque pan de mur (Doc. 85). Une toi-

⁽²¹⁵⁾ Voir les ex. cités ci-après. A Louvain, comme en beaucoup de localités du reste, le XVIe s. est toujours marqué d'une forte empreinte gothique, exclusive parfois ; à fortiori devait-ce être le cas dans une institution religieuse, traditionnelle par nature, comme le béguinage, au demeurant moyennement riche.

ture en bâtière aiguë à l'époque, sommée d'un clocheton (216) portant une girouette (Doc. 81), se rattachait malaisément aux étages de la grande salle.

Dans l'ensemble, son volume et certains détails d'exécution l'apparentaient clairement aux chapelles de l'infirmerie du petit béguinage de Louvain (1656-1640) (217) et de l'hôpital du béguinage de Mons (1549) (218), ainsi en général qu'aux petites églises tardogothiques du Brabant.

Au XVI° siècle aussi (Doc. 85), une base de pierre fut adjointe au contrefort 98 pour recevoir dans une encoche le piédroit d'une grille de fer coulée à Malines et qui était fixée à son autre bout à l'église principale, définissant ainsi concrètement la clôture imposée aux béguines et aux malades de l'infirmerie.

La chapelle encore debout en 1815 (fig. 5) fut stupidement rasée en 1852-1855.

D. Résumé. L'infirmerie au milieu du XVI° siècle.

C'est sur un terrain occupé dès avant la fondation du béguinage et peut-être en rapport avec l'ancien « burg » louvaniste (219), que l'infirmerie s'est établie au terme du XIII° siècle et qu'elle a subsisté jusqu'à la lin de l'Ancien Régime.

Sa structure médiévale est relativement mal connue. Elle groupait sur une aire à peine plus réduite qu'à l'époque moderne, des bâtiments édifiés pour une bonne part en matériau périssable et qui ont laissé des traces. Elle s'organisait autour d'un préau de forme irrégulière qui jouxtait la rivière coulant au nord ; à l'ouest se pressaient les constructions dévolues aux services et aux sœurs hospitalières ; au sud s'allongeait la grande salle des malades et sa chapelle ; à l'est un mur clôturait le territoire de l'infirmerie. En gros, celle-ci a conservé au XVI° siècle une implantation similaire et qui est beaucoup mieux détaillée.

⁽²¹⁶⁾ Puisque les archives mentionnent une corde de cloche à la chapelle (Doc. 85). Celle ci sonnaît les offices et rythmait le labeur quotidien des sœurs hospitalières dont le groupe, répétons-le, menaît une vie nettement distincte au sein de l'institution.

⁽²¹⁷⁾ A. Struye, Kerk en pastoors van 1 Klein Begijnhof te Leuven, dans Meded, v.d. Geschied en Oudheidk, Kring voor Leuven en Omgeving, 1, IV/1, 1964, p. 52-55.

⁽²¹⁸⁾ L. Devillers, Cartulaire du béguinage de Cantimprét à Mons, dans Ann. Cercle archéol. Mons. 1. VI, 1865, p. 213-214.

⁽²¹⁹⁾ Les éléments de toponymic (lieu-dit caractéristique : d'Oude Borch ou locutions similaires, sur les vieux plans, à l'ouest et au-delà du bras principal de la rivière, à l'emplacement de l'actuel « Quartier des soldats ») : des trouvailles de tessons en céramique d'Andenne (voir p. 95) et probablement les niveaux du « cimetière » découvert sous la chapelle (voir p. 72) concordent pour faire affirmer l'existence d'un habitat, permanent ou temporaire, à l'endroit de l'infirmerie et donc du béguinage, au tournant des XIIe et XIIIe s. déjà. — Il est bon de rappeler, à propos du « burg », la victoire d'Arnould sur les Normands, en 891, en un lieu qui pourraît lort bien être « ten Hove » (A. D'Haesuss, Les invasions normandes en Belgique un INe siècle, Louvain, 1967, p. 57 et p. 75, n. 97).

Devant la grande façade austère de l'église s'étalait le complexe hospitalier, un des centres pratiquement autonomes et les plus actifs du béguinage (fig. 60) (220).

En son milieu, le vaste toit à double rampant (***) de la salle des malades brillait de ses milliers d'ardoises mauves. Il coiffait la large bâtisse nouvellement reconstruite à l'endroit de la salle du moyen âge. C'était un bel édifice, solidement planté sur le sol, en briques rousses et brunes, rayées de chaînages et d'encadrements en pierre blanche, dont le socle était souligné d'assises en pierre de grès et de lourds blocs ferrugineux.

Le mur oriental, couronné d'un pignon et tailladé d'ancrages, s'ouvrait largement sur la ruelle. Au rez-de-chaussée, à droite, une fenêtre étroite éclairait une alcôve. Un peu sur la gauche, près de la chapelle, une petite porte de service était percée dans l'axe du couloir qui traversait la salle entre les chambrettes sans doute cloisonnées de bois. Au-dessus de l'entrée, un beau triplet à croisillon de pierre jetait une lumière vive dans le couloir : son linteau se trouvait au ras des sommiers et son montant gauche dressé tout contre le mur de la chapelle, suivant des procédés constructifs fréquents à l'époque dans les demeures béguinales. A l'étage, une fenêtre simple et une baie à meneau se plaçaient au niveau d'un grenier. Dans le pignon même, une ouverture permettait de hisser des charges aux combles supérieurs.

La chapelle de style encore gothique s'attachait difficilement à l'autre moitié de la laçade. C'est qu'elle respectait l'implantation vénérable de sa devancière. Elle montait un chevet à trois pans irréguliers et de hauts contrelorts, animés par des chaînages et les oppositions chromatiques des matériaux. Elle s'ornait de cinq verrières ogivales taillées dans la pierre de Gobertange. Pourtant, elle était décentrée vers le sud, et sa toiture d'ardoises se prolongeait encore curieusement sur un côté de la grande salle. Un clocheton égayé d'une girouette pointait à son laite.

Au pied du chevet, une grille fermait l'ensemble de l'inlirmerie en interdisant aux étrangers de franchir la clôture. Une aile courte et basse s'adossait à la grande salle et fermait en sauvegardant sa quiétude le petit jardin intérieur (222).

⁽²²⁰⁾ L'illustration (lig. 60 h.-t.) de ce résumé propose une restitution à l'échelle, assez méticuleuse, qui donne des particularités omises dans le texte afin de ne pas le surcharger, et qui fait appel aux observations pratiquées à multes reprises dans les maisons béguinales dont l'architecture n'a guère évolué avant les années 1700. Les détails de la chapelle et de la façade sur la Dyle sont hypothétiques : ceux du bâtiment au sud le sont en mesure moindre.

⁽²²¹⁾ En gros, 660 m2 pour les deux versants.

⁽²²²⁾ Son tracé et sa plantation s'inspirent des tableaux d'époque qui ont été exploités sous cet angle par E. DE GRUNNE, Le Jardin à compartiments dans la Peinture Flamande du XVe siècle, Louvain, 1964 (mémoire de licence dactylogr.). Le jardin s'ornait sans doute de plantes médicinales ; c'était de mise autrefois, spécialement dans une infirmerie (voir d'ailleurs p. 150).

L'INFIRMERIE DU GRAND BEGUINAGE DE LOUVAIN

Les laçades latérales de la salle des malades, longues et peu élevées, se répondaient plus ou moins l'une à l'autre. Sous les corniches de plomb, les trous des échafaudages et les ancres de ler calant les sommiers surmontaient une série de fenêtres ouvertes sans symétrie rigoureuse près des lits. La façade méridionale s'ornait toutelois d'une lucarne en escalier. Celle du nord, plus courte, avait remplacé une fenêtre d'alcôve par une baie à croisillons dans la placette qui était probablement destinée au service des alités.

Les deux laçades buttaient inégalement à l'ouest contre la masse gris-jaune des maisons en colombage plus anciennes et qui n'avaient point encore disparu. Le long de la Dyle en particulier, les cuisines munies d'un puits, d'un canal d'égoût et d'une énorme cheminée commune, ainsi que l'habitation des sœurs se rangeaient derrière le jardin, au bord de la rivière. Sans doute une autre dépendance était-elle déjà annexée au sud de la grande salle, près de la chapelle, voire d'autres trop mal connues, tout au fond de l'infirmerie.

Mais cette dernière a vécu. Au lil des siècles, elle s'est transformée et adaptée, largement reconstruite et altérée, délabrée aussi. Son visage a beaucoup changé ; il a vieilli, depuis deux cents ans surtout. Malgré cela, celui qu'elle présentait voici plus de quatre siècles est redevenu lamilier, ou presque. Ses traits se sont brusquement rajeunis, avec ses matériaux colorés, ses fenêtres aux lines résilles de plomb, sa svelte chapelle, ses bâtisses de bois et de torchis, son jardinet calme, ses grands toits aigus qui accrochaient sur le ciel l'enchevêtrement pittoresque de leurs arêtes.

Et de nos jours, le renouveau s'amorce, sans mimétisme, qui cherche et réussit à introduire des impératifs de vie moderne dans l'œuvre architecturale du passé.

L.F.G.

(Voor de samenvatting, zie boven blz. 76-77).

CHAPITRE III

VIE INTERIEURE

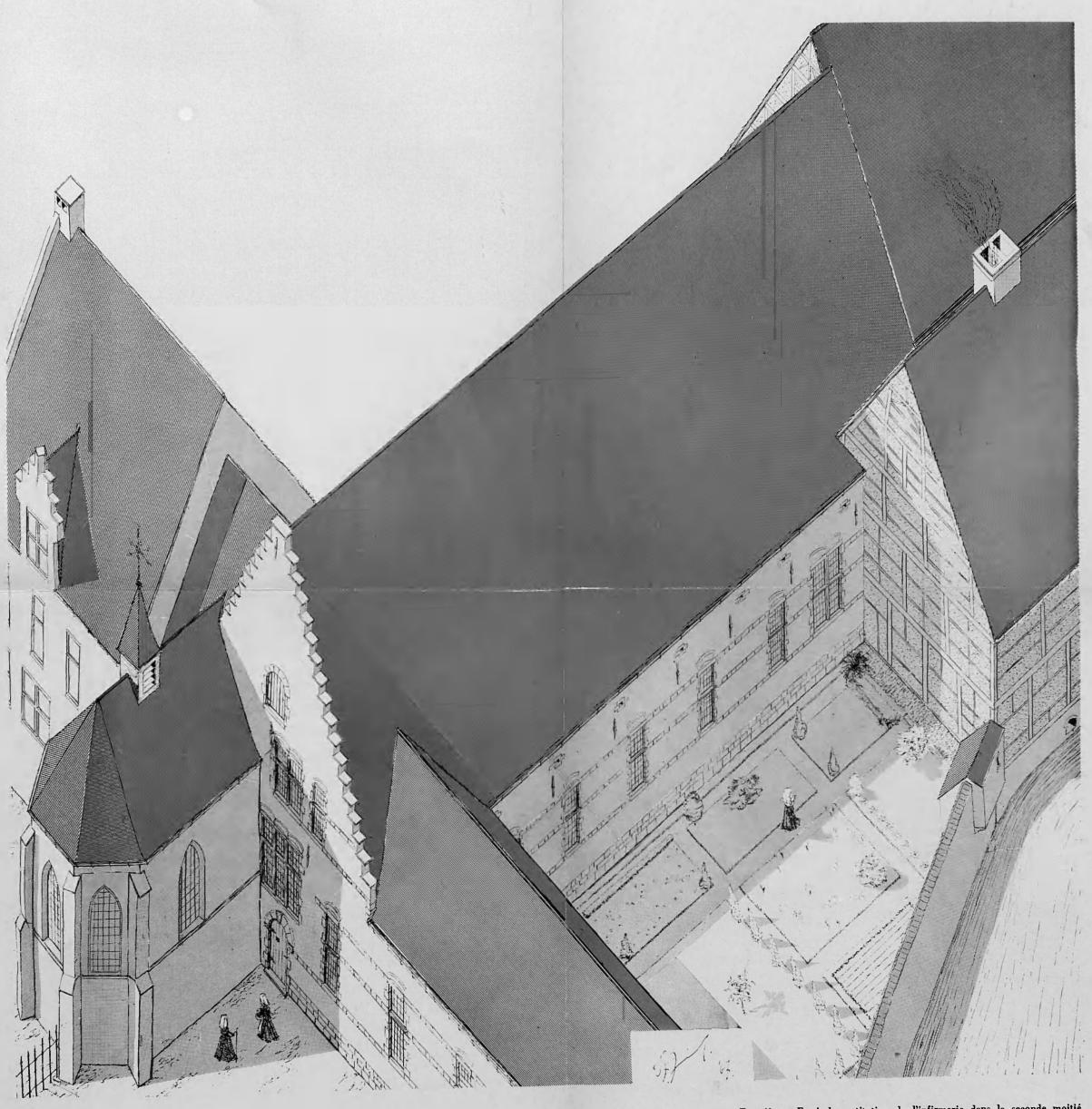
I. CLOTURE.

infirmerie formait jadis une entité totalement close dans l'enceinte du Grand Béguinage. On peut lire, e.a. dans les statuts du XVI° siècle concernant spécialement l'infirmerie, que les béguines ou firmarijsusteren n'étaient autorisées à en sortir que pour se rendre à l'église ou au cimetière, et ne pouvaient en outre dépasser le fond de leur cuisine sans une autorisation qu'elles étaient obligées de demander un jour d'avance. Elles ne pouvaient non plus sortir de l'enceinte du Grand Béguinage sans la permission préalable de deux maîtresses ou hofmeesteressen (==3). Les comptes concernant la reconstruction de la salle des malades et de la chapelle en 1545-1546 mentionnent même l'existence d'une grille en fer clôturant l'espace entre le chevet de la chapelle et la laçade principale de l'église (Doc. 68). Les fouilles permirent d'en retrouver un point d'appui (lig. 28, n° 98).

Ces données textuelles trouvent un écho fidèle dans la topographie du complexe hospitalier. La clôture était lermée à l'ouest par l'aile des cuisines et de l'habitation, au nord par la limite naturelle de la Dyle, à l'est par l'aile basse devant l'église et au sud par la chapelle et par la porte cochère ou waegepoorte. Les étrangers sortant par cette porte de l'infirmerie devaient forcément monter en ligne droite la rue qui débouchait à l'est sur une entrée de l'enceinte béguinale (démolie vers 1900) au sud du chevet de la grande église. Ils n'auraient d'ailleurs pu gagner l'infirmerie par le portail nord (224) car celle-ci devait être fermé d'une manière ou d'une autre contre le cimetière.

Cet endroit n'a pas été fouillé et rien n'en subsiste comme tel, il est vrai. Mais une fermeture existait cependant fort vraisemblablement de ce côté, comme de l'autre qui condamnait le passage entre la chapelle et

⁽²²³⁾ A.G.R.B., A.P.L., n° 2658 « Statuten aengaende de susteren van de infirmerie » (22 mars 1588). (224) En 1708 ces portes lurent démolies et rétablies en 1805. Vuir A.V.L., n° 10692,



Frg. 60. — Essai de restitution de l'infirmerie dans la seconde moitié du XVI° siècle. Vue cavalière du nord-est. (Certains détails sont hypothétiques dans la chapelle et dans les constructions en colombage où portes et fenêtres ne sont pas connues).



Fig. 61 — Maison de refuge d'après une vue du XVIII° siècle.

(Reproduction autorisée par A. QUERIDO, op. cit., p. 15).

l'église en face. Notons à ce sujet qu'un poste de 1538-1559 fait mention d'une nouvelle barrière devant le woonhuis ou l'infirmerie prise dans son ensemble (Doc. 66). On peut supposer que cette barrière était située à l'angle nord-ouest de l'église étant donné que le cimetière devait resté accessible à l'ensemble de la communauté béguinale.

Les sœurs hospitalières empruntaient, pour se rendre à l'église lors des offices communs, la petite porte de service qui s'ouvrait à l'est et dans l'axe de la salle des malades, traversaient et passaient le portail creusé dans la laçade occidentale de l'église principale. Ce portail relativement fruste leur était peut-être réservé afin d'assurer la rigidité de la clôture. Ce qui expliquerait la présence, sur le flanc nord de l'église, d'un porche plus ample et plus décoré auquel des sentiers conduisaient à travers le grand cimetière. Ne perdons pas de vue que cette règle de la clôture répondait également à des préoccupations d'ordre sanitaire, en limitant volontairement la zone dévolue aux malades et les déplacements des sœurs qui s'en occupaient.

Sauf les béguines, le personnel laïque (domestiques et servantes), quelques fournisseurs et certains hôtes, personne n'avait accès à l'inlirmerie. Un règlement daté du 2 octobre 1657 ordonna même qu'une portière devrait être installée pour garder la grande porte cochère en question, située à côté de l'infirmerie (25), afin d'y contrôler les entrées et sorties réglementaires. Durant la même année, une maison fut construite derrière l'église devant lui servir d'habitation (226). En 1745, il fut décidé au kerckecamer (227) qu'une seconde portière lui serait adjointe pour renforcer le contrôle (2-8). En 1747, la garde de la porte du « Vieux Bourg » lut également confiée à l'infirmerie et deux portières y lurent installées. Comme elles avaient précédemment par facilité laissé la clef en-dessous de la porte pour permettre aux blanchisseuses de gagner la blanchisserie du « Vieux-Bourg », un règlement de 1748 précisa que durant la période du blanchissage, la porte serait ouverte le matin à partir de quatre heures jusqu'au soir et que les dimanches et jours de fête, elle resterait fermée toute la journée (==). Ce ne lut qu'après l'Ancien Régime que l'infirmerie devenu depuis un hospice pour vieilles femmes devint une institution plus ouverte, ressemblant déjà plus ou moins à nos hospices contemporains.

2. L'INFIRMERIE DANS SA GENERALITE

On sait que l'infirmerie était destinée dès l'origine à hospitaliser des béguines pauvres, malades ou infirmes. On y admettait également des béguines plus ou moins fortunées, moyennant la cession de tout ou partie de leurs biens (230), et parfois des vieilles femmes pauvres de la ville dépourvues de toutes ressources (231).

Cette institution était dirigée par deux supérieures ou firmerie meesterssen sous la surveillance du curé primaire et des quatre maîtresses du Grand Béguinage (232). Ces deux supérieures étaient obligées de maintenir la bonne direction des sœurs ou béguines hospitalières. Comme on a pu le remarquer dans le paragraphe précédent, ces sœurs étaient soumises à un règlement intérieur très strict. Les statuts généraux du Grand Béguinage lont mention de leur habit et de leur mobilier, ou huysraet, qui

⁽²²⁵⁾ Ibidem. Statuts du Grand Béguinage (Infirmerie), n° 2659 : depuis le XV° siècle les comptes lont mention d'une porte cochère de l'infirmerie, n° 3857-3915.
(226) Ibidem, n° 35.41.

⁽²²⁷⁾ Cfr. supra p. 18.

⁽²²⁸⁾ Ibidem, nº 2665, fo 14.

⁽²²⁹⁾ Ibidem, nº 2005, 1º 14.

⁽²³⁰⁾ A.G.R.B., A.P.L., nº 5485.

⁽²³¹⁾ G.J. Servrancks, op. cit., p. 116.

⁽²³²⁾ Cfr. supra, p. 22-23.

devaient être fort simples : mais n'en signalent malheureusement pas le moindre détail. Les sœurs ne pouvaient, en outre, laire usage de lits simples mais étaient obligées d'employer des couchettes à plafond et rideaux que les textes d'archives désignent sous le nom de koetsen (2000). Quand une personne était acceptée comme béguine hospitalière, elle était obligée dès son entrée de laire sa demande à genoux devant le curé et les supérieures et d'entendre ainsi la lecture du règlement intérieur (2014).

Les deux maîtresses susmentionnées dirigeaient également la domesticité et supervisaient les soins à donner aux malades, le ménage, son approvisionnement et les dépenses journalières à cet effet. Elles étaient au surplus préposées à la garde et à l'entretien des bâtisses et des meubles (230). Depuis la fin du XVI° siècle des architectes étaient attachés à l'institution et rémunérés par an. Cinq noms sont connus, notamment Arnould de Deckere en 1598 (²³⁶), Barthélémy Verhellen en 1612-1624 (²³⁷), Jean Houwa en 1655 (²³⁸), Antoine van Meerbeeck en 1680 (250) et Pierre Fabry en 1601 qui habitait d'ailleurs au béguinage (250).

L'infirmerie formait, en effet, un ensemble important de plusieurs bâtiments et locaux. Si la salle des malades et sa chapelle en constituaient les éléments principaux, les autres locaux étaient destinés à l'habitation des supérieures et aux chambrettes des sœurs (Doc. 3, 4, 9, 10, 14, 27, 54, 41, 43, 48, 51, 53, 58, 61), au réfectoire et aux cuisines dont une était destinée à l'usage des béguines et l'autre à celle des malades, du personnel et des hôtes. Les fouilles et les documents d'archives permirent de les localiser approximativement, situées en tous cas au bord du petit bras de la Dyle. On y découvrit également un puits d'eau potable dont les comptes mentionnent les accessoires (Doc. 2, 5, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17. 21, 22, 24, 28, 29, 33, 35, 44, 46, 47) (241). Ces bâtiments en colombage furent démolis et partiellement renouvelés en 1518-1519 (Doc. 19). A ce moment, il est question de voûtes qui n'auraient par conséquent pu être que celles des caves. En 1669, la cuisine des sœurs lut reconstruite en pierre (Doc. 59). Cette fois la cave est en effet explicitement citée et fut d'ailleurs retrouvée lors des fouilles; son pavement accusa trois niveaux différents (542).

⁽²³³⁾ A.G.R.B., A.P.L., nº 2659 (22 mars 1588).

⁽²³⁴⁾ Ibidem, nº 2664, Mémorial des événements survenus au béguinage de 1661 à 1756.

⁽²⁵⁵⁾ Ibidem, n° 3857-3918, 5477; Cfr. supra, p. 22. (256) Ibidem, n° 3872, f° 260, (257) Ibidem, n° 3875, f° 97⁸⁰. (238) Ibidem, n° 3875, f° 97⁸⁰. (239) Ibidem, n° 3975, f° 38. (240) Ibidem, f° 38⁸⁰. The high Vision A. I. field.

⁽²⁴¹⁾ Cfr. supra, p. 42, Tranchée V zones A.J. fig. 11.

⁽²⁴²⁾ Cfr. supra, p. 49. Tranchée II/VI. lig. 17.

Une nouvelle grande cuisine lut érigée en 1716 dans l'aile sud de l'infirmerie (lig. 6). Elle était munie d'un four à bois disposé à droite de la grande cheminée et d'une chambre à provision (Doc. 65). Une cave retrouvée également par les louilles derrière la salle des malades y était attenante. Son pavement présentait deux niveaux (²⁴⁸). La pièce qui la surmontait lit probablement office de bibliothèque ou du moins de dépôt de livres (²⁴⁴).

Les sœurs disposaient aussi d'un jardin intérieur ou susterhof qui leur était réservé, situé entre la Dyle et l'aile nord de la salle des malades (Doc. 25, 46) (fig. 60). Les louilles mirent même à jour une petite ruelle qui conduisait des cuisines aux privés se trouvant au coin du jardin au bord de la même rivière (Doc. 12, 25) (²⁴⁵).

En plus des locaux déjà cités, l'infirmerie avait un quartier d'hôtes, ou gasterij, où certaines personnes étrangères à la communauté étaient parlois reçues (Doc. 11, 56, 55, 56). Il était vraisemblablement situé à droite du couloir d'entrée (façade postérieure). En 1690, leurs plafonds furent d'ailleurs simultanément pourvus de vousettes. On retrouve encore actuellement ce millésime en relief sur la dernière poutre du couloir. Dans un règlement du 2 octobre 1657, on peut lire que l'infirmerie était obligée d'ériger une table d'hôtes ou gemeyne tafel pour les béguines pauvres et que le doyen et le curé étaient priés d'y veiller spécialement (216). Il existait aussi une chambre nommée Bischopcamer, destinée probablement à l'évêque lors de son passage au Grand Béguinage. Elle est citée pour la première fois en 1668 (Doc. 58) et pourrait être la grande pièce située encore actuellement à la rue, à côté de la salle des malades (tranchée VIII).

Les deux supérieures disposaient d'une chambre des comptes ou Rekencamer pour la tenue des livres et d'un secrétariat ou Schrijfcamere pour les écritures. Ces deux administrations constituaient probablement des bâtiments à part, étant donné que les comptes lont mention de leurs nouvelles façades. La première est citée en 1608-1610 (Doc. 40) et la seconde en 1648-1652. Cette dernière portait d'ailleurs ce millésime taillé dans une pierre blanche (Doc. 45, 50, 55, 60). Notons en passant que cette façade avait un portail avec une porte d'entrée ornée de deux écussons en cuivre et était munie d'une sonnette (Doc. 52).

En ce qui concerne le mobilier usité dans ces différents locaux on est mal renseigné. Aucun document ancien n'a permis de reconstituer celui

⁽²⁴⁵⁾ Cfr. supra, p. 58. Tranchée IV - lig. 7.

⁽²⁴⁴⁾ A.G.R.B., A.P.L., nº 5477, 1º 4 : * ...ande (ou * oude *) boeken van de keldercamere om in te lezen *... Cette pièce pourrait être comparée à nos entresols modernes.

⁽²⁴⁵⁾ Clr. supra, p. 48. Tranchée V, nº 55 - lig. 11.

⁽²⁴⁶⁾ A.G.R.B., A.P.L., nº 2659. Statuts du Grand Béguinage.

d'une seule chambre. A part les lits à plalonds et rideaux déjà cités, les textes lont mention d'autres meubles mais n'indiquent presque jamais à quel local ils étaient destinés sauf pour la cuisine des sœurs, le quartier d'hôtes et le secrétariat qui sont parfois renseignés. Le mobilier comportait des armoires, souvent munies de charnières en fer étamé, des gardes-mangers (cuisine), des tables grandes et petites, des bancs, des chaises, quelques fois peintes, des scribans (sécrétariat), des lits simples ou ledicanten (quartier d'hôtes), des étoffes pour les coussins couvrant parfois les chaises, ordinairement de couleur verte et le plus souvent achetées à Malines. On rencontre également des chaises au siège de cuir. Signalons en outre des couvertures, des couvre-lits, également de couleur verte, des carpettes, des rideaux, des tapis de table, souvent verts, et de cheminée, ces derniers souvent garnis de franges (217).

En fait d'objets d'art, on trouve des crucilix, une sculpture représentant la « Circoncision » au quartier d'hôtes (248) et une statue de St-Joseph se trouvant dans le corridor d'entrée postérieure (249). Quelques tableaux ornaient l'infirmerie, notamment un panneau représentent « Ste-Hélène et Unvention de la vrai Croix », datant du milieu du XVI° siècle, sans précision d'emplacement (250), une toile représentant « Jésus et St-Jean Baptiste » datant de 1640-1644, également sans mention d'emplacement (201). A la même époque, il est question de deux tableaux ornant la cuisine mais sans indications iconographiques (202). Pour linir, signalons un tableau représentant la « Dernière Cène » se trouvant dans le secrétariat en face de la cheminée (256) et une toile de ca. 1700 figurant « La Descente de Croix » sans indication de lieu (254).

En ce qui concerne l'éclairage des locaux, ce sont surtout des chandelles et des lampes à huile qui rentrent en ligne de compte (255). D'un autre côté les textes d'archives font mention d'une grande lampe en cuivre éclairant le couloir postérieur de l'infirmerie (256). On employait également des lanternes et des torches qui servaient probablement le plus souvent comme luminaires portatifs $\binom{257}{1}$.

⁽²⁴⁷⁾ A.G.R.B., A.P.L., n° 5857-5918, (248) *Ibidem*, n° 5477, 1° 4, (249) *Ibidem*, n° 5891, 1° 157.

⁽²⁵⁰⁾ J. Crab, J.K. Steppe, L. Van Buyten, A. Smeyers et P.V. Maes, Bijdragen van de werkgemeenschap van het stedelijk museum van Leuven, Bronnen voor de kunstgeschiedenis van het arrondissement Leuven, Reeks A. Inventurissen, dl. L. Kerk van het groot begijnhof, Louvain, 1966, p. 51. lig.

⁽²⁵¹⁾ A.G.R.B., A.P.L., nº 5886, fº 165*0.

⁽²⁵²⁾ Ibidem.

⁽²⁵³⁾ *Ibidom*, nº 5477, 1º 5. (254) J. Crab, J.K. Steppe, L. Van Buyten, A. Smeyers of P. V. Maes, op. cit., p. 66.

⁽²⁵⁵⁾ A.G.R.B., A.P.L., nos 5857-5918.

⁽²⁵⁶⁾ Ibidem, n° 5887, l° 145. (257) Ibidem, n° 5887, l° 145.

Pour le chauffage des lieux et la préparation des mets dans les cuisines, le combustible par excellence était assurément le bois dont l'infirmerie avait une grande réserve, fournie d'ailleurs par ses nombreuses possessions terriennes aux alentours de Louvain (208). Dans les comptes il est d'ailleurs souvent question de charbons de bois ou boschcolen destinés au même but (2009).

L'infirmerie qui pourvoyait pour la plus grande part elle-même à ses besoins journaliers possédait à cet effet une boulangerie (Doc. 59), une laiterie (Doc. 6), une fromagerie (Doc. 7), une chambre à provision pour la viande (Doc. 14), une brasserie (Doc. 38, 48, 59), un vignoble dont les comptes relatent régulièrement l'entretien (201), une cave à vin (Doc. 25) et un lavoir ou buanderie (201).

Elle possédait en outre une étable pour le bétail (262) qui pâturait durant la saison dans sa prairie ou veeweye déjà mentionnée en 1425-1424 (213) et située derrière le couvent de la Présentation de N.D. au « Vieux Bourg » (264), une étable pour les moutons ou scaepstal (266), une porcherie (2001), une grange qui fut démolie en 1539-1540 et reconstruite la même année derrière la porte cochère, un grenier pour remiser les grains (Doc. 11) qu'on laisait moudre dans un des moulins situé à la Dyle aux alentours du Grand Béguinage (2001) et une chambre à semences (2008).

L'inlirmerie était aussi la seule institution du béguinage à disposer de grands moyens de transport, notamment voitures et chariots pour le chargement des matériaux de construction, de chauffage et autres tel que du bois, des pierres, etc., ou pour le déplacement des deux maîtresses quand elles visitaient leurs nombreuses propriétés dans les villages aux alentours de Louvain. Aussi est-il souvent question des écuries et des remises ou waegenhuis reconstruite en 1654 (200) et dont la façade porte ce millésime dans un cartouche. L'infirmerie louait de tout temps des véhicules à l'église et à la Table du St-Esprit pour leurs transports éventuels. Les comptes renseignent quelques fois à ce sujet. Ne citons qu'un exemple,

```
(258) Ibidem, n°s 3857-3918.
(259) Ibidem.
(260) Ibidem.
(261) Ibidem.
(262) Ibidem.
(263) Ibidem, n° 3860, f° 146.
(264) Ibidem, n° 3707 (Doc. 3).
(263) Ibidem, n°s 5857-3918.
(260) Ibidem, n°s 5857-3918.
(260) Ibidem, n° 2707 (voir cartes et plans n° 347).
(268) Ibidem, n° 3476.
(269) Ibidem, n° 3880, f° 127, n° 3889, f° 152 *°, 153*°, 154 v*°, n° 3892, f° 38.
```

notamment en 1.433 quand l'église lait usage d'un chariot de l'infirmerie pour transporter trois chênes achetés à Pellenberg près de Louvain (2111). L'infirmerie possédait également des chevaux pour labourer ses terres ; en 1705-1711 par ex. il y en avait six (271). Soit encore dit en passant, qu'en 1607 le Grand Béguinage dans son ensemble ne disposait que d'un cheval de selle dont l'entretien était payé pour une part par l'infirmerie (272).

Après cet apercu l'on comprend que cette institution disposait d'un personnel subalterne laïque important, palefreniers, garcons d'écurie, fileuses de lin, lessiveuses, blanchisseuses, servantes pour le loin, d'autres pour les étables, un couple d'ouvriers manœuvres pour divers travaux et autres domestiques ou knape sans lonctions bien déterminées (273). Chose surprenante, au milieu du XVII^e siècle, il est aussi question de veilleurs de nuit pour lesquels on achetait de la poudre (274). Ce qui fait supposer qu'ils étaient munis d'armes à feu (200). Pour finir mentionnons les gardes-forestiers à Hever, Oud-Hever et Blanden (276).

Comme personnel supérieur elle disposait d'un maître-brasseur et d'un maître-boulanger (277). Ces fonctions étaient parfois cumulées (278). Enlin elle avait un receveur particulier, fonction qui lut cependant supprimée en 1550 (214).

Les sœurs hospitalières étaient assistées dans leurs besognes journalières par des servantes dont certaines servaient dans les cuisines Keuchenmaerten et d'autres aidaient à l'entretien de la maison huys maerten (LSO).

Les gages de tout ce personnel laïque étaient doubles. La grande partie constituait le salaire et l'autre une sorte d'indemnité, ordinairement pour des souliers (parfois quatre paires pour les palefreniers et les garçons d'écurie), des pantoufles, des chemises et des tabliers. Pour le personnel féminin il est en outre souvent question de linges et de voiles ou doecken.

⁽²⁷⁰⁾ Ibidem, n° 3214, f° 245 ° : « ... III eyken gehaelt by Pellenberch den firmerye wagen den knape gegeven... ».

⁹⁹⁹ecm. 8.
(271) | Bidem, n° 5000, f° 142.
(272) | Bidem, n° 5808, f° 158.
(273) | Bidem, n° 3857-3918.
(274) | Ibidem, n° 5991, f° 157; < ...poeder voor de nachtwaeckers om bet hoff te bewaeren... 8.

⁽²⁷⁵⁾ Les armes à feu étaient en usage depuis le XVe siècle. Ici il s'agit probablement d'arquebuses ou de pistolets allemands à rouet. Voir G.R. Maurice Maindron, Les Armes, Paris, (1800), pp. 501-311: H. RICKETTS, Les armes à feu (édition Hachette), Paris, 1965.

⁽²⁷⁶⁾ A.G.R.B., A.P.L., nº 3857-3918.

⁽²⁷⁷⁾ Ibidem.

⁽²⁷⁸⁾ Ibidem, nº 3866, 1º 120 vo.

⁽²⁷⁹⁾ Cfr. supra, p. 23. (280) A.G.R.B., A.P.L., n°* 3857-3918.

Ce qui fait supposer que les servantes portaient probablement une espèce de couvre-tête, peut-être à l'instar des béguines. La domesticité recevait également des pourboires à certaines occasions, notamment à la fête de St-Nicolas et d'autres que les comptes ne désignent pas (²⁸¹). Notons en passant que les enfants des lermiers de l'infirmerie aux alentours de Louvain recevaient eux aussi un don aux kermesses respectives de ces dilférents villages (²⁸²).

Contrairement à d'autres communautés religieuses, les deux supérieures et les sœurs de l'infirmerie touchaient des émoluments. Les comptes relatent régulièrement chaque année les gages des maîtresses dont une partie, tout comme pour le personnel laïque, était destinée à une indemnité pour leurs souliers, pantoufles et voiles (283). Les béguines hospitalières de leur côté recevaient toutes les semaines une rétribution également en argent (284), ce qui souligne encore le caractère mi-régulier, mi-séculier d'une communauté béguinale.

En ce qui concerne la nourriture il n'a pas été possible de reconstituer un menu régulier.

Aux archives Générales du Royaume est conservé cependant un registre de ca. 1450-1550 intitulé *Pitancie en jaargetijde boeck* mentionnant jour par jour les pitances des sœurs de l'inlirmerie (²⁸). Ce registre aurait été évidemment d'une grande utilité. Malheureusement il n'est pas disponible pour l'instant. Les comptes nous apprennent cependant qu'il y avait un grand débit de pain et de viande de porc employée à tout usage. Quant aux poissons il n'est guère question que de harengs frais, de harengs fumés ou *roexharinck* et de morues. Les comptes renseignent également, du sucre, du lait, du fromage, du sirop et beaucoup d'épices ou *kruiden* (²⁸⁶).

Comme légumes employés régulièrement, on peut citer des choux, des fèves et des pois que l'infirmerie cultivait d'ailleurs dans son propre potager (287).

Les boissons habituelles étaient la bière produite par sa propre brasserie et parlois achetée dans des brasseries situées à Louvain (288), entre autre le Haesewindt et le Gulden Draeck (280). Le vin lit aussi partie de la boisson journalière. L'infirmerie possédait du reste son propre vignoble dont l'entretien est régulièrement relaté (290).

⁽²⁸¹⁾ Ibidem.

⁽²⁸²⁾ Ibidem, n° 5889, 1° 126. Dans ce compte de 1652-1656, on peut lire : « ...item totter kermissen giften aende kinderen der pachters... ».

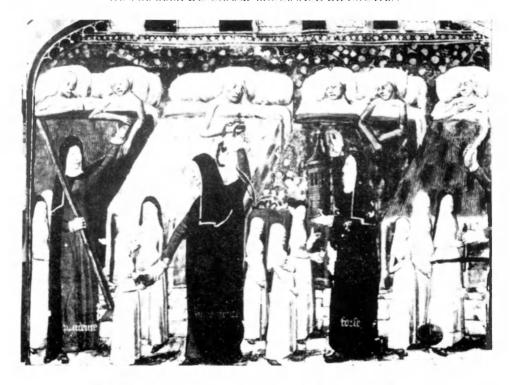
⁽²⁸³⁾ Ibidem, nº 3857-5918.

⁽²⁸⁴⁾ Ibidem, nº 3881, 1º 85. Ce compte relate : het gelt dat men de susteren alle weke bedeylt... ».

⁽²⁸⁵⁾ Ibidem, nº 5478.

⁽²⁸⁶⁾ Ibidem, nº 5857-5918.

⁽²⁸⁷⁾ Ibidem, nº 3879, 1º 110.



Frg. 62. — Intérieur d'une salle des malades au moven âge. (Photo Bulloz aux éd. Hachette, Paris).

En ce qui concerne la vaisselle notons des tèles, des écuelles, des cruches, des pots en terre cuite, des assiettes en étain et salières. Des assiettes de majolique datant du XVII^e siècle lurent également retrouvées par les fouilles (291). S'il est quelque lois question de couteaux, très curieusement on ne renseigne jamais de cuillères et de lourchettes au XVII° siècle, bien que ces ustensiles l'ussent généralement en vogue à cette époque (202).

5. SALLE DES MALADES

La salle des malades constituait le noyau et le centre de l'infirmerie. Les textes d'archives la désignent quelques fois sous le nom de Beyaert (293). Cette dénomination se rencontre souvent dans la partie

⁽²⁸⁸⁾ Ibidem, n° 3857-3918. (289) Ibidem, n° 5881, f° 114. (290) Ibidem, n° 3857-3918.

⁽²⁹¹⁾ Cfr. supra, p. 78-94.

⁽²⁹²⁾ Tentoonstelling. De gedekte tafel vroeger en nu. Het Sterckxhof, Provinciaal Museum voor Kunst-Ambachten, Deurne-Antwerpen, 10 mei-6 september 1964.

⁽²⁹³⁾ Ibidem, no 3866, fo 314; « ... aenden nieuwe beyaert dewelck der zusteren huys es... ».

flamande des anciens Pays-Bas et surtout dans le Brabant, pour désigner la salle des malades dans les hôpitaux (2)4) et parfois des maisons de reluge. Ne citons que deux exemples, notamment ceux de l'hôpital St-Jean à Bruxelles (295) et de la maison de refuge à Amsterdam (296) (fig. 61).

La salle des malades de l'infirmerie est située à l'est avec sa lacade principale en face de l'église. Une chapelle v était attenante, complètement fermée à l'extérieur et grande ouverte à l'intérieur sur la salle comme c était ordinairement le cas dans les hôpitaux médiévaux.

Cette salle était rectangulaire. On v avait accès à la façade principale par une petite porte landis qu'à l'ouest une grande porte donnait sur le couloir conduisant au portail d'entrée de la facade postérieure de l'infirmerie (Doc. 74). Une troisième porte était située à l'angle sud-est de la salle. Cette salle comportait des alcôves séparées par des cloisons dont les fondations furent retrouvées à des niveaux différents par les travaux de fouilles (257). Les encoches des divisions sont, du reste, encore visibles dans les murs.

En 1545-1546 la salle et sa chapelle furent, complètement reconstruites (Doc. 68, 85). Depuis lors treize alcôves séparées par des cloisons en bois ou schutsele dont les comptes relatent d'ailleurs, les réparations ou les renouvellements (Doc. 71-73). Au cours du XVII° siècle, les cloisons en dur firent cependant leur réapparition (298) (Doc. 71, 75). Les alcôves étaient meublées chacune d'un lit à plafond et rideaux, ou couchette, dans lequel plus d'un malade pouvait trouver place comme c'était l'usage à l'époque (lig. 62 et 63), et que pourrait prouver peut-être la liste des malades établi en 1680-1754 (277). Chaque alcôve était, en outre, éclairée par une lenêtre (fig. 20, nº 82).

Les combles de la salle des malades comportaient deux greniers démolis au milieu du XV° siècle par un incendie (300) et reconstruits en 1461-1462 (Doc. 9). Ces mêmes combles reconstruits en 1545-1546 (Doc. 68). existent encore. Dépourvus actuellement de planchers, ils montrent la charpente dans toute sa beauté.

⁽²⁰⁴⁾ K. Stallaert, Verouderde rechtsstermen, kunstwoorden en andere uitdrukkingen, dl. I. Leiden, 1890. p. 128. (295) P. Bonenfant, Cartulaire de l'hôpital St-Jean à Bruxelles, Bruxelles, 1955, p. 63 et note 1.

⁽²⁹⁶⁾ A. Querdo, Godshuizen en gasthuizen, Amsterdam, 1960, pp. 15-14. Nous tenons à remercier le Professeur de son aimable autorisation pour les illustrations (lettre du 18-1-1908).

⁽²⁰⁷⁾ Cfr. supra, p. 113 - fig. 47.

⁽²⁹⁸⁾ Ibidem, nº 3477.

⁽²⁹⁹⁾ Des miniatures provenant des Archives du chapitre de Tournai, ms, inédit et intitulé « C'est le riegle et ordonnance des soers de l'hostelrie Nostre-Dame de Tournay », juillet 1258 (copie illustrée de miniatures vers 1350) ligurent aussi des scènes semblables. Nous devons sa connaissance à M. A. D'Haenens, Conservateur à l'Université de Louvain, que nous remercions vivement. Voir aussi J. Dumculin, La cathédrale de Tournai, Bruxelles, 1959, pl. 62-64.

Il aurait été intéressant de pouvoir consulter le registre n° 5477 (A.G.R.B., A.P.L.) comportant une liste des malades et établie pour les années 1680-1754. Malheureusement ce registre n'est pas disponible non plus pour l'instant.

⁽³⁰⁰⁾ Ibidem, nº 3880, fº 124°0, nº 3877, fº 105.



Fra. 63. — Hôtel-Dieu de Paris à la fin du moyen âge.
(Reproduction autorisée par A. QUERIDO, op. cit. p. 89).

La découverte la plus inattendue des fouilles a sans conteste été celle des « bassins » ou des cuves, fixes et étanches, au niveau des sous-pavements, dans chaque alcôve (301). Leur principe s'est perpétué dans la salle des malades durant plusieurs siècles, en tout cas du XIV° au XVIII° ou XVIII° siècle, avec un hiatus curieux en 1546 (502). L'usage en est unique à notre connaissance dans une infirmerie médiévale. Il ne peut, semble-t-il, susciter que trois hypotèses. La première, fragile, serait d'ordre thérapeutique : les bassins auraient servi à des prescriptions ou à des traitements médicaux. A vrai dire, leur enduit n'a pas conservé de trace de produits organiques susceptibles d'avoir été employés dans la composition des remèdes anciens, mercure ou souffre notamment (303).

(501) Clr. supra. pp. 56-61.

⁽⁵⁰²⁾ En effet, en 1546 on l'a vu (p. 120), les doisons intérieurs devaient être en bois, sans londation bâtic puisque les encoches murales les raidissaient. Inutile dès lors de vouloir y souder des bassins en maçonnerie, enterrés pour leur plus grande partie. Les bassins « en dur » ont fait leur réapparition avec les nouvelle divisions d'alcèves en briques au XVIIe siècle (damier de l'état C de T. VII). Probablement quand l'intérieur de la salle lut renouvelée en 1675 (Doc. 77)?

⁽⁵⁰³⁾ Six échantillons de l'enduit des bassins 26, 20 et 52 (1er et 2me fonds) ont été très obligeamment analysés au Laboratoire de chimie analytique par M. le Prof. P. Claes que nous remercions vivement (méthode de spectrographie d'émissions en présence de carbone). Ils n'ont révélé aucune trace de mercure ou d'arsenic p. ex., mais celles d'une série de constituants normaux des mortiers anciens (sauf le titanc, en très faible concentration) en particulier du silicium, du fer, du manganèse, du chrome et du calcium (rapport du 22 juin 1967).

De plus, leur grandeur, quoique relative pour le groupe C, et leur position à terre expliqueraient mal un usage de ce type ; les bains de pied, exception laite du « mandé » en carême, n'étaient pas souvent recommandés aux malades. A fortiori, les bains comme tels étaient-ils impossible ici : un malade ne pouvait absolument pas se tenir dans un bassin, même du groupe A. Sans doute, les bains n'étaient-ils pas si rares au moyen âge, au moins avant le XVI" siècle. Mais ils se prenaient dans des cuves mobiles ou dans des maisons spécialisées en ville (les « étuves »). Et ils n'étaient pas à ce point fréquents à domicile pour qu'on songeât à construire des cuvettes à demeure ; les baignoires, lorsqu'il y en avait, étaient aussi dans un local à part ; par surcroît, les bains chauds étaient prescrits dans des cas fort limités, celui des femmes enceintes surtout (304).

Mais peut-être. — seconde hypothèse. — les « bassins » servaient-ils tout bonnement de réservoirs à eau claire. A partir de 1676, les archives du Petit Béguinage de Louvain parlent de récipients plombifères d'une capacité moyenne d'un molevat (505), dont on peut croire qu'ils étaient destinés aux ablutions et aux soins corporels ; encore n'est-il pas sûr qu'on se trouvât devant les mêmes éléments qu'ici. Sans doute ce dernier système aurait-il eu un avantage, celui de réduire la fréquence des corvées d'eau chaque jour dans la salle et d'ollrir sur place une réserve évitant le va-elvient. Mais il présentait en revanche de nombreux inconvénients : placés au sol, les bassins risquaient beaucoup de recueillir toutes les poussières et les eaux de nettoyage qui auraient immanquablement pollué la réserve d'eau propre ; à proximité des lits, ils pouvaient aussi recevoir les vomissures et les saletés de toute espèce que les malades, du haut de leur couche, auraient par un mouvement naturel envoyées vers eux : enfin et surtout, ils n'auraient permis qu'un écopage sommaire et d'autant plus incommode d'ailleurs qu'il aurait fallu, à genoux, se plier en deux sans réussir à en vider convenablement le fond.

Notons en outre que la solution couramment adoptée et la plus rationnelle pour les distributions d'eau, consistait en bariques ou en tonneaux (506) véhiculés dans le couloir entre les alcôves.

⁽⁵⁰⁴⁾ Voir p. ex.: T. Meyer-Steineg et K. Sudhoff, Illustrierte Geschichte der Medizin, 5e éd., Stuttgart, 1965; M. Barilly et CH. Coury, Histoire de la médecine, Paris, 1965; L. Mac. Kinley, Medical illustrations in medieval manuscripts, Londres, 1965, p. 96-97; E.J. Van Overloop, Notice historique sur les institutions de bienfaisance et spécialement sur les hôpitaux en Belgique, Bruxelles, 1849; M.-TH. Basseafau, Hôtels-Dieu, hospices, hôpitaux et infirmets au moven âge, Paris, 1958, p. 55. I. Imbert, Les hôpitaux en droit canonique, Paris, 1947, p. 155, 158 et 276; L. Devillers, Cartulaire... Mons, op. cil., p. 291; Histoire Générale de la Médecine, t. II. Paris, 1958, p. 104 et l. III, 1949, p. 489.

⁽⁵⁰⁵⁾ A.G.R.B., A.P.L., n° 4996. 1° +++ : « Molevat » (pot de moulin), mesure brabançonne de quelque 14-1/2 L. d'abord usitée pour les grains (moulin), puis étendue aux liquides suivant une procédure qui n'a rien d'extraordinaire.

⁽⁵⁰⁶⁾ Les archives en signalent en l'occurence : « cuppen », « stortvaten » et « vaten », mais sans spécifier leur contenu (eau, bière ou liquide quelconque).

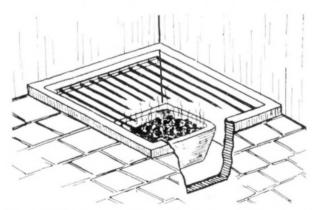


Fig. 64. — Restitution hypothétique de la fonction des « bassins ».

Reste une troisième possibilité, la moins absurde sans doute, la plus concrète aussi. L'examen des tessons en provenance de l'intérieur d'un « bassin » (ce même n° 69 du groupe B) a mis en relief le format important, la nature poreuse et la rudesse de grands bacs en terre cuite dont les parois internes seules étaient tapissées de charbons de bois. Il a permis l'évocation d'un brasero (307).

Les bassins auraient pu en contenir un sans difficulté, la preuve en a été laite. Ils se trouvaient en contre-bas et près du lit, presque sous la lenêtre d'ailleurs étroite et haut percée. Munis au besoin d'un grillage (fig. 64), — il n'en est plus de trace, — ils auraient constitué une sorte de calorifère dans le sol. L'amovibilité du brasero évitait au surplus les désavantages soulignés dans l'hypothèse du réservoir d'eau.

Le charbon de bois d'origine naturelle était d'un grand usage domestique anciennement ; il dégageait très peu d'émanations toxiques, ne l'aisait aucune fumée et brûlait facilement. Il aurait pu provenir des bois que l'infirmerie possédait en propre dans sa lerme de Meldert, à Fiever, Oud-Hever et Blanden à quelques kilomètres de Louvain (308), sans qu'on sache toutelois où ce serait effectuée la transformation. Toujours est-il que certains postes comptables, sans avoir été relevés de manière exhaustive, consignent l'achat de charbon de bois (500).

Le seul problème en suspens serait de savoir si, pratiquement, la contenance des tèles retrouvées permettait une combustion suffisamment longue, au moins égale à la durée de la nuit, pour être d'une utilité réelle (310). Dans l'affirmative, les « bassins » auraient pu loger des

⁽⁵⁰⁷⁾ Clr. supra, p. 87.

⁽⁵⁰⁸⁾ Cfr. supra, pp. 12, 142.

⁽⁵⁰⁹⁾ A.G.R.B., A.P.L., nº 5857-5918.

⁽⁵¹⁰⁾ C. Mariller, La carbonisation des bois, lignites et tourbes, Paris, 1924 (surtout chap. II) n'aborde pas la question. On sait toutelois que les petits chaufloirs des marchands ambulants de marrons chauds (à Bruxelles p. ex.) brûlent toute une journée.

chauffrettes répandant une chaleur ambiante de bonne qualité dans l'alcôve, en somme par le sol déjà, comme complément éventuel des bassinoires glissés entre les draps. A la morte saison, une lois la combustion terminée, la tèle-brasero aurait été simplement enlevée (ou vidée) et remplacée par une autre, matin et soir.

Si elle se vériliait, cette dernière hypothèse expliquerait probablement l'absence notable de cheminée dans la salle des malades. Les textes ne mentionnent en effet qu'une cheminée tardive (Doc. 74-75). Cette hypothèse rappellerait à coup sûr les petits chariots emplis de braise qu'on promenait parfois dans les hôpitaux médiévaux (Paris) et même dans les anciennes églises. Elle revêterait au surplus un intérêt considérable pour l'histoire du chauffage et de ses techniques dans l'« ancien temps ». Elle témoignerait d'un système plus ingénieux et dont l'elficacité était supérieure à celle des cheminées habituelles ou à celles du « chaufloir » annexé quelquefois aux instituts de bienfaisance d'autrefois.

En ce qui concerne les objets journellement employés, les fouilles permirent de retrouver l'attirail complet d'une alcôve du XVe siècle (*11). notamment deux vases carrés, une écuelle, un récipient à deux anses et trois petits pieds formés chacun de trois pincées et une grande tèle à deux anses. Tous ces objets étaient en terre cuite rouge sauf quelques unes en terre cuite grise. Une trouvaille intéressante est celle d'une petite lampe à huile en terre cuite entièrement glacurée. Ce qui prouve qu'abstraction laite de l'éclairage de la salle au moyen de chandelles, lustres et chandeliers qu'on éteignait probablement la nuit, chaque alcôve pouvait être éclairée séparément.

Quant aux soins à donner aux malades, on est mal renseigné, les textes étant très laconiques à ce sujet. Il est question de paiements pour les médecins, le barbier (chirurgien), pour des médicaments, sans la moindre spécification, pour du vin, du sucre, etc. (312). C'est du reste un fait curieux que les fouilles ne permirent pas de retrouver quelques tessons en rapport avec la médecine, saul un petite vase muni de trous et destiné probablement à la culture de plantes médicinales (\$15).

Les sœurs qui soignaient les malades étaient assistées par des servantes ou sieckemaerten (lig. 62) rénumérées commes les autres servantes de l'infirmerie (314). En ce qui concerne la nourriture, rien n'a permis

⁽⁵¹¹⁾ Cfr. supra, pp. 86-87.
(512) A.C.R.B., A.P.L.., nº 5884. Dans ce compte de 1652-1656, on lit par ex. ...voor de siecken soo aende doctoiren, barbier, medicynen, wijn suycker ende andersints... voor de siecken aen ende ter saecken als voor... ». On sait que les barbiers exerçaient très souvent la profession de chirurgien. Ils faisaient du reste partie de la même corporation. Voir e.a. P. GENARD, Wapenbook der Antwerpsche Gemeente instellingen, Anvers, 1885, p. 155.

⁽⁵¹⁵⁾ Tesson (nº d'inventaire : E 6) faisant partie d'un ensemble de céramiques qui date sans doute du XIVe ou du XVe s., repéré dans la T. VII entre les murs 46 et 48.

⁽⁵¹⁴⁾ A.G.R.B., A.P.L., nº 3857-3919.



Fra. 65. — Autel installé dans une salle des malades du XVI° siècle.

(Reproduction autorisée par A. QUERIDO, op. cit., p. 92).

d'établir un régime spécial pour les malades. Les statuts probablement incomplets ne fournissent aucune indication à ce sujet et les comptes ne relatent que tout ce qui devait servir pour les repas en général (315). On pourrait néanmoins, pour se former une idée, s'en référer aux statuts d'autres hôpitaux, par ex. ceux de Ste-Elisabeth à Anvers où il est question de déjeuners composés de soupes au lait ou à la bière, de dîners et de soupers composés de potage aux légumes et de viande de veau, de mouton ou de bœuf (316).

Au point de vue du règlement intérieur, nous ne sommes guère mieux renseignés. Il n'y a qu'à noter que si quelqu'un était gravement malade et devait être veillé, son transport à la salle des malades était obligatoire.

Après cet aperçu, signalons pour linir qu'une toile représentant la « Dernière Cène », lut exécutée pour la salle des malades en 1652-1656 (417). Il se pourrait que ce soit celle mentionnée par l'inventaire

⁽⁵¹⁵⁾ A.G.R.B., A.P.L., nº5 3857-5918.

⁽⁵¹⁶⁾ L.I.M. Phillippen, De oudste statuten van het Sint Elisabeth gasthuis te Antwerpen. Bijdragen tot de geschiedenis, vol. XVII, Anvers, 1926, p. 186.

⁽⁵¹⁷⁾ A.G.R.B., A.P.L., nº 5889, fº 124xº.

de l'église du Grand Béguinage et qui faisait partie de son patrimoine artistique depuis 1852 (318). Elle orne actuellement la maison de la Mère Supérieure.

Pour être complet relatons qu'à l'aile nord de l'infirmerie était situé un bâtiment dont on ne trouve pas la moindre trace dans les comptes de l'infirmerie. Un sondage dans les archives du St-Esprit nous apprit cependant qu'en 1544 cette institution fit construire en effet une grande bâtisse à la limite de l'infirmerie (313). Ces deux institutions avaient, du reste, une grande ressemblance. Le Grand-Béguinage disposait aussi d'une léproserie (320) située aux environs du « Vieux Bourg » (321). Elle fut reconstruite en 1650 (322). L'infirmerie pourvoyait pour une part à son entretien (325). En 1797 l'infirmerie devint l'Hospice de l'infirmerie pour vieilles femmes placé sous l'administration des Hospices Civils de Louvain (324). Elle perdit dès lors beaucoup de son caractère religieux et prit plutôt l'aspect d'une institution philanthopique. En 1850, elle reçut un règlement intérieur adapté aux besoins de l'époque (325), renouvelé encore en 1903 (426). Depuis 1925, elle lit partie comme tout le Grand Béguinage de l'Assistance publique de Louvain (127).

LA CHAPELLE.

La chapelle de la salle des malades se trouvait jusqu'en 1852-1855 à l'entrée de l'infirmerie (328). Elle fut consacrée en 1294 par l'évêque auxiliaire de Liège et son autel dédié à Ste-Catherine (329). J.G. de Rijckel en donne une courte description (330). On pourrait objecter que la salle des malades serait ainsi, tenant compte que le Grand Béguinage date de 1254 (331) resté durant soixante ans dépourvue de chapelle. A cela on peut répondre, que très souvent ces salles avaient un autel disposé à l'intérieur (332) (fig. 65).

 ⁽⁵¹⁸⁾ J. Crab, J.K. Steppe, L. Van Buyten, A. Smeyers et P.V. Maes, op. cit. p. 59, \$\sqrt{5}5\$.
 (519) A.G.R.B., A.P.L., nº 4157, fº 58-75^{vo}. Ce compte relate: < ...opden steick vander infirmerie nieuwe camere... * (1545) (steick = limite). Voir E. Verwys et J. Verdam, Middelnederlandsch woordenboek. La Haye, t. VII, 1882, col. 1981-1982.

⁽³²⁰⁾ Ibidem, nº 2723.

⁽³²¹⁾ Ibidem, nº 2707.

⁽³²²⁾ Ibidem.

⁽³²³⁾ Ibidem, no 3890, fo 132.

⁽⁵²⁴⁾ Cfr supra, p. 18.

⁽³²⁵⁾ G.J. Servranckx, op. cit, pp. 120-129.

⁽³²⁶⁾ Hospices civils de Louvain, Règlement de l'Hospice de l'Infirmerie, Louvain, 1903.

⁽⁵²⁷⁾ Cfr supra, p. 19, note 65.

⁽³²⁸⁾ G.J. SERVRANCKX, op. cit. p. 109.

⁽³²⁹⁾ Cfr supra, p. 13.

⁽⁵⁵⁰⁾ J.G. DE RYCKEL, op. cit. pp. 239-240. Sa description de 1651 prouve l'aspect nouveau de la chapelle.

⁽³⁵¹⁾ Cfr. supra, p. 11.

⁽³³²⁾ A. QUERIDO, op. cit. p. 89.

La chapelle de l'infirmerie, de petite dimension —, elle n'avait, en ellet qu'une superficie de 47 m² (333). — s'ouvrait largement sur la salle des malades. Prenant en considération le fait que les malades étaient dans l'impossibilité de voir l'autel à cause des cloisons, on pourrait peutêtre à ce sujet, faire allusion à la vieille expression d'« entendre la messe ».

Actuellement il ne subsiste plus rien de cette chapelle. Les louilles permirent cependant d'en retrouver les fondations, notamment un chevet à trois pans, datant d'environ 1300 (354) ce qui concorde assez bien avec la consécration de 1204 : mais on pourrait, grâce à ces données, restituer une coupe schématique et établir un plan terrier plus détaillé (fig. 28) (335). En 1424-1425 la chapelle fut restaurée (Doc. 78). En 1430-1440 il est question de la réparation de la girouette ou « wintwevser » (Doc. 81) ce qui suppose, évidemment. l'existence d'un clocheton. Elle fut reconstruite en 1545-1546 en même temps que la salle des malades. Son volume et sa forme ne lurent guère changés, sauf probablement le style. Les comptes nous apprennent en outre qu'elle était encore à cette époque surmontée d'un clocheton étant donné, qu'on cite une corde pour la cloche (Doc. 85).

Les louilles permirent au surplus de situer l'emplacement de l'autel au lond du chevet. Il était posé sur un soubassement ayant la hauteur d'une marche et dont on suppose qu'il est à mettre en rapport avec un poste de 1652-1656 concernant une marche et un pavement (Doc. 84). Cet autel était probablement en bois, étant donné qu'en 1608-1610 il est question de travaux de peintures à son sujet (336).

Un autre texte relate, au surplus, qu'il était surmonté d'un retable en bois puisqu'il est question de son renouvellement entre 1632-1636 par un menuisier (****). Dans la chapelle, on pouvait voir à l'époque la pierre tombale du curé Servais Hunsberge mort en 1548 (lig. 66).

Les comptes renseignent également sur le reste du mobilier, notamment des coussins en cuir rouge devant l'autel ainsi que des fauteuils munis de coussins de la même couleur (358). Les nappes d'autel étaient ordinairement blanches et rouges (533). On fait également mention de chaises « espagnoles » (sic) (340). Des chandeliers en cuivre et autres objets du culte ainsi que des ornements liturgiques sont souvent mentionnés, malheureusement sans beaucoup de précisions (541).

⁽⁵³⁵⁾ Cfr. supra. p. 131.

⁽⁵⁵⁴⁾ Cfr. supra, p. 130.

⁽⁵⁵⁵⁾ Cfr. supra, p. 66 - fig. 28. (556) A.G.R.B., A.P.L., n° 5873, f° 105.

⁽⁵⁵⁷⁾ Ibidem, nº 5884, Iº 125 : « ... aenden schryumaecker Rombaut de Sufert voor een tafereele op den autaer van de capelle... ».

⁽⁵⁵⁸⁾ Ibidem, n° 3877, l° 104°° (559) Ibidem, f° 105.

⁽³⁴⁰⁾ Ibidem.

⁽³⁴¹⁾ Ibidem, nº 3857-3918.

hier Leet begrave Mr Sovials hinsberge licetiaet ider godheijt prochiaen va dit bege i hof veget va stadock die sterft A° xvexlvij den ærsten dach lebruarii



Frg. 66. — Transcription d'une pierre tombale de la chapelle ; le curé maître Servais Hunsberghe. (Photo A.G.R.B)

En ce qui concerne les objets d'art, il faut noter les statues de « Ste-Cunera » (?) et une autre que les textes désignent sous le nom de « statue d'yckerstyl » (342).

En fait de tableaux, signalons tout d'abord une toile représentant « L'adoration des mages » qui ornait l'autel de la chapelle et datant de 1628-1650 (343), un tableau de « Ste-Ursule », un autre de « Jésus et la Samaritaine » et un troisième représentant la « Croix » (644) datant tous les trois de 1648-1652.

Les documents d'archives nous apprennent que plusieurs messes devaient être célébrées régulièrement toutes les semaines dans la chapelle et à certains jours de fête, e.a. le cinquième dimanche après Pâques, le jour de la dédicace de la chapelle, le mercredi des Cendres, la Visitation de N.D., la Présentation de N.D. et l'Invention de la croix. Egalement à la fête de certains saints et saintes vénérés spécialement, à savoir : Ste-Begge,

⁽⁵⁴²⁾ Ibidem, nº 5878, fº 82. Il n'a pas été possible d'identifier ce dernier nom. (543) Ibidem, nº 5882, fº 109°°; J. Crab, J.K. Steppe, L. Van Buyten, A. Smekens et P.V. Maes, op. cit., p. 57. C/ 22. (544) A.G.R.B., A.P.L. n° 5888, f° 126°°.

Ste-Catherine, Ste-Agathe, Ste-Thérèse, Ste-Barbe, « Ste-Cunera » et St-Antoine. Pour finir aux anniversaires ou *jaergetijden* fondés par plusieurs personnes (345).

Comme il a été dit précédemment, la chapelle de l'infirmerie fut démolie en 1852-1855 pour cause de vétusté et ne fut plus reconstruite, n'ayant en somme plus aucun intérêt pour une institution au caractère purement civil.

R.V.T.

Samenvalling

Het is opmerkelijk hoe de archiefteksten en opgravingen tijdens deze studie mekaar in de hand werkten. In vele gevallen werden de ene door de andere uitzonderlijk belicht. Voor wat het eerste kapittel betreft wordt er in de inleiding een algemeen overzicht gegeven van de oorsprong en het wezen van het Groot Begijnhof te Leuven, namelijk zijn eerste bedeplaats, zijn kerk en zijn grote bestanddelen, zoals de infirmerie, de tafel van de H. Geest en de grote conventen en stichtingen.

In een eerste paragraaf van dit kapittel werden de archieven van het Groot Begijnhof in het algemeen belicht en meer in het bijzonder, altijd in verband met de restauratie werken, deze betreffende de infirmerie. Dit paragraaf werd gevolgd door een leyikon in verband met zekere middelnederlandse woorden voorkomende in de oude teksten.

Een tweede paragraaf handelde over de ikonografische documenten die, ongelukkig genoeg, zeer sporadisch voorkomen.

Een tweede kapittel werd gewijd aan de opgravingen en de archeologie (zie vóór).

In een derde kapittel hebben wij getracht een klein overzicht te geven van het dagelijks leven en de gebruiken in voege. Het werd derhalve ingedeeld in vier paragraven, namelijk de omheining van de infirmerie waar de nadruk wordt gelegd op de strenge afsluiting, langs de ene kant opgelegd door de statuten, maar tevens rekening houdende met het sanitair karakter van de instelling die men uit voorzichtigheid van de gemeenschap wilde scheiden.

⁽⁵⁴⁵⁾ Ibidem. nº 2723, 5491, 5492, 5945. La plupart de ces textes mentionnent : « tot commiditeit van de siecken... ».

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

Ten tweede de infirmerie in haar geheel, dit wil zeggen, niet alleen de ziekenzaal en haar kapel, maar ook de gebouwen van het centraal beheer, secretariaat en rekenkamer en tevens de verschillende onderverdelingen zoals bakkerij, melkerij, kaashuis, brouwerij, enz., rekening houdende met het feit dat de infirmerie voor het grootste deel zelf in haar dagelijkse behoelten voorzag.

Vervolgens de ziekenzaal met een kort overzicht van hare indeling in verband met gegevens verleend door de archiefteksten en de opgravingen en tevens enkele gegevens nopens het dagelijks leven (in het bijzonder over het waarschijnlijk heel zeldzaam en interessant systeem van verwarming in die zaal).

Ten slotte werd er iets gezegd over de kapel van de ziekenzaal die in 129.1 werd ingewijd en in 1852-1855 werd afgebroken wegens bouwvalligheid en niet meer werd heropgebouwd daar de instelling in die periode een totaal burgerlijk karakter had verkregen.

R.V.T.

CHAPITRE IV

LA RESTAURATION DE L'INFIRMERIE ET SON AFFECTATION NOUVELLE

Ceinturé dans ses murs, le Grand Béguinage de Louvain constitue un petit ensemble urbain d'aspect moyenâgeux exceptionnellement homogène. Ses maisons, aux toitures aiguës, sont dominées par deux édifices volumineux : l'église du XIV° siècle et, en lace, l'infirmerie construite aux XV°, XVI° et XVII° siècles. On connaît déjà les origines et l'histoire de cette dernière ; les articles qui précèdent, rédigés par MM. Van Thielen et Genicot, ont esquissé son passé, lls ont étudié à la fois le monument, son sous-sol et les sources d'archives qui le concernent. Cette étude est la préparation indispensable à la restauration générale. Une partie en est terminée ; l'autre est actuellement à l'étude et sera entreprise dans un avenir prochain.

S'il est prématuré de consacrer, dès à présent, un article à l'ensemble de ces travaux —, bien des problèmes peuvent se poser en cours d'étude et d'exécution, qui risquent de modifier des détails, — l'évocation des principes généraux qui se situent à la base de l'étude des plans, se justilie comme conclusion à l'examen archéologique de l'édifice.

L'Université catholique de Louvain lit l'acquisition du Grand Béguinage en 1965 dans le but d'y créer un « campus ». Professeurs, assistants, étudiants et étudiantes, mariés pour la plupart, y vivent déjà dans les secteurs restaurés. Ils seront plus de six cents quand les travaux seront achevés. Les liens étroits du voisinage, la densité de l'implantation urbaine et l'atmosphère particulière de cet ancien établissement médiéval facilitent beaucoup le développement d'une communauté qui, sans être retranchée du monde avoisinant, se concentre cependant sur son problème fondamental : l'étude.

Cette communauté a besoin de services généraux. L'église, dont la restauration est prévue, sert déjà à la paroisse estudiantine flamande. L'ancien complexe hospitalier, quant à lui, sera aménagé en restaurant uni-



Fig. 67. — Vue aérienne du sud-ouest : l'infirmerie devant l'église, (Photo Poncin),

versitaire tandis que ses dépendances abriteront probablement des salles de réunion et de petites entités commerciales. La situation favorable du Grand Béguinage, en plein centre de la zone que le plan de secteur réserve à l'habitat estudiantin, à mi-chemin entre les centres universitaires de Louvain et de Héverlée, ainsi que le projet de construction sur les terrains

libres à l'ouest et au sud du complexe ancien, d'une extension moderne pour le logement de plusieurs centaines de jeunes ménages, justifient cette affectation de l'infirmerie.

En fait. l'ensemble des bâtiments appelé de ce nom groupe plusieurs entités distinctes : l'ancienne salle des malades et le couvent qui la desservait. les communs composés de la ferme, de la brasserie et d'ateliers divers, et enfin la « maison du Saint-Esprit » destinée à l'accueil des nécessiteux.

Cette dernière, qui se trouve à Iront de rue, Ierme vers l'ouest la place allongée qui s'étend devant l'église. Sa restauration est achevée depuis peu. Les travaux ont soulevé des questions de principes applicables aussi à la remise en état de la grande salle des malades. Il peut donc être utile d'examiner la restauration de cette partie du complexe avant d'aborder brièvement les problèmes posés par la remise en état de certains bâtiments de l'infirmerie non encore restaurés.

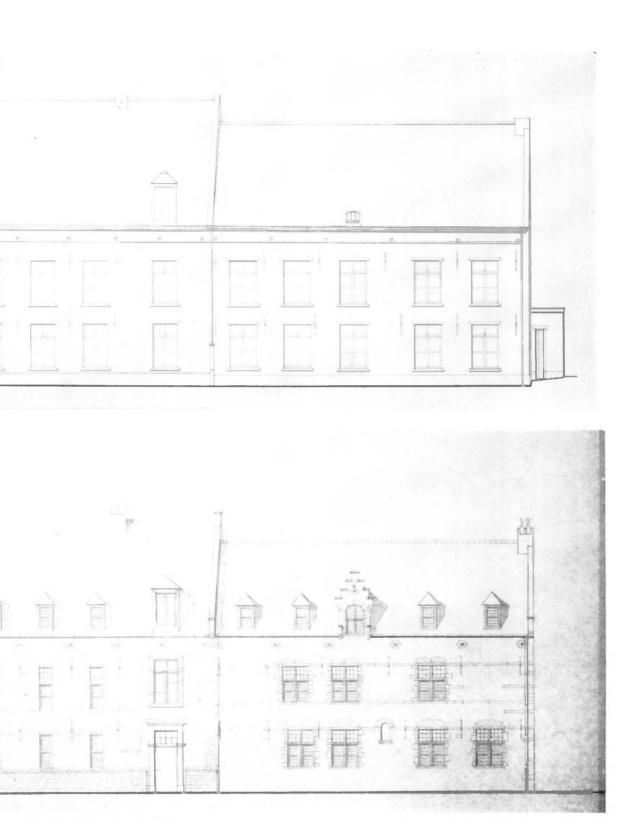
« LA MAISON DU SAINT-ESPRIT ».

Ainsi qu'il ressort de l'étude archéologique, il ne s'agit pas d'un édifice homogène. Les dates de construction de ces deux parties principales, comportant chacune deux étages, sont cependant très proches l'une de l'autre : la moitié sud date de 1546, tandis que l'autre, élevée sur les substructions d'un bâtiment à un seul niveau, lui est postérieure d'un demisiècle environ. Primitivement les deux édifices étaient séparés l'un de l'autre par une construction étroite contenant probablement les escaliers. Celle-ci a été remplacée pendant le troisième quart du XVIII" siècle par une sorte de vestibule à deux étages adossé à une aile transversale greffée au milieu des façades arrières. A l'intérieur, les deux bâtiments à front de rue contiennent depuis l'origine deux salles à chaque niveau et de grands combles. Peu de modifications y furent apportées au cours des temps, à l'exception de l'enduisage des plafonds primitivement à poutraison apparente. Les façades subirent un sort moins favorable. La façade avant fut particulièrement malmenée. La mutilation la plus importante date du milieu du XIXº siècle lorsqu'on chercha à unifier l'ensemble des murs sur rue de toute l'infirmerie en les perçant de deux rangées de grandes lenêtres régulièrement rythmées et en cachant la construction ancienne sous un enduit à la chaux ; on déplaça la porte à cette occasion. Les fenêtres. primitives, étroites de l'aile de 1545-1546 furent élargies, faisant disparaître tous les encadrements de pierre blanche. Les baies de l'aile du XVII^e siècle perdirent leurs croisillons de pierre ; des lenêtres supplémen-



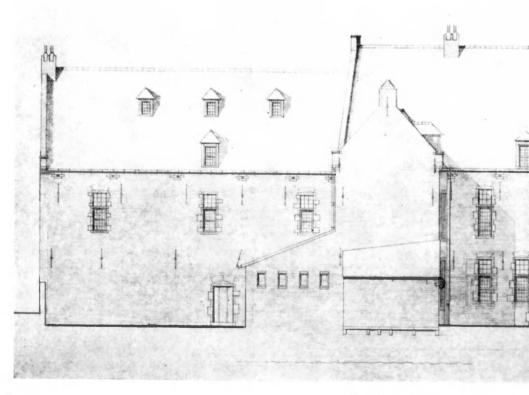


Frs. 68. — Façade orientale sur i



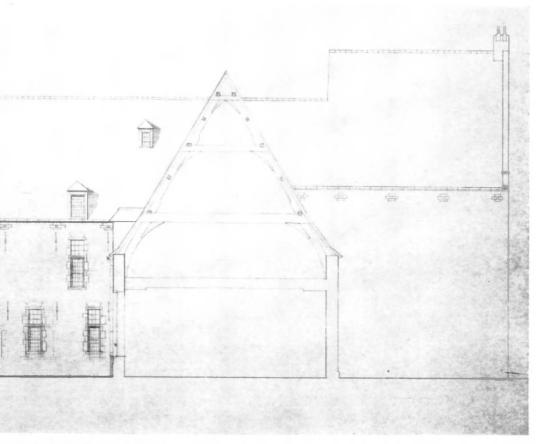
après les projets de restauration,





Frc. 69. - Façade arrière, vers la





et après les projets de restauration.

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES



Frg. 70. — Façade orientale du complexe hospitalier. Etat avant, pendant et après les travaux (partiels).

(Copyr. ACL et photo Vandermotte, Louvain).





taires furent percées et d'autres, primitives, ne correspondant plus au rythme nouveau, bouchées. Les façades arrières lurent moins durement atteintes. On laissa intactes les fenêtres du bâtiment du XVII^e siècle tandis qu'on élargissait celles de l'aile du XVII^e siècle, en épargnant toutefois l'un des pieds-droits originaux.

L'enlèvement de l'enduit du XIX^e siècle fit donc apparaître un ensemble très mutilé. Deux solutions raisonnables s'offraient pour sa remise en état. La première, et la plus simple, était de conserver la composition d'esprit classique du XIX^e siècle et de relaire l'enduit. La seconde : reconstituer l'état primitif, tout en sauvegardant les modifications antérieures au milieu du XIX^e siècle qui ne nuisaient pas à l'harmonie de la composition initiale.

Une question préalable à toute comparaison valable entre ces deux voies devait recevoir une réponse ; la reconstitution de l'état primitif étaitelle possible ? Aucune difficulté n'existait pour les façades arrières. L'une était conservée intacte derrière une annexe du XIX° siècle, et les modifications apportées à celles de 1546, avaient laissé des traces évidente de l'état primitif. La moitié des encadrements des fenêtres primitives était restée en place et les matériaux de l'autre moitié avaient été réutilisés lors de la transformation des baies. Il suffisait de les remettre à leur place initiale et de remplacer les linteaux et certains seuils. L'examen des maçonneries révéla en outre l'existence d'une porte originale bouchée au XVIII° siècle : outre les pieds-droits intérieurs, les traces des pierres d'encadrement et l'arc de décharge du linteau avaient été maintenus.

Pour certaines parties de la façade sur rue, le problème était moins simple. Sans doute y avait-il peu de doutes pour l'aile droite. La plupart des fenêtres originales y étaient conservées à l'exception de leurs croisillons de pierre ; d'autres baies avaient été déplacées ou percées pour correspondre au rythme de la façade du XIX° siècle. La charpente révélait en outre les traces d'une lucarne en pierre et de deux lucarnes en bois. Leurs dimensions exactes pouvaient être rétablies sans difficulté et leur forme ne devait pas être différente de celle des nombreuses lucarnes contemporaines et toutes identiques conservées dans d'autres maisons du béguinage.

Les changements apportés à l'aile gauche étaient beaucoup plus radicaux. Toutes les fenêtres avaient été modifiées. A première vue, il ne restait que peu de traces des dispositions primitives. Un examen plus poussé a cependant permis de reconnaître, à l'étage, deux arcs de décharge de fenêtres anciennes et les vestiges d'un linteau intérieur d'une troisième. La disposition de ces éléments prouvait qu'il y avait à l'origine une lenêtre par travée. Il ne subsistait par contre aucune trace des fenêtres du rez-dechaussée. La disparition de la plupart des vestiges s'explique par l'étroi-



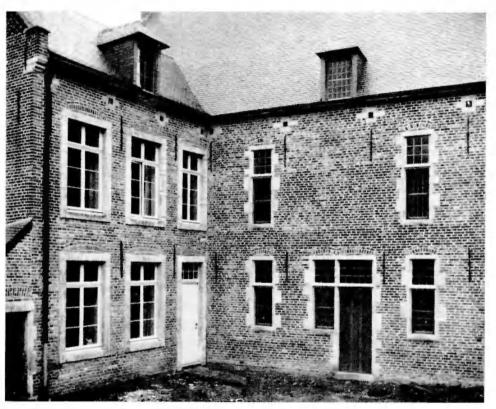
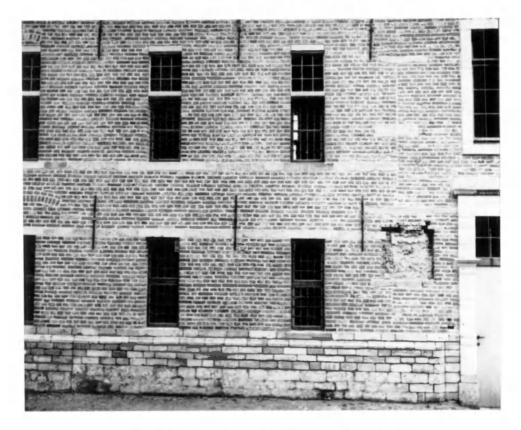


Fig. 71. — Façade sur cour, avant et après les travaux.



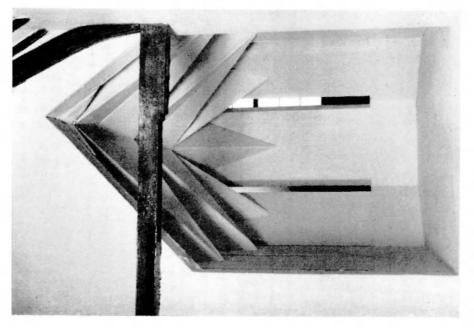
Frg. 72. — Facade orientale, Etat restauré, Détail,

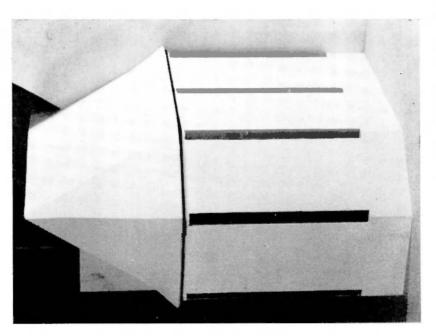
tesse des fenêtres originales qui furent fortement élargies de part et d'autre de l'axe des baies. Au surplus, celles-ci lurent surélevées, ce qui entraina la destruction de leurs linteaux et de leurs arcs de décharge.

Le mur de façade conservait en outre les restes des cordons horizontaux soulignant, dans la composition primitive, les seuils et les linteaux des fenêtres du rez-de-chaussée, ainsi que les seuils des fenêtres de l'étage. Tous ces éléments réunis permettaient de rétablir avec certitude les formes exactes de la façade telles, qu à peu de chose près, elles avaient été conservées jusqu'au milieu du XIX" siècle.

Une restauration visant à rétablir la composition originale des façades pouvait donc être envisagée : tous les éléments nécessaires à celle-ci étaient connus. On pouvait se demander cependant si elle était justifiée. La transformation de la façade exécutée vers 1850 avait été radicale. Certes, elle constituait un chaînon important de l'histoire de l'infirmerie, car elle était l'expression d'une adaptation aux besoins de l'époque. Sur le plan esthé-

L'INEIRMERIE DU GRAND BEGUINAGE DE LOUVAIN





716. 73. — Maquette d'avant-projet pour la chapelle. Extérieur et intérieur.

tique cependant, il était dillicile d'attribuer à la façade du XIX° siècle des qualités qui auraient justifié un maintien condamnant définitivement l'ordonnance plus ancienne sous-jacente. Par ailleurs, par ses proportions et sa couleur elle faisait tache au milieu des maisons voisines qui, une lois les couches de chaux enlevées, révélaient la teinte chaude de leur briques originales et les rythmes rapides et délicats de leurs fenêtres à croisillons. Il eût été erroné, au surplus, de ne considérer cette façade que pour elle-même. En fait, cette dernière ne constitue qu'un des éléments de l'infirmerie toute entière que les travaux ellectués aux XIX° et XX° siècles avaient rendu particulièrement banale. La restauration judicieuse de cette façade devait contribuer grandement à la mise en valeur des dispositions initiales, belles et intéressantes, de l'infirmerie toute entière.

Il convenait, enfin, de placer le problème posé par cette restauration dans la perspective de l'assainissement du béguinage tout entier. L'un des caractères les plus attachants de cet ensemble urbain est incontestablement son homogénéité. L'église mise à part, presque toutes les constructions de cet ensemble datent des XVI° et XVII° siècles. L'architecture de toutes les maisons est du style traditionnel local, d'origine médiévale, qui est aussi celui de l'infirmerie : murs de briques et fenêtres à encadrements et croisillons de pierre blanche. Les mêmes rythmes architecturaux. les mêmes modules de portes et de fenêtres et les mêmes harmonies de couleurs se développent à travers tout le site urbain. Les façades de l'infirmerie et de la « maison du Saint-Esprit » telles qu'elles avaient été refaites au XIXº siècle étaient étrangères à ces rythmes, à ces modules et à ces couleurs. Au surplus, leur valeur intrinsèque était négligeable par rapport avec celle des façades originales qu'elles cachaient et à l'unité de l'ensemble urbain ancien qu'elle détruisait. Toutes ces raisons ont justifié la décision de dégager et de rétablir les dispositions primitives des deux laçades.

Cependant une grande prudence s'imposait au stade de l'exécution : il fallait éviter à tout prix qu'une confusion puisse s'établir entre les parties originales conservées, celles qui répondaient à une reconstitution exempte de doute et celles qui correspondaient au rétablissement de lignes architecturales connues, mais dont on ignorait les détails d'exécution. On sait déjà qu'il n'y avait pas d'erreurs possibles pour la reconstitution de la laçade du XVII" siècle. Par contre, si on pouvait déterminer les dimensions et le nombre des fenêtres de celle le 1546, on ignorait les moulures exactes et les dimensions des pierres de leurs encadrements. Ces encadrements n'ont pas été reproduits ; les pieds-droits des baies ont été simplement maçonné en briques anciennes de même format que le reste du mur. Les seuils et les linteaux ont été refaits en pierre là où ils continuent des cordons existants et en béton blanc, nervé par l'impression des bois de



Fig. 74. - Salle commune du rez-de-chaussée, après restauration,

coffrage, ailleurs. La forme des linteaux et des faux linteaux de béton s'inspire de conceptions actuelles ; elle ne prête à aucune confusion tout en respectant les valeurs des éléments traditionnels. Grâce à ces travaux, les deux façades ont retrouvé leur ancienne ordonnance et elles s'intègrent à nouveau dans l'ensemble des bâtiments voisins.

On se rappelle que les deux façades sont séparées par un vestibule du XVIII° siècle. L'entrée de ce vestibule avait été condamnée et remplacée par une fenêtre lors de la transformation du XIX° siècle. La trace de la porte subsistait dans le soubassement mais l'encadrement original avait disparu sans laisser de traces. L'utilisation rationnelle de la maison appelait un accès à cet endroit ; aussi y a-t-on remonté, en ajustant ses dimensions, l'encadrement de la porte percée au XIX° siècle dans la dernière travée gauche de la façade ; elle s'y inscrit sous la grande l'enêtre encadrée de pierre blanche qui surmontait déjà l'entrée primitive. La réalfectation du vestibule à sa destination initiale a permis de rétablir des circulations intérieures logiques. Le vestibule du bas donne accès aux deux salles du rez-de-chaussée qui ont retrouvé leur beaux plafonds de bois, cachés sous les enduits des XVIII° et XIX° siècles. Leur cheminées avaient disparu, laissant cependant des traces très lisibles. De plus, quelques assises des pieds-droits de l'une d'entre elles avait été réutilisés dans les

fondations d'une cheminée ultérieure. Ils appartenaient au type d'âtre traditionnel, tel qu'il en subsiste dans la plupart des maisons du Grand Béguinage. Les pierres primitives ont été remises à leur place et complétées par des éléments anciens provenant d'une cheminée similaire trouvée dans les dépendances de l'infirmerie. L'autre cheminée, de même type, appartenait précédemment à la maison numéro 55 où elle a été démontée afin d'aménager un conduit de fumée pour le chaulfage central.

On accède à l'étage du vestibule par un escalier situé dans l'aile transversale. La rampe originale de cet escalier construit au XVIII^e siècle en même temps que le bâtiment qui le contient, avait disparu ; celle qui la remplace aujourd'hui provient d'un escalier de service de même époque du Château d'Arenberg à Héverlée ; les balustres manquants ont été complétés. Les deux salles de l'étage ont également retrouvé leur ordonnance initiale. La salle de l'aile gauche a été transformée en appartement pour la directrice du Centre paroissial. La dernière travée en a été recoupée par une paroi derrière laquelle s'abritent une petite chambre à coucher et une salle de bain.

Les grands combles des deux ailes servaient autrefois de sêchoir. Conformément à la politique suivie dans l'ensemble du Grand Béguinage, une affectation plus actuelle et plus rentable a été recherchée. Le programme du Centre paroissial incluait un certain nombre de chambres pour étudiantes. Elles ont trouvé place aux deux niveaux de l'aile transversale et dans les anciens greniers. L'aile du XVII° siècle en contient quatre. La structure et les dimensions des charpentes ont permis l'organisation de certaines d'entre elles en « duplex ». Trois chambres plus grandes, dont une à deux niveaux, occupent les combles de l'aile de 1546. Entre les deux ailes, au-dessus du vestibule, se trouve la salle commune avec un équipement de cuisine, tandis que les installations sanitaires se situent au-dessus de l'aile transversale. Une dizaine d'étudiantes vivent aujour-d'hui en communauté dans la « Maison du Saint-Esprit », selon le principe appliqué dans d'autres demeures restaurées. Les salles sont réservées aux réunions et aux expositions de caractère culturel.

L'ANCIENNE INFIRMERIE

L'étude archéologique qui précède à démontré la complexité du bâtiment central de l'infirmerie. Elle a suivi pas à pas son histoire qui depuis la fin du XVIII" siècle est essentiellement celle de sa déchéance et de transformations faites sans égard pour la valeur architecturale et archéologique

L'INFIRMERIE DU GRAND BEGUINAGE DE LOUVAIN





Frg. 75. — Chambre d'étudiant aménagée sous les combles.

de l'édilice. Avant le décapage des murs et la démolition des annexes construites depuis cette époque, il était pratiquement impossible de percevoir les grandes lignes de l'ordonnance primitive. On ignorait jusqu'à l'existence même de la grande salle des malades, sectionnée en plusieurs pièces de mauvaise proportion. Les travaux de dégagement ont permis de retrouver le jeu des espaces primitifs. Si les murs gardent la trace des modifications souvent brutales et dénuées de goût qu'ils ont subies, partout les vestiges de l'ordonnance originale sont sulfisants pour permettre et justifier la restauration de celle-ci. A moins de vouloir conserver les témoins du vandalisme, cette solution est la seule possible ; elle rendra au monument sa dignité ainsi que la beauté et la clarte de son langage



Fig. 76. — Couloir desservant les chambres sous les combles.

Le complexe sera affecté à l'usage d'un restaurant qui tirera grand profit de la suite de salles qui le composent. Tout en étant reliées entre elles par des circulations faciles, ces salles se distinguent nettement les une des autres par leur lumière, leur format et leur atmosphère ; la variété de ces espaces tranchera heureusement avec l'image traditionnelle du restaurant universitaire trop souvent réduit à celle d'une grande salle sans âme.

Il est prématuré d'expliquer ici, par le détail, les solutions qui seront retenues pour la restauration et l'aménagement de l'infirmerie dans son ensemble car l'étude n'en est pas terminée. Cependant, certaines options fondamentales ont été fixées, plus particulièrement pour la remise en état

de la salle des malades, la partie la plus importante de l'ensemble. C'est uniquement d'elle qu'il sera question dans les lignes qui suivent.

On sait déjà que cette salle des malades occupe l'angle sud-est de l'infirmerie et qu'elle mesure 27 m sur 9 m. Elle est fermée latéralement par des murs peu élevés ; à l'ouest elle s'appuie contre d'autres salles. tandis que vers l'est elle est fermée par un mur à front de rue situé dans le prolongement des façades de la « maison du Saint-Esprit ». La salle est couverte par une énorme charpente à trois étages recoupée, avant les travaux de dégagement, par deux planchers. Tous les murs extérieurs conservent les vestiges évidents des percements primitifs remplacés par des baies nouvelles au cours des XIX et XX siècles. Le projet de restauration prévoit la remise en état primitif de la salle et des murs. Les fenêtres étroites des murs latéraux seront dégagées, complétées ou refaites. La couverture de la salle pose un problème délicat. Il ressort de l'analyse et des comptes de la construction que, dès l'origine, un plafond de bois cachait aux regards la charpent monumentale heureusement préservée de toute transformation. Cette charpente constitue à la fois un témoignage éloquent du savoir-faire des artisans du XVI" siècle et une œuvre d'architecture admirable quant à son tracé, quant à son rythme et quant à la couleur du bois de chêne. Actuellement dégagée, il serait regrettable de devoir la soustraire au regard. La nouvelle fonction de la salle dans laquelle, en trois services, près de six cents personnes prendront leur repas du midi et du soir, appelle par ailleurs un grand volume bien aéré. D'autre part la section trop faible des entraits empêche l'utilisation des greniers primitits, à moins de dresser sous les poutres des poteaux qui défigureraient l'aspect de la salle. Aussi s'oriente-t-on vers le dégagement complet de la charpente dont la vue depuis la salle modifiera incontestablement l'aspect initial de celle-ci, mais lui confèrera une valeur nouvelle incomparable. Une inscription sur les murs relatera la transformation.

Une chapelle, attesté en 1424-1425 et réédifiée ou transformée en 1545-1546, s'ouvrait sur la salle des malades. Elle était située du côté oriental et son ouverture occupait la partie droite du mur de façade actuel. Les fondations de la chapelle existent encore et on peut reconnaître sur les murs avoisinants les arrachements de ses murs. Il est donc aisé de reconstituer les dimensions du volume de cet oratoire disparu depuis 1852 environ. Les comptes de construction ajoutent aux renseignements fournis par l'édifice que la chapelle était voûtée et qu'elle était éclairée par cinq fenêtres à fenestrages ; plusieurs fragments de meneaux ont d'ailleurs été retrouvés sur place. Toutes ces données ont permis aux auteurs de l'étude archéologique de la reconstituer graphiquement. A première vue, il paraîtrait absurde de vouloir la reconstruire. Cette opinion peut toutefois se nuancer et même se modifier complètement lorsqu'on

examine tous les aspects du problème. Il est évident que la justification initiale de la chapelle a complètement disparu. D'autre part, l'intégrité architecturale de la salle des malades ne soullre pas de sa démolition. Par contre, la fonction urbanistique de cette construction était et reste essentielle. A l'heure actuelle, une rue large sépare l'église du complexe de l'infirmerie. La dimension de cette voirie s'oppose aux dimensions des ruelles étroites et parfois sinueuses du béguinage. Elle introduit dans le tissu urbain un élément qui en trouble l'échelle et en détruit la cohérence. En fait, jusqu'en 1832, cette rue était une place lermée, bordée par la façade de l'église à l'est, par la chapelle au sud et par l'infirmerie à l'ouest. Elle s'étendait selon l'axe nord-sud et avait une lorme trapézoïdale dont le petit côté débouchait sur le croisement des deux rues principales du béguinage. Cette place, le parvis de l'église, constituait le cœur du petit complexe urbain ; autour d'elle s'élevaient les bâtiments communautaires et toute la voirie convergeait vers elle.

Dans l'organisation générale du Béguinage, la chapelle remplissait donc une fonction essentielle ; sa destruction signifie bien davantage que la disparition d'un témoin archéologique ou d'une partie importante de l'infirmerie ; en lait, elle détruit le lisibilité du plan de l'ensemble urbain et la cohérence de sa composition. C'est en fonction de cette valeur que sa reconstruction est envisagée. Il va de soi qu'il ne peut être question d'une reconstruction archéologique. La solution retenue vise à recréer le volume tel qu'il était, sans chercher à en relaire l'ordonnance. Au contraire, la composition nouvelle très différente de l'ancienne, accuse l'époque de sa conception.

Le volume, lidèle à la forme ancienne, qui est parfaitement connue, sera constitué par de grands pans de mur percé par des baies longues et étroites. Par la neutralité voulue de sa présentation, la chapelle nouvelle doit éviter toute présence agressive, et même trop soutenue, dans la scénographie de la place. La modestie de la conception architecturale et de ses matériaux, semblables à ceux des constructions anciennes, devraient être les garants de son intégration dans le site urbain.

L'étude de la restauration des autres salles de l'infirmerie et celle de leur aménagement en vue de leur utilisation future sont encore en cours. Il est donc prématuré d'en écrire.

R.M.L..

De restauratie van de Infirmerie en haar nieuwe bestemming.

De zogenaamde « Infirmerie » van het Groot Begijnhof bestaat in leite uit twee wel te onderscheiden delen ; het werkelijk laat-middeleeuws ziekenhuis en het « Heilig Geesthuis » voorbehouden voor de ontvangst van de armen. Beide gebouwen, hoofdzakelijk uit het midden van de

L'INFIRMERIE DU GRAND BEGUINAGE DE LOUVAIN

XVIe eeuw, werden voorbehouden voor gemeenschappelijke diensten van het Universitair Campus dat in de gerestaureerde delen van het Groot Begijnhof wordt ingericht. De herstelling van het « Heilig Geesthuis » werd voor enkele maanden voltooid; met die van het ziekenhuis wordt een begin gemaakt.

Sinds het begin der XIXe eeuw werd de Infirmerie verbouwd als ouderlingenhuis en had het talrijke verbouwingen ondergaan die haar zwaar troffen in haar architecturale integriteit en haar esthetische uitdrukking. De restauratiewerken hadden tot doel het monument in zijn waardigheid te herstellen en tevens een degelijke aanpassing te verzekeren voor een aanvaardbaar hedendaags gebruik. Zo werd het « Heilig Geesthuis » de zetel van het Vlaams Universitair Parochiecentrum. terwijl men in de ziekenzaal een studenten restaurant zal oprichten.

Het behoud van de oorspronkelijke ordonnantie waar ze bewaard was, het herstel van de originele vorm waar men deze met zekerheid kon uitmaken, en het gebruik van hedendaagse vormen of technieken van alle nieuwe bijdragen (onder meer van de verdwenen kapel): dit zijn de grote richtlijnen die de opvatting en de uitvoering der werken hebben geleid.

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

TABLE DES MATIERES

Avant-pre	opos		•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	9
Chapitre	I. HISTOIRE (R.V.T.) .	•														11
1.	Introduction															11
2.	Sources écrites															17
	A. Histoire des archives .															17
	B. Fonds de l'infirmerie.				,											22
	C. Edition des postes princip	aux												•		30
	D. Lexique															32
3.	Sources iconographiques .			•			•					٠	٠			33
Chapitre	II. ARCHEOLOGIE (L.F.G.	et	A.M	[,)						•				٠		35
1.	Compte-rendu des fouilles															37
	Samenvatting															76
2.	Les apports de la céramique															78
	Besluit															97
3.	Synthèse archéologique .										٠					99
	A. Les dépendances et service	es														99
	B. La salle des malades .											٠				112
	C. La chapelle	•							٠		*					129
	D. Résumé	•	•	•	٠	•		٠	٠	٠	•	٠	٠	٠	٠	133
Chapitre	e III. <i>VIE INTERIEURE</i> (R	.V.	Т.)													136
1.	Clôture															136
2.	Infirmerie dans sa généralité															138
3.	Salle des malades															145
4.	Chapelle						٠					٠				152
	Samenvatting														•	155
Chapitre	e IV. RESTAURATION (R.M.	.L.)	٠.													15
В	esluit															170
Table d	os matiores															1.75

H. VAN LIEFFERINGE

DE MUURSCHILDERINGEN IN HET KOOR VAN DE ZAVELKERK TE BRUSSEL

ele waardevolle muurschilderingen die in de XIXe eeuw ontdekt werden gingen reddeloos verloren. Nalatigheid, verkeerd begrepen restauraties, en wat het « moderne iconoclasme », genoemd wordt (¹) richtten hier onherstelbare schade aan.

Het is wel paradoksaal dat de XIXe eeuw, die de kunst der middeleeuwen in eer herstelde, en de bescherming ervan wettelijk organiseerde, niet bij machte bleek de muurschilderingen tegen dergelijk vandalisme te vrijwaren.

Aan voorschriften ter bescherming van de ontdekte muurschilderingen ontbrak het nochtans niet. Deze verschenen zelfs betrekkelijk vroeg. Als voorbeeld kan er verwezen worden naar de omzendbrief, welke het ministerie van Binnenlandse Zaken op 17 maart 1862 aan de provinciegouverneurs stuurde (²). Maar te oordelen naar hetgeen op het einde der XIXe eeuw, op de archeologische vergaderingen, over bepaalde restauratiepraktijken verteld werd, mag er aangenomen dat de voorschriften weinig of niet nageleefd werden.

Een groot aantal muurschilderingen werden in de vorige eeuw ontdekt bij het verwijderen van de witkalklagen, die sinds de baroktijd het uitzicht van het interieur der middeleeuwse monumenten vervalsten. Indien de XIXe eeuwse restauratie het alleen bij dergelijke operatie gehouden had, ware het onheil beperkt gebleven tot een eventuele beschadiging van het vrijgelegde kunstwerk.

Het bleef ongelukkiglijk niet hierbij. Het verwijderen van de witkalk, die geacht werd de architektuur te ontsieren, was in leite slechts een onderdeel van een restauratiemethode met zeer verstrekkende gevolgen.

(1) Cf. J. Philippe, Peintures murales de Belgique (Xlleme-XVIene siècle). Les documents et les techniques, in Ann. XXXVIIIe Kongres O.G. & K., Arlon, 1961, p. 180-181.

(3) O.a. op de vergaderingen van de St. Thomas en St. Lucasgilde, Cf., Bull, Gilde St.Th. & St.L., VII (1887-89), p. 496.

⁽²⁾ De tekst werd opgesteld door de Koninklijke Commissie voor Monumenten te Brussel. Er werd o.o. gewaarschuwd tegen de gevaren verbonden aan het gebruik van sommige werktuigen bij het vrijleggen der muurschilderingen. De tekst bevat eveneens regels die in acht moeten genomen bij het vrijmaken en voor het bewaren.

Het beoogde doel was immers de « naakte steen » zichtbaar te maken (4). In de praktijk betekende dit, dat vaak alles, muurschilderingen incluis, weggeschrapt werden. De gangbare restauratiemethoden waren bijgevolg een bestendig gevaar voor de muurschilderingen. Ze brachten deze niet alleen zware schade toe maar hadden, zoals in de Zavelkerk te Brussel, desgevallend hun verdwijning tot gevolg (*). Deze belangrijke werken werden vernietigd om de restauratie van de muren, waarop ze geschilderd waren, mogelijk te maken (").

Hun verdwijning werd in de hand gewerkt door geringe waardering die deze muurschilderingen van overheidswege te beurt viel. Vergeels zoekt men in de olliciële verslagen ol in de destijds gevoerde briefwisseling, naar een voor hun behoud gunstige uitspraak. Men kan hierbii moeilijk aan de indruk ontkomen dat het reeds, van bij de ontdekking in 1850 (*), vaststond, dat de muurschilderingen niet zouden bewaard blijven. In die zin had de kerkfabriek aan de stad Brussel laten weten, dat ze er nog steeds aan dacht de nissen met nieuwe muurschilderingen te stolleren (*).

Het werd de kerklabriek daarenboven gemakkelijk gemaakt hare zienswijze aanvaardbaar te maken. Een eerste officiëel verslag verklaarde immers de kunstwerken zonder veel waarde en niet te restaureren ('). Een ogenblik had men kunnen verhopen dat de tussenkomst van de koninklijke akademie een meer gunstige wending aan de zaak zou geven. In de schoot der akademie was er een speciale commissie met het onderzoek belast geworden. Het advies van 4 juli 1860 was spijtig genoeg voor het verder behoud van de muurschilderingen al even weinig

⁽⁴⁾ Viollet-le-Duc beweert als zou het procédé van «la pierre nue», ontstaan zijn in de XVII eeuw. Cf., Viollet le-Duc, Peintures Murales des chapelles de N.D. de Paris, Paris, 1870, p. 6. Kan. Vander Gheyn spreekt van « l'appareil mis à nu... nous jugeons ce procédé nouveau... » en beschouwt het dus als een praktijk eigen aan de XIXe eeuw. Cl. Kan, Van der Ghein, Restauration, in Bull. Ac. R. Belg., X (1905), p. 207.

⁽⁵⁾ Generaal baron Jolly, dd., 18.6.1860, Note adressée à la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, sur la restauration des peintures murales découvertes dans l'église de Notre-Dame du Sablon, à Bruxelles, in B.C.R.A.A., VI (1867), p. 599-404.

⁽⁶⁾ H. De Bruyn, Trésor artistique des Eglises de Bruxelles, Leuven, 1882, p. 174.

⁽⁷⁾ Arch. K.C.M.L. (= Archief van de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen te Brussel), dossier nº 2500. Brief Kerkfabriek O.L.V. Zavel aan de stad Brussel, d.d., 24.6.1850, kopij « Nous profitons de cette occasion pour vous informer Messieurs, qu'après avoir fait enlever les stalles et le maître-autel, nous avons découvert sur tout le pourtour du chœur des peintures murales fort anciennes, remontant selon toute apparence au XVème siècle. »

⁽⁸⁾ Ibid., «La labrique désire toujours pouvoir orner cette église de peintures murales...» (6) Arch. K.C.M.L., dossier n° 2500, Verslag Navez, zd., potlood, «Dans tous les cas ces peintures offrent trop peu d'intérêt pour être restaurés. » Het verslag van de ondervoorzitter van de koninklijke commissie was vermoedelijk het eerste officieel verslag over de muurschilderingen. Het moet dateren van kort na de ontdekking, aangezien de nissen aan de linkerzijde van het koor slechts gedeeltelijk ontpleisterd waren.

gunstig. De akademie legde wel de nadruk op de archeologische waarde van de vondst, zinspeelde in nogal vage bewoordingen op een restauratie, maar bedoelde hiermee het herschilderen onder vorm van een zo getrouw mogelijke kopij naar de originelen (10).

Voor de redding van deze uiterst merkwaardige getuigen onzer monumentale schilderkunst werd er weinig of geen begrip getoond. Maar kon er iets anders verwacht worden van een tijd, die meende het verleden te kunnen beleven en te doen herleven (11) en voor wie het kopiëren van de kunst uit dit verleden een behoefte was geworden (12).

De wens van de kerkfabriek ging een paar jaar later in vervulling. Op 10 mei 1862 sloot zij met de gentse schilder Vander Plaetsen een overeenkomst af. waarbij deze laatste de opdracht kreeg in 28 koornissen personnages te schilderen. Van de trouwe kopij die de akademie geëist had, kwam er weinig in huis. In het kontrakt stond het tegendeel gestipuleerd. De schilder zou namelijk van het origineel werk weliswaar het karakter dienen te bewaren, maar geenzins aan een slaafse kopij gebonden zijn (15). De uitvoering gebeurde met behulp van de calquen. die de kerkfabriek in de jaren 1850-60 door de schilder Haseleer, van de verdwenen muurschilderingen had laten maken (14). Voor het koloriet inspireerde men zich op gekleurde fac-similés eveneens van de hand van schilder Haseleer. Een brief door Vander Plaetsen op 25 april 1865 aan de kerkfabriek gericht, vermeldt dat de nota's die Haseleer aantekende bij de uitvoering van zijn opdracht, in tegenspraak waren met bepaalde kleuren, die op de lac-similés voorkwamen (15). Hoe de juiste toedracht van zaken was, is moeilijk uit te maken. Vander Plaetsen schijnt wel eerder voor de imitatie van de gekleurde lac-similés geopteerd te

⁽¹⁰⁾ Académie rovale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, Classe des Beaux-Arts, — Séance du 4 juillet 1860, Anciennes peintures murales de l'église de Notre-Dame du Sablon, à Bruxelles, in Bull. Ac. Roy. Belg., 1860, p. 74. De tekst luidt als volgt « ... à laisser subsister le plus de traces possible des peintures anciennes, afin que l'artiste qui sera chargé de les reproduire puisse y trouver le caractère original du temps. »

 ⁽¹¹⁾ R.H. Marynissen, Degradation, Conservation et Restauration de Γœuvre d'Art, Brussel, 1967, p. 59.
 (12) E. Renan, L'Art du Moyen-Age et les causes de sa décadence, in Revue des deux Mondes, 1.7.1862.

⁽¹⁵⁾ Arch, K.C.M.L., dossier nº 2509, Overeenkomst dd., 10.5.1862, kopij. Het artikel 1 zegt ondermeer : «...Sengage à reproduire dans les 28 compartiments... les ligures et sujets qui y existaient avant les réparations laites recemment à cette partie de l'église, » Het artikel 2 : « Ce dernier s'attachera à en conserver le caractère, sans s'astreindre cependant à n'en faire que des copies serviles. »

⁽¹⁴⁾ Arch. K.C.M.L., dossier n° 2509, Brief K.C.M. aan Minister van Binn. Zaken, dd., 16.6.1860, minuut. Haseleer had in totaal voor de kerkfabriek 44 kartons gemaakt naar de muurschilderingen.

⁽¹⁵⁾ Arch. K.C.M.L., dossier n° 2509, Brief Vander Plaetsen aan kerklabriek O.L.V. Zavel Brussel, dd., 25,4,1865, origineel, «...pour la coloration d'ensemble et fonds, les notes relevées par Mr Haseleer disent que dans les premiers travéts (sic) à gauche (grandes figures) et vis-à-vis à droite (petites figures) les fonds étaient de différentes couleurs, observation qui n'est nullement exacte par les indications des fonds rouges dans les fac-similés. «



Aff. 1. — De muurschildering van de 12e nis. Toestand 1860. (Foto A.C.L.)

hebben (16). Zijn werk werd een zeer vrije interpretatie en allerhande nieuwigheden kwamen er bij te pas (17).

Van de verdwenen muurschilderingen van de Zavelkerk werden er niet alleen, zoals toen meestal gebeurde, calques gemaakt. In het voormeld advies van de koninklijke akademie wordt ook melding gemaakt van loto's die onder de leiding van de brusselse archeoloog De Brou, in 1860 gemaakt zijn (18). Het ligt voor de hand een viertal loto's (10) van de oude muurschilderingen te identifieren als deze of een gedeelte van deze die de akademie te zien kreeg.

De lotograaf staat in het verslag van de akademie niet vermeld. Het is niet uitgesloten dat het Fierlants was. Het lotograferen van kunstwerken was een zeldzaamheid in die tijd en over Fierlants weten we dat hij reeds een paar jaar vroeger door de akademie, voor het lotograferen van kunstwerken te Brugge, aanbevolen werd (**).

⁽¹⁶⁾ Ibid. « ... Il va de soi que si on ne pouvait attacher foi aux couleurs des fonds des specimens, il n'y aurait pas plus lieu à la déterminaison des couleurs des vétements des figures. »

⁽¹⁷⁾ Zo werden de liguren aan de rechterzijde in het koor, die kleiner waren dan deze van de overzijde, op gelijke grootte als deze laatste geschilderd. De oorspronkelijke opstelling werd gewijzigd. Nieuwe personnages en motieven toegevoegd. Cf., H. De Bruyn, Anciennes et Nouvelles Peintures Murales de l'église de Notre-Dame au Sablon, à Bruxelles, Gent, 1868, p. 55-82.

⁽¹⁸⁾ Académie royale de Belgique..., Anciennes peintures murales..., loc. cit. p. 74.

⁽¹⁹⁾ Archief van het Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium, n° 5833 Å: 5854 Å: 5855 Å: 5856 Å.

⁽²⁰⁾ P. Sosson, Les primitifs flamands de Bruges et les premiers albums de reproduction photographique, in Bull. K.I.K.P., VIII (1965), p. 224.



Arr. 2. De muurschilderingen van de tweede travee, in 1860. (Foto A.C.L.)

Voor de kennis van de oorspronkelijke muurschilderingen zijn deze loto's dan ook van kapitaal belang. Twee ervan laten een afzonderlijke nis zien. In de ene nis staat een heilige afgebeeld (alb. 1), in de andere de H. Maagd met het Jezuskind. Vermoedelijk gaat het om de loto's van de 12e nis langs de linkerzijde van het koor en van een nis uit de apsis (21). Daarentegen geven de overige loto's elk een reeks van vijl nissen weer. Het betreft hier de nissen met de muurschilderingen van de eerste en de tweede travee links in het koor, die in 1455 voltooid zijn geworden (22).

Leerrijk is de loto van de muurschilderingen uit de tweede travee (alb. 2). In tegenstelling met wat er naderhand van gemaakt werd, was

⁽²¹⁾ Volgens H. De Bruyn was de liguur van de twaalide nis evangeliekant, onderaan met rode verl overschilderd. De loto geeft de indruk dat dwars over het beeld van de voorgestelde heilige, in de hele breedte van de nis een laag verl aangebracht werd. Volgens dezellde auteur was er in de tweede nis van de apsis een H. Maagd met het kind Jezus geschilderd. H. De Bruyn, Anciennes et Nouvelles Peintures..., op. cit., p. 69 en 77.

⁽²²⁾ H. De Bruyn, Trésor artistique..., op. cit., p. 165.

Afb. 3. Drie der verdwenen muurschilderingen volgens C. Tulpinck, Uiterst rechts de H. Katarina.



het architektuurdekor bij de scènes onderaan de grote liguren oorspronkelijk van een ander type. Ook latere afbeeldingen van de oorspronkelijke toestand berusten op een vergissing en geven, zoals voor de nis met de heilige Katarina, een foutieve voorstelling (20) (afb. 5).

Niettegenstaande de kritieke toestand van de muurschilderingen op het ogenblik van het fotograferen, waren er nog voldoende belangrijke détails bewaard gebleven, waaruit zowel het karakter als de stijl der kunstwerken achterhaald kan worden.

Voorzover men op een oude opname mag betrouwen, vertonen de muurschilderingen van de twee eerste traveeën bepaalde karakteristieken waaruit kan opgemaakt dat deze werken nog thuishoren in de kosmopolitische kunststroming van het begin der XVe eeuw.

Hiervoor pleiten ondermeer : 1° De manier waarop de kunstenaar, in de eerste nis de God de Vader figuur albeelde. De voorstelling als grijsaard met lange baard sluit nog helemaal aan bij het bekende

⁽²⁵⁾ O.a. de voorstelling die C. Tulpinck van de muurschildering der tiende nis (H. Katarina) gegeven heeft, C. Tulpinck, La peinture religieuse et civile en Belgique aux siècles passés, Brussel, 1909, pl. II.

Beauneveutype (24). 2° Een zekere stijlverwantschap verbindt deze figuur, alsmede de figuur van de zegenende Christus uit de achtste nis, met voorstellingen van identieke personnages in het werk van de schilders die behoren tot de kring van de kunstenaars van het bourgondische hof (24). 5° Het realisme waarmede de kleine figuren, hier en daar tezien onderaan de grote, geschilderd zijn. Een goed voorbeeld is deze aan de voeten van de voormelde Christusfiguur. De expressieve kop, waarvan het modelé, de invloed van de beeldhouwkunst verraad, doet onvermijdelijk terugdenken aan het realisme van een Maelwel of een Bellechose, van wie geweten is dat de eerste een tijdlang te Brussel werkzaam was en er waarschijnlijk zijn opvolger Bellechose leerde kennen (26).

Of de verdwenen muurschilderingen uit de Zavelkerk van een even hoog gehalte waren als de paneelschilderkunst uit die tijd, is een kwestie, die aan de hand van de loto's niet nategaan is. Dat hier een ensemble van grote waarde verloren ging staat echter buiten twijfel.

Résumé

Beaucoup des peintures murales découvertes au XIXème siècle ont disparus. Il est vrai que les autorités avaient assez tôt (1862) pris des mesures pour assurer leur protection. Malheureusement, les prescriptions ne changeaient rien aux méthodes dangereuses pratiquées au cours des restaurations. Le péril qui menaçait les peintures murales ne provenait pas seulement d'un débadigonnage exagéré des monuments, mais encore plus du procédé de restauration, appellé « la pierre nue ».

La restauration du chœur a causé la perte totale des peintures murales découvertes en 1859 dans l'église de Notre-Dame au Sablon à Bruxelles. Il faut ajouter que rien ne fût entrepris pour leur conservation. L'Académie Royale de Belgique consultée à leur sujet, décida de les laire remplacer par des copies fidèles. Ce travail a été exécuté, quelques années plus tard par le peintre gantois, Vander Plaetsen. Ce n était qu'une interprétation libre d'après des calques et fac-similés faits en 1860 à la

⁽²⁴⁾ Fierens-Gevaert, Histoire de la Peinture Flamande des origines à la lin du XVeme siècle — Les créations de l'Art Flamand, Parijs-Brussel, 1927, p. 51.

⁽²⁵⁾ Een vergelijking met de figuren van Cod de Vader en van Christus uit de «ronde Piëta» in het Louvre, toegeschreven aan Maelwel en Bellechose is leerrijk, inachtgenomen dat muur- en paneelschilderkunst elk hun eigen mogelijkheden bezitten.

⁽²⁶⁾ J. Duverger en M.J. Onghena, De Zuidnederlandse Schilderkunst tot aan Van Eyck, in Kunst-geschiedenis der Nederlanden, dl. I. Utrecht-Antwerpen, 1054, p. 177.

demande de la fabrique d'église, par un certain peintre Haseleer. Les peintures ont été également photographiées avant leur disparition. Il nous reste quatre de ces photos, dont l'auteur pourrait bien se nommer Fierlants.

Deux ont trait à une niche seulement. Les deux autres, parcontre reproduisent chacune cinq niches et donnent ensemble la précieuse vue des peintures murales à gauche à l'entrée du chœur et datées de 1455.

Les photos permettent de reconnaître à certains détails que les peintures murales possédaient des traits communs avec des œuvres appartenant à l'art cosmopolite du début du XVème siècle. Quelques figures montrent une affinité avec l'art d'un Maelwel et Bellechose. De même que le réalisme des têtes chez les petits personnages à côté de certaines grandes figures trahit l'influence de la sculpture contemporaine.

A. DESCHREVEL

Briefwisselend lid Kon. Comm. van Mon. en Land. – Edewalle-Handzame

HET ORGELMEUBEL IN DE SINT-GERMANUSKERK TE TIENEN

Het is een leit dat ons land arm is aan oude orgelmeubels; waar Nederland en Noord-Duitsland merkwaardige gotieke orgelkassen hebben weten te bewaren kunnen wij in heel ons land maar één enkel laatgotiek orgel aanwijzen; dit in de St-Germanuskerk te Tienen. En dan nog wordt de echtheid hiervan in twijfel getrokken.

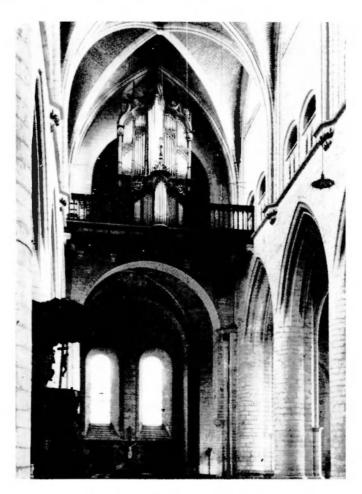


Fig. 1. — Tienen, St-Germanuskerk, Zicht op het orgel — huidige toestand, (Foto A.C.L., Brussel)

In zijn Notes pour servir à l'inventaire des œuvres d'art du Brabant, arrondissement de Louvain (¹) vermeldt Graaf J. de Borchgrave d'Altena het orgelmeubel van de St-Germanuskerk eenvoudigweg niet. Bij dr M.A. Vente, in zijn magistraal werk Die Brabanter Orgel, lezen wij: « Tienen, St-Germanus. Hill und van der Mueren nehmen an, dass das Gehäuse dieser Orgel von etwa 1480 herrührt. — Ich halte es für zweifelhaft, ob das Gehäuse wirklich original ist ». (²). Geciteerd worden hier de engelse organoloog Arthur George Hill (1857-1925) de schrijver van The Organ-Cases and Organs of the Middle Age and Renaissance (²) en de musicoloog prol. dr. Floris van der Mueren, auteur van Het Orgel in de Nederlanden (¹).

Voor het opstellen van zijn archeologische studie heeft Hill geheel West-Europa bereisd en ter plaats tekeningen gemaakt van de merkwaardigste orgelfronten. Hij publiceerde een eerste reeks tekeningen in 1885 ; hierin wordt voor ons land enkel het orgel van de Brugse St.-Salvatorskatedraal afgebeeld. Over het orgel van Tienen lezen wij blz. 41 : « Tirlemont, c. 1480. — Here is a highly interesting case which is early enough to be almost purely Gothic in its details. The pipe schades are beautifully designed, and are richly carved. In the general character of the work the organ much resembles that which lately existed at Rhenen, near Utrecht ».

Op aandringen van heel wat lezers liet Hill in 1891 een tweede reeks platen verschijnen waarin o.m. het orgel van St.-Germanuskerk staat afgebeeld met bijgaande beschrijving : « Het orgel in de St.-Germanuskerk te Tienen, in België, is een merkwaardig voorbeeld van (laat-) middeleeuws werk : het behoort tot de periode waarin de (laat-gotieke) stijl op het punt staat de plaats te ruimen voor de Renaissance vormgeving. Hoewel geen andere dan gotieke elementen merkbaar zijn, toch is de overgang (naar de Renaissance) klaarblijkelijk vast te stellen in het halfrond grondplan van het rugpositief en de speciale vormgeving van het lijstwerk. Het pijpenloofwerk schijnt vervangen door snijwerk van minderwaardige kwaliteit, ontworpen in zwakke nabootsing van het originele. Er komen belangrijke

(2) Die Brabanter Orgel, Zur Geschichte der Orgelkunst in Belgien und Holland im Zeitalter der Gotik

(4) Het Orgel in de Nederlanden, Brussel 1951.

⁽¹⁾ Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles, LXIV, 1940, blz. 346-548.

und der Renaissance, Amsterdam 1963, blz. 196.

(5) The Organ-Cases and Organs of the Middle Ages and Renaissance: a comprehensive essay on the art archaeology of the organ. London I, 1883; II, 1891. Dit werk in beperkte oplage door de schrijver uitgegeven in eigen heheer, was tot voor korte jaren uiterst zeldzaam te bereiken. Sommige geschiedkundigen, bekend met het eerste deel, vermoedden zelfs het bestaan niet van een tweede deel dat eerst acht jaar later van de pers kwam. H. Klotz en W. Supper publiceerden voor Die Gesellschaft der Orgelfreunde een keuze van 40 Orgelgehäuse-Zeichnungen von Hill (Verlag Merseburger, Berlin 1955 en 1964). In de reeks Bibliotheca Organologica (vol. VI) verscheen in 1966 een anastatische heruitgave bij Knuf, Hilversum, zodat het hele werk thans beschikbaar is.

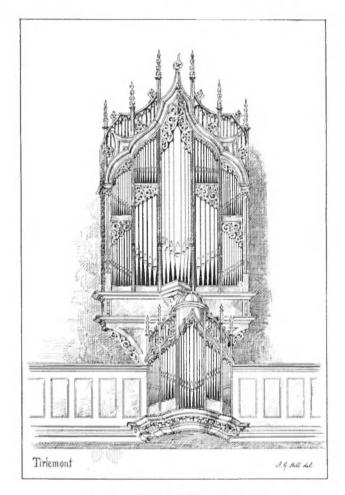


Fig. 2. — Tienen, St-Germanuskerk, Tekening van het orgelmeubel vóór 1883 door A. Hill,

sporen voor van verguldsel en beschildering; zonder twijfel was heel de kas vroeger op die manier versierd. Nu heeft zij een bruingele tint. Het orgel kan gedateerd uit de eerste jaren van de zestiende eeuw ». In de platenlijst of Index vooraan lezen wij nog: « XVI Tirlemont, S. Germain c. 1505 p. 52 ». Opmerkenswaard is dat Hill niet langer meer het jaartal 1480 weerhoudt, maar in het orgel eerder een werk ziet uit de aanvang van de 16° eeuw, bepaald van ca. 1505.

Prol. van der Mueren wijdt het derde hoofdstuk van zijn werk aan het ontstaan van de (meubel) vorm en zijn versiering, vanal de late middeleeuwen tot de tweede helft van de 18° eeuw. Hierin verwijst hij naar het werk van Hill waar hij het heelt over het gotiek orgelmeubel in Tienen;



Fig. 3. — Tienen, St-Germanuskerk, Het orgelmeubel — huidige toestand (Foto A.C.L., Brussel).

hij schrijft (blz. 85) . « Wij bezitten hierover geen enkele aanwijzing tenzij de datum door Hill (1480) aangegeven. Op welke bepaalde gronden Hill steunt om dien datum zoo nauw te bepalen zegt hij niet ». In voetnota verwijst van der Mueren naar « Hill. o.c. » zonder verdere aanduiding ; Vente preciseert « Hill. o.c. I, London, 1885, p. 41 ».

Uit deze aanhalingen blijkt dat beide auteurs onbekend zijn gebleven met het tweede deel van Hill's werk en diens veranderde datering.

Belangrijk is dat Hill, die vóór 1885 de kerk van Tienen bezocht en er een schets maakte van het orgel, formeel is in zijn uitspraak over de echtheid of de ouderdom van het orgelmeubel. Wanneer wij de opstelling van het orgel toen, vergelijken bij die van thans, dan stellen wij vast dat het rugpositief een andere plaats innam ten opzichte van de borstwering in gesloten paneelwerk. Vroeger vormde het klein orgel een halfronde uitbouw tegenover de rooilijn van de balustrade en steunde onderaan op een soort renaissance kroonlijst die stellig niet behoorde tot de oorspronkelijke vormgeving. Hier moet een kraagstuk hebben voorgekomen in de stijl van het laat-gotieke orgelmeubel. Hill merkt op dat hem de afdekking van de pijpenhoofden verdacht voorkomt ; inderdaad wij bemerken op zijn tekening dat renaissance-loolwerk het oorspronkelijk gotiek traceerwerk was komen afschermen. Ten slotte kwam bovenop het positief geen beeld voor.

Waar en hoe het orgel aanvankelijk opgesteld stond in de St-Germanuskerk is ons niet bekend. Wanneer het - zoals gebruikelijk in de 16" eeuw - voorkwam dicht bij het koor, zal het daar niet lang kunnen gebleven zijn. Immers het huidige transept kwam ca 1530 (noorderarm) en in 1557 (zuiderarm) de toen nog romaanse dwarsbeuk vervangen, terwijl de zijkoren eerst in 1669-1679 tot stand kwamen (*). Zo verhuisde het orgel waarschijnlijk reeds vroeg naar de benedenkerk. Prol. van der Mueren betwijfelt of het orgel van Tienen aanvankelijk voor deze plaats werd bestemd ('). Dit is natuurlijk mogelijk, doch hiervoor moeten positieve bewijzen aangebracht. Dat de kerk herhaaldelijk — in 1536, 1592, 1035 en 1708 – sterk door brand werd geteisterd, bewijst daarom nog niet dat het meubilair verloren ging. Evenals de koperen doopvont (+149). de pelikaanlezenaar (ca. 1500) en de oude Calvariegroep, kan ook het orgel bewaard zijn gebleven (*). Dit is heel goed aanvaardbaar wanneer wij veronderstellen dat het opgesteld stond onderaan in de westbouw. beschut door een zwaar gewelf. Het is daar dat het voorkwam in het laatste kwart van de vorige eeuw, wanneer Hill er zijn tekening van maakte.

Thans prijkt het orgel tegen de westbouw aan, ter hoogte van het triforium d.w.z. uitzonderlijk hoog. Het werd daar opgesteld door zekere Daems uit Turnhout in 1801. De opengewerkte neogotieke borstwering van de nieuwe zangzolder werd geleverd door B. van Uytvanck uit Leuven en draagt op de dwarsbalk : Laudate eum in tympano et choro, laudate eum in chordis et organo.

⁽⁵⁾ Voor de bouwgeschiedenis van de kerk zie: R. Lemaire. E'Eglise Saint-Germain à Tirlemont, in Bull. des Métiers d'Art, V. 1905, blz. 13-16 en 55-56. — C.F. De Ridder, Thienen. Geschiedenis der Collegiale Kerk van den H. Germanus, Tienen 1906, blz. 220-248. — R. Lemaire jr. De Sint-Germanuskerk te Tienen, in Bull. van de Kon. Comm. voor Monumenten en Landschappen. Brussel I. 1949, blz. 41-85.

⁽⁶⁾ Van der Mueren, a.w. blz. 70, nota 4.

⁽⁷⁾ Verscheidene gevallen staan bekend waar een gewelfde kerk door brand geteisterd werd en het orgel behouden bleef; o.m. Watervliet (1757) en Aalst (1947).



Fig. 4. — Tienen, St-Germanuskerk. Hoekversiering onderaan de pijpenverdieping; geeft de diepte aan van de oorspronkelijke orgelkas. (Foto A.C.L., Brussel)

De kas van het groot orgel komt vlak voor, wat duidt op een zuiver gotieke opbouw; alleen de middenpijpenbundel staat in V-vorm vooruit en wordt geschraagd door een neergehurkte krijger met snor (*). De vier pijpenvlakken zijn ingedeeld in twee verdiepingen — een schikking gebruikelijk in Nederland, doch eerder uitzonderlijk in België. Het pijpenfront heeft een zware accoladebekroning met hogels en traceerwerk waaruit, in de verlenging van de steunen of verdelingslijsten, pinakels oprijzen. De overgang van de smallere onderbouw naar de bredere pijpenverdieping is omzoomd met vlechtranken (distelmotief) die ook de zijkant van het meubel sieren (*). Hoogstwaarschijnlijk had de orgelkas oorspronkelijk beschilderde luiken. Wanneer wij een aanknopingspunt wensen te vinden, dan kunnen wij het groot orgelmeubel uit Tienen het best vergelijken bij dit uit de Hervormde Kerk te Scheemda (Groningen), daterend uit 1526 en thans bewaard in het Rijksmuseum te Amsterdam (**). De vloeiende accoladebekroning van de Tienense orgelkas vinden wij terug

(9) Bij latere ombouw en uitbreiding van het instrument werd de orgelkas uitgebouwd naar achter toe zodat zij dubbel zo diep werd. Bij ernstig onderzoek van de onderbouw zou wellicht nog kunnen uitgemaakt hoeveel spelen het oude orgel omvatte.

⁽⁸⁾ Van der Mucren, a.w. blz. 86, heelt het over « een neergehurkte apenfiguur in natuurgrootte »! De uitrusting van deze figuur gaat terug tot de aanvang van de 16e eeuw. Afbeelding hiervan in het werk van Gaby Moortgat. Oude orgels in Vlaanderen, uitgave BRT Brussel 1964, brochure 21, blz.111.

⁽¹⁰⁾ Albeelding hiervan bij A. Bouman. Nederland Orgelland, Leiden 1964, blz. 19. Ook hier is het «elke vergelijking gaat mank» van toepassing. De siermotieven van het Nederlandse orgelmeubel leunen meer aan bij de Noord-Duitse gotiek, waar bet Tienense orgel al de kenmerken van de Brabantse stijlrichting vertoont.

in sommige Brabantse altaarretabels en aan de laatgotieke koordoksalen — bepaald in Tessenderlo (ca 1520) waar het loofwerk — evenals in Tienen — hoofdzakelijk bestaat uit distelachtige plantenmotieven.

De opbouw van het rugpositief leunt aan bij die van de grote orgelkas : de middenbundel echter staat halfrond vooruit en de zijvlakken hebben geen pijpenverdiepingen. Het kroonvormige gestel, met beeld van de H. Gregorius (11), is een neogotieke toevoeging. Het positiefmeubel staat thans niet voldoende vooruit, zodat de borstwering moet inzwenken om tegen de pijpenvlakken niet te stoten. Bij de verplaatsing verdween het beschotwerk onderaan de zijvlakken om vervangen te worden door langere pijpen.

Wij kunnen besluiten dat de St-Germanuskerk te Tienen het oudste authentiek orgelmeubel bergt van ons land. Het dateert ongetwijfeld uit het begin van de 16° eeuw zoals Hill het voorhad en waarbij van der Mueren zich aansloot. Het is een sierlijk laat-gotiek meubel dat de aandacht van de kunsthistorici en organologen verdient en waardig is.

Op de vraag wie dit orgel bouwde — en wellicht ook de ontwerper was van de orgelkas — kan moeilijk geantwoord, aangezien de oudst-bewaarde kerkrekeningen maar teruggaan tot 1516 (12). En toch schijnt ons in de tekst van die vroegste rekening het antwoord te liggen : « Item betaalt meester quiryn van mechelen orgelmeester van dat hy sculdich is die orgele staende te houdene op syn last alle iaer voer 56st » (13). Dit « schuldich syn... op syn last » een orgel staende of in goede conditie te houden kan bezwaarlijk op iemand anders terugslaan dan op wie het instrument enkele jaren vroeger bouwde. Door meester Quiryn uit Mechelen wordt hier bedoeld Quiryn van den Eeckhoute die als instrumentenbouwer een meer dan lokale betekenis had (14). Deze rekeningenpost zou aldus een confirmatie betekenen voor het dateren van het orgel dat ca 1510 kan klaargekomen zijn.

⁽¹¹⁾ Het gaat hier niet om het beeld van de patroonheilige Germanus zoals Moortgat a.w. blz. 110, het voorheeft.

 ⁽¹²⁾ A. d'Hoop, Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant. Brussel 1905, I, blz. 267-278.
 (13) Kerkrek, 1516/17, Mechelen. Aartsbisschoppelijk archief — aangehaald door dr. M.A. Vente in Proeve van een repertorium van de archivalia betrekking hebbende op het Nederlandse Orgel en zijn makers tot omstreeks 1650. Brussel 1956, blz. 145.

⁽¹⁴⁾ Zie over hem idr.M.A. Vente. Het geslacht van den Eeckhoute in De Schalmei, mei 1946, blz. 1-5 en Brabanter Orgel, blz. 27.

Résumé

Depuis la seconde guerre mondiale, il s'est révélé à l'étranger un vifintérêt pour les orgues comme témoin culturel du passé. Par contre, chez nous, les publications traitant ce sujet sont restées peu nombreuses. Citons cependant l'ouvrage du Professeur Dr. Floris Vander Mueren, Het Orgel in de Nederlanden (Bruxelles 1951), et les publications plus récentes de G. Moortgat, Oude Orgels in Vlaanderen (Brochure B.R.T. 21 et 50, 1964-65). Ces dernières sont surtout intéressantes au point de vue des illustrations. L'histoire de nos orgues comme mobilier d'art reste encore à écrire.

C'est dans l'église de St-Germain à Tirlemont que se trouvent les plus anciennes. Le meuble en question appartient au style gothique tardif et fut construit vers 1510.

A l'occasion d'un déplacement (1891), le buffet du positif a été engagé de façon assez profonde dans la balustrade. Comparez à ce sujet le dessin de Hill avec la situation actuelle.

LUC DEVLIEGHER

EEN WESTVLAAMSE INVENTARIS UIT 1824 BRUGGE (afl. 1-4).

Tijdens de zitting van 12 februari 1824 namen de Gedeputeerde Staten van West-Vlaanderen een besluit betreffende de bescherming van de gedenkstukken van geschiedenis en kunst in de provincie bewaard (1). Art. 2 en 3 van dit besluit voorzien het samenstellen van gemeentelijke commissies die zouden uitmaken « welke voorwerpen van kunst, of gedenkstukken van geschiedenis, zich in kerken, gestichten van liefdadigheid of alle andere publieke gestichten bevinden, die eene wezenlijke kunstwaarde opleveren, of als gedenkstukken van geschiedenis erkend worden, en geen eigendom zijn van bijzondere genootschappen of personen. » Van deze voorwerpen zou een inventaris opgemaakt worden, bestemd voor het gemeentelijk en provinciaal bestuur. Art. 7, 8 en a bepalen dat deze kunstvoorwerpen niet mogen verplaatst, hersteld, vervreemd of verkocht worden zonder vooraf het advies van de nieuwe commissie ingewonnen te hebben (²). Deze ordonnantie van de Gedeputeerde Staten — op 22 maart door een Koninklijk Besluit goedgekeurd werd op 1 april 1824 door de gouverneur aan de gemeenten medegedeeld (*).

Over deze inventarisatie — voor de eerste maal op initiatief van de Provincie West-Vlaanderen ondernomen — is niet zoveel bekend : slechts terloops werd er over geschreven (*). In het Rijksarchief te Brugge, waarin ook het archief van het Provinciaal Bestuur bewaard wordt, vermelden de archiefinventarissen over de Nederlandse periode geen dossiers

(1) Verzameling der acten van algemeen bestuur der provincie West-Vlaanderen, 15 (1824), blz. 558-341.

(4) Zie over de inventarisatie van het kunstpatrimonium in België (sinds 1850): L. Devliegher, Beeld van het kunstbezit (Kunstpatrimonium van West-Vlaanderen I, Tielt-Den Haag, 1965), blz. 15-54.

⁽²⁾ Ongeveer dezelfde bepalingen komen voor in het K.B. van koning Willem I, dd. 16 augustus 1824. art. 5: « Evenmin zal het geoorloold zijn, om zonder daartoe onze toestemming, of de toestemming der openbare magten, die wij zullen goedvinden daartoe aan te wijzen, te hebben verkregen, uit de kerken weg te breken, te vervoeren of te vervreemden, of om zich eenige andere beschikking te veroorloven, met opzigt tot de in de kerken geplaatste voorwerpen van kunst of geschiedekundige gedenkstukken, van welken aard die ook zouden mogen zijn, voor zooverre zij niet toebehooren aan bijzondere genoot-schappen of bijzondere personen. »

⁽⁵⁾ I.v.m. het besluit van de West-Vlaamse Provinciale Raad van 9 juli 1845, waarbij o.m. gelijkaardige gemeentelijke en gewestelijke commissies opgericht werden, schrijft J.P. Sosson op blz. 17 van zijn «Les Primitifs Flamands de Bruges. Apports des archives contemporaines (1815-1907) » (Brussel. 1966): «Le gouvernement belge tempérait la législation hollandaise en créant un rouage administratif supplémentaire entre les administrations communales ou privées et l'Etat ». Als gevolg van het besluit van 1824 bestond reeds in de Nederlandse tijd — althans in West-Vlaanderen — deze tussenschakel tussen het rijksbestuur en de gemeenten.

over de inventarisatie uit 1824; volgens een brief van de gouverneur aan het stadsbestuur van Brugge (14 februari 1826) is deze inventarisatie nochtans grotendeels klaar gekomen (*). Het Brugse stadsarchief bevat wel gegevens over de plaatselijke commissie die als gevolg van het besluit van de Gedeputeerde Staten ingesteld werd. « Aanwinsten 17 » bevat een gedeelte der verslagen van de commissie, nl. van het bezoek aan het Gerechtshof (17 juni 1824) en de zittingsverslagen vanaf 7 augustus 1827 tot 19 januari 1830. De bundel « Beaux-Arts. Monuments. 1815 à 1830 » bevat o.m. briefwisseling, adviezen en inspektieverslagen. Ook de bundels « Copie des lettres expédiées... » bevatten talrijke gegevens. in het fonds « Akademie » bevat nr. 11 briefwisseling tussen stad en Akademie over het overbrengen van schilderingen in 1828 ; nrs. 4 (in kopie) en 50 (in twee oorspronkelijke exemplaren) bevatten de inventaris van deze schilderijen, die door de commissie waren uitgekozen, « Aanwinsten 18 » bevat acht inventarissen, genummerd van 1 tot 8 ; in de achtste, gewijd aan de Akademie, is echter niets ingevuld (*). De vier eerste inventarissen bevinden zich ook in de bundel «Beaux-Arts. Tableaux des églises, 1828 », evenals in de Provinciale Dienst voor Kultuur, archief van het Kunstpatrimonium (*). Al deze inventarissen zijn gelijkwaardige afschriften. Een klein onderzoek in het archief van de O.-L.-Vrouwekerk bracht ook nog wat briefwisseling aan het licht (*).

Te Brugge werden de leden van de Commissie ter goede bewaring van gedenkstukken van geschiedenis en kunst op 5 mei 1824 door het College van burgemeester en schepenen benoemd en op 12 mei oflicieel aangesteld ('). Met het oog op een verdeling van het werk, werden twee sekties gevormd (10). Van de eerste sektie maakten deel uit (11): F. Wynckelman (president van de Academie), C. Imbert-de Stoop

(6) De inventarissen 1-7 worden afgedrukt in bijlage 2.

(7) De inventarissen 1-4 in provinciaal bezit zijn alkomstig uit het archief van M. English ; deze had ze gekregen van prof. E. Strubbe die ze zelf op een veiling te Brugge verworven had.

(o) Nog dezellde dag — 12 mei — werden de pastoors en kerkmeesters der Brugse parochiekerken door het stadsbestuur schriftelijk over de oprichting van de commissie ingelicht.

(11) Tussen haakjes het beroep zoals vermeld op de naamlijst der leden.

^{(5) «} Daar uwe opgave alleen ontbreekt, om een volledig rapport op dit belangrijk stuk, voor de geheele provincie te kunnen opmaken,... »

⁽⁸⁾ Archiefonderzoek zou ongetwijfeld nog meer gegevens over deze inventaris aan het licht brengen. Navraag bij de stadsbesturen van Poperinge, Nieuwpoort en Roeselare leverde geen resultaten op. Te Kortrijk (R.A. Stadsarchiel, Modern Archief, voorl. nr. 1215^a) en te Veurne (Stadsarchief, nr. 758) zijn de inventarissen wel bewaard. Ze zullen in het tweede deel van onze bijdrage uitgegeven worden als bijlage 4 en 5.

⁽¹⁰⁾ De cerste sektie zou volgende gebouwen inventariseren (tussen haakjes de datum van het bezoek ter plaatse in 1824): Gerechtshol (17 juni), Akademie (25 juni), Sint-Janshospitaal (1 juli), Bogaerdeschool (14 juli), O.-L.,-Vrouw (10 augustus), Sint-Gillis (20 augustus), Sint-Jakobs (27 augustus), Sint-Joosgodshuis (6 september), Potterie (27 oktober), Begijnhof (12 november), H. Bloedkapel (geen datum). De tweede sektie zou de inventaris opmaken van Sint-Salvators, Sint-Donaas (= huidige Sint-Walburga), Sint-Anna, Sint-Magdalena, Blindekens, Sint-Juliaan, Meisjes Stedeschool, Berg van Barmhartigheid, Commissie Burgerlijke Godshuizen, Stadhui*, Atheneum.

(rechter), F. Imbert (raadsheer), J. Calloigne (beeldhouwer), J. Ducq (directeur-professor aan de Academie), J. van Gierdegom (professor bouwkunde aan de Academie), Ph. Mys (goudsmid); tot de tweede sektie behoorden: L. vanden Bogaerde (lid Gedeputeerde Staten), J.J. Vermeire (raadsheer), B. Beekman (principaal Koninklijk Atheneum), F. van de Steene (notaris), J. Dumery (professor tekenen aan de Academie), J. Rudd (architekt), F. Dehondt (goudsmid) (12).

Alhoewel in de loop van 1824 de eerste sektie alle haar toebedeelde monumenten bezocht, ging de uiteindelijke redactie niet snel vooruit. Op 15 november zond de gouverneur een model van de tabel, dienstig voor de inventaris ; meteen beklaagde hij er zich over dat de gemeenten niet of maar gedeeltelijk gereageerd hadden op het besluit van de Gedeputeerde Staten. Op 4 januari 1826 volgde een nieuwe herinnering, waarop de commissie antwoordde dat ze dikwijls niet bij machte was data en andere inlichtingen op te geven, dat ze moeilijk de waarde kon bepalen en dat er te Brugge veel kunstvoorwerpen waren. Op 14 februari volgde een nieuwe dringende vraag naar de inventarissen vanwege de gouverneur, die meteen wees op de reeds bekomen uitslagen en op de achterstand van Brugge. De plaatselijke commissie reageerde op 6 april. er op wijzend dat, als in andere gemeenten de inventaris voltooid was, daar maar weinig kunstvoorwerpen waren, en dat de verantwoordelijke personen weinig of niets te doen hadden. Het heen- en weergeschrijf tussen gouverneur en stedelijke commissie, waarbij telkens uitstel voor het inleveren van de inventaris verleend werd, duurde geruime tijd. Eindelijk werden in de commissievergadering van 8 december 1827 door de 1ste sektie drie tabellen voorgelegd ; tevens werd bij de 2de sektie aangedrongen de inventaris af te werken. Op de vergaderingen van 7. 14 en 21 januari 1828 werden de tabellen voorgelezen en enkele verbeteringen aangebracht. Op 10 mei kon aan het stadsbestuur gemeld worden dat tabel 1 opgezonden werd ; de overige nummers zouden onmiddellijk volgen.

Voor ons zijn deze inventarissen niet enkel van belang om de manier waarop ze opgevat werden; ze geven ons tevens inlichtingen over herkomst, toenmalige toestand en herstellingen waarover dikwijls andere bronnen ontbreken. Enkele malen worden kunstwerken beschreven die nu niet meer bestaan, of althans uit het geïnventariseerde gebouw verdwenen zijn. Nergens wordt getracht volledig te zijn, een kenmerk die men gemeen heeft met de 18de eeuwse « kunstreisboeken » van G.P. Mensaert, J.-B. Descamps e.a. In beide genres gaat de belangstelling nog

⁽¹²⁾ In 1826 en 1827 namen onderscheidelijk F. Wynckelman en L. van den Bogaerde ontslag ; in 1827 werd A. Sandelin tot lid benoemd.

in hooldzaak naar de schilderijen (15). Grafschriften worden tamelijk uitvoerig behandeld; over beelden en meubelen wordt daarentegen weinig gezegd. Als bij uitzondering de doopvont uit Sint-Gillis (nr. 24) uitvoerig besproken wordt, betreft het dan nog een werk van J. Calloigne, lid van de commissie! Bouwkunst komt er bijna helemaal niet aan te pas. Een vergelijking met de ongeveer een kwarteeuw jongere « inventaris Couvez » is wel leerrijk. Terwijl in de « inventaris 1824 » de kunstwerken soms uitvoerig beschreven worden, dikwijls voorzien zijn van een esthetisch oordeel, en als enige aanduiding van de afmeting « figuren levensgroot » vermeld wordt, daar geeft Couvez kortere, objektieve beschrijvingen, meestal vergezeld van de afmetingen der werken. De ene sluit nog aan bij de traditionele 18de eeuwse beschrijving, de andere luidt de moderne inventarisatie in.



De plaatselijke commissies hadden niet enkel de opdracht inventarissen op te maken; krachtens art. 7, 8 en 9 dienden ze ook advies te verstrekken over het verplaatsen, herstellen, vervreemden of verkopen van de kunstvoorwerpen in de inventaris opgenomen. De Brugse commissie wordt door het stadsbestuur inderdaad veelvuldig geraadpleegd over allerhande problemen i.v.m. het kunstpatrimonium. Enkele voorbeelden mogen volstaan.

Op 2 juni 1824 was bij het stadsbestuur een naamloze brief aangekomen i.v.m. de verkoping van fragmenten van koperen grafzerken uit Sint-Jakobs. Daarop werd de commissie door het stadsbestuur uitgenodigd te vergaderen bij de koper, de kopersmid Jonnaert in de Wollestraat, teneinde « een genoegzaam groot getal in letters arabesques en andere teekeningen gegraveerde kooperen plaeten te examineeren welke de kerkmeesters van St. Jacobs gedacht hebben te moeten verkoopen voor oud kooper. » Op 15 juni kon de commissie aan de stad melden dat de verkochte zerken terug aan de kerk werden overgemaakt (14).

Op 25 juni 1824 vroegen de kerkmeesters van de H. Bloedkapel over het niet meer gebruikte altaar van het Brugse Vrije te mogen beschikken. Ook hier moest de commissie advizeren (1°).

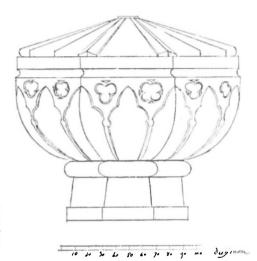
⁽¹³⁾ In verband met de schilderijen van H. Memlinc in het Sint-Janshospitaal moge hier vermeld worden dat het opschrilt op het «Mystiek huwelijk van de H. Katharina» (nr. 162) als niet oorspronkelijk beschouwd wordt, een besluit waartoe ook het laboratoriumonderzoek gekomen is (cfr. P. Coremans, R. Snevers, J. Thissen, Memlinc's Mystiek huwelijk van de H. Katharina. Onderzoek en behandeling, in Bul. Kon. Inst. Kunstp., 2, 1959, blz. 85-94). In nr. 185 wordt — terecht — gezegd dat 📊 een M is, maar in de nrs. 162 en 163 wordt nochtans de 📊 in de naam Memlinc als H gelezen.

M is, maar in de nrs. 162 en 163 wordt nochtans de 📊 in de naam Memlinc als H gelezen. (14) Zie over de koperen grafzerken te Brugge: J. Weale, Note sur les lames funéraires en cuivre conservées à Bruges, in Gilde S. Thomas et S. Luc. Bul. 34 réunion, 1900. blz. 155-190.

⁽¹⁵⁾ Cfr. ook M. Selschotter, Henri Pulinx, sculpteur brugeois (1698-1781), in An. Soc. d'Em. Bruges, 63 (1950), blz. 1-55.

In 1825 werd advies gevraagd over het herstellen van schilderijen van Memlinc in het Sint-Janshospitaal en van een schilderij van van Eyck in de Academie (16).

In 1827 ondernam de commissie pogingen om vijf schilderijen uit Brugse kerken, in de Franse tijd naar Oostende overgebracht, terug in Brugge te krijgen (17). In hetzellde jaar kwam de nieuwe bevloering in de Begijnhofkerk ter sprake, inzonderheid wegens de bestaande grafzerken. Hetzelfde probleem deed zich in 1827 en 1828 ook voor in de O.-L.-Vrouwekerk, waar de tussenkomst van de commissie, door de kerkmeesters niet goed onthaald werd (18).



Aff. 1. — Doopvont in de Sint-Salvatorskathedraal te Brugge (in 1839 in een brand vernield); tekening uit 1828 (Brugge, Stadsarchief, * Beaux-Arts, Monuments, 1815 à 1830 *).

Op 27 juni 1827 vroeg de stad advies over 74 kunstwerken (75 schilderijen en 1 reliëf) uit het stadhuis, die men niet meer geschikt achtte om daar bewaard te worden. De commissie bestemde 14 schilderijen

⁽¹⁶⁾ Zie o.m. J.P. Sosson, o.c., blz. 28, 60-65.

⁽¹⁷⁾ In de zg. «Inventaris Couvez» (1852) vermeld op blz. 5.45-5.45 (nrs. 1, 2, 5, 4, 6).

⁽¹⁸⁾ De commissie werd niet, of te laat, geraadpleegd over het leggen van een nieuwe vloer en de voor ziene verwijdering van grafzerken, evenmin over de vervreemding van een oude biechtstoel. In de vergadering van 15 april 1820 werd voorgesteld de stad te laten weten « dat het grootelijks te verwonderen doet, dat men in de kerke van O.L.Vrauwe alles ommewerpt vooraleer de approbatie van de bedoelde verandering bekomen te hebben ». De kerkmeesters zijn echter van mening dat slechts de kunstwerken, in de inventaris opgetekend, beschermd zijn (cfr. art. 5 van het besluit van 1824) · « Ondertusschen zal het ons aangenaam zijn te mogen bekomen kopijen van de historische aanteekening ler kunst en gedenkstukken welke in onze kerk bestaan, en aan de commissie hebben waardig geschenen van bewaard te worden, opdat wij in het toekomende daarop zouden kunnen letten: want anders zou er geen een steen, geen een plank mogen worden verplaatst zonder dat de commissie zou kunnen zeggen gelijk van den biechtstoel of van de zarken: dat was een kunst, dat was een gedenkstuk. » (Brief van 7 februari 1850).

⁽¹⁹⁾ Vermeld bij Eg. 1. Strubbe, Inleiding in H. Pauwels, Catalogus Groeningemuseum, Brugge, 1960, blz. 9-14.

en het reliëf voor de Academie; 10 andere werden niet waardig bevonden voor de Academie, maar mochten evenwel niet verkocht worden. De overige mochten wel verkocht worden (19). Op 25 oktober 1827 vroeg de Academie nog enkele andere schilderijen aan de stad. Op advies van de commissie werden nog 16 schilderijen uit het stadhuis algestaan (20). Van de gehele reeks werd op 2 april 1828 een volledige inventaris opgemaakt (Bijlage 3) (21).

In 1828 kwam de restauratie van het grote schilderij « Het Laatste Oordeel » uit de Sint-Annakerk, verscheidene malen op de dagorde voor.

Op 7 september 1828 vroegen de kerkmeesters van Sint-Salvators toelating in hun kerk de marmeren doopvont te mogen opstellen die ze gekregen hadden van de h. van Outryve d'Ydewalle (afb. 1); deze laatste had de vont zelf van de kerkmeesters van O.-L.-V. gekregen in ruil voor een andere doopvont (**). In 1828 zouden de zuilen van de Begijnholkerk gerestaureerd worden; daar de commissie oordeelde dat de tekening van het kapiteel niet juist was, werd het lid, J. van Gierdegom belast met het verbeteren van het ontwerp.

Op 22 augustus 1820 werd advies gegevens over een restauratie aan het belfort (afb. 2) (24). Op de vergadering van 16 februari kwam het ontwerp voor de herstelling van de trap van de H. Bloedkapel ter sprake. Op 19 juni van hetzelfde jaar diende men de kleur te bepalen waarin het sakramentshuis en de beeldenissen in de kerk van het Sint-Janshospitaal dienden geschilderd te worden.

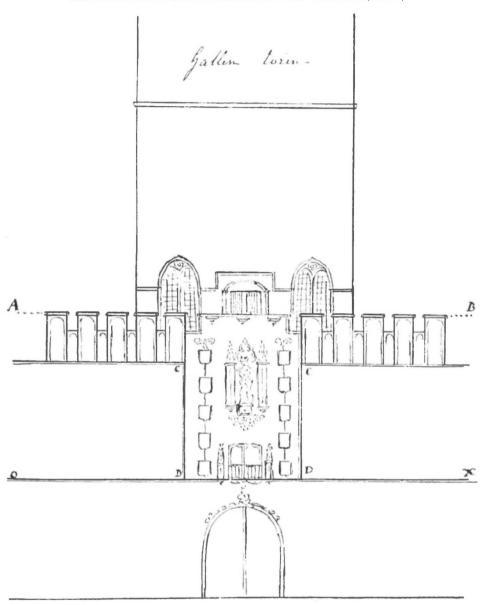
Uit deze voorbeelden blijkt duidelijk welke veelomvattende en verantwoordelijke taak deze commissie in Brugge vervulde. Dat o.m. door kerkbesturen wel eens « vergeten » werd het advies van de commissie

⁽²⁰⁾ A. Janssens de Bisthoven, Stedelijk Museum voor Schone Kunsten (Groeningemuseum) Brugge (De Vlaamse Primitieven, I. Corpus, nr. 1). Antwerpen, 1957, blz. 24, 50-51, 87; A. Janssens de Bisthoven, De herstelling van Het Laatste Oordeel van Jan Provoost, in Gentse Bijdragen tot de kunstgeschiedenis en de ondheidkunde, 17 (1957-1958), blz. 123-132; H. Pauwels, Catalogus Groeningemuseum, Brugge, 1960, passim.

⁽²¹⁾ Naar deze inventaris, door H. Pauwels in zijn catalogus van Groeninge verwerkt, werd onlangs nog verwezen door A. Janssens de Bisthoven in zijn bespreking van het werk van J.-P. Sosson in Hand. Gen. Gesch. Brugge, 105 (1966), hlz. 200-213.

⁽²²⁾ De vont werd in 1850 geplaatst en in 1850 tijdens de brand die de kerk teisterde, vernield. Enkele jaren later maakte beeldhouwer Marlier de nog bestaande kopie. K. Verschelde, De katbedrale van S. Salvator te Brugge, Brugge, 1856, blz. 185.

^{(25) ©} Op bet eerste point is de commissie met eenparige stemmen van gevoelen dat de gemelde restauratie aan den hallentoren zoude dienen uytgevoert te worden ingevolge de teekninge hiernevens gevoegt, daarin bestaande dat de bovenligne der galerie AB soude voortsgetrokken worden uytgezondert dat de openingen hoven het O.L.Vrauwenbeeld met 3 of 4 kleyne consolen souden vervangen worden, dat de lysten CD tot op den band OX zouden voortgetrokken worden, en van wederkanten van het O.L.Vrauwenbeeld de wapens der steden van de provincie souden geplaats worden. »



Afb. 2. — Restauratieontwerp voor het belfort te Brugge. 1829 (Brugge, Stadsarchief, «Aanwinsten 17»).

in te winnen, mag ons niet verwonderen; dat gebeurt ook in onze dagen nog, misschien zelfs meer dan vroeger. Het strekt echter het toenmalige stadsbestuur tot eer dat het de commissie veelvuldig raadpleegde, een bewijs van belangstelling en bezorgdheid voor het eigen kunstbezit. BIJLAGE 1.

ORDONNANTIE ter verzekering eener goede bewaring van gedenk stukken van geschiedenis of kunst.

De Gedeputeerde Staten van West-Vlaanderen: overwegende dat in het algemeen belang door de Regering behoort gezorgd te worden. voor de goede bewaring van gedenkstukken van geschiedenis en kunst, welke geen eigendom van bijzondere genootschappen of personen zijn,

Hebben besloten en besluiten :

- ART. 1. Alle voorwerpen van kunst en gedenkstukken van geschiedenis, van welken aard of natuur die ook mogen wezen, geen eigendom zijnde van bijzondere genootschappen of personen, en welke zich bevinden in kerken, gemeentehuizen, gestichten van liefdadigheid of alle andere openbare gestichten, worden onder de waakzaamheid en bescherming van het algemeen Bestuur geplaatst.
- Art. 2. In de steden en gemeenten, in welke het plaatselijk Bestuur de mogelijkheid zal vinden, om eene commissie te benoemen, bestaande uit kunstenaren of kunstminnaars, de vereischte kennis bezittende, om over kunstvoorwerpen te oordeelen, zal het collegie van Brugemeester en Schepenen, onverwijld tot die benoeming overgaan, en hiervan kennis geven aan ons.
- Art. 5. De commissien benoemd en aangesteld zijnde, zullen zich onverwijld verzekeren, welke voorwerpen van kunst, ol gedenkstukken van geschiedenis, zich in kerken, gestichten van liefdadigheid of alle andere publieke gestichten bevinden, die eene wezenlijke kunstwaarde opleveren, of als gedenkstukken van geschiedenis erkend worden, en geen eigendom zijn van bijzondere genootschappen of personen; zij zullen vervolgens hiervan een historische aanteekening opmaken, inhoudende al de bijzonderheden hiertoe betrekkelijk, en die van eenig belang zijn: van deze notitien zal een afschrift overhandigd worden aan het plaatselijk Bestuur, als ook aan ons.
- ART. 4. Al de voorwerpen in gemelde aanteekening bevat, zullen onder de waakzaamheid van het gemeente Bestuur worden geplaatst, en de Bestuurders of Hoofden der gestichten, alwaar deze geplaatst en bewaard worden, voor dezelve verantwoordelijk zijn, en wordt hun tevens den pligt opgelegd, het plaatselijk Bestuur, onverwijld van alle onttrekking dier voorwerpen te onderrigten.

Art. 5. De commissien, zullen van zes tot zes maanden eene inspectie doen der objecten, onder hunne waakzaamheid geplaatst ; zij zullen van gemelde inspectien behoorlijk proces-verbaal opmaken, en in hetzelve hunne aanmerkingen plaatsen ; deze verbalen zullen aan het gemeente Bestuur worden overhandigd.

Indien de aanmerkingen door de commissien gemaakt, mogten aanleiding geven tot het nemen van eenige maatregelen van wege het gemeente Bestuur, in de belangen der bewaring van bedoelde voorwerpen, zal hetzelve dit onverwijld verrigten, behoudens kennisgeving in den loop van eene maand van de genomen maatregelen aan ons.

In alle gevallen, zullen de gemeente Besturen zonder uitstel aan ons verslag doen der gedane inspectien.

- Art. 6. In de gemeenten alwaar het zamenstellen van commissien mogelijk of onmogelijk is, zullen de Districts Commissarissen bij hunne gewone rondreizen, zich verzekeren in hoe verre de bepalingen van het tegenwoordig reglement, op die gemeenten kunnen toepasselijk zijn, en daaromtrent verslag doen aan ons, ten einde te handelen naar bevind van zaken.
- Art. 7. Geene der kunstvoorwerpen hierboven vermeld, zullen mogen verplaatst worden zonder voorkennis van het plaatselijk Bestuur, dat hiertoe zijne toestemming niet zal geven, dan na zich te hebben verzekerd, dat de verplaatsing niet schadelijk kan zijn voor het voorwerp zelve, en niet tot nadeel kan strekken van de kunst : in allen gevalle zal de commissie alvorens moeten gehoord zijn.
- Art. 8. Geene schoonmaking of herstelling zal mogen plaats hebben aan eene der gemelde voorwerpen, zonder toestemming van het plaatselijk Bestuur, hetwelk gelijkelijk de keus van de kunstenaar of kunstenaren, die de werken zullen verrigten of besturen, zal moeten goedkeuren. na alvorens hieromtrent de commissie geraadpleegd te hebben.
- Art. 9. Geene der voorwerpen van kunst of gedenkstukken van geschiedenis, welke zich in eene der publieke gestichten bevinden, en van de cathegorie zijn in art. een bedoeld, zullen mogen vervreemd of verkocht worden, door hen, dier er bewaarders van zijn, zonder eene speciale en voorafgaande autorisatie van het plaatselijk Bestuur, goedgekenrd door ons, na alvorens de plaatselijke Commissie gehoord te hebben.

Goedgekeurd bij Zijne Majesteits besluit van den 22 maart 1824, n.º 46.

Mij bekend, De Secretaris van Staat, Geteekend : J. G.De Mey van Streefkerk

Voor kopij conform, De Referendaris bij het Ministerie voor het Publieke Onderwijs, de Nationale Nijverheid en de Kolonien,

Geteekend : J. Scheuder. Voor gelijkvormig afschrift, De Griffier der Provinciale Staten van West-Vlaanderen, ROELS

(Verzameling der acten van algemeen bestuur der provincie West-Vlaanderen, 15, 1824, blz. 338-341).

BIJLAGE 2.

SINT-GILLISKERK

Op den hooghen autaer. Bij gifte.

1° Eene schilderie verbeeldende de H. Drijvuldigheid, alwaar het doode lichaam van den Zone Gods ligt op den schoot van den hemelschen vader, nevens wien den H. Geest uijt den hemel daalt in de gedaante van eene duijve. Twee engelen op zijden doen bemerken de bloedige wonden van den Zone en toonen de instrumenten van zijne passie.

Engelen in de locht omringen hun alle.

Door van Oost den Ouden, konstschilder van Brugge, gemaakt omtrent het jaar 1665.

Wat de waarde van de stukken aangaat, dien is zoodanig onseker, veranderlijk en van besondere omstandigheden afhangende, dat wij denken op dit point niet te konnen antwoorden.

Het is een der schoonste schilderien van dezen grooten meester. De figuuren zijn natuurlijke grootte. Den autaer van wit en swart marbre, waarin deze schilderie is geplaats, is eene gifte van M. van Caloen, Burgemeester van het Vrije, overleden in 1670.

Nevens gemelden autaar aan de regter zijde.

2" Twee groote ingeboiseerde schilderijen verbeeldende de 1e den H. Joannes de Matha en den H. Felix de Valois, ontfangende uyt de handen van den Paus Innocentius den derden de bulle van stigtinge van het ordre der Trinitarissen gezeijd het ordre de la Merci of de Redemptione Captivorum, omdat het bezonderste oogwit dezer stigting was de verlossinge der christene slaven.

De 2de schilderije verbeeld den slavenhandel in een Turksche zeehave, onder welke er sommige om hunne verlossinge smeeken en andere mishandelt worden.

Geschilderd door Paulus de Cock, konstschilder van Brugge ten jare 1777.

De figuren op het eerste plan zijn ontrent de twee voeten hoog.

Nevens de voorgaande.

5° Eene smaldere schilderije verbeeldende de aankomst van C. De Mulder, geboortig van Brugge, in de have van Ostende, nadat hij uijt een achttienjaarige sfavernije der Turken verlost was door de Trinitarissen ten jaare 1782.

De vader komt hem tegemoet en omhelst zijnen zoon beijde weenende, in de tegenwoordigheid van den kanonink Noë en menigvuldige menschen. De zoon is afgebeeld met de kleederen die hij droeg in zijne slavernije, onder hem legt het schrift van zijne verlossinge benevens de volgende versen:

« Vertebam quondam mentem tergumque parenti,

in turcas lapsus sex vixi ter miser annis,

te Pater ecce preccr veniam nunc parce redempto,

discite vos iuvenes sectari iussa parentum ».

In de locht vliegen drij engelen met een banderolle waarop men leest « ex quo omnia, per quem omnia, in quo omnia ipsi gloria in secula seculorum ».

Geschilderd door Jan Garemijn, konstschilder van Brugge, in het jaar 1783.

De figuren op het eerste plan zijn ontrent twee voeten hoog. De portraiten van den vader, van den zoon en van den kanonink Noë zijn zeer wel gelijkend.

Aan de lijnker zijde van den hoogen autaar,

4° Twee groote ingeboiseerde schilderijen : de eene verbeeldende den H. Joannes de Matha, de brieven der stigting van zijn ordre, gegeven door Innocentius den derden, paus van Roomen, aan den bisschop van zijn diocese overleggende. Agter den stoel van den bisschop stond den heer canonink Noë; in het jaar 1790 heelt Mr. Gaillard, ten dien tijde pastor van S' Gilles, sijn portrait doen schilderen in de plaatze van het hoofd van gemelden kanoninck door M. Frix, professor in de Academie van Brugge.

De andere schilderije verbeeld den zelven heijligen die naar menige slaven verlost te hebben, in eene Turksche zeehave alwaar zij te scheep gaan, de andere aanmoedigt tot verduldigheid en betrouwen op God, De heijlige Drijvuldigheid, in teeken van het goddelijk welbehaegen over deze daad, verschijnt in de locht.

Geschilderd door Jan Garemijn in het jaar 1777.

De figuren zijn op het eerste plan van de zellde hoogte als in de voorgaande schilderije. Daar valt te bemerken dat de schilderijen van Garemijn dienden alle drie langst den kant geplaatst te worden voor welken zij geschilderd zijn, insgelijks die van P. De Cock. Zij vertoonen door hunne verplaatzing een onaangenaam discord.

Nevens de voorgaande schilderije.

5° Eene smaldere schilderije verbeeldende de bezoekinge van den H. Ioannes de Matha, gedaan aan den H. Felix de Valois in de hermitage van Cerlroid in het bisdom van Meaux, alwaar zij besloten van te zamen te werken aan de stigtinge van een ordre dat voor doelwit zoude hebben de verlossinge der christene slaven uijt de handen der Turken. Welk besluijt is afgebeeld door eenen engel in de logt verschijnende met twee slaven die hij bij hunne ketens vasthoudt.

Geschildert door Paulus de Cock van Brugge in het jaar 1785.

De figuren zijn ontrent twee voeten hoog.

Op den autaer nevens de sacristie :

6° Eene schilderije verbeeldende de H. Maget Maria zittende op den Boom des Levens Iwaar zij het hels serpent verplettert.

Op het voorplan van de lijnker zijde zitten Joachim en Anna, agter hun staan Moyses en David, op het 2e plan van d'andere zijde worden Adam en Eva door een engel uijt het Aerts Paradijs verjaagt.

Geschilderd door Maes.

Figuren levensgroote op het eerste plan.

Nevens den zelven autaar. Bij gifte van M. Odevaere in 1818 :

7° De graftombe ofte mausole van M. Anselmus Odevaere en zijne egtgenoote gemaakt van Bentemsteen in de vorm van een antike sarcophase. Waarin is geëncadreert eene schilderije op koper verbeeldende de Verrijsenisse van den eenigen zoon van de weduwe der stad Naïm; waaronder staat de volgende inscriptie op een vierkanten wit marberen steen onder de schilderije:

« et ait Adolescens, tibi dico surges et resedit qui erat mortuus et cepit loqui. » Luca — VII. A.P. &. Optimorum parentum Anselmi Odevaere J.V.L., curiaeque crim. Franc, Brug, secret, offic, olim perfuncti qui vixit ann. LXV. et Mar. An. De Brauwer amatae conjugis ejus quae vixit ann LIV. Pie recordantes, filius eques Jos. Odevaere, pic, Reg. et alter filius Ans. Odevaere humile, hoc tumulum condiderunt an, sal, MDCCCXVI R.I.P. »

De schilderije is gemaakt door Mr Joseph Odevaere van Brugge, schilder van den Koning der Nederlanden, en Ridder van de Nederlandschen Leeuw

De figuren der schilderije hebben een ruijmen voethoogte onder welke op het 2^{de} plan de portraiten van den schilder en zijn broeder verbeelden de 2 apostelen die Jesum vergezelschappen.

Nevens de sacristie boven de boiseringe. Bij depot.

8° Eene groote schilderije verbeeldende Christus die, vergezelt van engelen welke de instrumenten van zijn passie dragen, verschijnt aan de H. Catharina van (Sienne) die haar vraagt welke kroone, van doornen, of van goud, zij verkiest ; waarop zij antwoord, die van doornen.

Geschilderd door Maes.

De figuren zijn levensgroote. Deze schilderije komt uijt de kerke der gesupprimeerde Predikheeren te Brugge.

Boven de zelve boiseringe. Bij depot.

9° Eene groote schilderije verbeeldende de Besnijdenisse van Christus door den Grooten Priester gedaan in de tegenwoordigheid van de H. Moeder Gods, van de heijligen Joseph en meer andere omstaanders.

Aanzien voor geschilderd door van Oost zone, gezeijd den Jongen, konstschilder van Brugge.

De figuren zijn levensgroote. Deze schilderije komt uijt de kerke der gesupprimeerde Recolletten in Brugge, alwaar dezelve stond in een kleinen autaer benevens de choor deure.



Afb. 3. — J. Garemijn. De H. Joannes van Matha koopt slaven vrij, 1750 (Brugge, Sint-Gilliskerk); = nr. 10.

Boven het zitsel van de kerkmeesters. Bij gifte van de confrerie van de H. Dryvuldigheid, in 1770 [Afb. 5].

10° Eene groote schilderije verbeeldende de Trinitarissen die met eenen Turkschen oversten handelen over de verlossinge van verscheijdene christene slaaven die voor de voeten van hunne meester ter aarde knielen, en dit in het bijwezen van andere Turken.

Geschilderd door Jan Garemijn. in 1770.

Figuren meer als levensgroote. Het is eene van de beste stukken van dezen Brugschen Meester.

In de voorkerke al den zuijdkant, bij de deure.

11° Eene groote schilderije verbeeldende de Afdaeling van den heijligen Geest onder de gedaante van vierige tongen op den Pinxterendagh in de zaele alwaar de apostelen met de H. Maget Maria Moeder Gods vergadert waeren.

Copie geschilderd naar Rubbens of na de printe der schilderije. Zoude moeten gekuyst worden met kleijnen kost. Weijnig beschadigt.

De figuren zijn levensgroote.

Agter den predikstoel. Bij depot.

12° Eene schilderije verbeeldende het doode lichaam van Christus ondersteunt door engelen en vergezelschapt van andere engelen die de instrumenten van zijne bloedige passie vertoonen.

Copie geschilderd naar van Dijck.

De figuren zijn levensgroote. Deze schilderije komt uijt de gewezen abdije van St. Trudo in Brugge.

Onder de voorgaande schilderije. Bij Gilte.

15° De ovale epitaphie, die te vooren benevens de sacristie geplaatst was, van den heer Neijts, eertijds pastor dezer kerke, van den volgenden inhoud :

« D.O.M. Sta viator et lege. / Hic jacet / R^{dus} D. Joannes Neijts / hujus templi annis XXXVIII / Pastor indefessus et divini / cultus promotor sedulus /ovium suarum amor et deliciae / nunc eheu dolor et desiderium! / dignus longioris vitae, nisi / dignior fuisset aeternae: / hanc ei lector apprecare / fratrique hoc consecranti et abi. / Obiit 24 8-bris 1692. »

Deez monument zoude zoo veel te meer moeten gerestaureert worden dat de inscriptie bijnaar niet meer lezelijk is. Den opstelder had dezelve te vooren in zijn bezit.

De verplaatzinge dezer epitaphie en die van den heer De Cuypere sijn door de Commissie geapprobeert op conditie dat er een houte liste ronds de selfde zoude gedaan worden, in plaatze van de oude lijsten die aan stukken vielen in het verplaatzen. Den pastor Neijts was een der geleerdste en treffelijkste mannen van zijnen tijd. Hij was 58 jaren pastor van St. Gilles als hij stierf.

in de zelve beuke. Bij Depot.

14° Eene schilderije verbeeldende den H. Augustinus verpletterende en onder de voeten trappende de ketteren Nestorius en Eutyches. insgelijkx Dioscorus.

Geschilderd door van Oost den Ouden.

De figuren zijn jets meer als levens groote. Deze schilderije komt uijt de gesupprimeerde abdije van St. Trudo in Brugge.

In de zelve beuke. Bij depot.

15" Eene schilderije verbeeldende den H. Joannes Evangelist beschrijvende zijnen Boek der Openbaeringen in het eijland van Patmos ; den Arend schijnt hem verholentheiden te kennen gevende.

Copie geschilderd door van Oost, naar Rubbens.

De ligure is meerder als levensgroote.

In de zelve beuke.

16" Eene schilderije op panneel verbeeldende het Leste Avondmaal van Christus met zijne apostelen in eene eetzaele vercierd met marbere colommen. Christus is gezeten onder eenen Troon met groene gordijnen behangen.

Geschilderd door Antone Claeijssens, konstschilder van Brugge, in de jaaren 1500.

De figuren zijn circa twee voeten hoog.

Nevens de voorgaande.

17° Eene langworpige schilderije verbeeldende de Boodschap van den engel Gabriël aan de heijlige Maegt Maria gedaan, bij dewijl zij in het gebed is, den H. Geest daald neder in de gedaante van een duiif.

Geschilderd door Erasmus Quillin, élève van Rubbens.

Diende door een kundig hand schoon gemaakt te worden.

De figuren zijn levensgroote.

In de voorkerk.

18° Eenen predikstoel van wagenschot vercierd met de vier evangelisten en veel loolwerk.

In de zijdsbeuke van de voorkerke al de noordzijde. Bij gifte.

19° Eene groote schilderije verbeeldende den zegenpraal van het heijlig Sacrament des Autaers over de dolinge, de onwetendheijd en de ketterije. Onder de wielen van den wagen, waarop de H. Kerke is gezeten, en die met peerden, voorgegaan door de Renommée, getrokken word, ziet men den haet en den nijt verpletteren. Van boven staat er in een cartouche: «Ecclesia per Eucharistiam Triumphante».

Geschildert door eenen Augustinen Pater of Broeder na de printe die volgens de schilderije van Rubbens is gemaakt. Figuren levensgroote. Wij seggen *na de printe* omdat hier op geender maniere het coloriet van Rubbens is nagevolgt. Dezelve komt uijt de kerke der gesupprimeerde Augustinen in Brugge.

Nevens de voorgaande. Bij gilte.

20° Eene schilderije verbeeldende de vier Evangelisten met hunne attribuiten. Van onder staat er « Eucharistie veritatis promulgatio ». Geschilderd door den selven als de voorgaande. Copie na de printe van Rubbens.

Figuren levensgroote. Hier passen de selve aanmerkingen als op de voorgaande schilderije.

In de zelve beuke. Bij depot.

21° Het portrait van den heijligen Carolus Barromeus, Cardinaal en aartsbisschop van Milaenen, staande voor eene gedekte tafel door een Turkx tapijt en waarop een crucifix geplaast is, het gone hij aanspreekt.

Geschildert door van Oost, zoon gezijd den Jongen, konstschilder van Brugge.

Figure levensgroote tot de voeten uijtgeschildert, komende uijt de afgebroke kerke van St. Donaes in Brugge.

Onder de voorgaande schilderije.

22° De ovale epitaphie, die te vooren nevens den autaer bij de sacristie geplaats was, van den heer De Cuupere, pastor dezer kerk, met de volgende inscriptie :

«D.O.M. / R^{dus} Adm. Dom^s, loes De Cuupere. / Juxta altare jacens memoriae datur / hujus ecclesiae annis 42 Pastor, Protector / et Restaurator cetera silentur, sed quam / vis canonicus et cancellarius tornacensis / factus et ad altiora vocatus, sua sorte / contentus hic moratus est, duo perpetua / anniversaria unum sibi solemne aliud / parentibus fundavit : obiit / 12 februarii 1734 / R.I.P. »

De inscriptie diende gerestaureert te worden met kleenen kost.

De verplaatzinge dezer epitaphie is door de commissie goedgekeurt op conditie dat er een houte liste rond de zelve zouden gedaan worden.

In de voorkerke op zijden de voute. Bij depot.

25° Eene grote schilderije verbeeldende volgens de legende het mirakel van den heijligen Albertus Carmelit, die, als wanneer hij in het lezen zijner misse de H. Hostie ophefte, de H. Maget Maria met het Kindeken Jesus sagh verschijnen boven den autaer in de tegenwoordigheid van het volk.

Geschildert door Louis de Deijster, konstschilder van Brugge.

Heeft noodigh door een kundige hand met veele voorsigtigheid en kleijnen kost schoongemaekt te worden.

De figuren zijn levensgroote. Deez stuk is een der beste van dezen meester. De bezonderste figure is wonderlijk van expressie. Dit stuk komt uijt de kerke der gesupprimeerde Carmeliten in Brugge.

De doopvonte. Bij gifte in 1827.

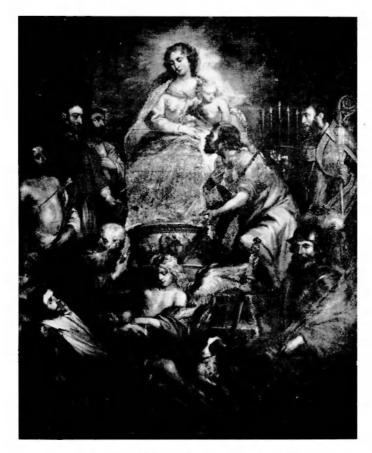
In eene op het kerkhof uijtspringende plaatze met een isere balustrade afgesloten, is gesteld de nieuwe vonte. De kuijpe ontrent de vier voeten diameter, is in een ronde vorm gemaakt van marbre de Bologne, gezeijd marbre Napoleon, bleek chocolat couleur. Rond de vonte zijn de vier evangelisten verbeeld door hun attributen gemaakt in wit marbre, te weten den jongeling, den arend, den leeuw en den os : op den voet insgelijkx van wit marbre zijn verbeeld de drij Goddelijke Deugden, het geloof, de hoope en liefde, omringt van engelen en loofwerk; het basement is van swart geeluw geaderd marbre. Het dekzel is in bronze hebbende voor couronnement het Lam Godts van koper, goud verguft in het vuur. Alles met veele gouste en konst uijtgevrogt.

Gemaakt door d'heer Jan Calloigne van Brugge, sculpteur statuaire van S.M. den Koning der Nederlanden, in het jaar 1827.

Deze vonte is een waar meesterstuk gegeven door de mildadigheijd van Mr. De Blauwe, in het jaar 1827. De plaatze waar zij staat is 15 voeten lang, soovele breed, expresselijk voor de nieuwe vonte gebauwt en alles bekostigt door den gemelden heer, ten jaare 1827, kerkmeester van St. Gilles en President.

Nevens de vonte. Bij Depot.

- 25° De epitaphie der familie Anchemant met het wapen, funeraire lampen, loofwerk, sestien quartieren, alle in wit marbre, den grond en basement in presse royale. Met de volgende inscriptie op een wit marberen grond:
 - « D.O.M. Memoire d'Adrien Fs. de Mes¹e Guile Anchemant, chevalier seigr de Marke, Blommegem. Visbrugge, Rapenburg, Leesberge, Praterie eta, décédé le 14 octobre 1718. Et de Dame Adrienne Natalie, fille de Mes¹e Jean de Gruutere, chevalier seigr d'Anvin, sa compagne, trépassée le 3 8^{bre} 1702, et de Emanuel et Augustin Anchemant leur lils seignieurs successif des dits lieux, dont le premier étant echevin et bourgmaitre du Franc de Bruges deceda le 15 août 1720 et le second le 17 9^{bre} 1721. Et de Jeanne Marie Anchemant leur fille, après le décès de ses frères Dame de Marcke eta leur héritière universelle laquelle ayant ordonné d'ériger ce mausolé pour honorer leur mémoire et fondé en cette eglise pour le repos



Afb. 4. — J. Maes, Maria en Kind met Heiligen, 17de eeuw (Brugge, Sint-Gilliskerk, afkomstig uit de Sint-Kristoffelkapel); = nr. 26.

de leurs ames un anniversaire perpetuel au 3 8^{hre}, mourut sans alliance le 13 X^{hre} 1739, Priez Dieu pour leurs ames. »

Gemaakt door Pulinx, beeldhouwer van Brugge, in het jaar 1750. Deze epitaphie was geplaats in de kerk der gesupprimeerde Augustinen te Brugge en is ten jaere 1800 alhier gesteld. Het ware te wenschen dat deselve in haar geheelen ersteld wierd, het oeverig daar bij voegende.

Boven het dischmeesterszitzel. Bij depot [Afb. 4].

26° Eene groote schilderije verbeeldende de heijlige Pestpatroonen Rochus, Adrianus, Antonius, Sebastianus, Carolus Borromeus. Jacobus Apostel, en in den grond Ignatius of Xaverius en Donatianus den bijstant van den zoone Godts onder de voorspraeke van zijne moeder afsmeekende.

Eenen Engel toond de wonden van den H. Rochus, Maria slaagt er de oogh op vol medelijden en haar Kind op haren schoot staande met de bollewereld ziet om naar den heijligen Donatianus, patroon van Brugge.

Geschildert door Maes.

De liguren zijn levensgroote. Deze schilderije was eertijds in de H. Christofelskappelle op de Groote Markt te Brugge. Afgebroken ten jaare 1775. Dan geplaast in de afgebrokene cathedrale van St Donaes ende nu alhier in bewaringe.

Boven het gemelde zitzel. Bij depot.

27° Eene groote schilderije verbeeldende de bekeering van den hertogh van Aquitanien. Den H. Bernardus had reeds Guillelmus hertogh van Aguitanien en Guiene van het schisma doen afzien, maar hij kon den hertogh niet bewegen de bischoppen in de bedieningen te erstellen, waaraf hij hun beroofd had. Bernardus ondernam eenen nieuwen middel : misse lezende in de tegenwoordigheid van den hertogh en veele volks, naar de Consacratie nam hij de H. Hostie boven de pateine, hebbende het heele aanzigt ontsteken en de oogen brandende, verlaat den autaar, nadert den hertogh en spreekt hem toe met autoriteijt : « Wij hebben, zeijde hij, tot nu toe alle smeekingen in het werk geleijd, gij hebt dezelve versmaad, gij hebt op alle onze zugten en vraagen geen acht genomen, maar ziet hier den Zone Godts, den heer en het opperhoofd der kerke die gij vervolgd, Hij komt zien in persoons of gij ten langen lesten zult berauw hebben. Het is uwen regter, en op wiens naam alle knien gebogen word, het is een regtveerdigen vreker uwer misdaden, dien in wiens handen eens zal vallen uwe ziel. Veracht gij Hem ook? Zult gij hem handelen op de zelve wijze als gij zijne dienaren handelt?»

Den hertogh stom staande en verdwellemt, viel ter aarde spraakeloos. Bernardus deed hem opregten en vroeg hem den bisschop van Poitiers te groeten die aldaar tegenwoordigh was. Den hertogh stak de hand uijt na den bisschop en bragt hem op den bisschoplijken stoel daarmede bewijzende dat hij hem in zijne bediening herstelde. Dit is het voorwerp van deze schilderije. Het verbeelde moment is, als wanneer op het bevel van Bernardus den hertogh word opgeregt.

Geschilderd door Marc Antonio Garibaldo van Spaansche alkomst. in het jaar 1690.

De figuren zijn levensgroote, goede schilderije; die van dezen meester zijn in deez land zelden te vinden. De zelve komt uijt de kerke der gesupprimeerde abdije van Sparmaille, vrouwenklooster te Brugge van het ordre van Clairvaux.

Nevens de voorgaande schilderije. Bij depot.

28° Eene schilderije verbeeldende den heijligen Franciscus van Assisiën ontfangende de stigmaten. In het land, weijnig van zijn klooster afgeweken en onder het oog van zijnen medebroeder steld Franciscus sigh aan het bidden; Christus daalt aan zijn kruijs uijt den hemel, soo het schijnt, en drukt in den H. Franciscus de teekenen sijner vijf bloedige wonden.

Copie na Rubbens, geschildert door van Oost.

De figuren zijn levensgroote. Deze schilderije komt uijt de kerke der gesupprimeerde Recolletten in Brugge, alwaar zij geplaats was in eenen kleijnen autaer benevens de choordeure.

Op de autaer in de zelve beuke.

29° Eene groote schilderije verbeelde eenen priester met eene kostelijken kasufel bekleet, gevende de heijlige communie aan eene aanzienelijke vrouwe; 2 engelen zijn met brandende flambeeuwen, en andere in de locht.

Geschilderd door Maes.

De figuren zijn levensgroote. Het is een der schoonste schilderijen van dezen meester.

Nevens den selven autaer.

50° Een langworpig landschap verbeeldende de vinding van den heijligen Gilles. Den heijligen Egidius gemeenlijk genaemt den heijligen Gilles was geboortig van Athenen uijt een adelijk geslagte, seer vermaard voor sijne wetenschappen. Hij verliet de wereld en vertrok na Vrankrijk, alwaar hij in het bisdom van Nismes een forest verscheijde jaaren bewoonde, en aldaar eenigen tijd leelde met de melk van eene hertinne van het woud. Als wanneer Flavius, koning der Gotthen op de jagt zijnde deze hertinne vervolgde, dezelve vlugte bij den H. Egidius, die hierdoor ontdekt wierd.

Geschildert door Nollet.

De figuren zijn drijquart van een voet hoogte. Deze schilderije was in eenen alderslegsten staat als wanneer de selve ten jaare 1805 door M. H. Imbert gratis is gerestaureert.

In de zelve beuke, voor den bank. Bij gifte.

51° Eenen merkweerdigen grafsteen die in het korte de geheugenis bevat van verscheijde al oude zerken die in het vernieuwen van den kerkvloer, beschadigt zijnde, niet meer hebben konnen geplaast worden.

De inscriptie is van den volgende inhoud :

« Sepulture van / d'Heer Christiaen De Plaet / fil. Jacops die starf in het / jaar 1490 ende was begraven / in het clooster ten Duijne. / Hier ligt joncv. Jaquemine / De Groote fa Jacops Chris- / tiaens wijf was. Starf /anno 1481 den 20 dag in / september. / Hier legt d'heer Jan De Plaet. / f. Jacobs, makelaere binnen / der stede van Brugge / starf Aa 1486 den 25 in / december. »

« Hier ligt / jongy, Jacquemijne / fa d'heer Pieter Macharis /Jan de Plaets wijf was, / die starf in 1 jaar 1473 / den laesten dagh van october. »

«Ten jacre 1823 / zijn dese oude grafschriften / hier geleghen hebbende, / vernieuwt door de afstam- / melingen van den voornoemden / heer Christiaen de Plact.»

Het clooster ten Duijne. Was ten dien tijde de abdije van Sparmaille in Brugge, welke onder de directie stond van den abt van het klooster der Duijnen, alsdan te Coxide. Daar valt te bemerken dat in het jaar 1450 de kerke van S^t Gilles alleenelijk bestond uijt de voorkerke. Wel alsdan seven voeten leeger was als heden, soo men bewijzen kan uit de basementen van de pilaeren die heden tot seven voeten diep in den grond staan.

Het is ten gemelden tijde dat, door de mildadigheid van de familie de Plaet en bezonderlijk door d'heer Christiaen dat deze kerke vergroot is.

In de sacristiebeuke. Bij gilte.

52° Eenen grafsteen in wit marbre met lamiliewapens en de volgende inscriptie.

« Ci gist / Le très noble et illustre seigneur / messire Ambroise Comte de Finale / natif du Duché de Milan qui conduit / par la seule vertu de l'age de treize ans dans / le service de la très illustre maison d'Au- / triche s'est comporté avec tant de valeur / et de probité tant en Italie, en Espagne / en Hongrie qu'en Boheme qu'il fut à / l'age de trente huit elevé par son auguste / Maitre Charles Six Empereur des Romains / au degré de Général Major et Gouverneur de / la Ville et Port de Nieuport. Il trepassa à / Bruges, le 8 juin 1744, et de Dame / Marguerite Thérèse Booninck, son épouse, / décédée le 12 juin 1763. / R.I.P. »

In de choorbeuke. Bij gilte.

55° Eenen grafsteen met familiewapens van Mr. Van Caloen met het opschrift als volgd :

« Aeternitati sacrum ac piis manibus nobilis ac clarissimi De Francisci van Caloen equitis aurati quondam Franconatensis consulis et senatoris, quem juxta est thalami ac tumili consors Dna Anna Rommel, abiit hinc ille A° 1670 die 27° septembris, haec 5 octobris 1684. Erecto ab ipsis hoc altare marmoreo, fundatis binis in eo anniversarius duohus diebus commemora-

tionem omnium fidelium proxime sequentibus solemniter in perpetuum celebrandis, cum vigiliis novem lectionum commendationibus missæ sacrificio et primario campanarum sonitu.

His adjacent nobilis D. Joan. Bapt. de Stappens. Toparcha d'Harnes qui obiit 21 julii 1667 et nobilis D. Maria Francisca van Caloen ejus conjux quæ obiit 29 octobris 1698.

Hic quoque situs et nobilis et clarissimus vir Dom⁸. Christianus van Caloen domini Francisci filius eques auratus territorii Franconatensis senator et consul. Obiit 10^a 8^{bris} 1668, R.I.P. »

In de sacristiebeuke. Bij gifte.

34° Eenen gralsteen met wapen van de lamilie Odevaere, met de volgende inscriptie :

«D.O.M. Vrij sepulture van den heer en Mr. Engelbertus Odevaere, I^s. d'heer en Mr. Livini in zijn leven Raatpensionaris ende griffier van de kaemer 's Lants van den Vrijen overleden den 18 januarius 1765 en van Jouf^s. Agnes Francisca Soenens filia d'heer Joannes Bap^{te} zijne huijsvrauwe overln. den 1 X^{ber} 1732.

Voorts van den eerw, hr. Maximilianus Odevaere kappellaen der kerke van den H. Basilius I.T.B. en secretaris van sijne doorl, hoogw. Felix Guilmus Brenart, bisschop van Brugge, overleden den 19 april 1780, oud 32 jaren.

Ende van d'heer Bernardus Odevaere overleden den 20 9^{her} 1786 in den ouderdom van 31 jaren en begraven op het gemene kerkhof buijten de S^{te} Catharinapoorte.

Requiescant in Pace. »

35° In de sacristie is het portrait van den heijligen Nicolaus van Tolentin van het ordre van den heijligen Augustinus.

Geschildert door een goeden meester.

Levensgroote tot aan de knien. Komende uijt de kerke der gesup^{4a}. Augustinnen.

In de sacristiebeuke. Bij gifte.

56° Eenen grafsteen in wit marbre van de familie van den Bogaerde met wapens en de volgende inscriptie.

«D.O.M. Sepulture van d'h^r Donaes van den Bogaerde f^s Vincent bij joul^e Jozine f^a d'h^r Marck Strabant in zijne tijde schepen en tresaurier der stede van Brugge, mitsgaders erfagtigh Redenaere der heerlijkheide van den Proosschen overleden den 15 ougst MDCXL die gefundeert heeft een eeuwelijke misse 's vrijdaegs ende geaugmenteert 's vrijdaegs het heijlig Cruijs lof, bij zijne voorbouders gefundeert die hier in de voorkerke liggen begraven.

Ende van joufr^e. Marie f^a d'heer Geeraert Claeman, sijn huijsv^e die overleed den 14 8^{ber} 1656, welke t^e samen in huywelijke hadden 10 sonen en drije dogters die bezet heeft een eeuwig jaargetijde binnen den choor dezer kerke. Hier ligt begraven d'heer Andries van den Bogaerde, vierden sone van d'heer Donaes it sijnen tijde schepen deser stede, overleed den 24ⁿ maerte 1652.

Ende joulv^e Christina van Lille f^a d'heer Pieter sijne huijsvrauwe welke 't samen geproceert hebben vijf sonen en een dogter overleet den 6 9^{ber} 1673. Ende heer Jan van den Bogaerde f^s d'heer Donaes t' sijnen tijde schepen deser stede en erfagtig redenaar der heerlijkheide van den Proossche overleden 5 8^{ber} 1670. en jouf^e Joanna f^a Octaviaen van Marissien, sijne huijsv^e, die overleet den 4 april 1682.

Voorts van Jo^r Jacques van den Bogaerde f^s jo^r Andries, jo^r Jan Antone van den Bogaerde f^s jo^r Andries, jouf^e Maria Joanne van den Bogaerde f^a jo^r Jan Antone.

Ende van vrauwe Joanna Bernarde van der Meulen, douarière van jonker Jan Antone van den Bogaerde overleden den 7 julij 1779 in den ouderdom van vier en tachentig jaren wiens eenigen soon was Mr. Andriese van den Bogaerde in huwelijke met jov^e Theresia Rotsaert, burgemeester en tresorier van het Vrije, die overleet in 1800.

In de sacristiebeuke. Bij gifte.

57° Eenen grafsteen van de familie Stochove met het wapen en chef en 16 kwartieren met de inscriptie van den volgenden inhoud : « D.O.M.

Sepulture van jo^r Jan Stochove [s jo^r Jan overl, den 29 8^{ber} 1616 ende van vrauw Maria [a jo^r Engelbert Reijvaert, zijne geselnede overleden den 24 7^{ber} 1619. Voorts van vrauwe Jozine Stochove geselnede van heer Marc Albert Arazola de Onate envoyé extraordinaire van Zijne Majest, tot het hof van Engeland, overleden den 10n January 1671. Voorts van jo^r Vincent Stochove in sijn leven heere van S^{te} Catherine, Gaesbeke, te Poele et^a, twaalf maal burgemeester van Brugge in huwelijke geweest met vrauw Theresia Van Marcke de Lummene, overleden den 25 X^{ber} 1679. Voorts van vrauw Marie Caroline Stochove [a jo^r Charles, heere van Ste Catharine, schepen dezer stede van Brugge, bij vrauwe Marie Jacoba Rommel, overleden Douarière van jo^r Charles de Croeser, heere van Berges, ten Rijne, Wijnenbourg, ten Torre, ter Walle et^a, op den 9 april 1774. »

In de sacristie. Bij gifte.

Het portrait van de H. Nicolaus van Tolentin van het ordre van den H. Augustinus, levensgroote en tot aan de knien geschilderd. Dese schilderije gemaakt door een goeden meester komt uijt de kerke der gesupprimeerde Augustinen in Brugge bij gifte van pater Van Wijmelbeke, gewezen Augustin. Deze is bij misgreep de repetitie van n° 55.

Aldus goedgekeurt door de Commissie ter goede bewaringe van gedenkstukken van geschiedenis of kunst der stad Brugge in hare zittinge van den sevensten januarij 1800 acht en twintig (ondertekend) A. Sandelin, P^{tt} Henry Imbert, secretaris. Voor gelijkvormigh afschrift, [get.] Henry Imbert, secretaris.

ONZE-LIEVE-VROUW VAN DE POTTERIE

In den choor op den autaar.

58° Eene schilderye verbeeldende de Aanbidding van het kindeken Jesus door herders in den stal van Bethleem, met Cherubinen en den heyligen geest in de locht. Nevens den selven autaar zijn de statuen van den heyligen Joseph en van de H. Moeder Anna beyde in wit marber.

Geschilderd door van Oost den Ouden, konst-schilder van Brugge. De figuren zijn levensgrootte.

In den choor aan de linker zijde. Bij gifte.

59" De epitaphie op mausolée van M. de Beer. Op de tombe liggen de lichamen van hem en van zijne huysvrauwe, daarop verbeeld levengroote : zij zijn beyde in zwart marbre uitgezonderd de handen en hoofden die gemaakt zijn in albaster van dit land. De familiewapenen en zesthiën kwartieren geplaatst in den cintre van het verdiep, omringen het zelve. De friese is wit, bevrogt met leeuwenkoppen, geniën en loofwerk. Zij is ondersteund van twee pilaren van het orde lonic, ook in zwart marbre. In den grond van de epithaphie is de volgende inscriptie op zwart marbre in goude letteren.

« Posteritati Sacrum.

Hospes monumentum vides N.V. Joannis de Beer Carl. F. Philippi N. Patrem habuit equitem et Muelebekae dinastam avum vtraq. dignitate ornatum Merkemi quoq. potentem ipse preter Mevlekam et Beavdensium cappellam Halewijnscham cum Portingallo jure hereditoris possedet. Evitq. in vrbe bac Brugensi qvartvm consvl et rem Potteri hosp. fide qua debvit bona tvtatvs. Excissit e vivis VI non. maï an. eatat. LIX MDCVIII. Adsita marito uxor dn Roberta d'Aubermont, filia pontistirpe et meritis clari v. Illa haeres Coborniat, tenvit Mevlebekam in dotem svam dum vixit. Vixit ann... Devixit... Conjvgg. pari tvmvlo compositis bene pricatus, abi. » Gemaakt in het jaar 1615.

De inscriptie zoude dienen vernieuwd te worden met kleenen kost, want binnen eenige jaren zal dezelve niet meer leesbaer zijn.

Op den slotsteen van de zelve epitaphie staat het jaar wanneer zij gemaakt is. M. De Beer is een der grootste weldoeners van dezen hospitale geweest. De hoofden en handen van dit monument verdienen een byzonderen aandagt.

In den choor aan d'andere zyde van den autaar. Bij gifte.

40° De graftombe van M^r Despars gemaakt van zwart marbre met platte banden en corniche. Zyn wapen daarboven met loofwerk.

In het verdiep rond den cintre zyn er caissons van albaster. Op de tombe ligt M^r Despars levensgrootte verbeeld in Spaansche costuijme gekleed, en van zwart marbre gemaakt.

In de fond zijn de familiewapens ten getalle van vier en de volgen inscriptie op een bruijnen steen in goude letteren :

«Hic jacet nobilis vir Nicolavs Despars/filius Cornelii litteris et armis / clarvs reipublicae Brygensis strenvys/favtor jystitiae et aeqvitatis observator/ necnon antiqvitatis indefssys indagator/ pariterqve byjys xenodochii curator qyi/ obiit aº Nativitate Domini MDXCVII/die XX mensis novembris.»

Van onder op den voorkant van de tombe staat zyn wapen en van iederen kant van hetzelve twee handen die zich vervoegen aan een gekroonden degen.

De inscriptie zoude moeten ersteld worden, sy is moeijlijk om lezen en op verscheijde plaatsen beschadigt. De corniche van dit monument is gants gemutileert en diende ook ersteld te worden zonder groote kost.

In den choor. Bij gilte.

- 41° Opzyden den autaar ligt er eenen wit marberen serk van de familie De Croeser met wapenen en de volgende inscriptie :
 - « Monumentum perillustris / antiquae et equestris / familiae baronum / De Croser de Berges. / R.I.P. »

In den choor. Bij gifte.

42" Hangen verscheyde wapenen van de familie de Croeser en onder andere een met 16 quartieren van den heer baron overleden den july 1735. Insgelyks een wapen met 16 kwartieren van den heer Baron de Pelichy overleden burgemeester van het Sluijsche Vrye den 9 jan. 1792. Item een met 16 kwartieren van M. Stappens. Obiit 11 maart 1742.

In den choor.

45" Den biegtstoel van de heer pastor van het hospitaal van Onse Lieve Vrouwe ter Potterie is een schoon monument van schrijnwerk en beeldhouwkunde, gemaakt van Valencijns eykenhout, met pilasters. Iriese en loofwerk.

In de kapelle van O.L.Vrouwe. Bij gifte [Afb. 5].

44° Eenen schoonen autaar van wit en zwart marber met het beeld van Onze Lieve Vrouwe levens groote van boven staande op eene marbere bolle, omringt met de attributen van de vier evangelisten, den os, den leeuw, den mensch en den arend, alle in wit marbre levensgroote. Nevens den zelven autaar zvn er twee marbere



Afb. 5. — O.-L.-Vrouwealtaar, 1691 (Brugge O.-L.-Vrouw van de Potterie). Het beeld van «O.-L.-Vrouw van de Potterie» stond vroeger op de wereldbol, maar werd in 1917 afgehaald; = nr. 14.

portyken met ornamenten en figuren van wit marber boven de zelve, verbeeldende den H. Joseph en den H. Augustinus. Dezen autaer is eene gifte van Lucas Brugensis.

Op den autaar van O.L.Vrouwe.

45° Op den gemelden autaar is er eene groote schilderije verbeeldende de Hemelvaart van Maria, omringt van menige engelen, en van onder een ver uijtgestrekt landgezigte. Figuren weinig minder als levensgrootte.

In de zelve kapelle. Bij gifte.

46" Aan den voet van gemelden autaar staander twee extra groote kandelaers van geluw koper, geplaatst op zwarte marbere bassementen.

Dezelve zijn circa thien voeten hoog. Aan den voet van ieder zijn er drie dolfins met het wapen van M^r De Meester.

Gemaakt door Devos in het jaar 1670.

Gegeven door Mr. De Meester ten jare 1770. De verciersels zyn kunstig en met veel gouste gemaakt.

In dezelve kapelle bij gifte.

47° Nevens gemelden autaar op de linker zyde is de epitaphie van Lucas Brugensis in wit marber, verciert met zyn wapen in een zwarte marbere lyste. De inscriptie is als volgt :

« Epitaphium / R^{mi} D^{ni} Joannis Lucas Brugensis / in rigno peruano vicarii apostolici / nec non in civitate limensi antecessoris / qui ibidem naturae debitum solvens Deiparae / Virgini altare in hoc hopsitali suo aere / extrui curavit in cujus locum hoc nunc / marmoreum surrogatum est, sibique solemne / ac perpetuum lundavit anniversarium cum missa quotidiana et pluribus nummis annue pauperibus erogandis tu lector ipsi requiem pricare ».

Joannes Lucas geboortig van Brugge is eenen voornamen schryver in de Godsgeleerdheijd en in kerkelijke zaken geweest.

In dezelve kapelle. Bij gifte.

48" Aan de regter kant van den autaar is de epitaphie van M^r De Boodt in zwart, wit en rood geadert marbre met loofwerk en de volgende inscriptie op zwart marbre in goude letteren vercierd :

« H.S.E.

Nobilis Dominus Franciscus De Boodt Adolphi filius Eques auratus. Toparcha de Lisseweghe, Schoonenwalle et^a, a genere, prudentia, pietate hujus loci mariani, pauperumque tutela primo urbis consulatu decimum gesto clarus.

Vivere desiit MDCXXVII idib. sept. conjugem secuta D. Maria de Boodt Guillelmini nominis, virtutis, laudis fecondi thalami consors MDCXXXIV cal. aprilis. Utrique hospes bene precare et abi huc rediturus.

De inscriptie op dit monument diende vernieuwd te worden want zij is reeds op verscheyde plaatsen bynaar niet meer leesbaar. De wapens zouden ook moeten ersteld worden.

De zesthien familiewapens die op deez monument stonden, zijn in het jaar 1794 afgedaan door oppermagt. Het wapen boven de tombe is alleen ersteldt. In dezelve kapelle.

49° De boiseringe en den predikstoel zijn gemaakt van Valencyns eikenliout met platte pylasters, wel versierde friese, met veel loofwerk in een zeer goeden smaak uitgevrogt.

In dezelve kappelle en voor den orgel.

50° Boven de boiseringe en voor den orgel zijn er verscheijde portraiten van lamiliekinderen alle ex voto, onder andere de twee kinderen van M^r van Huerne geschilderd door M. Ducq, j^r Peellaart de Steenmare door M... Goddyn. De twee jonkers de Pruyssenaere met hunne zuster, en de twee Joulf^{en} de Schietere door de Rycke, en het Portrait van Jouff Rotsart, nadien M^e Imbert de Mottelettes, geschilderd door M^e de Visch in 1746.

In de voorkerke.

51° Eene schilderije verbeeldende de martelie van den heyligen Sebastianus onder zyne pijnen bezwykende, aan wien eene vrouw een der pylen nyt zyn lichaam trekt. Hy was aan een boom gebonden ; zyn harnas en kleederen liggen bij hem.

Geschilderd door van Oost den Ouden, konstschilder van Brugge. De figuren zijn levensgrootte. Deze schilderye is in den Italiaanschen trant en couleur geschildert.

In de voorkerke. By gilte.

52° De epitaphie van M'. De Meester in wit en zwart marber vercierd met zyn wapen, engelen, engelskoppen, en andere omringende cieraten, in groote ovale vorm, met de navolgende inscriptie :

Jo^r Jacobus De Meester filius Toussain, uvt byzonderen iever en devotie tot de Onbevlekte Ontvangenisse van de alderhevligste Maget ende Moeder Gods Maria en tot vermeerderinge van de devotie in alle menschen en namentlyk in de jonckheyd dezer stad, mitsgaeders tot lavenisse van zijne ziele en de van zijne twee huysvrouwen, en twee zonen, Dona Anna Mahuis de Medina, en Don Juan Antonio Maestr Dona Maria Felizes en Don Joseph Philippe Maestre, van alle hunne descendenten en ascendenten. en alle geloovige zielen heeft alhier gefondeert een octave ter eere van de Onbevlekte Onfangenisse van de Alderheyligste Maget Maria van acht missen met twaalf witte wasse keessen van een pond ieder op den autaer. 16 dito keersen van 6 pond ieder op te offeren en twee sermoenen, dry loven alles met de hoogste solemnitevt en de beste musyke. 160 brooden van de beste terwe, 12 gⁿ ieder voor de behoeftige armen, 6 lb. vlaamsch voor de oude arme vrouwkens, 10 lb. voor de kosterinne, vier pond vlaemsch tot eene recreatie van de religieusen met den naesten vriend sorgher. Voorts diergelijke loven alle saterdagen met de miserere voor de overledene, aen de schoolkinderen in d'octave missen, twee pond annis suyker en twaalf guldens in beeldekens, aen de zelve in de loven 3st suyker. Aan iederen



Afb. 6. — «O.-L.-Vrouw van den Pevelenberg», 11de eeuw. (Brugge, O.-L.-Vrouw van de Potterie); = nr 53.

meester in de missen 4 st. aen de meesteressen 2 guldens, aan den eed en den klerck lb. 5.18.0, aen de schoolm, lb. 2.0.0, voor al 1 welck is gesteld ant 1671 door dheer Pedro Jgn Van de velde aen dit godshuys 500 gulden en 1.000 guldens voor d'arme onde vrouwkens at 1683. De joulfrouwe Catharina deMeester 600 lb. vlaemsch aan dit godshuis, en aen de zilversmeden 240 lb. vls. en ant 1690 door d'heer Petro Jgn Van de velde aen dit godshuijs 265 lb. vls. en aan de Wateringe van Blanckenberge 2867 lb. vls. op intrest den penninck 30. Bovendien heeft den fondateur gejont tot meerder cieraet van deze fondatie twee grote geluwe kopere kandelaren, met dry zilvere arms op ieder om daer op te branden de geofferde keerssen in de voorzeijde missen en loven als breeder hij brieven van de fondatie gepasseerd anno 1671 p. P. Van Leeuwen, not, royal, en at 1683 p. A. Huwijn, at 1690 p. L. Loys, klerken van de vierschaere dezer stad Brugge.

In de voorkerke [Alb. 6].

55° Het beeld van Maria met het kindeken Jesus in een Gotieksche costuyme gekleed, levensgrootte, staande in een houtte gemarbreerde niche, vercierd met kapiteel, colonnen en pilasters van het

order Jonic, met cieraden en onderwerk, geplaatst boven een zitting van Valencins eikenhout. Uyt de daar onder staende inscriptie ziet men dat dees beeld aldaer geplaatst is tot gedagtenis van den zegenpraal der Vlamingen over de Fransche legers bij den Pevelberg in 1502, onder het bevel van Jan van Dijon, grave van Vlaanderen, die beloofde alle jaren eene grote wassekeerse van 56 ponden aen de heylige Moeder Gods Maria op te olleren.

Dees beeld is vernieuwd in het jaar 1665. Tot de inkomst der Fransche legers in 1794 wierd de gemelde keersse alle jaren op den 15 augustus 's morgens in eene processie van de kappelle van O.L.Vrouwe van het Blindenlieden-gashuijs naar de Potterij gebragt. Sedert gemeld tijdstip is de processie onderbleven, als ook de keersse.

In de voorkerke.

5.4° In de kleene autaren onder den nonnenkoor syn er twee schilderyen, de eene verbeeldende de Tentatie van den heyligen Antonius, de andere eenen bisschop die zich met eenen prins verzoend.

Geschilderd door van Oost de Jongen, konstschilder van Brugge. De liguren zijn half levensgroote.

in O.L.Vrouwkapelle. Bij gifte.

55° Boven de epitaphie van Lucas Brugensis is geplaatst een kleine vierkante schilderie verbeeldende den heyligen Hieronimus in zyne wildernisse bezogt een versterkt door den Engel des Heeren.

Geschilderd door Jan Garemijn, konstschilder van Brugge.

De figuren hebben een voet hoogte.

Nevens de voorgaande.

56° Een schets verbeeldende Christus die met zynen blixem de wereld wilt verpletteren, terwijl zijne Moeder om genade bid en de heylige Dominicus en Franciscus dezelve beschermen.

Gecopieerd na Rubbens.

De figuren hebben iets meer dan een voet hoogte.

In den grooten rifter. Bij gilte [Afb. 7].

57° Eene schilderie met twee luyken verbeeldende de heylige Moeder Gods Maria met het Kindeken Jesus op haar schoot, zittende in een landschap. Op de luyken staan de heylige Catharina in het portrait van de overste van dezen hospitale, suster van der Straele, donatrice van deze schilderie.



Afb. 7. — P. Claeissins (toeg.), drieluik : Maria en Kind, H. Katherina, zuster van der Straelen ; einde 16de eeuw (Brugge, O.-L.-Vrouw van de Potterie) ; = nr. 57.

Geschilderd in den tijd van Hemmeling in de jaren 1460 à 1480. De liguren hebben circa een voet en half hoogete.

In de zelve plaats. Bij gilte.

58° Daar bevinden zich hier zes en veertig portraiten van voogden van het hospitaal van Onze Lieve Vrouwe van de Potterie geschilderd in vroegere en latere tijden.

Door Maerten Devos. Maes, van Oost, Duvivier en van den Berghe, alle konstschilders geboortig van Brugge.

Alle deze portraiten zijn borstbeelden levensgroote.

In den kleenen rifter. Bij gilte,

59° Het portrait van Anna Vande Werve, overste van dezen hospitale overleden a° 1600 ende nog negen andere portraiten van overste van dezen hospitale, insgelijks het portrait van M^r Wielmaker, pastor alhier overleden in 1814.

Het leste van deze is door M. A. Vandenberghe van Brugge geschilderd.

Alle borstbeelden levensgroote.

In de archiven ten comptoire.

60° Een maniscrupt inhoudende de mirakelen van Onze Lieve Vrouwe ter Potterie van 20 paginas kleen quarto inhoudende 18 curieuse met de pen gemaakte teekeningen, verbeeldende dezelve mirakelen en Vlaamsche versen daar boven. Het zelve maniscrupt draagt het jaar XCIX, het is bij traditie bekent voor te zijn van het jaar 1009. Merkweerdig handschrift zoo voor de oudheyd als voor de konst der teekeningen. De inscriptie XCIX bewijst het jaar 1109 en niet 1009 gelijk de traditie van het godshuys. Het is waarschynelyker het jaar 1399. Volgens het schrilt en de manier van rekenen, te weten 99 in de jaren 1300.

Op het gemeene boven.

61" Een schilderie verbeeldende de aldoeninge van het kruijs met veel figuren, den vorm is van boven ovaal, sy is 4 voeten hoog en 5 breed. Daer zijn twee luyken aan, op het eene is verbeeld de Kruysdraging van Christus en op het ander zijn Verryssenisse.

Door Goltzius olt in zijne maniere geschilderd. Van agter staat 1520 en het volgende merk [verbonden letters P en M].

Extra wel geconserveerd.

De liguren hebben op het eerste plan circa een voet en een vierde hoogte.

Bij den trap in het voorhospitaal.

62° Eene schilderie hebbende twee voeten en half hoogte en twee voeten breedte verbeeldende eene religieuse van dezen hospitale (Francisca Dierkens) knielende voor het beeld van Onze Lieve Vrouw met het Kindeken Jesus die nevens haer staat. Den heyligen Franciscus haar patroon van agteren staande.

Geschilderd door van Oost den Jongen of in zijne maniere omtrent de jaren 1670.

in het voorhospitaal. Bij gilte.

65" Een antike schilderij van boven in ronde vorm twee voeten en hall hoogte en twee voeten breed verbeeldende Christus aan het kruys waaronder staen Maria de Moeder Godts, Joannes en Maria Magdalena. Op ieder luyken is er een mansportrait halflijf, geschilderd circa 1540.

Nevens den choor [Afb. 8].

64" Een Mariabeeld in een glaese kasse die de borst aan Jesus geelt.



AFB, 8. — Houten relief « O.-L.-Vrouw met het zuigende Kind », 15de eeuw (Brugge, O.-L.-Vrouw van de Potterie); = nr. 64.

seer bekend onder den naam van O.L.Vrouwe met het zuygende kind. Een kwart levensgroote figuren.

In dezelfde plaatse.

65° Daar hangt een groot landschap waarin is verbeeld den Samaritaan die de wonden van den gekwetsten vermaakt.

In dezelfde plaats.

66° Een schilderie verbeeldende het Leste Avondmaal, figuren 2 voet hoogde.

In den grooten rifter.

67° Een schilderie met 2 luyken, 2 voeten hoog, figuren 1 voet hoog, verbeeldende de Aanbidding der Herders in den stal van Bethlehem

Op het eender luyken is verbeeld den H. Georgius, op het ander is het portrait van Mev^e Sorijne de Boodt, overste van deze hosp. overleden in 1500.

In dezelve plaats.

68° Een schouwstuk verbeeldende het gezigte van Schevelinge van veel figuren en rijtuygen. Wel geschilderd. De liguren op het voorplan zijn niet meerder dan 2/5 van een voet.

In de voorzaal van het hospitaal.

69° Eene groote schilderie van boven rond van vorm verbeeldende de beylige Moeder Gods Maria met haar kind op de schoot, zij word door de Engelen gekroond die boven haar vliegen. Den hemelschen Vader verschijnt in de logt, als ook den H. Geest in de gedaante van eene duvve.

Op een tweede plan verscheyde zieke, kreupele en manke aanroepen de voorspraak van Maria wiens beeld aldaar op eenen boom verheven staat. De principale ligure is 5/4 levensgroote, geschilderd omtrent de jaren 1560.

Aldus opgemaakt en goedgekeurd door de Commissie ter goede bewaring van gedenkstukken van geschiedenis en kunst der stad Brugge, in hare zitting van den 7 januari 1828.

Onderteekene Sandelin, pres', Henry Imbert, secretaris. Voor gelijkvormigh afschrift, [get.] Henry Imbert, secret⁸.

SINT-JAKOBSKERK

In den choor, Bij gilte.

70° Den hooghen autaer gemaakt van verscheydene soorten van marbre vercierd met vier schoone torse colommen, pragtigh boven en onderwerk gekroont met een niche waarin het standbeeld van den H. Jacobus geplaatst is .

Dezen autaer is gegeven door d'heer Donaes de Moor en sijne huysv'. Sij hebben nog particuliere weldoeners en fundat⁸ geweest van het hosp⁶ van S⁷ Julianus.

Op den selven autaer. Bij koope in 1820.

71" Eene groote schilderye verbeeldende de Aanbiddinge der Drije Koningen in den stal van Behleem, gevolgt door hunne bediende soo te voet als te peerde, eenen grooten hond is op den hoek van het voorplan, en de engelen in de locht verkondigen den gloria in excelsis.

Geschildert door Broekhorst, meer bekent onder den naam van Langen Jan.

De figuren sijn meer als levensgroote. Deez stuk komt uijt de kerke der gesupprimeerde Predikheeren tot Brugge. Het is een der schoonste van dien meester.

In den selven autaer.

72" Wat laager in den selven autaer vindt men twee landschappen. berggezigten met kleine figuren en beesties.

Benevens den autaer.

75° Van jederen kant van dezen autaer is er een groote schilderije, landschappen met groote boomen en kleijne figuren, de eene verbeeldende de H. Familie.

Zouden dienen gerestaureert te worden.

Agter den selven autaer.

74° Is er een curieus tabernacle hebbende den vorm van een alven hexagone met 4 colommen, Irise en basement, verciert met veel loofwerk en cariatiden. Boven de friese de 4 evangelisten, agter hun 5 basrelieven verbeeldende het Leste Avondmaal, het manna door de Israeliten ontvangen, en de offrande van Melchisedech. In het couronnement daarboven staan voor drije nichen. Elk een der drij goddelijke deugden het geloof, hope en liefde.

De grootste figuren iets meer dan een voet, die der basrelieven zijn minder.

In den choor, voor het dokzal.

75° Een levensgroot Mariabeeld, staande met haar Kind tusschen twee engelen uijt steen gemaakt.

In den choor aan de noordzijde. Bij gifte [Afb. 9].

76° Jegens een der choorpilaeren is geplaats de epitaphie met wapens van de familie Van Woestwijnckel, zeer konstig in marbre uijtgevrogt, met colommen en sarcophase. De heijlige Adrianus. Franciscus en de vier engelen daarop staande, zijn gemaakt van albaster van deez land. Op deez monument staat de volgende inscriptie:



Afr., 9. — Epitaaf van A. van Woestwynkele, († 1622) (Brugge, Sint-Jakobskerk); = nr. 76.

« Ter eeren Gods

heeft d'heer Adriaen F* d'heer Christiaen Van Woestwijnckel, schepen dezer stede, overleden den 28 lauwe 1622, met jouf* Françoise f* d'heer Michiel Navigeer, sijne huijsvrauwe, overleden den 6 7^{hre} 1625, bezeth op deze kerke en de disch twee eeuwige jaargetijden elk van drije ponden grooten 's jaers, den pen. 24., met eenen disch van 60 brooden van acht grooten, daarvan gevende aan de drij oudste mannekens van S¹ Jooshuijs in de Ezelstraete comende ter offerande elk een, de resterende volgens de brieven van verbande in daten 17 sporkele 1655. Bid voor de zielen. »

De inscriptie is bynaar niet meer leesbaer. De liguren en ornamenten zyn beschadigt en dienden sonder groote kost ersteld te worden. In de voorkerke voor de choordeuren legt eenen gralsteen van de selve familie. De liguren van Adrianus en Franciscus zijn circa 2 voeten en half hoog ; de engelen en genien jets minder.

In de zuijdbeuke nevens den choor.

77° Op den autaer van den H. Leonardus eene groote schilderije ver-

beeldende den selven heijligen wiens voorspraeke verscheijde persoonen, groote en kleijne, aanroepen voor de gevangene.

Geschilderd door Maes of in zijn maniere.

De figuren zijn levensgroote.

In dezelve beuke nevens den autaer. Bij gilte.

- 78° De epitaphie van de familie De Lens gemaakt in wit en swart marbre : vercierd met loolwerk, couronnement met voluten, engelskoppen, familiewapens en onderwerk vergezeld met de volgende inscriptie op zwart marber in goude letters :
 - «D.O.M. Hic situs est nobilis et illustris D⁸ Antonius Lens eques auratus, toparcha de Ponce, Alluvaigne, Serboudewijns, Bourg et^a, major legionis peditum Wallonum et prefectus liberae cohortis in obsequium suae catholicae Majest⁸ f⁸ nobilis et illust⁸ Dni Odoardi de Lens equitis aurati, seneschalli, Domini de Blandecque, Hallines, Lannoy, Plouvy, Conbronnae et^a ac nobilis et ilustris Dominae Margaritae de Nedoncelles, qui e vivis excessit 19 januarii 1672 et nobilis ac illustris Domina Jacoba Agnes de Gros, Domina d'Oyghem, Schoppeghem, et^a f^a nob, et illustris Domini Joannis de Gros equitis aurati toparcha de Niculande, Oijghem, Schoppeghem hereditarii Flandriae Mareschali, et nobilis ac illust⁸ Dominae Leonora de Brijaert quae vivere desiit. » (sonder meer)

De inscriptie en de wapens dienden gerestaureert te worden. Nevens de voorgaande epitaphie bij gifte van M^r den proost Lauweryns de Diepenhede.

79° Eene schilderije verbeeldende Christus sijn kruijs dragende tusschen twee joden ofte beulen.

Figuren levensgroote, geschilderd tot aan de knien.

In de zuydbeuke nevens den choor. Bij gifte.

- 80° Voor den gemelden autaer legt een grooten blauwen steen waar is ingelaeten de kopere sepulture van d'heer Zeghere van Male met familiewapens. Boven de inscriptie is verbeeld eene vrauwe met vier zonen al den eenen kant en drije dogters al den anderen kant, besloten in den vorm van eene losangie met loolwerk, waarrond in gotijksche letteren staat:
 - « Sepulture van joncy, Antonine fa Cornelis Willebaert Piter Vandermase eerste wijf was starf a
o 1522 11^a 8bris, »

Op een kleijnen afstand daaronder staat in gotijkx :

« Sepulture van d'heer Zeghere Van Male, die overleet den 8^{en} dag in julij 1601 ende van joncy. Antonine f^a Pieter Vander Mase voorse^d, d'heer Zeghere Van Male eerste huijsy, overleet den 9^{en} in december aⁿ 1559. Joney, Joanna d'heer Bertrand Haghe f^a s'voorschrey^s d'heer Zeghere tweede huijsy, overleden den 17 augusti 1560 en licht begraven te Minderbroeders in Jesuscappelle, Zeghere Van Male d'heer Zeghers zone die overleet den 8^{ch} in september 1558.

Joney. Elisabeth d'heer Zeghers voorzeijd dochtere eerste huijsvrauwe van Christoffel Ghuuse overleet den 25 october 1567.

Joney. Antonine fa d'heer Zeghere voornoemt tweetste huijsvrauwe van d'heer Guillame Crocket die overleet den 2 april 1564. »

Zegliere Van Male is bekent door zyne historijke Lamentatien op den ondergang van Brugge, geacht manuscript waaraf er verscheijde kopien bestaan, en eenige extracten in het werk van P. Beaucourt op den ondergang van den Brugschen Koophandel.

1601 in Arabische cifferletteren is hier zienelijk bijgevoegd ; mogelijkx in plaatze van een ander getal.

In dezelve beuke, benevens den autaer.

81° Eene schilderije in drij compartimenten geschilderd met veel loofwerk en veel vergulde ciraeden verbeeldende de marteldood van de heijlige Cosmas en Damianus patroonen van de heelmeesters. Zeer aardigh van compositie.

Geschildert door Landsloot Blondeel, konstschilder van Brugge. 1560.

Deze diende met veele voorsigtigheid gerestaureerd te worden.

Kleyne figuren. Landsloot Blondeel was te vooren metzelaar. Het is om die reden, segt C. Van Mander, dat hij dikwijls zyne schilderijen merkte met een metzerstruweel.

In de kappelle van O.L.Vrauwe ter Engelen.

82" Eenen wit marberen serksteen waarop te lezen staat :

« D.O.M. Vrije sepulture van de neiringe van de Vrije Herbergiers dezer stede en paele van diere. Die in dit graf wilt begraven zijn, mits te betaelen 6 guldens van jeder persoon, en minderjarigh zijnde drij gulden en dienst te doen naar hun beliefte. Dezen 15 julij 1717. Bid voor de zielen. »

Voor de singulariteijt van het fait hebben wij hier dezen serksteen beroepen.

In den zuydbeuke. Nevens den choor.

85° Op den autaer van Onze Lieve Vrauwe ter Engelen is er eene antijke schilderije verbeeldende de Krooninge van Maria in den hemel door de H. Drijvuldigheijd, alwaar men eene menigte engelen en heijlige ziet, alle simetrijkelijk geplaats. Een patriarch op jederen hoek der schilderije verkondigt den lof van Maria met de inscripties op de banderollen die zij in de hand hebben.

Geschilderd omtrent de jaeren 1500.

Op verscheyde platzen beschadigt, diende gerestaureert te worden. De figuren op het eerste plan zijn een vierde levensgroote.

In dezelve beuke.

84° Drije ingeboiseerde groote landschappen met figuren, op de eene verbeeldende den jongen Tobias met den engel, op de tweede het sacrificie van Abraham bereijd zijnde zijnen zoon te slagtofferen, op de derde Agar met haar kind in de woestijne.

De twee eerste zijn geschilderd door Kerkhove in 1725. De derde door de Visch, beijde konstschilders van Brugge.

De figuren hebben eenen voet en alf hoogte.

In dezelve beuke. Bij gifte [Afb. 10].

85" Aan den ingang der kapelle van O.L.Vrouwe ter Engelen, ligt er eenen koperen zerksteen, waarop men vind drije in het koper gegraveerde beelden in Spaansche Costuijmen bijna levensgroote rond welke de volgende inscriptie te lezen is op den blauwe steenen boord in gottiksche letteren:

«Hier leghet begraven jouf" Kateline f" Colaert Daut die hij hadde bij jonkv" Kateline 't Groote zijnen wijve willen was, die verlaat van dezer wereld in 't jaer 1460, op den 6^{cu} dagh in Sporkele, Bid Gode over de ziele ». De figuren syn wel geteekent. De eene is haar broeder, de andere haer goeden engel. Van boven syn er nog 6 kleene engelen in een feston en op de vier hoeken de attributen der vier evangelisten, ook is den boord met loofwerk en wapenen. Dezen zerk is een merkweerdig stuk soo voor de kunst als voor de houtheijd.

In dezelve beuke.

86" Benevens den autaer van O.L.Vrauwe ter Engelen sijn er drije ingeboiseerde schilderijen benevens elkanderen. De eerste verbeeld den heijligen apostel Jacobus geld aan de arme uijtdeelende ; de tweede de Inkomst van Christus in Jerusalem op den Palm-zondag tusschen een menigte volks, de derde Maria in de glorie omringt van eene menigte engelen ; onder welke den engel Michael de helfe verdreijgt met zijn zweert.

De 2° is geschilderd door Nollet, konstschilder van Brugge.

De 2 eerste zijn beschadigt en dienden met kleinen kost vermaakt te worden.

De figuren van de 1° en derde schilderije hebben circa een voet en half hoogte, op de 2e syn zy veel minder.



Afr. 10. — Koperen grafplaat van Kateline d'Ault († 1461) (Brugge, Sint-Jakobskerk) ; = nr. 85.

In dezelve beuke voor den autaer. Bij gifte.

87° Benevens de sepulture van Mr. Zeghere Van Male legt eenen grooten gheelgrijsen grafsteen met wapen van boven der familie de Gros, waarop men leest de volgende inscriptie :

« Ici gissent noble nomme Jean de Cros en son vivant conseiller et tresorier



Arb. H. — Doksaal, 1628-1629 (Brugge, Sint-Jakobskerk); = nr. 90.

de l'ordre de la Toison d'or, de Monseigneur Charles duc de Bourgongne Comte de Flandre et^a qui trepassa (sonder meer) et

de Damoiselle Guije de Messey, sa femme et compagne fondateur et fondatrice de cette chapelle, laquelle ils ont cédé à ceux du métier de cuveliers de cette ville de Bruges par lettres passées devant le Magistrat de la ditte ville l'an de grace MCCCCLXXVII le XXIV jour de december, », waarna volgt het wapen van de Lens « Ci gist noble homme Messire Nicolas François de Lens, Ecuyer, Seigneur d'Oijghem Poches, et Marechael de Flandre, Les lils de Messire Antoine, trepassés le ... et de Dame Marie Tacquet fille de Messire Antoine, son épouse décédée le 1^{cr} jour de mai l'an 1672, Priez Dieu pour les ames. »

In de voorkerke voor den choor. Bij gilte.

88" Op eenen blauwen serksteen met wapen van koper ende inscriptie in kopere letteren vind men het volgende :

« Nobilis ac pietate insignis Dna Susanna Pels uxor quondam nobilis viri Michaelis de Hameel una cum tenera virgine Clara de Hameel ejus charissima lilia sub hoc lapide sepultae jacent. Obierunt autem haec 13 augusti 1572, illa vero 21 maii aº 1573, Que in animae suae suorumque defunctorum salutem annuum sacrum perpetuum intra venerabilis sacramenti octavas dote ampla in hac ecclesia fundavit. »

Het wapen en de letteren van dezen zerk syn in relief, en nogtans wonderlyk wel geconserveert.

In de voorkerke.

89" Eenen predikstoel van Valencins eekenhout vercierd met veele liguren, engelen en loofwerk; zeer konstig uytgevrogt.

De figuren zijn levensgroote.

In de voorkerke [Afb. 11].

90° Aan den ingang van den choor zyn er drije portiken met marbere colommen van het ordre Toscan, en pilasters van het ordre composite, waarboven eene corniche met ballustrade tusschen welke geplaatst is, in eene niche van swart marbre, het beeld van O.L.. Vrauwe met het Kindeken Jesus, seer konstig uijtgevrogt in wit marbre statuaire.

De liguren zijn levensgroote, insgelijks de engelskoppen welke aandagt verdienen.

In de voorkerke.

91" In de boiseringe van de ronde der voorkerke sijn er geplaats en ingeboiseert derthien schilderijen verbeeldende verscheyde historien van het Nieuw Testament, de marteldood van de HH. Philippus en Jacobus, en dezen lesten heijligen verschijnende in eenen veldslag tegen de Turken alwaar hij dezelve vernielt.

Geschildert door Nollet.

Verscheijde van deze hebben hoogelyckx noodigh eene restauratie. De figuren hebben twee voeten hoogte.

In de voorkerke op de pilaeren. Bij gilte.

"Twee statuen levensgroote, de eene verbeeldende den H. Joannes Evangelist met eene inscriptie op den sokle waarop hij is geplaats, de andere den H. Jacobus apostel rechtover de eerste, beijde in steen gekapt.

De inscriptie zoude moeten ersteld worden ; zij is niet meer leesbaar, maar vindelijk.

Bij gilte van Lampsonius, soo blykt uijt d'inscriptie, die wij naderhand met moeijte opgenomen hebben, en op het einde dezer geplaatst. N° 145.

In de kapelle van St Anna. Bij gilte [Afb. 12].

95° Eenen welgemarbreerden autaer waarop staan drije in hout gebeeldhauwde liguren levensgroote, verbeeldende de H. Moeder Anna en de H. Maegt Maria die Jesum tusschen hun staande bij der hand nemen.



AFB. 12. — Sint-Annaaltaar, ca. 1726 (Brugge, Sint-Jakobskerk) ;= nr. 93.

Dezen autaer en kappelle is eene gifte van M^r Jacobus Wynthelman anno 1726. De liguren zyn levensgroote.

In dezelve kappelle.

94° Twee schilderijen van boven rond van vorm, de eene verbeeld eene pelegrimagie tot de voorspraeke van den H. Apostel Jacobus. De andere verbeeld de heijlige Margarita die met Gods bijstand den helschen draak verplettert.

Geschilderd door L. Blende.

De figuren hebben eenen voet en half hoogte.

In dezelve kappelle.

- 95° Eene oude merkweerdige inscriptie in goude letteren op swart marbre van den volgende inhoud :
 - « A l'honneur de Dieu et au salut de leurs ames sieur Pierre de Valence F^s François et^a et damoiselle Isabeau f^s du sieur Francisque de Guintana Duenas sa feme ont fôde perpetuellement en cette eglise deux anniversaires tous les ans à savoir le 22e jour de jung vigilles et le lédemain les recom-

mandations et la messe avec le plein coeur et l'autel et sépulture et l'offerâde de fourni de cire, et les officians la messe iront à la sepulture y lire les pseaumes et oraisõs accoutumées en semblables services et les maistres de cette église se sont obligie par leurs lectres à l'entenir à leurs dépens, et pareillement les dischmaistres de cette dicte église sont obligie à mectre chacune lois 60 prebendes à savoir le 28° de jung 60, de huit groz chacune valissant 4 gros en pain et 4 groz en argent, et le 18° de novembre pour le 2° service 4 groz en pain et 2 groz en argent et les distribuer chascune fois selon qu'ils se sont obligies par leurs lectres desquelles les maistres des pauvres escolliers et escollieres de cette ville en ont une et ont prins charge que tout le susdit soit ainsi entretenu et accompli au temps advenir infailliblement Dieu faire mercij à leurs ames et à tous feaulx trepassés.

Naar nauwkeuriger onderzoek hebben wij gevonden dat den grond geen swart marbre, maar wel swart geschildert koper is. Deze inscriptie was voor dezen geplaats op de kerkpilaar by den serk van de familie de Valencia en waaraf een deel in de kappelle van den H. Antonius alhier bewaart word, en jegens den meur is geplaats.

In dezelve kappelle. Bij gifte.

96° Den koperen serksteen van d'heer Jan de Tongues waarop men vind de volgende inscriptie :

Epitaphie de Jehan de Tongues fils de Jehan, natif de la ville de Peronne en son vivant marchand residant en Bruges, lequel trepassa le 18^{me} jour de octobre l'an 1512. Ci git mademoiselle Katherine lille de Guij Strabant veuve du dit Jehan de Tongues laquelle trepassa l'an mille V^e et » (het overigh is niet voltrokken geweest). Hij was te vooren in den choor geplaats.

Deze inscriptie is rond het lamiliewaepen hetwelke op een vierkant, op zijn point geplaats, in het midden staat. Dezelve is in gotiksche letteren op een lint dat eenen breeden band met loofwerk doorloopt. Op de hoeken van den band zijn de attribuijten der vier evangelisten.

In dezelve kappelle. Bij gilte.

97° Nevens de voorgaende is er een minderen koperen serk met de familiewapens, waaronder men leest :

«Hier ligt begraven jonkvrauwe Katheline s'heer Jans Van Messems dochter. Wilfems Roelandts wijf was die overleed den 27 dagh van december anno 1504. Hier ligt begraeven jonkvrauwe Barbele Willems Roelandts dogtere d'heer Gilles Eggebrecht wijf was, die overleed den 14 in october 1515.»

Merkweerdigh stuk. De inscriptie is in gotiksche letteren. Op de vier hoeken van den band, vercierd met loofwerk, zijn de attributen van de 4 evangelisten. Haar vader was in huijwelycke met Elisabette van der Banck f^a Christiaan. Deze stierf in het jaar 1475, soo seijde een oud bijgelegen serksteen.

Boven den ingang der selve kapelle.

98° De familiewapens van M^r Wynkelman en sijne huisvr, met tenanten in steen waaronder de volgende inscriptie :

«In honorem divae Annae d'a Jacohus Wynkelman et Catharina de Croeser conjuges sacellum et altare hoc proprio aere construxerunt anno domini 1726.»

Diende gerestaureert te worden met kleenen kost.

Dit wapen is niet groot. De tenanten zijn maar 2 voeten hoog.

In de voorkerke al den zijdkant.

99° Eene groote schilderije verbeeldende de Verrysenisse van Christus uijt zijn graf, waarbij zijn 5 vlugtende soldaeten en 2 andere liguren. Geschilderd door L. de Deyster, konstschilder van Brugge.

De figuren syn jets meer als levensgroote.

In de voorkerk al den zuijdkant.

100° Benevens de voorgaande schilderije is er een andere langworpige, verdeelt in seven compartimenten, verbeeldende de zeven Werken van Barmhartigheijd, ryk van ordonnantie en goed van coleur.

In de maniere van van Oost.

Op verscheijde plaatzen beschadigt, diende gerestaureert te worden. De figuren hebben jets meer dan een voet hoog.

Nevens de voorgaende.

101° Boven de boiseringe nevens de voorgaende is er eene groote schilderije verbeeldende Christus aan zyn kruijs hangende ; bij het kruijs staat den H. Joannes. De Moeder Godts in droelheid verslonden zittende en Magdalena aan de voeten van Jesus.

Geschilderd door L. de Deijster.

De liguren zijn meer als levensgroote.

Nevens de voorgaende. Bij gifte van M. De Cock in 1806.

102° Eene langworpige schilderije verbeeldende de Verrysenisse of van den dood verwekkinge, van Lazarus op het woord van den Saligmaker, in welke zyn thien liguren.

Geschildert in de maniere van Marten de Vos.

De figuren sijn levensgroote tot aan de knien, uitgezondert die van Lazarus, die men heel ziet.

Nevens de voorgaande.

105° Eene zeer groote schilderije verbeeldende de Aanbiddinge van den nieuwgeboren Zone Gods door de herders in den stal van Bethleem die aan hem ten selven tijde hunne gunsten opofferen.

Geschilderd door de Visch, konstschilder van Brugge.

De figuren zijn jets meer als levensgroote.

Daarnevens boven de portaildeure.

104° Eene langworpige schilderije verbeeldende het Leste Avondmaal van Christus met zijn apostelen.

Wat beschadigt.

De figuren hebben twee voeten hoogte.

Nevens de voorgaande.

105° Een schilderije verbeeldende Moijses onder de kinderen van Israel. Geschildert door Hergodts.

De figuren hebben 2 voet en jets meer hoogte.

Benevens de noord kerkdeure.

106° Eene groote schilderije verbeeldende een heijlige familie met Joachim, Anna, Joannes, en eenen engel knielende met Joannes Baptista voor den Zone Godts. De H. Moeder Anna heelt een druijftak in de hand. Den H. Joseph staat van achteren. Godt den Vader en den H. Geest, verschynende, dalen van den hemel.

Geschilderd door van Ooost den Ouden, in 1660.

De figuren zijn levensgroote.

Boven de noord kerkdeure.

107° Eene schilderije verbeeldende O.L.Vrauwe met het Kindeken Jesus op haar schoot zittende, omringt van engelen.

Copie geschildert naar Maes.

Hall levensgroote figuren.

Nevens het portail.

108' Eene groote schilderije verbeeldende de Geboorte van de heijlige Moeder Gods Maria met veele figuren. Boven den trap legt de H. Moeder Anna te bed, dewijl op het voorplan een vrauwe het nieuwgeboren kind in eenen warmen doek gereed is te winden. Geschilderd door Vleijs, konstschilder van Brugge.

De figuren zijn jets meer als levensgroote.

Boven het noordportail.

Tusschen de twee voorgaende stukken is er een antike schilderije met twee luijken, het middenstuk verbeeldende de H. Moeder Godts Maria met het Kindeken Jesus op een gouden grond geschildert met figuren alflijf daaronder op het voorplan. Op het een der luijken is verbeeld den H. Joannes sijnen Apocalipsus schrijvende in het eyland van Pathmos, op het ander luijk is het portrait van den Donateur met zyn familie.

Geschildert in het eerste van de jaeren 1500.

Figuren een derde levensgroote.

Daar ontrent boven de doopvonte.

110° Eene schilderije verbeeldende de heylige Maria-Magdalena alle hare juweelen en ciraeden vergaderende om dezelve te verlaeten. Copie naar Rubbens geschilderd door de Visch, konstschilder van Brugge,

Figure jets meerder als levensgroote.

Nevens de voorgaende.

111° Eene groote schilderije verbeeldende de dood van de heijlige Moeder Gods Maria in het bywezen der apostelen en heijlige vrauwen.

Geschilderd door Louijs de Deyster.

De figuren zyn meer als levensgroote.

Nevens de voorgaende. Bij gilte.

Onze Lieve Vrauwe van de Zeven Weenen : rond haar zijn seven medaillons jeder verbeeldende, in kleijne figuren, een der droeve mysterijen. Op het een der luyken is het portrait van den donateur, oud 45 jaaren, agter hem synen zoon en zyn patroon, den H. Jacobus Apostel : op het ander der luijken het portrait van donateurs vrauwe, oud 44 jaeren, met hare patronesse de H. Catharina agter haar.

Geschilderd door Pourbus, konstschilder van Brugge, in het jaar 1556.

Half levensgroote figuren. Merkweerdig stuk.

Nevens de voorgaende.

115° Eene groote schilderije verheeldende de Hemelvaert van Maria omringt met engelen. Van onder in een landschap ziet met de apostelen (kleijne liguren) de Hemelvaert aanschouwen.

Door Duijvenee.

De figuren zijn levensgroote.

In de kapelle van den H. Antonius.

114° Eenen koperen zerk aan de meur gehecht van de familie de la Puebla met waepens en 5 beelden in Spaensche costuijme, waar rondom men leest in rominsche letteren :

« Sepulture d'honorable personne s^r Francisco de la Puebla fils du seigneur Ferdinando, natif de Sătander qui trepassa le 22 janvier 1577, et de mademoiselle Marie fille du s^r Ferrij de Marivoorde, sa femme, décédée le 16 février 1572 ».

De beelden zijn drij quart levensgroote. Het zijn de gone van den vader, de moeder en de dogter tusschen hun beijde staande. Op de vier hoeken zijn de attributen der vier evangelisten. Deze sepulture lag voor dezen in den choor.

In de kappelle van den H. Antonius.

Benevens den voorgaenden is er eenen tweeden koperen zerk aan den meur gehecht en diemen bij middel van eenen pivot kan ommedraijen. Al de voorkant van den selven zijn er drij compartimenten, van boven de wapens van man en vrauw. In het midden hunne afbeelding in Spaansche costuijme bijnae levensgroote, van onder de navolgende inscriptie:

« Icy gist noble et honorable personne s^r Pierre de Valencia, s^r d'Eecke fils de s^r Pierre consul de la Nation Espagnole qui trepassa le 30 juinc 1615 et de noble damoiselle Marie de Bailleul sa Compaigne femme de Messire Pierre Chlr s^r d'Eecke, Steenvoorde, et^a qui trepassa le 15 X^{bre} 1599 ».

Langs den agterkant zijn er verscheyde stukken van kopere zerken dezer kerk bijeen vergadert, meest alle van de jaeren 1500 en 1400 seer curieus voor de oudheid, voor de costuijme en voor den smaek van teekeninge soo in de ornamenten als in de liguren, onder welk rapport alle de kopere zerken van die tijden het aandagt van de kunstminnaers en geleerde verdienen. Dezen zerk lag eertijd in den choor en op het bovendeel dat niet meer in wezen is las men : « Sepulture de noble et honorable personne Pierre de Valencia f^s de François natif de la ville de Burgos au royaume de Castille, qui trepassa, le 1er de julet 1550 et de damoiselle Isabeau de Quintanaduenas sa compagne fille du s^r François qui trepassa le 21 novembre 1580 ».

Daar lag eertijds in deez kerk eenen blauwen steen met koper waarop men las :

« Hier light Gilles van Valensiene die starf in het jaar 1385 ».

Een der gemelde stukken draegt zienelijk het jaar 1500.

In dezelve kapelle.

116° Op den autaer is er eenen dooden Christus aen het kruijs en de stad Jerusalem verbeeld in het verschiet.

In dezelve kappelle.

117" Eene middelbare schilderije van boven rond van vorm, verbeeldende de heylige Augustinus, Antonius, Joannes Evangelist, Adrianus en Catharina met engelen in den locht die hun kroonen.

Geschilderd door L. Blende.

De liguren zijn twee voeten hoogde.

Benevens de deure van O.L.Vrauwebeuke.

118° Eene ingeboiseerde schilderije, verbeeldende O.L.Vrauwe met het kindeken Jesus op haar schoot zittende en omringt van engelen.

Geschilderd door Maes.

Hall levensgroote figuren.

Al d'ander zijde van dezelve deure. Bij gilte.

119° Eene schilderije ingeboiseert, verbeeldende Christus korts na zijne Verrysenisse met Magdalena : noli me tangere.

Geschilderd door Broeckhorst, genaemt Langen Jan.

De figuren zijn hall levensgroote. Gifte van M^r Accard te Gend.

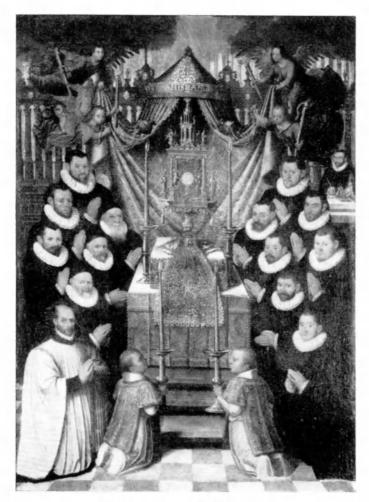
In de geloovige zielen kappelle. Bij gilte.

120° Het standbeeld van O.L.Vrauwe van de Zeven Weenen, gemaakt in wit marbre staande op eenen piedestal van swart marbre.

Levensgroote figure. Deez standbeeld wierd gegeven door Mr. Van Marissien, priester, overleden in 1679.

In dezelve kappelle, Bij gilte.

121° De epitaphie van de familie Legillon in wit en swart marbre met voluten onder en boven werk en twee wit marbre genien die de inscriptie houden. De wapens zijn van boven en van onder met de devise plus spe quam metu, en de volgende inscriptie :



Afr. 13. — A. Claeissins (toeg.), Confrerie van het H. Sacrament des Autaars, tweede helft 16de eeuw (Brugge, Sint-Jakobskerk); = nr. 124.

D.O.M. Vir nobilis et clariss. Henricus l' Franc, Legillon J.C. regii tribunalis maritimi assessor, S.P.B. per annos 17 a conciliis et actib : regi et patriae quam valuit opera et ope ad supremam usque diem graviter impensa, aetatis suae 62 ann. finem fecit aerae Christianae 1668 die 3 non. aprilis, Conjuge optime de se suisque merito Domina Maria Van Marissien gemebunda ponere curavit, annuam fundans celebritatem. Denata anno Christiano 1683, 17 martii aetatis suae 71. De functis bene precare. »

In dezelve kappelle.

Drye ingeboiseerde schilderijen : de eerste verbeeldende Isaac die zijnen zegen geelt aan Jacob in de plaetse van sijnen oudsten zone

Esau die hij dagte bij hem te wezen. De 2e de ollrande van Melchisedech en de derde verbeeld zijne heijligheid die het H. Sacrament des autaers aan Godt offert voor de zielen in het vagueveur. Geschilderd door de Visch, konstschilder van Brugge. 1760 De figuren hebben een voet en half hoogte.

In dezelve kappelle op den autaer.

125" Eene groote schilderije verbeeldende Christus aan zijn kruijs hangende, aan wiens voeten de H. Moeder Godts Maria haere gebeden stort voor de zielen die men ziet in het vagueveur en waaronder er eenige verlost worden.

Geschildert door Beernaerts in 1672.

De liguren zijn levensgroote.

Nevens dezelve kapelle, Bij gilte [Alb. 13].

124° Eene oude schilderije van de Confrerie van het H. Sacrament des autaers, verbeeldende de confraters en den geestelijken proost, in aanbiddinge, welke liguren alle portraiten zijn van de leden der confrerie ten dien tijde.

Geschilderd in de jaaren 1520 à 1550.

Deze schilderije heelt hoogelyckx noodigh gerestaureerd te worden door een kundigh hand.

De figuren zyn een vierde levensgroote en zeer wel geschildert.

Nevens de voorgaende.

125° Eene ingeboiseerde schilderije verbeeldende Christus die de voeten wast van zijn apostelen en bezonderlyk die van Petrus.

Geschildert door de Visch omtrent het jaar 1760.

De figuren hebben jets min als twee voeten hoogde.

Benevens de sacristiedeure.

126° Eene ingeboiseerde schilderije verbeeldende de Verrysenisse van Lazarus, in de tegenwoordigheyd van het volk.

Geschilderd door Hergodts konstschilder van Brugge.

De figuren hebben een voet en all hoogde.

Bij de voorgaende.

127° Van wederzijden den autaer van Onse Lieve Vrauwe is er eene vierkante kleijne schilderije van den eenen kant verbeeldende de Krooninge van Maria door de H. Drijvuldigheid, de andere ver-

beeldende de Heijlige familie in een landschap alwaar den h. Joseph krieken te eeten geelt aan het Kindeken Jesus.

Geschildert door J. de Rijke, konstschilder van Brugge, circa 1780. De figuren zijn een vierde levensgroote.

Op den autaer van O.L.Vrauwe.

128° Eene groote schilderije verbeeldende de Presentatie van O.L.Vrauwe in den tempel, alwaar zij door den Grooten Priester ontvangen word in de tegenwoordigheid van het volk.

Geschilderd door van Oost den Ouden, konstschilder van Brugge, circa 1655.

De figuren zijn jets meer als levensgroote. Het is een van zijn beste stukken.

In deselve kerkbeuk.

120° Vier schilderijen in de boiseringe : de eerste verbeeldende de Vlugt van Maria naar Egijpten, de tweede de Besnijdenisse, de derde de Aanbiddinge der heerders in den stal van Behtleem : de vierde de Boodschap van Maria door den engel.

Geschildert door Kerkhove, konstschilder van Brugge.

De figuren hebben twee voeten hoogte.

Voor de sacristie. Bij gifte.

150° Legt een schoonen blauwen zerksteen vol koper met een mans en een vrauwefigure daarop, en 8 quartieren van de familie Bave met de volgende inscriptie in gotijksche letteren :

«Hier legt begraven d'heer Jacob Bave die verschiet van deze wereld in het jaar ons heeren als men schreef 1432 den 23en dagh in december. Bid God over de ziele. Hier legt jonckvrauwe Katheline s'heer Arnout Poltus doghter, s'heer Jacobs Baves wyf was, die overleet van deze werelt in het jaar M.CCCC.LX.III op Sinte Kateline dagh ».

Het navolgende is langen tijd daarnaar op de lyste gekapt :

«Hier ligt begraven den eersamen Philibert Lucas f⁸ Quinten overleden den 22 junij 1676 ende jo^e Marie Vandaele f^a Jan, zijne huijsv^e overleden den 13 maarte 1688 ».

Nevens den voorgaenden. Bij gilte.

151" Eenen schoonen witten zerksteen met wapens, loolwerk en de volgende inscriptie in gotijksche letteren :

Hier licht begraven Jan de Carrion f⁸ Franchois de Carrion de jonghe zone van den bovengenoemden fran⁸ die overleet den 4 januarij 1622. Ende joncvr' Katarina f^a Jan du Mortier sijne huijsvr^e die overleet den 29^{en} september a^o XVI^e XVIII. Wiens zielen Godt genadigh zv. »

Bij dezen zerk lag eertijds een witten steen met 4 wapens en de volgende inscriptie, die wij niet hebben gevonden.

« Ci gist noble homme Francois de Carrion, fils de Jean, natif de la cité de Burgos en Espagne qui trepassa le 13 9^{hre} de l'an 1524. Ci gist damoiselle Isabeau fille de Jean de Lenesse, natif de la ville de S^t Omer, vefve du dit François Carrion, qui trepassa le 27 jour d'avril l'an 1528 ». In de sacristie. Bij gilte.

152" Eene schilderije verbeeldende de Verrysenisse van Christus uijt zijn graf, drye soldaten liggen nog en slapen dewijl twee andere vlugten. Aan het graf knielt Zeglier Van Maele met sijne twee vrauwen gevolgt van sijne 8 zoonen en 8 dogteren waarschijnlijk alle portraiten. Sij draagt de volgende inscriptie:

«Hier vooren licht begraeve d'heer Zeghere Van Male die overleet den 7 jullet 1601 ende joncvr Anthonine Van der Maze d'heer Zeghers se huijsvr was, die overleet den 9 december 1559. Joncvr Joanna Haghe svoorsⁿ Zeghers 2e huijsvr overleet de 17e aougst 1569 die light begrave 1 onzer Vrauwe in Sacrames cappelle.»

Geschilderd door P. Pourbus 1578., dragende het marck P. 7 P. Diende sonder groote kost in staet gesteld te worden.

De grootste figuren hebben circa een voet en hall hoogde. De schilderije was waarschijnelijk geplaats ontrent de zerksteen van M. Zegher Van Maele in deze kerke liggende bij den autaer van den H. Leonardus.

Voor de communiebank. Bij gifte.

Legt een schoonen witmarberen zerksteen met wapen dragende voor lemma stella duce met de volgende inscriptie:
« D.O.M. Hic requiescit prenobilis Dominus D. Petrus Andreas Molo Amstelodame Battavus primogenitus excellentissimi domini Francisci nati Bellinzonae in Italia ministri dum vixit ablegati a serenissimo Poloniae rege ejus que republica ad prepotentes federati Belgii ordines deinde ad Ludovicum 14^{nm} Galliae regem missi pro pace Rijsvicensi cujus primum extitit mobile, et Christinae Martini filiae natu majoris domini Petri Andreae ex nobili patricia Lucensium familia quae varios eorum reipublicae duces dedit. Marito adjacent proenobilis domina Catharina Theresia de la Villette, lilia proenobilis domini Francisci et Mariae Theresiae Bellero. Illa obiit 10 a 9^{bris} 1736 hoc (zonder meer) De functis precare requiem. »

In Onse Lieve Vrauwebeuke. Bij gifte.

154° Op een wit marberen serk met wapens is de volgende inscriptie :
«D.O.M. Sepulture van M^rher Robert de la Villette rudder, out hurgmeester ende schepenen t' slandts van den Vryen, overleden den 30 xbre

1686. Ende van vrauwe Joanna Baessens syne huijsvrauwe overleden den 17 december 1692 ende van hunne nakommers. Requiescant in pace. »

In deselve beuke. Bij gilte.

135° Den voorgaanden serk legt eenen grijsen grafsteen met de volgende inscriptie :

«D.O.M. Sepulture van d'h^r Ant. Danneels, schepen der stad Brugge gehoren den 27 feb. 1609 overleden den 27 februarij 1672 ende van vrauwe Fransoise Willaeijs duariere van d'heer ende meester Lieven Van Thuijnen in sijn leven Raadsheer van den Raede in Vlaendⁿ, tevooren in huijwelijke geweest met d'h^r Ant. Danneels, overleden den 13 september 1696, Hier licht begraeven vrauwe Livine Cordonnier overleden den 25 x^{bre} 1775 douariere van j^{or} Cornelis Verhouve (alias) Jan Fransois Verhouve in sijn leven eersten Raadspensionnaris en Greffier van de Camer der Stad Brugge overleden den 5 ougst 1772 en licht hegraven in de kapelle van Sacra S^t Donaes, R.I.P.»

Nota dat dezen lesten heer de vader was van Joufl. Landrade Verhouve overleden tot Brugge in 1828, oud 104 jaren ongetrauwt.

In deselve beuke. Bij gilte.

136" Bij den okzaaltrap legt een grijzen steen waarop staat:
« Sepulture van d'heer Pieter van Meuleheke f* Adrianus overleet a° 14... »
De reste onleesbaar. De inscriptie is in gotijksche letteren, het wapen en de kopere banden sijn wegh.

Nevens de voorgaande. Bij gilte.

137° Eenen grooten blauwen steenen zerk waarvan het koper is afgedaan. Op den boord leest men :

« Hier leghet Gillis van Vaten (of Valen) medic, stierf in 1° jaar M.CCC. LXXXV den XXXII dag in maerte. »

De reste is onleesbaar.

In de zuijdbeuke bij den autaer van den H. Leonardus. Bij gilte. 138" Legt eenen grooten blauwen steen waarvan den koperen band is geweert. In het midden is er eenen engel in koper houdende de familiewapens in de handen; het wapen in de regter hand bestaat noch, maar het ander niet. Den engel is 5/4 levensgroote, zeer wel geteekent; den stijl der draperijen is van de jaaren 1500. Het wapen is als volgt [tekening] van de familie Wielant.

Niet wyd van de voorgaande, Bij gilte.

139" Legt eenen grijzen zerksteen waarop staat in gotijksche letteren :
«Hier licht Jan Jaques f* Hendrics, poorter ende coopman wonende te

Brugge, die overleet den 30 van 8^{bre} a° 1448, ende van joulf^e Anna van de Walle f^a Thomas Jan Jaques sijn wijf was die overleet a° XV^e. »

140° Op een witten steen met wapen gelegen bij den voorgaenden staet er in gotijkste letteren :

« Mortalia sunt opera mortalium. Sepulture van Jan van Eck f^s Arents geboren uijt den lande van Ghelder, overleet a° 1584 den 14 in hoeijmaent, ende jouf^e Marie f^a Adriaen Anthonissens Lauwers t wijf was van jan van Eck, overleden den 26 maerte 1550 en van jouf^e Barbara f^a Jan van Eck, weduwe van d'heer Otto Stockhove die overleet den 6 sporcle 1608 »

Voor de zuijdbeuke deure.

141° Niet wijd van den voorgaenden legt eenen grooten geelagtigh witten steen met 9 wapens waarop men leest :

«Ci reposent noble homme Nicaise Anchemant esc^r, Seigneur de Ghijselinx. Walle etª, lequel Irepassa le 3 de mars 1615 et damoiselle Catherine Venne, espouse du dit Nicaise, laquelle mourut le 10 de décembre 1604. Noble homme Henry Anchemant esc^r s^r de Ghijselinx, Walle etª lequel trepassa le 5 de février 1654, et damoiselle Antoinette de Courtewijle fille de Jean esc^r seig^r de la chambre etª compagne d'Henrij Anchemant laquelle deceda le 20 de 7^{bre} 1603. Jer Jan Anchemant f³ jor Hendrik overleden op den 28-bre 1653, Joe Isabelle Clare Anchemant fª jor Hendrik voorzeijd, huijsve van d'heer ende m² jor Bonaventura Rotsaert licentiat in beijde de reghten overleden den 10 lauwe 1654 »

Nota. Louis Rotsaert lilius van Bonaventura, overleden den... heeft gehad eenen zoon met naam Louis Ferdinand, welken in huijwelijke is geweest met Theresia d'Aranda, deze overleden in 1762, hij in 1760, uyt welk huijwelijk is gesproten onder hunne vijf kinderen Isabella Rotsart overleden in 1806 in huijwelijke met j^{or} Charles Imbert de Mottelettes overleden den 17 january 1822, waaraf zijn 4 descendenten.

Voor kerkmeesterskamer.

142° Ligt eenen blauwen steenen zerk met koper, waarop eenen engel het familiewapen in de hand houd, den band is geweerd en een deel der inscriptie. Daar is nog lezelijk in gotijksche letteren:

« Hier licht begraven jonckvrouwe Marie de dochter van den voornoemden Jan van Berghe huysvr van jonkhere Franchois van Dixmude die overleet den $8^{\rm en}$ dagh van junij a $^{\rm o}$ XV°LIX ».

Neffens den voorgaanden ligt er eenen witten steen waar de lysten en het koper zijn uijtgevallen en waarop stonden de wapenen van Anguielle Pelerine van de lamilie Carrion, met welke Jan van den Berghe was geallieert. Onder de statue van den H. Evangelist Joannes in de voorkerke. alhier n° 92 beschreven.

145° Is de volgende inscriptie in goude letteren op swart marbre schier onleesbaar

« D.O.M.

Et S° Joanni apostolo ac evangelistae sacrum piaeq, memoriae Elisabethae Vleis conjugis quondam Jacobi Lampsonii in hac aede sepultae quae obiit Ill non, maii a° 1630 aetattis LXXX. Magister Joannes Lampsonius Brugensis litterarum apõlicarum scriptor et S^{m1} D.N. Papaeo familiaris domesticus pro suo in parentibus affectu L.M.D.C. q, in symbolum lampsoniorum post lampada solem post tenebras solem post vitam gaudia sperans. Vita hominum lampas quae ne tibi lulciat ardeno ne quicquam speres vitae post lampada solem, pos, a° MDCXXXII idibus maii. »

Aldus goedgekeurt door de Commissie ter goede bewaringe van gedenkstukken van geschiedenis of kunst der stad Brugge in hare zitting van den sevenden january 1828.

(geteekend) A. Sandelin President

(geteekend) Henry Imbert, Secretaris

Voor gelijkvormigh alschrift, [get.] Henry Imbert, secretaris.

SINT-JANSHOSPITAAL

In de kerke in den choor.

144" Op den hoogen autaer is er eene groote schilderye verbeeldende de heylige Moeder Gods Maria met het Kindeken Jesus op haar schoot, die den myter steld op het hoofd van den heyligen Augustinus in het bywezen van den H. Joannes Baptista, den H. Sebastianus, den H. Rochus en andere heyligen.

Door van Oost den Ouden, konstschilder van Brugge.

De figuren zijn levensgroote.

In den choor.

145" Het tabernacle in eenen gotikschen styl gemaakt met veele ornamenten. De deuren van het selve zyn in koper met veele gouste uitgevrogt.

Gemaakt in het eerste van de jaeren 1400 en misschien nog vroeger. Merkweerdigh stuk.

In den choor.

146° Op de meuren zyn er vier nichen in den gotykschen styl met veele gouste uitgevrogt, waarin de beelden van de heylige Moeder Gods Maria, van den H. Rochus, van den H. Antonius en van de H. Barbara geplaats zijn.

Van den zelven tiid als het tabernakel.

De liguren zijn all levensgroote.

Nevens den hoogen autaer.

147° Eene schilderye verbeeldende den heyligen apostel Petrus, zyne zonden beweenende.

Figure levensgroote tot aan de knien, breed geschilderd.

Wat wyder van daar.

148° Eene lankworpige schilderye verbeelden den heyligen Augustinus in zyn bisschoppelyk gewaat bezig met zyne werken te schryven, omringt van engelen.

De liguren zyn levensgroote.

Wat wyder.

149° Het standbeeld van den H. Franciscus Xaverius geplaatst op eenen piedestal. Hij is bezig met prediken, hij word gekroont door eenen engel, geschilderd op doek.

De figuren zijn twee voeten en half hoog.

Wat wyder.

150° Eene schilderye verbeeldende de heijlige familie in een landschap. De liguren zijn all levensgroote.

Wat wijder.

151° Eene schilderye verbeeldende Christus aan het kruys hangende, waar bijstaan Maria de Moeder Gods, Maria-Magdalena en Joannes.

Figuren alf levensgroote.

In de grond van den nonnenkoor.

152° Eene groote schilderye met twee luyken verbeeldende Christus van zyn kruys afgedaan liggende in den schoot van Maria in het bywezen van Joannes en M. Magdalena Christus voeten ombelsende. Op de twee luyken zijn er van beyde zijden 2 aanbiddende religieusen, in de costuijme van dezen hospitale.

Door van Oost, den Ouden.



Aff. 14. — Wandmis, reliëf: Kristus in den Hof van Olijven, 15de eeuw (Brugge, Sint-Janshospitaal); = nr. 153.

De figuren zyn twee derde levensgroote. Schoon stuk, breed geschildert.

In de zydskappelle [Afb. 14].

155° Eene kleyne in den gotykschen styl gesculpteerde reliquie kasse vercierd met twee basrelieven, het eene verbeeldende Christus in den Hof van Oliveten, en het andere de Verrisenisse van onzen Saligmaeker.

Kleyne figuren.

Deze kasse in aan den muur gehegt.

In de zelve kappelle.

154° Eene schilderye op den autaer verbeeldende de H. Dryvuldigheid in de locht verschijnende, en die aanroepen en aanbeden word door kreupele, kranke en sondaren

De figuren zijn een derde levensgroote.

Boven den ingang der selve kappelle.

155° Eene schilderye verbeeldende het Leste Avondmaal van Christus met zyne apostelen.

Figuren een derde levensgroote.

Nevens de voorgaande.

156° Eene schilderye verbeeldende de Kruysdraging van Christus omringt met beulen en soldaten.

De figuren zijn alf levensgroote.

Benevens de voorgaande.

157° Eene schilderye verbeeldende de heilige famille.

Figuren levensgroote.

In den choor.

158° De epitaphie in wit en zwart marbre van d'heer d'Hollandre met de volgende inscriptie :

« Ter gedagtenisse. Hier vooren ligt begraven den Eerw, heer Bernardus Leo d'Hollander I synen tyde den 22 meye 1739 geworden pastor der prochie van Coolkerke ende den 4 october 1743 pastor van dit S^t Janshospitaal overleden den 10 april 1768, oud 65 jaren; die gefondeert heeft in deze kerke eeuwiglyk gedeurende Lelken jaere op zynen sterfdagh een zingende misse met diaken en subdiaken ende twee naervolgende dagen een lezende misse volgens de brieven daerop zynde. O mensch wie dit siet, en vergeet den overleden niet ».

Nevens de voorgaande.

159° De graftombe van den Eerw, heer Matheus, priester, weldoender van dezen hospitaele die overleet in het jaar 1223; met de volgende inscriptie:

« Dezen lichaem van groote waerde / dat was eerstmael gedaen ter aerde / hier by in 't kerkhof 't Onser Vrauwen / daar lagh hij als men boven magh schouwen / honderd en drijen dertig jaar / ende allerheyligen nacht daar naer / was hij ontgraven in waere dinghen / en Broeder Gillis ded'hem hier bringen / De Buc als men de waerheijd weet / was broeder dan alhier gekleet / dat was om al zijn deugden groot / die men hem sprack naer syn dood / dat hij leefde soo een heyligh leven / daerom was hem deez grafstede gegeven / als 1 incarnation hielt de lesse / der thien honderd vijftigh ensesse ».

In de voorkerke de rive van de H. Ursula.

160° In eene kasse daartoe bestemt berust de rive inhoudende de reliquien van de H. Ursula. Deze rive is een langworpige vierkante kasse met een scherp deksel, zooals het dak van een kerktje, daar boven ; op de extremiteiten en op het bovendeel met gotijksche ornamenten vercierd. Dezelve draeyt op eenen pivot om van alle kanten met gemak te konnen gezien worden. Op de zelve rive is geschildert het leven van de hevlige Ursula en van haere vermaerde gezellinnen in ses schilderyen en in vier andere den apotheose van deze heldinnen van het Christendom. Van boven zyn vier ronde medaillons met engelen beschildert. Deze schoone en tedere maegden zijn aldaar verbeeld met een onuvtdrukkelyke kunst, eerst in de bezonderste omstandigheden van hun leven, en dan in den glans van hunne glorieuse onsterllelijkheid. Het zyn kleyne figuren zeer menigvuldigh, opgemaakt sooals Mieris en Gerard Douw; men zoud zeggen volmaakte miniaturen en nogtans zyn zy breed en vigoureus geschildert, vol roeringe, vol van veur en sentiment.

Geschilderd door Jan Hemmelynk in de jaeren 1470 à 1480. Hij is geboortig van Damme. [Door H. Imbert zelf bijgevoegd : Den heer baron de Keverbergh heelt hier af een wydloopige beschryving in het light gegeven onder de titel van Ursula.]

Deze rive is 3 voeten lang, een en all breed en 2 ½ hooghe. Onder de schatten van kunst die de stad Brugge, voortyds genaamt het Nederlands Athenen, bezit, munt uit boven allen deze rive en mag met recht aanzien worden als het kostbaerste van onze meesterstukken. In het jaar 1826 is de zelve schoon gemaakt en het weinig beschaedigde gerestaureert door M. Lorent met zooveel kunst, dat men mag zeggen dat dezen schat heden is, al of hy uit de handen van den meester kortelynks gekomen was.

In de kappelle van Apollonia.

161° Eene schilderije op den autaer verbeeldende de heylige Apollonia die door de engelen naar den hemel opgenomen wordt, bij dewyl andere engelen op verscheyde instrumenten spelen en eenen haar de kroon der martelaeren toebrengt. Geschilderd door Van Oost, den Jongen.

De figuren zijn levensgroote.

De deuren van deez kappelle met colommen en loofwerk, cornets d'abondance, en vasen verdienen aanmerking.

in het comptoir.

162° Eene groote schilderye met twee luyken. Het middenstuk verbeeld het geestelyk huwelyk van de hevlige Catharina. De H. Maagt Maria zyt met haar kind op den schoot die eenen rink steekt aan de hand van de H. Catharina. Agter haar staat den hevligen Joannes Baptista, van den anderen kant zyt de heylige Barbara. Agter haar staat den H. Joannes Evangelist [in margine : op het rechter luvk van binnen is verbeeld den H. Joannes Evangelist. Renvoy geapprobeert, H.I.] schryvende zynen boek der veropenbaringen in het eyland van Patmos waar af de wonderheyden in de locht verbeeld zyn. Op het linker luyk van binnen is verbeeld de onthoofding van den h. Joannes Baptista alwaar Herodias het hoofd van den heyligen op eenen schotel met alkeer aanvaard. Op de buytenkanten van de selve luvken zyn verscheydene portraiten van religieusen en broeders van dezen hospitale. Op de lyst van het middenstuk leest men de volgende inscriptie en op de zelve wyze geschreven:

OPVS IOHANNIS HEMLING ANNO M CCCC LXXIX 1479 4/3 k.

De bizonderste figuren op deez stuk zijn all levensgroote.

Geschildert door Joannes Hemling in het jaar 1479 zooals de inscriptie draagt.

Deze wonderbare schilderye is ten jare 1826 door den heer Lorent, konstschilder van Brussel op eene volmaakte en zoo wonderlyke wyze gerestaureert zooals of er noyt iets aan zoude ontbroken hebben. Het is zienelijk dat de inscriptie op de lyst naderhand bijgevoegt is : de vorm der letteren is besmeurd, de erhalinge van het jaar in arabische cilferletteren is buiten regel, en het monogramme [cfr. supra] die er agter volgt is noyt het gone geweest van den schilder, en past ook geensints op zynen naam. Daarom word deze inscriptie van alle konstkenners voor apocrif aanzien. Dit blykt zoo te meer omdat hier den naem verschillende is met den naam op de volgende schilderye van den zelven meester en die hecht is.

Benevens de voorgaande.

165° Eene kleyne schilderye met twee luyken van buyten en van binnen geschildert. Het middenstuk verbeeld de aanbidding der Dry Ko-

ningen in de stal van Bethleem. Op de regter luyk van binnen is verbeeld de presentatie van het kindeken Jesus in den tempel. Op het linker luyk van binnen is verbeeld de H. Moeder Gods Maria knielende en aanbiddende het nieuw geboren kindeken Jesus, zij is vergezeld van twee engelen die het zelve kind ook aanbidden. Nevens de H. Moeder Gods staat eenen broeder van dezen hospitale met een brandende llambeeuw in de hand. Op den buytenkant der luyken staat op het eene de H. Veronica met den doek waarop Christus is afgeprint, en op het ander den H. Joannes Baptista. Van binnen op de lysten zyn de volgende inscriptien: op het lynker luyk: « dit werk dede maken broeder Jan Florins » (gevolg op de midden schilderye) « alias van der Riist broeder profes van dezen hospitale van Sint Jans in Brugghe anno M CCCCL XXIX » (op het regter luyk staat er) « Opus Iohanis Hemling ».

Geschilderd door Jan Hemling in het jaar 1479.

De liguren van deze wonderbare schilderye syn maar 3/4 van een voet hooge. Sy is in eenen goeden staat van bewaringe. Het is een der volmaakste van dezen grooten schilder. Op deze alleen is de waeren naam van den meester en het jaar door hem selfs gemerkt. Bij traditie weet men dat den persoon die op het middenschilderye aan den venster ziet, het portrait is van den schilder met de ziekemuts op het hoofd.

In het comptoir.

164° Aan de regter zyde van de groote schilderye van Hemling is er een kleyn stuk insgelyks met twee luyken. Het midden verbeeld den Saligmaeker van zijn kruys afgedaan. De heylige Moeder Gods en de H. Maria Magdalena aanbidden de gestorven Christus en den H. Joannes neemt de doornekroone van het hoold van Jesus. Op het regter luyk staat de H. Barbara. Van agter op hetzelve luyk is er eenen broeder in aanbiddinghe met zynen patroon den H. Adrianus achter hem staande en van achter op hetzelve luyk is verbeeld de H. Helena.

Geschildert door Jan Hemling in 1480.

De figuren hebben een voet hoogte. Deez stuk is inlerieur aan de twee voorgaande [doorstreept : en waarschijnlijk van vroegere date, in margine : rature hiernevens goedgekeurt. H.L.] Het was beschadigt en het is in het jaar 1826 door den voornoemden heer Lorent zeer wel gerestaureert. [Door H. Imbert bijgevoegd : Deez stukje was beschadigt en in 1826 is het door d'heer Lorent voornoemd

gerestaureert. Op den boord van het middenstuk ziet men het volgende merk A.R.

In dezelve plaats.

165° Vind men vier en twintigh portraiten van voogden van dezen hospitaele, met hunne namen en jaar wanneer zy voogden hebben geweest. Alle borstbeelden levensgroote, Bovendien het portrait van Mr. Castillon bischop van Brugge.

Waaronder veele geschildert zyn door goede meesters.

In dezelve plaats.

166" Eene schilderye, borstbeeld kleyn levensgroote, verbeeldende een vrauwe met een witte voile op het hoofd, liggende alleenelyk over het hair en schouders, met de volgende inscriptie op den bovenkant der schilderije: « Sibilla Sambetha quae et persica anno ante Christum nata 20.40 » Van onder leest men : « ecce bestia conculcaberis gignetur dus in orbem terrarum et greminum virginis erit salus gentium invisibile verbum palpabitur ».

Geschilderd door Jan Hemling 1480.

[Doorstreept : geen jaar is er op te vinden. In margine : de rature hiernevens goedgekeurt. H.I.] Wij hebben naderhand het jaar er op gevonden.

In het comptoir.

167° Eene groote schilderye verbeeldende twee religieusen van dezen hospitale het kindeken Jesus aanbiddende die gezeten is op den schoot van de H. Moeder Godts Maria, benevens haar knielt den H. Augustinus ; den H. Joannes Baptista staat agter de religieusen, insgelykx de heylige Monica en de heylige Elisabeth, patronesse der religieusen.

Geschildert door van Oost den Ouden, 1664.

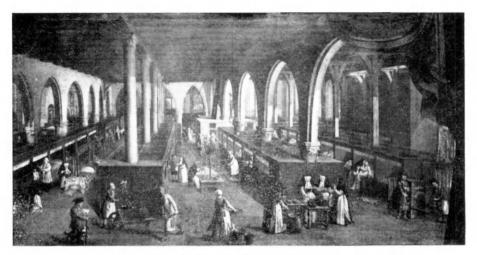
De liguren zijn alf levensgroote. De religieusen zijn portraiten, hunne naemen zijn zuster Brillemans en zuster Daille.

In de zelve plaats, benevens de voorgaande.

168° Eene langworpige schilderye verbeeldende de bruyloft van Cana in Galileen, met een groot getal figuren.

Geschilderd in de maniere van Claeyssens.

De figuren hebben een derde levensgroote.



Afb. 15. — J. Beerblock, Binnenzicht in het Sint-Janshospitaal, 1778 (Brugge, Sint-Janshospitaal); = nr. 171.

In de zelve plaatse.

169° Drie portraiten van religieusen overste van dezen hospitale waaronder het gone van Anna Theresia Useel geschildert in 1758 en het gone van Agnes Langebeke overleden den 17 augusti 1819. Het lest genoemde is geschildert door P. Remaut, konstschilder van Brugge, overleden ten jare 1827, geschildert in 1814.

Deez portrait borstbeeld is door hem geschildert, naar zijn erstelling van de ziekte waarmede hij alhier gelegen had, uit erkentenisse.

In de zelve plaats.

170° Een portrait borstbeeld verbeeldende broeder Jan Vermander, oud 52 jaren.

Geschildert door den ouden van Oost. 1665.

Levensgroote.

In de voogdekamer [Afb. 15].

171° Eene schilderye verbeeldende in perspectieve het interieur van dezen hospitaele alwaar men de zieken in hunne reken te bed ziet ligghen en alwaar men verscheydene episoden bemerkt, onder andere de bezoekinge der zieken door S.H. den bisschop van Brugge.

Geschilderd door Jan Beerblok, konstschilder van Brugge, in het jaar 1787.

Kleyne figuren.

Op den dormter.

172° Eene kleyne schilderye verbeeldende de H. Dryvuldigheid met 2 aanbieders op de luyken, portraiten der donateurs ; agter hun staan hunne patroonen den H. Adrianus en de H. Barbara.

In den refter der religieuzen.

175° Vijf schilderyen en 5 supporten, alle ingeboiseert verbeeldende geschiedenissen van het Oude en Nieuwe Testament.

Geschildert door de Visch, konstschilder van Brugge, in 1755.

De figuren zijn tweederde levensgroote.

Op den dormter aan den trap.

173°bis Een vierkante schilderitie verbeeldende Christus tusschen Maria en Joannes verschynende, twee heylige vrouwen, Maria Magdalena en Maria Salomé, staan achter hun en twee engelen op zyden houdende instrumenten van de passie.

Deez zeer oud stuk is geschilderd op een gouden grond in de jaren 1400.

De figuren zijn tot aan de knien geschildert, het stuk is een voet ende een derde hoog en soo veel breed.

In de voorzaal der apothekerije.

174° Het portrait hangende boven de ingangdeure van de apothekerije is het gonne van eene religieuse van dezen hospitale met een doodshoofd in de hand, levensgroote tot aan de knien. Men meld bij traditie dat dit het portrait zoude wezen van een der eerste apothekerynen van deez gestichte.

in de zeive plaats.

175° Is er eene schilderye verbeeldende O.L.Vrauwe met het kindeken Jesus omringt van eenen krans van fruiten en bloemen.

In de apothekerije.

176' Eene schilderye verbeeldende de H. Moeder Godts met haren zoone in de locht verschynende, word aanbeden door den H. Dominicus en de H. Catharina van Seneu.

De figuren hebben een voet en half hoogte.

In dezelve plaats.

177° Boven de deure een Onze Lieve Vrauwe met haar zuygende kind. De figuren zyn half levensgroote.

In dezelve plaats.

178° Bij de orlogie is er een klein schilderytje verbeeldende den H. Antonius die staat voor eenen boom. Eene religieuse knielt van den eenen kant en eenen kanonink van de andere zyde. Van onderen is het wapen van dezen hospitale vervoegt met het wapen van het kleermakersambagt.

Geschildert in het jaar 1550.

Deez schilderytje is maar eenen voet hoog.

In dezelve plaats.

179" Een kleyne schilderije met twee luyken verbeeldende den gestorven zoone Gods liggende in den schoot van zynen hemelschen Vader, O.L.Vrouwe en Joannes staan op zyden. Op de luyken syn er twee heyligen Adrianus en Barbara.

Geschilderd in de jaren 1500 en de misschien nog vroeger.

De figuren hebben 5/4 van een voet hoogte.

In de kamer nevens de apothekerij.

180° Eene schilderye verbeeldende de predicatie van den heyligen Joannes Baptista met eene menigte aanhoorders.

De figuren op het eerste plan hebben circa een voet hoogte.

In de zelve plaats.

181° Eene schilderye verbeeldende Onze Lieve Vrauwe met het kindeken Jesus op haren schoot.

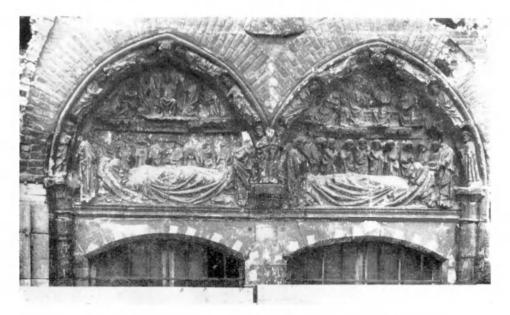
De figuren een derde levensgroote.

In de kamer nevens de apothekerij.

182° Eene schilderye verbeeldende de kruysdraginge van Christus geschildert door P. Claeyssens in het jaar 1656 zoo op deez stuk is te vinden alsook een menigte figuren hebbende circa een voet hoogte op het eerste plan.

In dezelve plaats.

185° Het portrait van S.H. den bisschop Caïmo, 16en bisschop van



Afb. 16. — Twee reliëfs van het portaal, einde 13de eeuw (vóór de restauratie van 1913).

Rechts: de apostelen rond het sterfbed van Maria,
links: engelen maken zich klaar om het lichaam van Maria ten hemel te voeren.

(Brugge, Sint-Janshospitaal); = nr. 186.

Brugge, overleden in den jaere 1775. Levensgroote borstbeeld.

In dezelve plaats.

184° Het portrait van suster Benedicta apothekeresse en novicie meesteresse van dezen hospitale, overleden in 1823.

In de archiven.

185° In de archiven van dezen hospitale hebben wy gevonden eenen merkwerdigen boek gebonden in parkement, inhoudende de ontvangsten van de goederen die dezen hospitale bezat en nog heden bezit op Maldeghem en omliggende plaatsen. Hij draagt voor tytel Boek van Maldeghem 1513, geschreven op de volgende wyze: BOVC VAN ITALDEGEM, 1513, waaruit men ziet dat eene waere M ten dien tyde was.

In de plaats nevens de capelle van de H. Apolonia [Afb. 16]. 186° Twee seer oude basrelieven in ronde bosse van wit steen gemaakt, verbeeldende de dood van twee religieusen van dezen hospitale. De zigh over deze dood verblyden. Dees hospitaal was tevooren een wapenhuis en is in de jaren 1100 tot een hospitaal opgericht. Gemelde basrelieven waren voortyds langs de straat zienelyk.

Aldus goedgekeurt door de commissie ter goede bewaringe van gedenkstukken van geschiedenis of kunst der stad Brugge, in haere zittinge van den 21 january 1828. Geteekend A. Sandelin Pt., Henry Imbert. secretaris.

Voor gelijkvormigh afschrift [get.] Henry Imbert. secretaris.

Résumé

L'établissement d'un inventaire des œuvres-d'art, décidé en 1845 par la province de la Flandre Occidentale, était probablement le premier essai officiel de ce genre entrepris en Belgique.

Pourtant dans cette même province, il y a eu un précurseur à cet inventaire. Les États Députés avaient pris en effet le 12 février 1824, un arrêté concernant la protection des œuvres-d'art. Suivant l'article 2 de cet arrêté, des commissions communales sont formées, pour déterminer la valeur artistique des objets appartenant aux églises et aux établissements publics. Ces objets doivent être ensuite inscrits à l'inventaire. Les articles 7, 8, 9 déterminent que ces objets ne pourront être déplacés, réparés, aliénés ou vendus sans l'avis des commissions. C'est à peu près la même terminologie qu'on rencontre dans l'arrêté de Guillaume I, daté du 16 août 1824, lequel arrêté est toujours en vigueur.

Jusqu'ici on a rarement parlé de l'inventaire de 1824. Des recherches dans les archives ont fait découvrir quelques uns des inventaires. A Bruges on en avait terminé sept en 1828 : St Gilles, Notre-Dame de la Potterie. St Jacques, l'Hôpital St Jean. Notre-Dame. l'Hôpital St Josse, le St Sang, le Béguinage, l'école de Bogaerde et le Palais du Franc. 1-4 sont publiés en annexe. Conformément aux articles 7, 8, 9, la commission de Bruges a été à maintes reprises consultée par la municipalité au sujet des problèmes concernant le patrimoine culturel : vente des pierres tombales, restauration de tableaux, renouvellement des pavements d'église, travaux au Beffroi, etc...

TABLE DES MATIÈRES INHOUDSTAFEL

M. Lemaire, R. Van Thielen, L. Fr. Genicot et A. Matthys :			
L'Infirmerie du Grand Béguinage de Louvain			7
H. Van Liefferinge :			
De muurschilderingen in het koor van de Zavelkerk te Brussel .			179
A. Deschrevel :			
Het orgelmeubel in de Sint-Germanuskerk te Tienen			189
L. Devliegher :			
Een Westylaamse inventaris uit 1824. Brugge (aff. 1-4)			100

